



Education aux droits de l'homme

dans les systèmes
scolaires d'Europe,
d'Asie centrale
et d'Amérique
du Nord

Recueil
de bonnes pratiques

Education aux droits de l'homme dans les systèmes scolaires d'Europe, d'Asie centrale et d'Amérique du Nord Recueil de bonnes pratiques

Publié par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH)

Al. Ujazdowskie 19

00-557 Varsovie

Pologne

www.osce.org/odihr

© Conseil de l'Europe, BIDDH/OSCE, Unesco, HCDH, 2011

Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent recueil peuvent être reproduites et utilisées par le lecteur à condition que la source soit citée. La reproduction d'extraits de cette publication à des fins commerciales est interdite.

HR/PUB/09/3

Conception PureVisual

Mise en page : SPDP, Conseil de l'Europe

Imprimé en Pologne par Poligrafus Andrzej Adamiak

Remerciements

Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (BIDDH/OSCE), le Conseil de l'Europe, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) tiennent à remercier toutes les personnes et organisations qui ont proposé des activités pour ce recueil et tous ceux qui ont généreusement consacré du temps à ce projet. Ils expriment en particulier toute leur gratitude à l'ONG Human Rights Education Associates (HREA) et à sa directrice, M^{me} Felisa Tibbitts, pour son investissement personnel et la mise à disposition de ses connaissances et de ses compétences en vue de la publication du présent ouvrage. Ils remercient également les experts Barry van Driel, Siarhei Salei et Philip Paelman, qui ont examiné les propositions de bonnes pratiques, ainsi que les traducteurs, rédacteurs et concepteurs qui ont participé à la création de cet outil.

Cette publication a pu voir le jour notamment grâce à la contribution généreuse du Gouvernement espagnol au BIDDH.

Responsabilité

Les organismes et institutions qui sont à l'origine des pratiques citées sont responsables du choix et de la présentation des faits contenus dans leurs documents ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne reflètent pas nécessairement celles de l'OSCE, du Conseil de l'Europe, du HCDH ou de l'Unesco.

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des informations qui y figurent n'impliquent de la part de l'OSCE, du Conseil de l'Europe, du HCDH et de l'Unesco aucune prise de position quant au statut juridique ou au tracé des frontières d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région.

Sommaire

	Avant-propos/Introduction	7
--	---------------------------	---

I

	Lois, recommandations et normes	15
--	---------------------------------	----

1.	Loi relative à l'interdiction de la discrimination et autres traitements dégradants	17
2.	Plan basque d'éducation pour la paix et les droits de l'homme (2008-2011)	19
3.	Cadre conceptuel pour l'enseignement des droits de l'homme	21
4.	Education à la citoyenneté locale et globale dans les programmes scolaires d'Irlande du Nord	23
5.	La diversité dans les écoles de la Colombie-Britannique : document-cadre	25
6.	Intégration de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme dans la loi organique relative à l'éducation	27
7.	Intégration de perspectives culturelles multiples dans le développement des programmes de sciences humaines et sociales	29
8.	Les élèves musulmans dans les écoles publiques : recommandations du canton de Zurich	31
9.	Normes d'éducation aux droits de l'homme à l'école	33
10.	Tableau des compétences en éducation civique	35
	Ressources des partenaires	37

II

	Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage	41
--	---	----

11.	Activités pour commémorer l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage	43
12.	Apprentissage coopératif en groupes multiculturels	45
13.	Education à la démocratie au sein d'une assemblée nationale d'élèves	47
14.	Education pour la paix	49
15.	«Tout le monde a des droits?!»: formations à la vie ensemble au quotidien	52
16.	Education aux droits de l'homme et à la démocratie à l'école: du programme à l'approche d'«écoles efficaces»	54
17.	Manuel sur les droits de l'homme et l'apprentissage par le service	56
18.	«Je vis dans un camp»: histoires d'enfants roms à Milan	58
19.	Prix de la jeunesse dynamique: un apprentissage à partir de projets pour promouvoir les droits de l'homme	60
20.	Le Pont: une approche centrée sur l'élève à l'échelle de l'école tout entière	62
21.	Méthodologie et ressources pour l'intégration de la culture rom dans l'éducation (Eurrom)	64
22.	Stratégies participatives dans le monde qui nous entoure: un programme d'éducation aux droits de l'enfant pour le primaire	66
23.	Programme de médiation et d'éducation par les pairs dans les écoles	68
24.	«L'école, un chemin vers la liberté»: une approche éducative non formelle sur plusieurs années	70
25.	Stop!: un modèle pour mettre un frein aux railleries et aux brimades à l'école	72
26.	Droits, respect, responsabilité: une approche à l'échelle de l'école	74
27.	L'école comme Etat: simulation d'un Etat démocratique	77
28.	La médiation à l'école	79
29.	Stop aux brimades!: une campagne à l'échelle de l'école	81

Sommaire

30. La fabrique de la paix : une exposition interactive itinérante sur la paix, les conflits, la liberté, les préjugés et le phénomène du bouc émissaire	83
31. Exprimez vos préoccupations : un programme d'expression artistique pour former aux droits de l'homme	85
32. Bienvenue dans mon quartier : un programme local d'échange d'élèves	87
33. Action civique de jeunes (YPCA)	90
34. Les jeunes passent à l'action : militer pour résoudre les problèmes de la communauté locale	92
35. Conseils de jeunes pour la démocratie à l'échelle locale	95
Ressources des partenaires	97

III

Instruments pédagogiques pour la classe 101

36. Construire des passerelles, non des murs : 97 exercices dans le domaine des droits de l'homme, de la compréhension multiculturelle et de la résolution pacifique des conflits	103
37. Droits et vies d'enfants, jeux de correspondances : kit pédagogique	105
38. Adaptation du manuel <i>Repères</i> pour le système scolaire autrichien	107
39. Face à l'injustice : réflexion et recherche de solutions sur les injustices entre jeunes à l'école et dans leur communauté	109
40. Crimes de guerre, ce que le public devrait savoir : guide de l'éducateur	111
41. Czechkid : supports en ligne pour l'éducation multiculturelle	113
42. Boîte à outils pour la diversité : portail de ressources web	115
43. Education au développement : manuel de formation	116
44. L'énergie d'une nation : les migrants en Amérique, ressources pédagogiques sur l'immigration	118
45. Euroschools 2008 : promouvoir la compréhension interculturelle par le sport	120
46. Guides pédagogiques à l'accompagnement de la projection de films	122
47. Free2choose : vidéoclips pour organiser le débat sur les libertés fondamentales	124
48. Jeux et activités sur les droits de l'homme pour les organisations de jeunesse	126
49. Main dans la main sur les campus : projet de leadership de jeunes et d'enseignement des valeurs fondamentales	128
50. Kit de ressources pour l'éducation aux droits de l'homme dans les classes du secondaire	130
51. Droits de l'homme pour tous !	132
52. Veiller au respect des droits de l'homme et signaler leur violation : 11 scénarios de formation extrascolaire	134
53. OUI aux droits de l'homme ! : manuel d'action et de défense des droits des personnes handicapées	136
54. « J'ai le droit de connaître mes droits » : programme d'études et supports pédagogiques	138
55. Individu et société : manuel pour les enseignants du secondaire	140
56. Introduction aux droits de l'homme pour les classes du secondaire	142
57. Jeunes aux urnes : simulation d'une consultation électorale	144
58. Education juridique et aux droits de l'homme	146
59. « Le droit au quotidien » : cours et matériel didactique pour l'initiation au droit	149
60. Programme d'éducation à la paix « chaîne de vie » : projets d'actions	151
61. <i>Lift Off</i> : initiation transfrontalière aux droits de l'homme dans les écoles primaires	153
62. Ateliers pédagogiques de rencontre du monde musulman	155
63. Attention aux préjugés ! : enseignement de la tolérance dans les écoles russes	157
64. Mes droits : projet pédagogique sur le thème des droits de l'enfant	159
65. Un seul monde à l'école : documentaires sur les droits de l'homme	161
66. Module en ligne : justice transitionnelle, se reconstruire et reconstruire la société	163
67. On ne joue pas avec les droits ! : trousse d'éducation aux droits de l'homme dans un cadre extrascolaire pour les élèves du primaire	165
68. Protection des droits de l'homme : une année d'éducation aux droits de l'homme	167
69. Recueil de textes pour raconter l'histoire autrement	169

70. Droits partagés – Des droits de l’homme aux droits de l’enfant : base de données documentaire	171
71. Droit dans la rue : cours de droit à usage pratique	173
72. L’art de vivre en paix avec soi-même, avec les autres et avec la nature : programme de réduction de la violence	175
73. <i>The Big Myth</i> : CD-Rom d’animation et site web sur le monde des religions et les cultures ancestrales	177
74. Le Grand Jeu de l’égalité des chances : activités de groupe en faveur de l’intégration et de la non-discrimination	179
75. Manuel d’éducation aux droits de l’homme : exercices pratiques pour l’apprentissage, l’action et le changement	180
76. Projet d’éducation à la tolérance des enfants en Transcaucasie (CTEP)	182
77. Ceci est mon foyer : kit pédagogique en ligne pour l’éducation aux droits de l’homme	184
78. Ensemble contre la pauvreté – L’amitié contre l’exclusion	186
79. Compréhension et enseignement des droits de l’homme : programme de formation continue des enseignants	188
Ressources des partenaires	190

IV

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes 195

80. Programme de qualification et d’accréditation des enseignants du cycle secondaire en démocratie et droits de l’homme	197
81. S’orienter dans la diversité : comprendre les différences culturelles et sexuelles des adolescents	199
82. Education à la justice sociale : programme de formation des adultes	201
83. Renforcer l’enseignement et l’apprentissage pour les enfants parlant une langue minoritaire : formation des enseignants et ressources pédagogiques	203
84. Eléphant, abeille ou autre ? Pour l’inclusion de tous dans nos écoles : une ressource pour le développement à l’échelle des établissements scolaires	205
85. Cadre pour la formation initiale des enseignants et outils de soutien	207
86. Holocauste et comportement humain : séminaire en ligne	209
87. Education aux droits de l’homme : concepts et pédagogies	211
88. <i>Inter Guide</i> : un guide pratique pour appliquer l’éducation interculturelle dans les écoles	213
89. Méthodologies interactives pour des activités d’éducation aux droits de l’homme	215
90. Introduction à l’éducation aux droits de l’homme : formation en ligne	217
91. Un enseignement plus intéressant : un manuel didactique pour le perfectionnement professionnel des enseignants d’instruction civique en Estonie	219
92. Perfectionnement professionnel des enseignants des droits de l’homme	221
93. Formation sur la diversité religieuse et la lutte contre la discrimination	223
94. Formation spécialisée pour les enseignants d’éducation civique en fonction	225
Ressources des partenaires	227

V

Méthodologies d’évaluation 229

95. Méthodologie d’évaluation Equitas	231
96. Modèle pour l’évaluation des objectifs éducatifs interculturels des manuels de l’enseignement primaire et secondaire	233
97. Normes pédagogiques Issa pour les classes de maternelle et du primaire : schéma d’observation (ISSA)	235
98. Zéro exclu : étude des approches de l’égalité des orientations sexuelles dans le primaire	237

Sommaire

99. Evaluation par les pairs et auto-évaluation des performances des formateurs aux droits de l'homme	239
100. Promouvoir les droits de l'homme dans les manuels scolaires du primaire et du secondaire : une analyse des manuels sous l'angle des droits de l'homme	240
101. Conception, production et utilisation d'outils éducatifs pour la compréhension interculturelle par les enseignants : un projet de recherche-action	242
Ressources des partenaires	243

Avant-propos

Depuis la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme il y a 60 ans, la communauté internationale a œuvré en faveur de la reconnaissance et de la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales par l'élaboration d'un vaste corpus de règles internationales en matière de droits de l'homme. Le droit à l'éducation, qui fait partie de ces droits, constitue un point d'entrée vers l'exercice de tous les autres droits fondamentaux. Il englobe l'éducation aux droits de l'homme, le droit à l'information sur ces droits, ainsi que les moyens de les protéger et de les promouvoir dans nos sociétés. L'éducation dans le domaine des droits de l'homme favorise une conception globale fondée sur les droits, s'articulant autour de deux notions : «les droits de l'homme par l'éducation» – ce qui signifie veiller à ce que toutes les composantes de l'éducation, et notamment les programmes, les matériels, les méthodes et la formation, soient propices à l'apprentissage des droits de l'homme – et «les droits de l'homme dans l'éducation», ce qui signifie veiller au respect des droits fondamentaux de tous les membres du système éducatif.

En 2004, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme, qui vise à soutenir les initiatives existantes en matière d'éducation aux droits de l'homme en s'appuyant sur le travail accompli au cours de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004). Il offre un cadre pour l'élaboration et le renforcement des programmes d'éducation aux droits de l'homme par tous les acteurs concernés, notamment au niveau national.

Afin de contribuer à la mise en œuvre de ce programme au plan national, les quatre organisations partenaires – Conseil de l'Europe, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), et Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (BIDDH/OSCE) – ont décidé d'élaborer un outil pratique qui proposerait à tous les intervenants en éducation aux droits de l'homme au sein du système scolaire des exemples et des orientations à suivre. C'est ainsi qu'est né le présent recueil de 101 bonnes pratiques d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie centrale, qui se veut une source d'information pour les praticiens et les responsables politiques, ainsi qu'une plate-forme d'échanges entre institutions et individus.

L'éducation aux droits de l'homme, associée à l'éducation à la citoyenneté démocratique et à l'éducation au respect et à la compréhension mutuels, est vitale pour nos sociétés. Elle contribue à l'égalité, à l'autonomisation et à la participation, ainsi qu'à la prévention et la résolution des conflits. En résumé, elle favorise l'émergence de sociétés qui respectent, protègent et réalisent les droits fondamentaux de tous. Nous espérons que cette publication suscitera de nouvelles initiatives dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme, qu'elle favorisera la poursuite des activités déjà mises en œuvre, et qu'elle renforcera la coopération et les partenariats à tous les niveaux.



Janez Lenarčič

Directeur
BIDDH/OSCE

Maud de Boer-Buquicchio

Secrétaire Générale
par intérim
Conseil de l'Europe

Navanethem Pillay

Haut-commissaire
des Nations Unies aux
droits de l'homme

Koichiro Matsuura

Directeur général
Unesco



Introduction

Objet

Le présent recueil rassemble 101 exemples de bonnes pratiques en matière d'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement primaire et secondaire ainsi que dans les établissements de formation des enseignants de la zone géographique de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)¹, qui est également celle couverte par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et, en partie, par le Conseil de l'Europe.

Aux fins du présent recueil, l'expression «éducation aux droits de l'homme» est souvent employée dans un sens plus large, incluant également l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation au respect et à la compréhension mutuels, qui reposent toutes sur les normes internationalement reconnues en matière de droits de l'homme. Considérés comme interdépendants, ces trois domaines sont essentiels au sein des systèmes éducatifs pour préparer les jeunes à devenir des citoyens actifs, responsables et soucieux du bien-être d'autrui, tant au niveau local que national et mondial.

L'éducation aux droits de l'homme peut être définie comme l'ensemble des activités d'éducation, de formation et d'information visant à forger une culture universelle des droits de l'homme. Elle doit, pour être complète, inculquer des connaissances sur les droits de l'homme et les mécanismes qui les protègent, mais également transmettre les compétences nécessaires pour promouvoir, défendre et mettre en œuvre les droits de l'homme au quotidien. L'éducation à la citoyenneté démocratique privilégie les méthodes et activités éducatives conçues pour aider les jeunes et les adultes à participer activement à la vie démocratique et à exercer leurs droits et leurs responsabilités au sein de la société. L'éducation au respect et à la compréhension mutuels met en avant le respect de soi et des autres, ainsi que l'amélioration des relations entre personnes de traditions culturelles différentes.

Cet ouvrage entend favoriser un enseignement de qualité dans ces domaines et servir d'inspiration aux responsables de l'élaboration des politiques éducatives (travaillant au sein des ministères de l'Éducation et de l'administration locale de l'enseignement) ainsi qu'aux administrateurs de l'éducation, enseignants, formateurs d'enseignants, éducateurs du secteur non formel et autres acteurs intéressés. Il vise également à faciliter l'établissement de réseaux et l'échange d'expériences entre professionnels de l'éducation.

1. L'OSCE est l'organisation régionale de sécurité la plus importante au monde; elle compte 56 États participants : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarusse, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, «l'ex-République yougoslave de Macédoine», Malte, Moldova, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Fédération de Russie, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan, Ukraine.

Introduction

Appel à contributions et processus de sélection des bonnes pratiques intégrées dans le présent recueil

Un appel à la présentation de « bonnes pratiques » a été lancé à l'automne 2007. Sa diffusion a été assurée via les réseaux existants des quatre organisations partenaires, lors de conférences ainsi que par le biais d'un espace dédié sur le site web de l'OING Human Rights Education Associates (HREA) à l'adresse www.hrea.org/compendium. Les gouvernements, ONG et autres intervenants ont été encouragés à soumettre des propositions. Le formulaire de candidature était disponible en anglais, français et russe.

Les consignes pour l'envoi de contributions définissaient une bonne pratique comme étant une stratégie ayant fait ses preuves en matière d'enseignement et d'apprentissage des valeurs et des compétences relatives aux droits de l'homme et pouvant prendre la forme d'une activité d'apprentissage, d'un outil méthodologique, d'un matériel pédagogique audiovisuel ou d'un modèle de programme documenté, destinés au secteur de l'éducation formelle.

Quelque 237 propositions ont été présentées par des gouvernements, ONG, organismes et associations professionnels, ainsi que par des éducateurs individuels.

Chacune a été examinée et évaluée sur la base des critères suivants :

- pertinence : la pratique aborde des thèmes fondamentaux liés à l'éducation aux droits de l'homme, l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation au respect et à la compréhension mutuels ;
- efficacité : il est vraisemblable que – ou il existe des éléments indiquant que – la pratique atteindra – atteint – effectivement ses objectifs si elle est mise en œuvre comme prévu (dans l'idéal, validée par une évaluation indépendante ou professionnelle) ;
- originalité : la pratique se distingue par sa manière de traiter un thème fondamental lié à l'éducation aux droits de l'homme, l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation au respect et à la compréhension mutuels ;
- facilité d'utilisation : la pratique est bien organisée et suffisamment précise pour pouvoir être utilisée seule ;
- adaptabilité : les thèmes et méthodologies de la pratique permettent son utilisation dans des contextes locaux et nationaux différents ;
- viabilité : la pratique est utilisée depuis au moins deux ans ou, si elle a été développée récemment, est promise à une durée d'au moins deux ans ;
- approche : la pratique encourage les méthodes d'apprentissage/activités participatives ;
- ouverture : la pratique inclut divers groupes ou des groupes vulnérables.

Les dossiers ont ensuite fait l'objet d'un examen collectif du point de vue de leur représentativité géographique et linguistique, de la diversité des approches et de la couverture des principaux sous-thèmes² (par exemple les programmes de résolution des conflits).

Plusieurs bonnes propositions n'ont pas été intégrées au présent recueil en raison de la surreprésentation de certains thèmes ou pays dans l'ensemble des réponses. Il se peut que d'autres initiatives concluantes n'aient tout simplement pas été transmises pour examen. Bien que retenues pour leur qualité exemplaire, les pratiques figurant dans le présent recueil ne sauraient constituer une liste exhaustive du travail fructueux réalisé dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme, de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation au respect et à la compréhension mutuels.

2. Puisque certaines pratiques du présent recueil font référence à l'éducation aux droits de l'homme en rapport avec l'orientation sexuelle, il est à noter qu'il n'y a pas de consensus clair au sein des Etats participant à l'OSCE quant à l'intégration de cet aspect dans le mandat de l'OSCE.

Structure

Les bonnes pratiques sont regroupées en cinq domaines, conformément au plan d'action pour la première phase (2005-2009) du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme. S'appuyant sur le travail accompli au cours de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004), ce programme mondial a été adopté en décembre 2004 par l'Assemblée générale des Nations Unies pour faire avancer l'exécution des programmes d'éducation en matière de droits de l'homme dans tous les secteurs (Résolution 59/113A). Il se compose de plusieurs phases s'étendant sur une durée non limitée, dont la première est axée sur l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement primaire et secondaire. Elaboré par un vaste groupe de spécialistes de l'éducation et des droits de l'homme de tous les continents, le plan d'action pour la première phase³ propose des stratégies concrètes et des recommandations pratiques pour assurer l'éducation dans le domaine des droits de l'homme à l'échelon national; il s'intéresse non seulement aux politiques, processus et outils pédagogiques, mais également au milieu dans lequel l'éducation est dispensée.

Le présent recueil est divisé en cinq grandes parties :

Chapitre I – Lois, recommandations et normes ;

Chapitre II – Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage ;

Chapitre III – Instruments pédagogiques pour la classe ;

Chapitre IV – Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes ;

Chapitre V – Méthodologies d'évaluation.

Chaque partie contient une brève description des différentes pratiques retenues, ainsi que les détails sur la manière pour obtenir plus d'information, lesquelles sont structurées comme suit :

- intitulé;
- nom de l'organisation;
- public visé;
- objectif;
- description;
- points forts;
- adaptabilité;
- sources.

A la fin de chaque chapitre, une rubrique « ressources des partenaires » présente les instruments pertinents produits par les quatre organisations partenaires.

Cette version papier du recueil est complétée par une annexe (disponible en ligne et sur CD-Rom), qui contient les différentes pratiques, dans leur intégralité ou en partie, ainsi que les ressources disponibles auprès des organisations partenaires.

Le présent recueil est disponible en anglais, français et russe, ainsi qu'en ligne sur les sites web des partenaires et de l'ONG HREA.

Partenaires et cadre de collaboration

Ce recueil est le résultat d'un partenariat entre le BIDDH, le Conseil de l'Europe, le HCDH et l'Unesco. Ces quatre organisations ont choisi l'ONG HREA en tant que consultant institutionnel pour la réalisation de ce projet sous leur supervision. HREA est une organisation internationale qui se consacre à l'éducation aux droits de l'homme, à la formation de militants et de professionnels des droits de l'homme, au développement de matériels et de programmes pédagogiques, ainsi qu'à la création de communautés grâce aux technologies électroniques.

3. Disponible en ligne à l'adresse www.ohchr.org.

Introduction

Les quatre organisations partenaires mènent toutes des activités dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme, de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation au respect et à la compréhension mutuels. En voici un aperçu :

BIDDH/OSCE

Le travail de l'OSCE dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme s'inscrit dans le cadre des engagements de l'organisation. Les dispositions correspondantes figurent dans l'Acte final d'Helsinki (1975) et ont été réitérées dans le Document de Copenhague (1990), le Document de Moscou (1991) et la Charte de sécurité européenne d'Istanbul (1999). Parmi les documents clés les plus récents, figure la Décision 11/05 du Conseil ministériel de l'OSCE sur la promotion de l'éducation et de la formation aux droits de l'homme dans l'espace de l'OSCE, qui chargeait le BIDDH d'élaborer un recueil de bonnes pratiques. Pour mener à bien ce travail, le BIDDH s'est appuyé sur le projet sur l'éducation à la diversité de 2005-2006, au cours duquel il avait recueilli et analysé des informations et des documents sur la tolérance, la diversité et l'éducation aux droits de l'homme dans le système scolaire public à partir des réponses données à un questionnaire par les autorités responsables de l'éducation dans la région de l'OSCE. L'OSCE, par ses missions de terrain, met également en œuvre des projets éducatifs dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté démocratique (ECD/EDH) et de l'éducation au respect et à la compréhension mutuels, soit de sa propre initiative, soit en accompagnant les gouvernements et les ONG locales et internationales dans leurs efforts.

Les publications du BIDDH sont disponibles à l'adresse www.osce.org/odihr/publications.html.

Conseil de l'Europe

Depuis de très nombreuses années déjà, le Conseil de l'Europe œuvre en faveur de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme. Son projet phare dans ce domaine, intitulé « Education à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme », a débuté en 1997. Il est actuellement dans sa troisième phase. Réunis au Sommet de Varsovie en 2005, les chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe lui ont donné un nouvel élan politique en appelant à « des efforts accrus du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation en vue d'assurer l'accès à l'éducation pour tous les jeunes à travers l'Europe, d'en améliorer la qualité et de promouvoir, entre autres, une éducation d'ensemble aux droits de l'homme ». Concrètement, cela s'est traduit par l'adoption de textes de référence, l'élaboration de cadres politiques, la création de réseaux et de forums, ainsi que la production de nombreux supports, parmi lesquels une mallette pédagogique ECD/EDH et des matériels pour les enseignants. Ces supports sont développés sur la base des exemples de bonnes pratiques de différents pays européens, sont testés et améliorés suite aux consultations avec les groupes cibles. La Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (qui a été adoptée dans le cadre de la Recommandation CM/Rec (2010) 7), est le résultat de plusieurs années de coopération intergouvernementale. Elle servira de référence importante à tous ceux qui s'occupent d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme. Son application devrait inciter les Etats membres à prendre des mesures dans ce domaine et, ce faisant, à diffuser de bonnes pratiques et à améliorer la qualité de l'enseignement en Europe et au-delà. Le Conseil de l'Europe travaille également en étroite collaboration avec l'ONU dans le cadre du Programme mondial pour l'éducation aux droits humains. Des informations supplémentaires sont disponibles à l'adresse www.coe.int/edc.

HCDH

L'éducation aux droits de l'homme est au cœur du mandat du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui consiste notamment à promouvoir et à protéger la jouissance effective, par tous, de tous les droits de l'homme. Le haut-commissaire est également chargé de coordonner les programmes des Nations Unies relatifs à l'éducation et à l'information dans le domaine des droits de l'homme (Résolution 48/141 de l'Assemblée générale). Par le biais de son siège à Genève et de ses bureaux sur le terrain, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme met en œuvre des programmes d'éducation aux droits de l'homme et offre une assistance aux gouvernements, aux institutions et aux ONG dans ce domaine. Sa mission de promotion de l'éducation aux

droits de l'homme englobe les tâches suivantes : faciliter l'échange d'informations et le travail en réseau entre tous les acteurs concernés, notamment via des outils tels que la base de données et la collection de matériels sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme ; renforcer les capacités locales et nationales en matière d'éducation aux droits de l'homme par le biais du projet «Assisting Communities Together» (ACT), qui apporte une assistance financière aux initiatives locales ; élaborer des supports de formation et d'éducation aux droits de l'homme pour divers publics cibles ; assurer la diffusion de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la coordination du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme. D'autres informations et publications sont disponibles à l'adresse www.ohchr.org.

Unesco

La Constitution de l'Unesco dispose que le but principal de l'organisation est de « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ». La publication *L'Unesco et l'éducation aux droits de l'homme* en 2003 a servi de base à la stratégie globale de l'Unesco relative aux droits de l'homme, qui a été adoptée par la Conférence générale à sa 32^e session. Dans le cadre du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme, l'organisation aide les Etats membres à formuler des politiques, stratégies, plans d'action et programmes pour l'éducation aux droits de l'homme. Son intérêt pour la question est d'autant plus important qu'elle joue un rôle fondamental dans le mouvement de l'Education pour tous (EPT) qui, par son universalité et par souci de qualité, s'intéresse aussi bien aux contenus et aux processus de l'éducation qu'à l'accès à l'éducation. D'autres informations sont disponibles à l'adresse www.unesco.org/en/human-rights-education.





Lois, recommandations et normes

Lois, recommandations et normes

Intitulé: 1. Loi relative à l'interdiction de la discrimination et autres traitements dégradants

Nom de l'organisation: Ombudsman (médiateur) suédois pour l'égalité
Drottninggatan 89, Box 3045, Stockholm 10364, Suède
Site web: www.do.se
Tél.: +46 12020700

Public visé: Responsables de l'élaboration des politiques éducatives, administrateurs et personnel scolaire

Objectif: La perspective d'une vie sans discrimination et la promotion du principe de non-discrimination tout au long de la vie commencent par la jouissance de l'égalité de traitement à l'école. La loi relative à l'interdiction de la discrimination et autres traitements dégradants, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, est un nouveau texte d'ensemble qui reprend une loi de 2006 relative à l'interdiction de la discrimination en milieu scolaire et les principes directeurs pour sa mise en œuvre.

Le premier chapitre de la loi comporte des définitions et autres dispositions de base. Le deuxième contient des dispositions relatives à l'interdiction de la discrimination et des mesures de rétorsion. Le troisième chapitre traite des mesures concrètes, et le quatrième de la surveillance. Le cinquième chapitre porte sur la réparation et l'invalidité, tandis que le sixième contient des dispositions sur les procédures judiciaires.

Description: La loi suédoise relative à l'interdiction de la discrimination et autres traitements dégradants, entrée en vigueur en janvier 2009, traite de la discrimination dans tous les secteurs de la société. Une loi avait déjà été élaborée pour les écoles, accompagnée de principes directeurs communs à tous les établissements scolaires. La nouvelle loi a permis d'unifier la législation antidiscrimination de la Suède et prévoit la nomination d'un ombudsman unique pour l'égalité.

La loi interdit la discrimination fondée sur le sexe, l'origine ethnique, la religion ou toute autre conviction, l'orientation sexuelle ou le handicap. Elle s'applique aux établissements publics comme privés, notamment les structures d'accueil de la petite enfance, les écoles primaires et secondaires et les établissements de formation des adultes. Elle interdit la discrimination directe ou indirecte, les ordres discriminatoires, le harcèlement et les mesures de rétorsion.

La loi demande également aux établissements scolaires d'agir pour prévenir la discrimination et d'établir un plan pour l'égalité de traitement détaillant les mesures à prendre. Le Bureau de l'ombudsman pour l'égalité est chargé de veiller au respect de la loi, en se référant aux principes directeurs communs à tous les établissements scolaires, élaborés en 2006.

Ces principes directeurs portent sur les thèmes suivants :

- généralités et définition du traitement dégradant ;
- contenu et élaboration de plans pour l'égalité de traitement ;

Lois, recommandations et normes

- Description (suite):
- recommandations en vue de l'élaboration de stratégies efficaces pour la promotion de l'égalité des droits des enfants et la prévention de la discrimination, du harcèlement et de tout autre traitement dégradant;
 - recommandations en matière de détection, d'examen et de résolution des cas de harcèlement et de traitement dégradant.

Ces deux dernières années, le Bureau de l'ombudsman pour l'égalité a organisé plusieurs séminaires et conférences en coopération avec d'autres bureaux des médiateurs et administrations publiques du secteur de l'éducation. Ces événements visaient à informer le personnel scolaire sur la nouvelle législation et les droits des enfants. Le Bureau de l'ombudsman a formé quelque 1 800 chefs d'établissement et membres du personnel scolaire pour la seule année 2007.

Points forts :

La loi traite d'un grand nombre de domaines susceptibles de donner lieu à des pratiques discriminatoires à l'école.

Elle insiste sur l'importance de la surveillance et prévoit des mesures à prendre en cas de violations. Elle interdit la discrimination directe et indirecte, les ordres discriminatoires, le harcèlement et les mesures de rétorsion. Enfin, elle met l'accent sur le rôle préventif des plans d'action en milieu scolaire.

L'ombudsman est chargé de veiller au respect de la loi, contribuant ainsi à la responsabilisation des acteurs concernés. Des principes directeurs communs ont été élaborés et largement diffusés, et des sessions de formation ont été menées par le Bureau de l'ombudsman de façon à assurer l'application effective de la loi.

Adaptabilité :

Le contenu et le modèle de la loi, la stratégie de mise en œuvre et les principes directeurs associés peuvent être appliqués à d'autres pays. Des recommandations pour le niveau préscolaire ont été publiées en mai 2008.

Sources :

La loi de 2006 relative au traitement des enfants et des élèves, la nouvelle législation qui la remplace (toutes deux en anglais) ainsi que des idées et remarques concernant le travail de promotion de l'égalité de traitement (en suédois) figurent à l'annexe du présent recueil.

Intitulé : 2. Plan basque d'éducation pour la paix et les droits de l'homme (2008-2011)

Nom de l'organisation : Direction des droits de l'homme, Département de la justice, du travail et de la sécurité sociale, gouvernement basque
Donostia-San Sebastián, 1, Vitoria-Gasteiz 01010, Espagne
Site web : www.Euskadi.net
Tél : +34 945 019089

Public visé : Responsables de l'élaboration des politiques éducatives, personnel de l'éducation, enseignants, organisations de la société civile, médias et grand public

Objectif : Le Plan basque d'éducation pour la paix et les droits de l'homme vise à mobiliser un ensemble d'intervenants – parmi lesquels les acteurs de l'éducation formelle et non formelle, les pouvoirs locaux et régionaux, les ONG, les médias et, plus généralement, le grand public – pour la mise en œuvre de l'éducation aux droits de l'homme, l'éducation à la citoyenneté et l'éducation au respect et à la compréhension mutuels.

La nécessité de promouvoir et de protéger les droits de l'homme, de renforcer la cohésion sociale et d'améliorer le bien-être individuel a été le point de départ de l'élaboration de ce plan. Il a été conçu à la suite d'une évaluation de la situation des droits de l'homme dans la région basque et d'un vaste processus participatif, en consultation avec différents acteurs gouvernementaux (aux niveaux régional et municipal) et non gouvernementaux.

Description : Ce plan d'action national en matière de droits de l'homme a été élaboré conformément aux directives du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Il entend définir les mesures qui permettront au Pays basque de renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme par l'éducation.

Le Plan basque d'éducation pour la paix et les droits de l'homme poursuit quatre grands objectifs stratégiques : sensibiliser la société aux droits de l'homme ; former la société aux droits de l'homme ; renforcer le travail institutionnel dans le domaine de l'éducation pour la paix et les droits de l'homme et coordonner les politiques d'éducation pour la paix et les droits de l'homme au Pays basque.

Parmi les organisations participantes, on compte plusieurs administrations, et notamment le Département de l'éducation, la Direction de la jeunesse et de l'action communautaire, la Direction des droits de l'homme, la Direction pour la prise en compte des victimes du terrorisme et la Direction de l'immigration, ainsi que le Service public de radiodiffusion et de télévision basque (EITB), le réseau des conseils municipaux (Eudel) et les conseils provinciaux de Bizkaia, Gipuzkoa et Araba. Un réseau d'ONG œuvrant dans le domaine de l'éducation pour la paix et les droits de l'homme a également été établi, en grande partie à la suite de cette initiative, afin de créer des synergies et de renforcer les actions prévues par le plan.

Lois, recommandations et normes

Description (suite): Le plan repose principalement sur des approches non formelles mais englobe également des actions spécifiques au système scolaire. La programmation en milieu scolaire inclut le Programme d'éducation pour la coexistence, la paix et les droits de l'homme (2007-2010), dont le principal objectif est de favoriser la pratique et l'intégration des droits de l'homme dans les écoles primaires et secondaires par le recours à des méthodologies et activités démocratiques, l'élaboration de recommandations et de supports d'apprentissage appropriés, ainsi que la formation et le perfectionnement professionnel des enseignants et d'autres agents. Pour parvenir à ces objectifs, un observatoire sur la coexistence a été établi dans les centres scolaires et un service spécial a été créé au sein du ministère de l'Éducation pour renforcer et coordonner les efforts et apporter aux écoles un soutien adéquat pour la suite.

Les programmes d'apprentissage non formel pour les jeunes englobent des initiatives axées sur la formation des animateurs de mouvements de jeunes sur les thèmes de la paix et des droits de l'homme, la mise en place d'activités extrascolaires et la recherche d'un soutien financier pour les ONG en vue de la réalisation d'activités telles que les échanges d'étudiants, le cinéma, le théâtre, les jeux coopératifs, les expositions et les camps de vacances.

Points forts : Le Plan basque d'éducation pour la paix et les droits de l'homme repose sur une analyse de la situation des droits de l'homme dans la région basque et constitue un exemple de processus consultatif pour l'élaboration d'un plan d'action national en matière de droits de l'homme.

Un ensemble d'organisations gouvernementales et d'associations, dont les liens avaient été renforcés dans le cadre du processus d'élaboration du plan, ont été associées à la mise en œuvre de l'éducation pour la paix et les droits de l'homme.

Par sa clarté et sa précision, le plan constitue un programme « prêt à l'emploi » dont les résultats peuvent être suivis et évalués au fur et à mesure de sa mise en œuvre.

Adaptabilité : Malgré l'analyse de la situation des droits de l'homme, les acteurs et les objectifs du plan sont spécifiques à la région basque. Le processus consultatif et la forme du rapport peuvent être utilisés dans d'autres contextes nationaux.

Sources : Une version anglaise du plan et la version espagnole de l'évaluation de ce dernier sont incluses à l'annexe du présent recueil. Les versions basque, anglaise et espagnole du plan peuvent être consultées à l'adresse www.juslan.ejgv.euskadi.net/r45-19299/es.

Ce site web contient également des informations sur l'analyse ayant conduit à l'élaboration du plan (en espagnol) et les propositions d'action pour 2007 (en anglais et en espagnol).

Intitulé : 3. Cadre conceptuel pour l'enseignement des droits de l'homme

Nom de l'organisation : Centre pour l'éducation civique, Académie russe pour l'amélioration des normes professionnelles et la formation continue des enseignants
Office 302, House 8, Building 2a, Golovinskoye Shosse, 125212, Fédération de Russie
Site web : www.apkpro.ru
Tél. : +7 495 4520513

Public visé : Enseignants, formateurs d'enseignants en formation initiale et continue et autres professionnels de l'éducation

Objectif : Le Cadre conceptuel pour l'enseignement des droits de l'homme présente les grandes orientations politiques en matière d'enseignement des droits de l'homme et de formation des enseignants dans le système éducatif russe. Il repose sur les concepts et approches contemporains de l'éducation aux droits de l'homme.

Description : Cette pratique consiste en un cadre conceptuel détaillé pour l'enseignement des droits de l'homme dans les établissements du secondaire, à la fois en tant que matière séparée et intégrée aux autres matières. Le cadre recense les différentes approches de l'éducation aux droits de l'homme (historique, légaliste, basée sur les valeurs et constructiviste) et donne des recommandations pour l'élaboration des cours correspondants.

Le cadre conceptuel contient les éléments suivants :

- directives internationales en matière d'éducation aux droits de l'homme, y compris les décisions de l'ONU, du Conseil de l'Europe, de l'OSCE et d'autres organes chargés de l'élaboration de politiques ;
- visions contemporaines de l'éducation aux droits de l'homme et de sa place dans l'éducation formelle et non formelle au Canada, en Pologne, en Russie, aux Etats-Unis, en Europe occidentale et en Europe du Nord ;
- justification de la place de l'éducation aux droits de l'homme dans le système éducatif secondaire en Russie, identification des questions relatives aux droits de l'homme dans les disciplines existantes et avantages des conceptions intra- et interdisciplinaire de l'éducation aux droits de l'homme ;
- objectifs de l'enseignement des droits de l'homme : éducation et développement de la personnalité des individus dans toute la mesure de leurs potentialités ;
- fonctions multiples de l'éducation aux droits de l'homme : épanouissement personnel, sensibilisation à la justice, etc. ;
- principes fondamentaux de l'éducation aux droits de l'homme : en particulier, applications pratiques et intégration de perspectives interculturelles ;
- aspects de forme et de fond et méthodologies de l'éducation aux droits de l'homme, y compris une liste de compétences spécifiques ;
- présentation des avantages de l'enseignement des droits de l'homme à tous les degrés de l'éducation (primaire, premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire), et définition d'objectifs et de résultats spécifiques pour chaque niveau ;

Lois, recommandations et normes

- Description (suite):
- conditions d'une éducation aux droits de l'homme réussie incluant l'introduction de nouveaux programmes, cours et supports pédagogiques, nouvelles méthodes et conceptions de l'enseignement des droits de l'homme, nouveaux outils et stratégies d'évaluation, existence d'un environnement démocratique dans les écoles, et formation initiale et continue des enseignants.

Le ministère de l'Éducation a préparé et diffusé une lettre de présentation recommandant l'application du cadre conceptuel dans les écoles russes.

Points forts :

Ce cadre conceptuel est structuré de manière très pratique et traite des principaux aspects de l'éducation aux droits de l'homme, que ce soit les normes internationales en la matière, les questions de forme et de fond ou les méthodologies.

Il sert d'outil de formation à l'éducation aux droits de l'homme pour les enseignants et administrateurs, et donne des recommandations en vue de l'intégration de ce concept dans le système éducatif russe.

Adaptabilité :

Le cadre conceptuel s'appuie principalement sur les documents internationaux relatifs aux droits de l'homme et à l'éducation aux droits de l'homme, ainsi que sur les accords transnationaux quant aux stratégies et pratiques en matière d'EDH. La majeure partie de son contenu sera donc applicable dans d'autres contextes nationaux, après quelques adaptations au système scolaire concerné.

Sources :

Le cadre est disponible en russe et figure à l'annexe du présent recueil. La lettre d'accompagnement du ministère de l'Éducation, qui donne une vue d'ensemble de cette pratique, est disponible en russe et en anglais à l'annexe. Pour plus d'informations, contacter Tatiana Vladimirovna Bolotina à l'adresse bolotina@apkpro.ru.

Intitulé : 4. Education à la citoyenneté locale et globale dans les programmes scolaires d'Irlande du Nord

Nom de l'organisation : Northern Ireland Council for the Curriculum Examinations and Assessment (CCEA)
29 Clarendon Road, Belfast BT1 3BG, Royaume-Uni
Site web : www.nicurriculum.org.uk
Tél. : +44 77 9694 7995

Public visé : Elèves âgés de 11 à 14 ans

Objectif : Les normes d'éducation à la citoyenneté locale et globale ont été établies dans le cadre de la révision du programme scolaire obligatoire de la *key stage 3* (11-14 ans) d'Irlande du Nord, afin d'attirer l'attention des enseignants et des écoles sur l'importance de veiller à ce que les élèves comprennent les concepts fondamentaux suivants et y adhèrent :

- diversité et intégration ;
- droits de l'homme et responsabilité sociale ;
- égalité et justice sociale ;
- démocratie et participation active.

Elles annulent et remplacent d'anciennes dispositions en faveur de la compréhension interculturelle (décrite comme « l'éducation à la compréhension mutuelle ») qui, d'après les études locales, n'encourageaient pas suffisamment l'examen des questions politiques et sociales controversées à l'école.

Description : Cette initiative est une déclaration de principe concernant le programme scolaire national d'Irlande du Nord (dispositions légales obligatoires). Elle associe différents types d'actions à réaliser en classe aux concepts fondamentaux précités. Par exemple, dans le cadre du concept « droits de l'homme et responsabilité sociale », les élèves étudieront les principes de la responsabilité sociale et le rôle des individus, de la société et du gouvernement dans leur promotion.

L'éducation à la citoyenneté locale et globale est présentée ici comme un thème transversal majeur dans le document d'orientation du programme scolaire et un axe d'apprentissage bien précis dans certains « domaines d'étude » aux niveaux primaire et secondaire. Les normes s'appliquent aux 230 écoles de l'enseignement secondaire en Irlande du Nord. L'annexe du recueil reprend l'intégralité des normes scolaires officielles pour la *key stage 3*, ainsi qu'un passage portant en particulier sur l'éducation à la citoyenneté locale et globale.

Le ministère de l'Éducation nord-irlandais offre une assistance complémentaire par l'intermédiaire de ses partenaires dans le domaine de l'éducation. Celle-ci englobe :

- le perfectionnement professionnel des enseignants et du personnel de l'éducation ;
- la promotion des environnements d'apprentissage actif, des approches intégrant l'ensemble de l'école et de la participation des élèves à la gestion de leur établissement ;

Lois, recommandations et normes

- Description (suite):
- la formation des enseignants aux méthodes actives d'apprentissage et d'enseignement;
 - la mise à disposition des ressources connexes;
 - des orientations pour l'évaluation des pratiques;
 - des orientations concernant les méthodes et outils d'évaluation.

Le programme scolaire et ses documents d'accompagnement sont bien structurés et contiennent des dispositions pour les élèves qui présentent des besoins spécifiques.

Points forts :

Le programme de la *key stage 3* constitue un exemple d'utilisation d'un instrument officiel pour renforcer l'engagement des élèves et des enseignants en faveur des thèmes fondamentaux du présent recueil.

Les normes sont détaillées et transversales ; elles définissent des résultats clairs pour les élèves.

Adaptabilité :

Les concepts et méthodologies des normes d'éducation à la citoyenneté locale et globale peuvent être facilement adaptés à d'autres contextes locaux et nationaux.

Sources :

Les normes figurent à l'annexe du présent recueil et peuvent être consultées à l'adresse www.nicurriculum.org.uk/docs/key_stage_3/areas_of_learning/statutory_required.

L'intégralité du programme de la *key stage 3* est disponible à l'annexe du présent recueil ainsi qu'à l'adresse www.nicurriculum.org.uk/key_stage_3/index.asp.

Intitulé : 5. La diversité dans les écoles de la Colombie-Britannique : document-cadre

Nom de l'organisation : Unité de la diversité et de l'équité, Division de la gouvernance et de la responsabilisation, ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique
P.O. Box 9158, Stn. Prov. Govt., Victoria, B.C. V8W 9H3, Canada
Site web : www.bced.gov.bc.ca

Public visé : Responsables de l'élaboration des politiques éducatives, personnel de l'éducation, enseignants

Objectif : Le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique a élaboré ce document-cadre pour aider les membres du système scolaire dans leurs efforts visant à créer et à préserver des milieux d'apprentissage et de travail adaptés aux divers besoins sociaux et culturels des populations qu'ils servent.

Le système scolaire doit respecter les droits de tous, conformément à la loi, et promouvoir les valeurs énoncées dans la loi constitutionnelle, la Charte canadienne des droits et libertés, la loi sur les langues officielles, la loi sur le multiculturalisme, le Code des droits de la personne de la Colombie-Britannique, la loi sur l'équité en matière d'emploi et la loi sur l'école.

Il doit également s'efforcer d'établir et de maintenir des conditions qui favorisent la réussite de tous les élèves et garantissent à tous un traitement juste et équitable. Parmi ces conditions, figurent les suivantes :

- pour tous les élèves, des chances égales d'accéder et de participer à une éducation de qualité ;
- des cultures scolaires qui valorisent la diversité et répondent aux divers besoins sociaux et culturels des populations que le système scolaire est appelé à servir ;
- des cultures scolaires qui encouragent la tolérance et le respect de tous ;
- des cadres de travail et d'apprentissage accueillants, sûrs et exempts de discrimination, de harcèlement et de violence ;
- des processus décisionnels qui permettent à tous les membres de la communauté scolaire de s'exprimer ;
- des politiques et des pratiques qui favorisent un traitement juste et équitable.

Description : Le document-cadre sur la diversité dans les écoles de la Colombie-Britannique est un outil qui vise à aider les responsables de l'éducation pour la révision des politiques et des pratiques scolaires en vigueur, afin de s'assurer qu'elles sont conformes à la législation sur la diversité et que de nouvelles politiques sont élaborées et mises en œuvre, au besoin.

La section I présente les concepts fondamentaux relatifs à la diversité – le multiculturalisme, les droits de l'homme, l'équité en matière d'emploi et la justice sociale. Elle décrit le but de chacun de ces concepts et donne un aperçu des lois applicables.

La section II décrit les politiques, stratégies et initiatives traitant de la diversité qui ont été mises en place dans le système scolaire à l'échelon provincial.

Lois, recommandations et normes

Description (suite): La section III contient un questionnaire destiné aux conseils scolaires et aux administrateurs, dont l'objet est de faciliter la discussion et d'inciter à l'élaboration d'actions visant à améliorer les politiques, procédures et pratiques en faveur de la diversité.

La section IV présente des extraits de la législation pertinente.

Ce document-cadre s'adresse à l'ensemble des écoles publiques, écoles indépendantes, écoles des Premières Nations, établissements d'enseignement à distance et écoles ouvertes de Colombie-Britannique, ainsi qu'à tous les administrateurs et professionnels de l'éducation des districts scolaires, aux organisations partenaires, aux établissements de formation des enseignants et aux bibliothèques de ressources.

Le ministère a constaté que, depuis la diffusion de ce document-cadre et le lancement de la *Safe Schools Strategy* (stratégie concernant la sécurité dans les écoles) un projet associé, les écoles ont entrepris d'élaborer des stratégies pour la compréhension mutuelle et le respect accru des différences culturelles, et adopté des mesures de lutte contre le racisme. Elles ont également pris davantage de dispositions en faveur de l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers, comblant ainsi l'écart entre élèves autochtones et non autochtones, et se montrent davantage ouvertes et attentives aux besoins des élèves gays, lesbiennes et transsexuels.

Points forts : Ce document-cadre favorise l'engagement proactif des responsables de l'éducation, des administrateurs et des enseignants dans la promotion de la diversité par un ensemble de pratiques éducatives. Il envoie un message clair au sujet de cette priorité, faisant référence aux lois et politiques que le système scolaire est tenu de respecter.

Ce document présente également des stratégies et initiatives claires pour la mise en œuvre du principe de l'égalité d'accès et la création d'un environnement accueillant et respectueux, caractérisé par l'ouverture, la participation et la non-discrimination.

Adaptabilité : Les concepts et objectifs en matière de diversité présentés dans le document-cadre peuvent s'appliquer à d'autres contextes éducatifs. La législation de la Colombie-Britannique et du Canada sera alors remplacée par la législation locale/nationale pertinente. Étant donné la diversité des systèmes scolaires, l'objectif général et la structure de ce document seront particulièrement pertinents.

Sources : Le document-cadre sur la diversité dans les écoles de la Colombie-Britannique est disponible en anglais et en français : le texte anglais figure à l'annexe du présent recueil. Ces deux versions peuvent être téléchargées sur le site web du ministère de l'Éducation de Colombie-Britannique, à l'adresse www.bced.gov.bc.ca/diversity/.

Intitulé :	6. Intégration de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme dans la loi organique relative à l'éducation
Nom de l'organisation :	Ministerio de Educación, Política Social y Deporte (ministère de l'Éducation, des Politiques sociales et du Sport) C/San Fernando del Jarama 14, Madrid 28002, Espagne <i>Site web</i> : www.mepsyd.es <i>Tél.</i> : +34 917459211
Public visé :	Responsables de l'élaboration des politiques éducatives et personnel de l'éducation, enseignants, organisations de la société civile, médias et grand public
Objectif :	Deux objectifs du système éducatif espagnol énoncés dans la loi organique relative à l'éducation sont l'éducation pour la paix et le respect des droits de l'homme et la préparation à l'exercice de la citoyenneté. Cette loi, qui inscrit l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme parmi les matières obligatoires, vise à ce que les élèves acquièrent les connaissances, compétences et comportements nécessaires à l'exercice d'une citoyenneté démocratique, responsable, libre et active. L'éducation est considérée comme un moyen d'encourager la coexistence démocratique et le respect des différences individuelles, de promouvoir la solidarité et de prévenir la discrimination, dans le but fondamental de garantir l'égalité des chances et la cohésion sociale.
Description :	<p>Avant la loi de 2006, l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme était uniquement traitée comme un thème transversal. La loi organique relative à l'éducation la présente en outre comme une matière distincte et une compétence de base dans l'éducation primaire et secondaire.</p> <p>Dans l'enseignement supérieur, l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme est considérée à la fois comme une matière distincte et un thème transversal. Elle est également une thématique transversale dans le cadre de la formation tout au long de la vie, englobant l'éducation préscolaire, la formation professionnelle et la formation des adultes. Le programme de cette matière et les compétences sociales et civiques associées ont été définis dans un décret royal.</p> <p>L'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme est devenue une matière obligatoire qui doit être enseignée sur une année aux niveaux suivants (deux heures par semaine) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans le dernier cycle de l'éducation primaire ; • dans l'une des trois premières années de l'éducation secondaire (au choix des provinces autonomes) ; • à la fin du premier cycle de l'éducation secondaire (huitième année⁴) ; • au début du deuxième cycle de l'éducation secondaire (neuvième année).
	4. Pour éviter toute référence à un système scolaire propre à tel ou tel pays, il a été convenu d'adopter un système « neutre » et de désigner les différentes « classes » par ordre croissant à partir de l'âge de la scolarité obligatoire. Ainsi, la « première année » correspond au début du premier cycle du primaire (en principe à l'âge de 6 ans), la « sixième » année au début du premier cycle du secondaire (11 ans), la douzième année, à la « terminale » (18 ans).

Lois, recommandations et normes

- Description (suite):** Outre ces dispositions relatives à l'enseignement, la loi définit dans son préambule et ses principes les objectifs de la formation professionnelle, de l'éducation sportive, de l'éducation des adultes et de l'éducation préscolaire, ainsi que de la citoyenneté active et des droits de l'homme.
- La loi définit les compétences sociales et civiques à acquérir par les élèves aux niveaux primaire et secondaire et prévoit de nouveaux processus d'évaluation de celles-ci ainsi que d'autres compétences. Ces évaluations diagnostiques permettront d'obtenir des informations sur la situation des élèves, de l'établissement scolaire et, plus généralement, du système éducatif, et devraient encourager l'adoption de mesures pour remédier aux éventuels manquements constatés. L'essai *in situ* pour les compétences fondamentales s'est déroulé au printemps 2008.
- La loi est entrée en application au cours de l'année scolaire 2007-2008 et l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme a été mise en place dans l'éducation primaire et secondaire de toutes les communautés autonomes au cours de l'année scolaire 2008-2009. Le ministère de l'Éducation estime que l'association des diverses matières obligatoires et l'intégration transversale de cette thématique dans le programme scolaire permettront de renforcer les compétences citoyennes chez les quelque 7,5 millions d'élèves espagnols.
- La citoyenneté démocratique entre également dans le cadre des fonctions des enseignants : deux décrets sur la formation initiale des enseignants publiés en décembre 2007 soulignent qu'il est indispensable de préparer ces derniers à enseigner des compétences de base, parmi lesquelles les compétences sociales et civiques. Les universités devront adapter leurs programmes d'études en conséquence.
-
- Points forts :** En faisant de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme une discipline à la fois transversale et obligatoire dans l'éducation primaire et secondaire, la loi contribue à la prise en considération de ces questions à l'école. Elle inscrit également l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme dans une perspective d'éducation tout au long de la vie, en incluant ce concept dans les principes de la formation professionnelle, de l'éducation sportive, de l'éducation des adultes et de l'éducation préscolaire.
- Enfin, elle permet de veiller à ce que ces thématiques soient dûment traitées en classe en y associant des compétences sociales et civiques qui feront l'objet d'une évaluation diagnostique.
-
- Adaptabilité :** Les principes et la structure de la loi peuvent servir de modèle pour d'autres contextes nationaux, en tenant toutefois compte des particularités des écoles, des enseignants et des programmes scolaires. La mise en œuvre d'une loi similaire sera d'autant plus réussie que les responsables de l'élaboration des politiques éducatives auront défini des compétences claires et mesurables dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme. La loi a déjà été adaptée au sein des communautés autonomes espagnoles.
-
- Sources :** La loi organique relative à l'éducation existe en espagnol et en anglais, et figure à l'annexe du présent recueil. La version espagnole peut être téléchargée à l'adresse www.mepsyd.es/horizontales/iniciativas/desarrollo-loe.html en cliquant sur « Ley Orgánica de Educación (LOE) ».

Intitulé : 7. Intégration de perspectives culturelles multiples dans le développement des programmes de sciences humaines et sociales

Nom de l'organisation : Manitoba Education Citizenship and Youth
W260-1970 Ness Ave, R3J 0Y9 Winnipeg, Manitoba, Canada
Site web : www.edu.gov.mb.ca/k12
Tél. : +1 2040 945 6879

Public visé : Responsables de l'élaboration des programmes scolaires, enseignants du primaire et du secondaire

Objectif : Il est quelquefois reproché aux processus d'élaboration des programmes scolaires de ne pas permettre la représentation d'opinions et de perspectives diverses. La présente initiative visait à assurer un mode plus collaboratif et plus ouvert de développement des programmes de sciences humaines et sociales au Manitoba et dans le Nord et l'Ouest canadiens. Le concept de citoyenneté était l'axe d'apprentissage du nouveau programme de sciences humaines et sociales à tous les niveaux.

L'un des objectifs du système d'éducation publique du Manitoba était d'élaborer un programme scolaire qui tienne compte de la diversité des cultures de cette province, du Canada et du monde. Le recours à un processus participatif a permis de veiller à ce que le nouveau programme soit véritablement ouvert à tous et mette l'accent sur l'équité et la diversité.

Description : Quatre provinces (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba) et deux territoires (Yukon et Territoires du Nord-Ouest) se sont associés à cette initiative, qui entrait dans le cadre du Protocole du Nord et de l'Ouest canadiens sur l'éducation de base (WNCP). Chacun a délégué des représentants ministériels des communautés autochtone, anglophone et francophone pour s'assurer que leurs perspectives sont dûment prises en compte dans la philosophie et les objectifs d'apprentissage du nouveau programme de sciences humaines et sociales. L'équipe de développement du programme scolaire était chargée de gérer l'ensemble du processus et de conseiller le groupe de rédaction dans le développement du WNCP et l'élaboration du document d'orientation du programme de sciences humaines et sociales du Manitoba.

Au Manitoba, province pilote, un comité culturel consultatif a été créé pour veiller à ce que de nouvelles perspectives soient prises en considération dans le processus d'élaboration du programme scolaire. Ce comité était composé de représentants des diverses populations présentes dans la province (voir la préface du programme de sciences humaines pour obtenir la liste des participants).

Cette initiative a été lancée en 1997 et s'est conclue en 2002 par l'élaboration du document d'orientation du programme de sciences humaines et sociales. Le comité culturel consultatif a veillé à l'intégration de perspectives multiples tout au long de la conception du programme, ajoutant ainsi à la diversité déjà présente au sein de l'équipe de développement. Dans un premier temps, il a

Lois, recommandations et normes

Description (suite): donné des conseils quant aux stratégies efficaces pour l'élaboration d'un programme ouvert, puis il a révisé et apporté des ajouts aux projets de document d'orientation.

Le programme invite les apprenants à explorer la diversité aux niveaux local, provincial, national et mondial. Il les encourage à adopter une attitude positive et tolérante face aux différences et aux similarités.

Les orientations et autres documents liés au programme scolaire pour les différents niveaux d'enseignement ont été diffusés à tous les établissements scolaires, enseignants en sciences humaines et sociales et facultés d'éducation du Manitoba. Ils continuent à servir de base au développement des programmes de sciences humaines dans les provinces partenaires.

Points forts : Cette pratique est un exemple de processus ouvert et participatif pour l'élaboration de documents d'orientation des programmes scolaires.

Les résultats des documents d'orientation révèlent une grande sensibilité à la diversité, qui découle notamment de la composition du comité culturel consultatif et de sa participation au processus.

Adaptabilité : Aujourd'hui, la plupart des nations sont caractérisées par une grande diversité de groupes religieux, linguistiques, ethniques et culturels. Les processus participatifs dont il est question ici et, en particulier, la création du comité culturel consultatif, peuvent s'appliquer à une multitude de contextes locaux et nationaux. Il est important qu'une telle instance soit représentative de la diversité au sein du territoire concerné.

Sources : Le document d'orientation du programme de sciences humaines et sociales figure à l'annexe du présent recueil et peut être consulté en anglais à l'adresse www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/socstud/kto4.html. Ce site web donne également des informations générales en français sur le programme scolaire du Manitoba.

Intitulé :	8. Les élèves musulmans dans les écoles publiques : recommandations du canton de Zurich
Nom de l'organisation :	Bildungsdirektion Kanton Zürich (Département de l'éducation, canton de Zurich) Walchestrasse 21, 8090 Zurich, Suisse
Public visé :	Administration de l'éducation, chefs d'établissement et enseignants
Objectif :	<p>Cette initiative consiste en des principes directeurs sur la manière de tenir compte, avec plus d'attention, de la religion et de la culture musulmanes dans les pratiques scolaires.</p> <p>En 1989, après des consultations avec des représentants des communautés islamiques, le ministère de l'Éducation a publié des lignes directrices sur l'intégration des élèves musulmans dans les écoles publiques. L'islam est devenu une religion majeure en Suisse et de plus en plus d'élèves musulmans, notamment des élèves albanophones, bosniaques et turcs, ainsi que des élèves des pays arabes et africains, fréquentent les écoles publiques du canton de Zurich.</p> <p>Les recommandations de 1989 ont été révisées en tenant compte du retour d'expérience des interlocuteurs musulmans, des enseignants et de l'administration locale de l'éducation.</p>
Description :	<p>Les recommandations sont structurées autour des catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dispenses scolaires pour fêtes religieuses ; • dispense de certains cours pendant le mois du Ramadan ; • dispense pour les prières du vendredi ; • absence de dispense pour certains cours ou parties de cours ; • dispositions spéciales pour les cours d'éducation physique et de natation ; • participation aux excursions et voyages scolaires ; • restrictions vestimentaires ; • dates des fêtes religieuses.
Points forts :	<p>Ce document d'orientation forme les enseignants et les chefs d'établissement à la culture et aux coutumes musulmanes, et précise les politiques à mettre en place dans l'école pour un certain nombre d'activités susceptibles de gêner les élèves musulmans.</p> <p>Les recommandations ont été élaborées dans le cadre d'un processus participatif incluant des partenaires musulmans et des enseignants, ainsi que l'administration de l'éducation.</p>
Adaptabilité :	Les différentes catégories précitées sont les types de questions que les systèmes scolaires doivent prendre en considération dès lors qu'ils accueillent des élèves musulmans. Les pratiques recommandées seront applicables dans de nombreux contextes nationaux.

Lois, recommandations et normes

Source : Les recommandations du canton de Zurich concernant les élèves musulmans au sein des écoles publiques figurent (en anglais) à l'annexe du présent recueil.

Intitulé : 9. Normes d'éducation aux droits de l'homme à l'école

Nom de l'organisation : Forum Menschenrechte (Forum des droits de l'homme, groupe de travail sur l'éducation aux droits de l'homme)
 c/o Baha'i Office of External Affairs, Jaegerstr. 67-69, Berlin 10117, Allemagne
Site web : www.forum-menschenrechte.de
Tél. : +49 30 4202.1771

Public visé : Concepteurs de programmes scolaires, formateurs d'enseignants et classe politique

Objectif : Ces normes visent à promouvoir l'EDH à l'école en fournissant un cadre complet, axé sur les résultats, pour l'enseignement des droits de l'homme à tous les niveaux de l'éducation.

Description : Les normes définissent ce que les élèves doivent savoir à propos des droits de l'homme dans l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, et pourquoi. Axées sur les résultats, elles n'indiquent pas comment les élèves doivent acquérir ces connaissances, ni les ouvrages ou méthodes à employer. Elles contiennent une grille qui précise, pour chaque catégorie d'établissement, les résultats à atteindre en termes de capacité de jugement, de capacité d'action et de capacité d'utilisation de certaines méthodes fondamentales. Elles fournissent des critères d'évaluation pour certaines compétences en matière de droits de l'homme chez les enfants et les jeunes en quatrième, neuvième, dixième, douzième et treizième années.

Les normes d'éducation aux droits de l'homme à l'école ont été élaborées pour faire suite à un débat au sein du système éducatif allemand à propos des mauvais résultats des élèves allemands dans le programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (étude comparative Pisa). Cela a donné lieu à des tentatives de réforme de la politique éducative allemande à plusieurs niveaux. L'une des plus fondamentales a été le changement d'orientation du système éducatif, passant de l'élaboration de programmes scolaires à la définition de résultats et de compétences à atteindre. Dans la plupart des Länder allemands et pour la majorité des disciplines scolaires, les responsables de l'élaboration des politiques éducatives définissent le socle de connaissances requises à la fin de telle ou telle année, et laissent aux écoles un degré d'autonomie considérable dans l'établissement des méthodes d'enseignement permettant d'atteindre ces objectifs. En 2004, des normes nationales ont été définies pour l'éducation politique. Les normes d'éducation aux droits de l'homme à l'école contribuent au débat sur l'élaboration de normes de qualité et rationalisent les connaissances et compétences associées à l'éducation aux droits de l'homme d'une manière semblable à ce qui est fait pour d'autres disciplines majeures, telles que les mathématiques et les langues.

Le 3 mars 2006, la Conférence permanente des ministres de l'Éducation et des Affaires culturelles des Länder de la République fédérale d'Allemagne (KMK) a appelé à l'adoption de nouvelles mesures pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant dans les écoles allemandes.

Lois, recommandations et normes

Description (suite): Dans sa déclaration, la KMK a fait référence aux normes d'éducation aux droits de l'homme à l'école, qui avaient été publiées quelques mois auparavant. Certains instituts d'universités les utilisent également comme cadre pour la formation des futurs enseignants aux méthodologies de l'EDH.

Les normes ont été mises à disposition des ministres de l'Education des 16 Länder allemands, qui sont compétents pour l'éducation et les affaires culturelles. Certains ministres ont entamé un dialogue plus approfondi avec les auteurs.

Points forts : Ces normes sont un moyen d'honorer les engagements de l'Allemagne en vertu des traités des droits de l'homme et de soutenir des politiques en faveur d'une éducation de qualité.

Elles constituent un exemple d'élaboration de principes directeurs nationaux pour la promotion de l'éducation aux droits de l'homme par une fédération d'ONG en coopération avec des universitaires et des responsables politiques dans le cadre d'une réforme de l'éducation.

Adaptabilité : Bon nombre d'éléments de ces normes peuvent être appliqués facilement à d'autres pays.

Sources : On trouvera le résumé de la table des matières et un extrait des normes en anglais à l'annexe du présent recueil. Le document complet est disponible en allemand dans l'annexe et peut être consulté en ligne à l'adresse http://forum-menschenrechte.de/cms/upload/PDF/fmr_standards_der_menschenrechtsbildung.pdf.

Intitulé : 10. Tableau des compétences en éducation civique

Nom de l'organisation : Social Science Education Laboratory, Institute of Pedagogy,
Academy of Pedagogical Sciences of Ukraine
Str. Artema 52A, 04053 Kiev, Ukraine
Tél. : +380 44 481 3737
E-mail : pometun@hotmail.com

Ce projet a été financé par l'Union européenne et mis en œuvre par un consortium placé sous la direction de Cambridge Education Ltd. U.K. (membre du groupe Mott MacDonald), avec la fondation ukrainienne Step-by-Step, Deutsch Russisch Austausch (échange germano-russe), l'Allemagne et le Centre pour l'éducation à la citoyenneté (Pologne).

Public visé : Directeurs d'école, concepteurs de programmes scolaires et enseignants

Objectif : Le tableau des compétences en éducation civique entend systématiser l'éducation civique à l'école (elle est actuellement facultative) et donner aux établissements scolaires et aux enseignants des objectifs spécifiques à fixer pour les élèves. Il explique et fait la synthèse des compétences définies dans les documents nationaux relatifs à l'éducation en Ukraine.

Description : Le tableau jette les bases d'une approche transversale de l'éducation civique et présente en détail les connaissances, compétences, comportements et valeurs clés que les élèves doivent avoir acquis à chaque niveau (primaire, premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire). Ces éléments sont tirés d'une analyse des normes nationales officielles et d'autres documents (doctrine nationale, loi sur l'enseignement secondaire général, programmes d'études et concept de la scolarité sur douze années).

Le tableau a été conçu avec le ministère ukrainien de l'Éducation et des Sciences dans le cadre d'une initiative plus vaste en matière d'éducation civique, qui visait à étendre le programme scolaire national et à soutenir les enseignants qui l'utilisent. Dans ce projet, le groupe chargé de l'élaboration des programmes s'est servi du tableau comme base pour l'élaboration de son manuel de ressources pour l'enseignant, qui donne des exemples de contribution au développement des compétences civiques.

Le tableau permet de répondre aux divers besoins suivants :

- définition d'objectifs clairs pour les élèves à la fin de chaque niveau, en termes de connaissances, de compétences, de comportements et de valeurs, ces objectifs pouvant servir de base à des évaluations ;
- information des élèves et de leurs parents sur les compétences civiques à acquérir ;
- possibilité d'utilisation par les enseignants pour planifier leurs cours en vue du développement des compétences civiques ;
- possibilité d'utilisation par les directeurs d'école pour intégrer les compétences en éducation civique aux objectifs de compétences généraux des écoles.

Lois, recommandations et normes

Description (suite): Le tableau a été utilisé par 110 écoles pilotes dans les oblasts de Kherson, de Vinnytsia et de Volhynie, ainsi qu'à Kiev, et a été diffusé dans des journaux et sur des sites web à l'échelon national, ainsi que lors de conférences nationales et internationales.

Points forts: Le tableau est un exemple de stratégie de promotion de pratiques concrètes touchant à un thème transversal. La transversalité est une approche fréquente pour les thèmes associés au présent recueil.

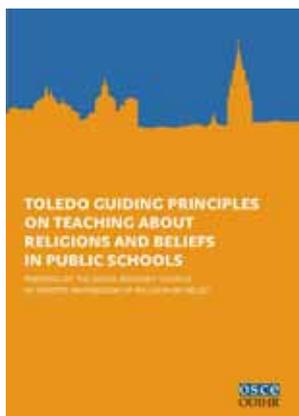
Le tableau a été élaboré en coopération avec le ministère de l'Éducation et des Sciences et permet d'offrir un soutien complémentaire aux enseignants.

Adaptabilité: Ce tableau constitue un modèle pour l'élaboration de documents similaires sur les thèmes du présent recueil ayant un caractère transversal dans un cadre éducatif national. Le processus d'élaboration, présenté dans des documents sur le site web de l'organisation, pourrait également être reproduit dans d'autres contextes.

Sources: Le tableau des compétences en éducation civique figure en anglais à l'annexe du présent recueil. On trouvera des informations complémentaires sur le projet d'éducation civique en Ukraine, en ukrainien à l'adresse www.civiced.org.ua et en anglais à l'adresse www.civiced.org.ua/eng/report.php. Pour de plus amples renseignements, contacter Olena Pometun, directrice de la Social Science Education Library, par courriel à l'adresse pometun@hotmail.com.

RESSOURCES DES PARTENAIRES

OSCE



Le BIDDH a publié les *Principes directeurs de Tolède sur l'enseignement relatif aux religions et convictions dans les écoles publiques* en novembre 2007. Ces principes directeurs visent à donner une orientation aux Etats participants de l'OSCE qui choisissent de promouvoir l'étude des religions et des convictions dans les écoles publiques. Pour l'heure, ce sont les seuls principes internationaux qui abordent spécifiquement la question de l'enseignement relatif aux religions et convictions sous l'angle des droits de l'homme. Ils abordent des aspects pratiques liés à cet enseignement – élaboration du contenu des programmes, formation des enseignants notamment – en tenant compte du cadre juridique international applicable. Les principes directeurs peuvent être téléchargés en anglais et en espagnol à l'adresse www.osce.org/odihr/item_11_28314.html. La version anglaise figure à l'annexe du présent recueil.

Afin d'institutionnaliser l'éducation civique et d'intégrer une culture des droits de l'homme dans le système éducatif monténégrin, l'OSCE a développé et adopté la *Stratégie pour l'éducation civique dans les établissements du primaire et du secondaire au Monténégro*. La Mission de l'OSCE au Monténégro a soutenu le développement et la mise en œuvre de cette stratégie, qui constitue un élément essentiel de la réforme globale de l'éducation dans ce pays. Des cours d'éducation civique sont actuellement dispensés dans tous les établissements du primaire et du secondaire, et à compter de 2009, dans les établissements d'enseignement professionnel du secondaire. Cette stratégie figure en anglais et en monténégrin dans l'annexe du présent recueil.

Conseil de l'Europe

La *Recommandation CM/Rec(2010)7 relative à la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme* servira de référence importante à tous ceux qui s'occupent d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme. Son application devrait inciter les Etats membres à prendre des mesures dans ce domaine et, ce faisant, à diffuser de bonnes pratiques et à améliorer la qualité de l'enseignement en Europe et au-delà. Voir à l'adresse : [https://wcd.coe.int/wcd/ViewDoc.jsp?Ref=CM/Rec\(2010\)7&Language=lanFrench&Ver=original&Site=CM&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogged=F5D383](https://wcd.coe.int/wcd/ViewDoc.jsp?Ref=CM/Rec(2010)7&Language=lanFrench&Ver=original&Site=CM&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogged=F5D383)

Pour plus d'information consulter le site suivant : <https://www.coe.int/edc>.

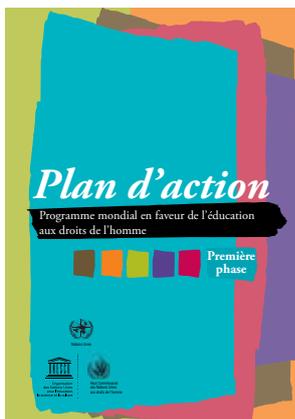
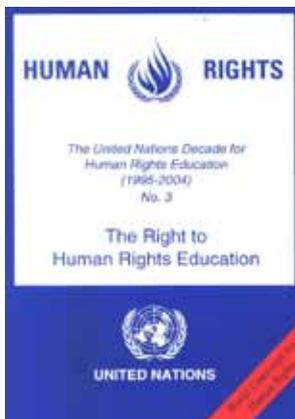
La *Recommandation CM/Rec(2009)4 du Comité des Ministres aux Etats membres sur l'éducation des Roms et des Gens du voyage en Europe* recommande aux Etats membres d'élaborer, de diffuser et de mettre en œuvre des politiques éducatives visant à garantir un accès non discriminatoire à un enseignement de qualité pour les enfants roms et de Gens du voyage, et de s'assurer, auprès des autorités locales ou régionales, d'un accueil effectif de ces enfants en milieu scolaire. Elle figure à l'annexe du présent recueil.

Lois, recommandations et normes

La Recommandation CM/Rec(2008)12 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la dimension des religions et des convictions non religieuses dans l'éducation interculturelle recommande aux gouvernements des Etats membres de mener des initiatives dans le domaine de l'éducation interculturelle concernant la diversité des religions et convictions non religieuses afin de promouvoir la tolérance et le développement d'une culture du «vivre ensemble», et définit un ensemble de principes à prendre en considération. Voir à l'adresse : <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM/Rec%282008%2912&Language=lanFrench&Ver=original&Site=CM&BackColorInternet=9999CC&BackColorIntranet=FFBB55&BackColorLogged=FFAC75>. La recommandation figure à l'annexe du présent recueil.

La Recommandation Rec(2001)15 du Comité des Ministres relative à l'enseignement de l'histoire en Europe au XXI^e siècle rappelle que l'enseignement de l'histoire joue un rôle essentiel dans la promotion de valeurs fondamentales telles que la tolérance, la compréhension mutuelle, les droits de l'homme et la démocratie, et énonce des principes pour les réformes de l'enseignement de l'histoire en cours ou à venir. Elle est disponible en albanais, bosnien, croate, anglais, français, grec, roumain, russe, serbe, turc et ukrainien à l'adresse : <http://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=234237&Site=CM&BackColorInternet=9999CC&BackColorIntranet=FFBB55&BackColorLogged=FFAC75>, et figure à l'annexe du présent recueil.

La mallette EDC/EDH est une collection de manuels qui portent sur différents aspects de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, et qui s'adressent à divers publics cibles. Elle comprend les publications suivantes : *Soutien stratégique aux décideurs : Instrument d'action pour éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme* (2010) ; *La contribution de tous les enseignants à l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme : Cadre de développement de compétences* (2009), *Pour une gouvernance démocratique de l'école* (2007), *Outil pour l'assurance qualité de l'éducation à la citoyenneté démocratique à l'école* (2005, publié conjointement avec l'Unesco et le Centre d'étude des politiques éducatives de Ljubljana) et *Ecole, collectivité, université : des partenariats pour une démocratie durable – L'éducation à la citoyenneté démocratique en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique* (2010). Ces outils ont été traduits en plusieurs langues et peuvent être téléchargés en ligne. L'outil sur la gouvernance démocratique dans l'éducation, l'outil sur la formation des enseignants et l'outil sur l'assurance de la qualité de l'éducation à la citoyenneté démocratique figurent respectivement aux sections 2, 4 et 5 de l'annexe du recueil. D'autres informations sont disponibles à l'adresse www.coe.int/edc.



Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Le HCDH produit un grand nombre de publications sur divers thèmes liés aux normes et mécanismes des droits de l'homme, afin de faire mieux connaître les moyens de promouvoir et de protéger les droits de l'homme dans le monde. Ces publications, qui peuvent être commandées gratuitement auprès du HCDH, sont également disponibles en ligne à l'adresse www.ohchr.org.

Citons en particulier *The Right to Human Rights Education* (1999), qui reprend, dans leur intégralité ou en partie, les instruments internationaux et régionaux relatifs à l'éducation aux droits de l'homme, et le livret *Plan d'action – Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme – Première*

phase (2006), publié en coopération avec l'Unesco, qui contient le plan d'action pour la première phase (2005-2009) du programme mondial visant à intégrer l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement primaire et secondaire. Il comporte entre autres des recommandations et des idées pratiques en vue de la prise en compte de l'éducation aux droits de l'homme dans toutes les politiques éducatives. *The Right to Human Rights Education* et le livret sur le plan d'action (qui est également disponible en arabe, chinois, anglais, russe et espagnol à l'adresse www2.ohchr.org/english/issues/education/training/planaction.htm) figurent à l'annexe du présent recueil.

En outre, une page web sur les initiatives nationales en matière d'éducation aux droits de l'homme est disponible dans la section du site web du HCDH dédiée au Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme : www.ohchr.org. Elle contient notamment des plans d'action nationaux spécifiques, ainsi que des extraits de plans d'action nationaux plus généraux en matière de droits de l'homme.

Unesco

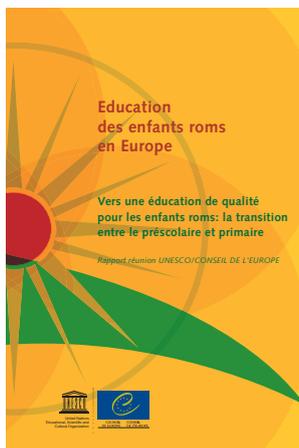
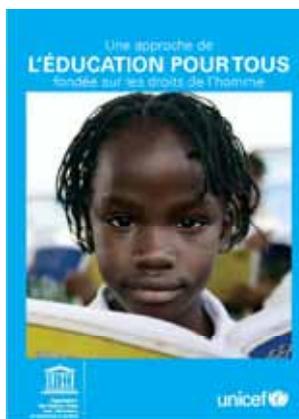
La Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, adoptée par la Conférence générale à sa 18^e session (1974), est disponible à l'adresse <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001140/114040f.pdf#page=149>. Les versions anglaise, française, espagnole, arabe et russe figurent à l'annexe du présent recueil.

La Déclaration et le cadre d'action intégré concernant l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie (1995) peut être consultée à l'adresse www.unesco.org/education/nfsunesco/pdf/REV_74_F.PDF.

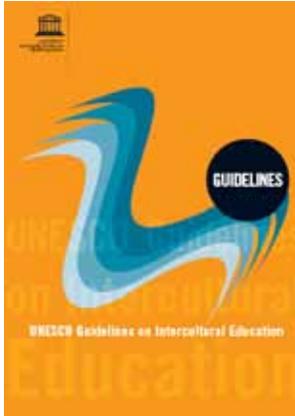
Ce document, dont la version anglaise peut être téléchargée à l'adresse <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001128/112874eb.pdf>, figure à l'annexe du présent recueil.

Une approche de l'éducation pour tous fondée sur les droits de l'homme : cadre pour la réalisation du droit des enfants à l'éducation et de leurs droits au sein de l'éducation, disponible à l'adresse <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001588/158891f.pdf>, a été élaboré conjointement par l'Unesco et l'Unicef. Il livre l'état actuel de la réflexion et de la pratique s'agissant des approches fondées sur les droits de l'homme dans le secteur de l'éducation. Il présente les principaux problèmes et défis que posent ces approches et propose un cadre pour l'élaboration de politiques et de programmes, de l'école jusqu'aux niveaux national et international. Ce document, également disponible en anglais (téléchargeable à l'adresse <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001548/154861e.pdf>) et en espagnol (à l'adresse <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001588/158893s.pdf>), figure à l'annexe du présent recueil.

Le rapport *Vers une éducation de qualité pour les enfants roms : transition du préscolaire vers le primaire*, disponible à l'adresse <http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001611/161164f.pdf>, est le fruit de la coopération entre l'Unesco et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la sensibilisation et de la formulation de principes directeurs visant à améliorer l'accès des enfants roms à une éducation



Lois, recommandations et normes



de base de qualité, notamment par le développement des possibilités d'éducation préscolaire et un accompagnement dans la transition vers un enseignement primaire de qualité. La version anglaise de ce document (téléchargeable à l'adresse <http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001611/161164E.pdf>) figure à l'annexe du présent recueil.

Les *Principes directeurs de l'Unesco pour l'éducation interculturelle*, disponibles à l'adresse <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001478/147878f.pdf>, entendent aider les responsables politiques à comprendre les enjeux majeurs liés à l'éducation interculturelle. Ils font la synthèse des principaux instruments normatifs et des conclusions de nombreuses conférences et présentent des idées susceptibles d'orienter les activités et politiques futures dans ce domaine. Ce document, dont les versions anglaise et espagnole peuvent être téléchargées aux adresses <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001478/147878e.pdf> et <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001478/147878s.pdf> respectivement, figure à l'annexe du présent recueil.



Approches
et pratiques
pour améliorer
l'environnement
d'apprentissage

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 11. Activités pour commémorer l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage

Nom de l'organisation : Collège Jacques-Yves-Cousteau (Réseau des écoles associées de l'Unesco – RéSEAU)
277, rue des Champs, 76320 Caudebec-lès-Elbeuf, France
Site web : http://colleges.ac-rouen.fr/cousteau/nouveau_site/
Tél. : +33 2 35 87 10 12

Public visé : Elèves du deuxième cycle de l'enseignement primaire et du secondaire (10-16-ans) du Collège Jacques-Yves-Cousteau, avec la participation d'élèves du premier cycle de l'enseignement primaire (8-10 ans) d'écoles voisines

Objectif : Ces activités invitent les élèves à partir à la découverte de pratiques culturelles diverses, à appréhender l'impact positif de la diversité culturelle et à comprendre que la défense des libertés exige une vigilance constante.

Organisées chaque année à la manière de temps forts pour tout l'établissement, ces activités commémoratives visent aussi à mobiliser les enseignants et l'ensemble du personnel de l'éducation.

Description : Avec en toile de fond les thèmes de l'esclavage et de la traite négrière, le projet rassemble les élèves et les enseignants de différentes matières dans le cadre d'activités sur la défense des libertés et la construction des identités civiques organisées tout au long de l'année. En point d'orgue, au début du mois de mai, la présentation des projets met à contribution l'école tout entière, y compris les personnels administratifs et de service, ainsi que les élèves d'écoles primaires voisines.

Les élèves débutent l'année par une unité d'enseignement sur l'esclavage de l'Antiquité au XV^e siècle, puis étudient l'esclavage moderne ; cette unité est reliée à l'étude du colonialisme français, qui est au programme en dixième année. Qui plus est, de la septième à la dixième année, les enseignants d'histoire, de géographie et d'éducation civique évoquent dans leurs cours l'esclavage, son abolition et la poursuite de la lutte pour la justice, s'associant ainsi aux événements qui vont marquer le mois de mai.

Pour évoquer l'esclavage, élèves et enseignants utilisent des modes d'expression artistique, l'école devenant alors un véritable laboratoire d'innovation pédagogique. Les élèves participent à tout un éventail d'activités qu'ils choisissent en fonction de leurs intérêts et capacités : œuvres d'art (fresques et sculptures), spectacles (théâtre et musique), et réflexions sur des œuvres de la littérature et du cinéma.

Certaines des activités créatives de ce projet sont subventionnées, et notamment :

- une plaque commémorative sur le thème de la liberté, réalisée conjointement par le Collège Jacques-Yves-Cousteau et des établissements d'enseignement de Guadeloupe, Haïti, Italie, Maurice et la Réunion ;
- un lâcher de 500 ballons, porteurs d'hymnes à la liberté rédigés par les élèves et les adultes ; et

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Description (suite):

- un concours de dessin ouvert à toute l'école et une pièce de théâtre sur l'esclavage de l'Antiquité à nos jours.

Le projet a bénéficié de la couverture des médias locaux et régionaux. Il est mis en œuvre en étroite coopération avec le Comité pour la mémoire de l'esclavage; ce centre de ressources, créé par le Gouvernement français et l'Académie de Rouen, tient à disposition des documents et des outils référentiels et pédagogiques sur le sujet.

Points forts :

Le projet témoigne d'un effort soutenu, mobilisant l'ensemble de l'école (tout au long de l'année et chaque année), pour aborder les problématiques historiques et contemporaines de l'esclavage. Les activités relient toutes les matières enseignées et privilégient la création artistique.

Les activités commémoratives sont organisées de façon à impliquer plus ou moins activement l'ensemble des membres de la communauté scolaire; les œuvres réalisées sont présentées aux jeunes enfants d'écoles primaires voisines.

Adaptabilité :

Les principaux aspects de ce projet peuvent être aisément adaptés à d'autres environnements.

Sources :

Le site web du Collège Jacques-Yves-Cousteau, http://colleges.ac-rouen.fr/cousteau/nouveau_site/spip.php?rubrique14, comporte une section avec des références bibliographiques ainsi que des documents sur les origines de la traite négrière (en français), qui peuvent être utilisés comme supports d'apprentissage; il est prévu de les traduire en anglais et en créole. Cette section présente aussi des exemples des œuvres réalisées par les élèves.

Un document au format PDF sur la traite des esclaves, accompagné d'un quizz pour les élèves (en français), figure à l'annexe du recueil.

Intitulé : 12. Apprentissage coopératif en groupes multiculturels (CLIM)

Nom de l'organisation : Steunpunt Diversiteit & Leren (Centre pour la diversité et l'apprentissage),
 Université de Gand
 Sint-Pietersnieuwstraat 49, Gand 9000, Belgique
Site web : www.diversiteitenleren.be
Tél. : +32 9 2647046

Public visé : Enseignants des classes de maternelle, du primaire et du premier cycle du secondaire, et formateurs des enseignants

Objectif : Cette méthode promeut un environnement propice à une participation fructueuse des élèves au sein de groupes hétérogènes du point de vue social et culturel. En encourageant la participation en classe, elle vise à donner à tous les élèves la possibilité d'évoluer dans une société multiculturelle.

Description : La méthode d'apprentissage coopératif en groupes multiculturels Clim (Co-operative Learning in Multicultural Groups) associe un contenu interculturel et des stratégies d'apprentissage fondées sur des instructions complexes. L'égalité de participation de tous les élèves dans la classe – ou les interactions au sein du groupe – est considérée comme une condition nécessaire pour garantir aux élèves un accès égal au contenu théorique des cours. La méthode Clim favorise la coopération au moyen d'activités ouvertes à tous, stimulantes et complexes. L'objectif en est le développement des capacités de participation des élèves compte tenu de la diversité des aptitudes de chacun, du mode d'apprentissage propre à chaque élève et de la place qu'on lui assigne dans la classe.

Chaque unité Clim contient sept modules axés sur un concept central, associé à des résultats en termes d'apprentissage. L'unité prévoit l'attribution de tâches structurées (faisant appel à des « cartes d'activité ») qui offrent aux élèves la possibilité de décider de la façon de les accomplir, de répartir les rôles entre eux et de coopérer les uns avec les autres. Quant à l'enseignant, il fait office de facilitateur.

Une liste d'unités figure à l'annexe du recueil. Les unités les plus en rapport avec les thèmes du recueil sont « Who am I ? » (Qui suis-je ?) – qui aborde l'identité, l'image de soi et la construction identitaire à l'encontre des préjugés –, « Rights and duties ? » (Droits et devoirs ?). Le Centre pour la diversité et l'apprentissage propose également des formations de soutien aux enseignants.

Le modèle Clim a été mis en œuvre avec succès dans les Flandres (Belgique), en Espagne, en Pologne et en Islande.

Points forts : Ce modèle propose des stratégies pointues pour promouvoir l'égalité de participation des élèves au moyen de l'apprentissage coopératif en groupes, tout en tenant compte des places inégales qu'occupent les élèves dans la classe.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Adaptabilité :

Les unités Clim ont déjà été traduites et adaptées à des contextes nationaux multiples. Après quelques adaptations mineures, elles peuvent être utilisées dans d'autres environnements locaux et nationaux. La formation des enseignants, qui fait partie intégrante du projet, contribue à l'optimisation de la méthode.

Sources :

L'annexe du recueil contient des informations de référence sur la méthode Clim, un rapport sur sa méthodologie et une liste des unités Clim, ainsi qu'un exemple d'unité en anglais. Des informations sur la méthode Clim et d'autres initiatives proposées par le Centre pour la diversité et l'apprentissage peuvent être consultées en néerlandais et en anglais à l'adresse www.diversiteitenleren.be. Les unités Clim (en néerlandais) sont vendues par Uitgeverij De Boeck, à l'adresse <http://basis.uitgeverijdeboeck.be/collections/clim/>.

Intitulé :	13. Education à la démocratie au sein d'une assemblée nationale d'élèves
Nom de l'organisation :	Ministère de l'Education nationale, Comité ministériel en charge de l'éducation nationale Talim ve Terbiye Kurulu Başkanlığı Teknikokullar, Ankara 06330, Turquie <i>Site web :</i> http://ttkb.meb.gov.tr
Public visé :	Elèves du primaire et du secondaire
Objectif :	Cette pratique propose d'enseigner les concepts et processus démocratiques aux élèves en les faisant participer à des élections disputées pour former une assemblée nationale d'élèves issus d'établissements d'enseignement locaux. Elle vise également à promouvoir un environnement scolaire démocratique.
Description :	<p>Le projet Education à la démocratie au sein d'une assemblée nationale d'élèves a vu le jour en janvier 2004 avec la signature d'un protocole entre le ministère de l'Education nationale et la Grande Assemblée nationale de Turquie. Le projet pilote a été lancé dans 300 écoles en 2004-2005, puis étendu à l'ensemble des établissements nationaux (aujourd'hui 42 000) pour l'année scolaire 2005-2006, touchant ainsi quelque 13 millions d'élèves.</p> <p>Chaque élève est un « électeur », chaque classe, un « bureau de vote » et chaque école, une « circonscription ». Pour conférer plus d'authenticité à la pratique, une législation afférente a été développée par la Grande Assemblée nationale, en concertation avec le ministère de l'Education nationale (« Procédures et principes des assemblées d'élèves » et « Règlement interne des assemblées d'élèves »). Les manuels contenant ces règlements, ainsi qu'une série d'affiches publicitaires, ont été remis aux commissions électorales des écoles.</p> <p>Avec l'aide et les conseils du personnel des écoles, les élèves coordonnent et participent à l'ensemble des activités en relation avec les processus électoraux. Ces activités consistent notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • présenter sa candidature ; • former une commission électorale ; • préparer les bulletins de vote ; • faire campagne ; • voter ; et • procéder au décompte des voix. <p>A la suite des élections dans les écoles, les élèves organisent des activités de suivi, comme la formation de commissions parlementaires. Il est arrivé que ces instances participent à la prise de décision sur des questions concernant les élèves.</p> <p>Les présidents des assemblées d'élèves forment les 81 assemblées provinciales d'élèves. Ensuite, les représentants élus des assemblées provinciales composent une « assemblée nationale d'élèves ». Celle-ci se réunit fin avril dans la capitale turque, à Ankara, pour préparer les projets de loi à adopter. Les projets sont soumis par écrit à l'Assemblée nationale et largement médiatisés. Les résultats obtenus par cette assemblée nationale d'élèves sont largement diffusés aux écoles à travers la Turquie, sur support écrit et par la voie électronique.</p>

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Points forts :

Le projet associe l'expérience électorale à la sélection de représentants parmi les élèves (du niveau local jusqu'au niveau national). Ces représentants se retrouvent alors en position d'influer véritablement sur les questions qui intéressent leurs pairs.

L'organisation d'élections sert de base à l'engagement futur des élèves dans les processus démocratiques et à leur prise de responsabilités.

La participation tant du ministère de l'Éducation nationale que de la Grande Assemblée nationale turque a été d'un intérêt considérable.

Adaptabilité :

Ce modèle est applicable à d'autres contextes nationaux à condition de bénéficier du soutien/de la coordination d'une agence nationale.

Sources :

Une description détaillée du projet, y compris des étapes clés mises en œuvre dans les écoles, aux niveaux provincial et national, est proposée à l'annexe du recueil (en anglais). Site à consulter pour plus d'informations (en anglais), y compris les résolutions votées par les assemblées nationales d'élèves : <http://ttkb.meb.gov.tr/okulmeclisleri/>. Personne à contacter pour plus d'informations sur la pratique : M. Vahap Özpolat, vahapozpolat@gmail.com, ou tél. +90 312 215 20 56.

Intitulé : 14. Education pour la paix

Nom de l'organisation : Education for Peace Institute of the Balkans (EFP-Balkans)
 Fra Andela Zvizdovica 1, 71000 Sarajevo, Bosnie-Herzégovine
Site web : www.efpinternational.org
Tél. : +387 33 752 294
E-mail : efp-balkans@efpinternational.org
 Avec le soutien de l'ensemble des ministères des entités de Bosnie-Herzégovine et des cantons, et les Départements de l'éducation du district

Public visé : Elèves du primaire et du secondaire (5-18 ans), et leurs enseignants

Objectif : L'objectif premier, particulièrement ambitieux, visé par ce programme d'éducation pour la paix est de faire des élèves des bâtisseurs de paix. Il s'agit de les amener à consacrer leurs talents, leurs capacités et leur énergie à la construction d'une civilisation de paix fondée sur trois piliers, à savoir une culture de paix, une culture de reconstruction et une culture d'excellence. Le programme vise notamment à :

- apporter aux élèves les connaissances, les capacités, les attitudes et la confiance nécessaires pour résoudre les conflits de façon pacifique et créer des environnements exempts de toute violence dans leurs écoles, leurs familles et leurs communautés au sens large ; et
- créer des mécanismes pour que les enseignants, les administrateurs, les personnels d'encadrement et les parents puissent participer activement à la construction d'une démocratie interethnique harmonieuse et d'une culture de paix, dans les écoles comme dans la société au sens large.

Description : Le programme d'éducation pour la paix n'est pas un sujet à part, mais davantage un cadre pour l'étude de toutes les matières. Au cœur de ce programme, un ensemble de thèmes clés transcende et relie les diverses matières qui composent le curriculum standard des établissements d'enseignement publics. Le programme, qui traite de thèmes comme l'harmonie interethnique, les droits de l'homme et la prise de décision démocratique, s'intéresse tout particulièrement aux visions de notre monde, à la nature humaine, au développement individuel et collectif et aux causes spirituelles, éthiques et morales de la violence et de la guerre. Cette approche combinée pose les fondations de la création d'une culture de paix et d'une culture de reconstruction.

Le programme d'éducation pour la paix offre donc un cadre pour l'exploration de toutes les matières – littérature, histoire, mathématiques, biologie, sociologie, musique, géographie, chimie, sports, etc. – avec pour paramètres les principes de paix. En appliquant l'approche « axée sur la compréhension » que préconise le programme à la conception de leurs cours et à l'instruction qu'ils dispensent, les enseignants peuvent transmettre à leurs élèves les principes de paix et les capacités dont ils ont besoin pour bâtir la paix. Grâce à cette approche, les élèves parviennent à resituer les informations et les données associées à chaque matière dans le contexte de la paix plutôt que dans celui du conflit, et à relier leur apprentissage dans les diverses matières à des questions pertinentes dans d'autres domaines.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

- Description (suite):** Un programme intégré complet d'éducation pour la paix, adapté du curriculum international EFP (Education for Peace), a été développé en Bosnie-Herzégovine entre 2000 et 2009. Ce programme, sur support imprimé et multimédia, se compose de 10 petits livrets qui couvrent tout un éventail de sujets, et notamment :
- les initiatives de paix : un dialogue sur la paix entre jeunes, sur support imprimé et multimédia ;
 - les causes et la prévention de la violence ;
 - la résolution pacifique des conflits ;
 - des familles sans violence ;
 - le leadership pour la paix ; et
 - la culture de reconstruction.
- Ce programme bénéficie du soutien d'un réseau de pays donateurs, ainsi que du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Affaires civiles, des 13 ministères de l'Éducation, des neuf instituts pédagogiques, de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine, de l'Office du Haut-Représentant (OHR) et de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine.
- En février 2005, EFP-Balkans a reçu l'invitation et la mission du Gouvernement de Bosnie-Herzégovine – par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Affaires civiles, des 13 ministères de l'Éducation et des neuf instituts pédagogiques de Bosnie-Herzégovine – de prêter son concours à l'intégration formelle du programme dans les 2 200 écoles primaires et secondaires du pays, dans le cadre de la réforme globale de l'éducation. Ces écoles représentent plus d'un million d'élèves, 110 000 enseignants et personnels scolaires, et 1,5 million de parents.
- Pour remplir cette mission, des conseillers, des inspecteurs et des administrateurs des neuf instituts pédagogiques ainsi que des enseignants du secondaire issus des 13 ministères de l'Éducation de Bosnie-Herzégovine ont entrepris de concevoir des dispositifs de formation pratique pour l'intégration formelle du programme d'éducation pour la paix, qui sera lancé en septembre 2009.

- Points forts :** La pratique dote tous les programmes d'une méthodologie pédagogique et d'un cadre pour la conception des enseignements qui préconise une analyse approfondie des concepts fondateurs de la paix et leur application aux diverses dimensions du développement humain et de la vie en collectivité. Cette démarche invite à un examen de la vision du monde, aux niveaux collectif et individuel, exercice conscient qui est intégré dans l'ensemble des aspects de l'apprentissage et du processus pédagogique, dans toutes les écoles de Bosnie-Herzégovine.

- Adaptabilité :** Le programme d'éducation pour la paix est à la fois universel et spécifique. Son universalité réside dans les principes de paix, qui sont universels, et notamment : le patrimoine commun de l'humanité et ses diverses expressions, et l'absolue nécessité de bâtir un monde pacifique et unifié dans ce contexte d'unicité et de diversité, sans recourir ni au conflit ni à la violence. Si les principes d'éducation à la paix sont universels, leur mise en œuvre est quant à elle spécifique au contexte. Pour chaque société, la faculté internationale EFP, en étroite collaboration avec les éducateurs et les experts de la communauté concernée, conçoit un programme d'éducation pour la paix en tenant dûment compte de ses caractéristiques, besoins et problèmes propres.

Sources :

Le programme d'éducation pour la paix existe en anglais et dans les langues de Bosnie-Herzégovine (bosnien, croate et serbe). L'annexe du recueil propose une unité à titre d'exemple, «The Concept of Worldview», en anglais. Le principal site web d'EFP-International, www.efpinternational.org, présente des rapports du programme mis en œuvre en Bosnie-Herzégovine, de même que des informations sur l'action de l'EFP au niveau mondial. Pour plus d'informations, contacter : nsobhani@efpinternational.org.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 15. «Tout le monde a des droits?!»: formations à la vie ensemble au quotidien

Nom de l'organisation : Zentrum *polis* – Politik Lernen in der Schule (Centre autrichien pour l'éducation à la citoyenneté dans les écoles)
 Helferstorferstraße 5, Vienne 1010, Autriche
Site web : www.politik-lernen.at
Tél. : +43 1 4277 27 427
 Le centre opère pour le compte du ministère fédéral autrichien de l'Éducation, des Arts et de la Culture et est dirigé par l'Institut Ludwig-Boltzmann pour les droits de l'homme.

Public visé : Elèves du primaire et du secondaire (7-15 ans), et leurs enseignants

Objectif : Les formations proposées visent à renforcer les compétences sociales des jeunes et à poser les bases du respect des droits de l'homme dans l'environnement scolaire.

Des compétences sociales affinées, y compris la capacité à résoudre les conflits, sont essentielles aux jeunes pour faire face à la diversité croissante des convictions et des modes de vie qui s'expriment dans leurs classes. Les compétences promues, outre le fait de favoriser le respect mutuel et la coopération, visent à faire barrage aux attitudes discriminatoires.

Description : Tout le monde a des droits?! consiste en une série de cinq ateliers/modules (de deux heures et demie chacun) pour les élèves sur les thèmes suivants :

- gestion de la diversité ;
- résolution non violente des conflits ;
- respect mutuel ;
- communication et intégrité personnelle ;
- démocratie et coopération dans la classe.

Les méthodes employées sont interactives, centrées sur l'apprenant et basées sur l'expérience, et sont opérées par une équipe professionnelle spécialisée dans la dynamique de groupe et les interactions dans la classe. Les activités permettent aux participants de prendre conscience de leurs modes d'interaction ; elles les incitent à réfléchir à la façon dont ils communiquent et se comportent avec les autres.

Exemples des activités utilisées avec les élèves :

- « Image de mes points forts et des points forts de mes collègues » ;
- activités pour favoriser une prise de conscience des mécanismes d'exclusion au sein du groupe (que ressent-on lorsqu'on est hors du groupe ?) et stratégies pour surmonter les différences (les codes secrets du groupe) ;
- « Quelle est ma position ? » (pour exprimer ses opinions, prendre position) ;
- activités axées sur la communication et les solutions gagnant-gagnant aux situations conflictuelles, jeux de rôle, techniques du théâtre de l'opprimé, mimes ; et
- jeux faisant appel à la coopération et activités pour renforcer les capacités communicationnelles.

Description (suite) : Les enseignants sont encouragés à utiliser dans leur classe des méthodes interactives basées sur le vécu. A cette fin, des informations et des ressources sur les thèmes et méthodes des modules leur sont remises. Quelques formations sont proposées chaque année aux enseignants pour leur permettre une meilleure maîtrise des méthodes qu'ils appliquent dans les ateliers.

Une quinzaine d'ateliers avec les élèves ont lieu durant l'année dans différentes régions d'Autriche, et 30 à Vienne chaque printemps, dans le cadre des « Journées d'action pour l'éducation à la citoyenneté ». Au mois de juin 2008, environ 12 000 élèves avaient bénéficié de ces ateliers.

Points forts : La pratique découle de la reconnaissance du fait qu'il est essentiel pour les relations interpersonnelles de développer des capacités sociales fondées sur les valeurs des droits de l'homme, le respect mutuel et la compréhension.

Les formations proposées sont un exemple de coopération fructueuse entre un ministère de l'Education, une ONG et un institut/donateur privé.

Adaptabilité : La pratique peut être adaptée à une utilisation dans d'autres contextes locaux ou nationaux, conformément aux besoins, exigences et opportunités du système scolaire concerné. La mise en œuvre des ateliers exigera des ressources financières et de gestion suffisantes, ainsi que l'instauration de normes de qualité.

Sources : Le site www.politiklernen.at/content/site/workshopsfuerschulen/rechthatjeder/article/102907.html contient des informations en allemand sur la pratique. Les modules proposés aux enseignants figurent sur le site www.politik-lernen.at/content/site/workshopsfuerschulen/rechthatjeder/module/index.html (uniquement en allemand). L'annexe du recueil présente une description du module en anglais.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 16. Education aux droits de l'homme et à la démocratie à l'école : du programme à l'approche d'« écoles efficaces »

Nom de l'organisation : Ministère albanais de l'Education et des Sciences
 Rruga e Durrësit, nr 123, Tirana, Albanie
Site web : www.mash.gov.al/
Tél. : +355 4 225678
 Le projet a été conduit en coopération avec le bureau du projet de l'Unesco sur l'éducation aux droits de l'homme à Tirana et le siège de l'Unesco, avec le soutien financier du ministère italien des Affaires étrangères.

Public visé : Enseignants du primaire et du secondaire et établissements scolaires à l'échelle nationale (ministère de l'Education et des sciences, Institut national du programme et de la formation, et directions locales de l'éducation)

Objectif : Le projet met l'accent sur la promotion d'un climat de respect des droits de l'homme et sur la pratique de la démocratie au sein des établissements scolaires en Albanie.

L'Albanie poursuit la mise en place de pratiques démocratiques. Les priorités de l'éducation nationale consistent notamment à promouvoir globalement les droits de l'homme, à renforcer les aspects démocratiques des institutions et à encourager la participation de la société civile au système éducatif. L'application des valeurs des droits de l'homme appelle l'inclusion sociale et une approche fondée sur les droits dans le système scolaire.

Description : En 2001, des experts des institutions publiques concernées, des directions de l'éducation, des universités, des écoles et des ONG se sont réunis pour concevoir et mettre en œuvre les activités du projet.

Il en a résulté le développement de programmes d'éducation aux droits de l'homme, des ressources et des outils de formation pour les enseignants, qui sont promus dans une stratégie nationale de formation continue des enseignants. Grâce à un système de formation en cascade, 180 enseignants formés ont à leur tour formé 3 000 de leurs collègues.

Un autre aboutissement de ce projet est le développement d'une approche pour des « Ecoles efficaces » (*Effective Schools*) conçue pour favoriser la réalisation des droits de l'homme et d'un environnement démocratique. Des représentants de l'Institut national de conception des programmes, les directeurs d'établissement aux niveaux des districts et des écoles ainsi que les enseignants sont tous engagés dans cet effort, dans l'objectif de diffuser les pratiques démocratiques auprès de l'ensemble des établissements d'enseignement.

Dans la phase pilote du projet, des questionnaires relatifs à l'environnement d'apprentissage ont été soumis aux élèves, aux enseignants et aux parents. A la lumière des réponses, diverses activités de suivi ont été organisées, dont des formations des enseignants aux méthodologies interactives/démocratiques, des cours d'éducation parentale, le renforcement de la gouvernance par les élèves et

Description (suite) : des mini-projets impliquant tout un éventail de professionnels de l'éducation. Le projet « Ecoles efficaces » a en particulier mis l'accent sur la prise de décision démocratique impliquant les élèves et les enseignants. Les questionnaires ainsi qu'une liste détaillée des activités figurent en anglais à l'annexe du recueil.

Les résultats clés de l'évaluation 2007 à moyen terme ont mis en évidence les fruits des efforts déployés pour la promotion des droits de l'homme et d'environnements démocratiques dans les établissements d'enseignement :

- parce que le modèle *Ecoles efficaces* touche aux processus pédagogiques, à la contribution et la coopération des parents et à l'environnement scolaire, les droits de l'homme sont abordés de façon holistique (et pas seulement sous l'angle cognitif); et
- le projet induit un renforcement des capacités dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie, non seulement des formateurs et des enseignants locaux mais également des organismes gouvernementaux locaux.

Points forts : La pratique démontre qu'une stratégie éducative nationale peut intégrer des dimensions méthodologiques et curriculaires tout en s'intéressant à l'environnement scolaire, aux processus démocratiques et d'inclusion.

La pratique confirme également la possibilité d'une coopération entre des établissements d'enseignement nationaux et une organisation intergouvernementale internationale (Unesco) dans le domaine de la conception des programmes, de la formation continue des enseignants et du perfectionnement des écoles d'une manière générale. Cette approche globale semble prometteuse du point de vue de sa capacité à transmettre les valeurs de droits de l'homme et les pratiques démocratiques, qui doivent être des priorités pour le système éducatif.

Le projet a permis la création de réseaux et de pratiques susceptibles de fonctionner au-delà du terme du projet.

Adaptabilité : La méthodologie employée pour l'élaboration d'outils d'apprentissage, de stratégies pour la formation des enseignants et de projets pilotes pour la promotion de la démocratie dans les écoles est susceptible d'être adaptée à d'autres environnements locaux et nationaux.

Les outils d'enseignement développés peuvent d'ores et déjà être utilisés avec les populations albanaises vivant dans d'autres pays, et être adaptés à d'autres contextes nationaux.

Sources : L'annexe du recueil contient (en anglais) un bref aperçu des résultats de la recherche, de même que les questionnaires soumis aux élèves, aux enseignants et aux parents pour la préparation de la pratique « Ecoles efficaces ». Des versions électroniques des outils de formation (en albanais) peuvent être obtenues en contactant Suzana Tabaku, stabaku@mash.gov.al, ou Zhulieta Harasani, zharasani@gmail.com.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 17. Manuel sur les droits de l'homme et l'apprentissage par le service

Nom de l'organisation : Human Rights Education Associates, Inc. (HREA)
97 Lowell Road, Concord, MA 01742, Etats-Unis
Site web : www.hrea.org
Tél. : +1 978 341 0200
E-mail : info@hrea.org

Amnesty International Etats-Unis
5 Penn Plaza, New York, NY 10001, Etats-Unis
Site web : www.amnestyusa.org
Tél. : +1 212 633 4215
E-mail : education@aiusa.org

Public visé : Elèves des collèges et du secondaire, étudiants du premier cycle universitaire (14-20 ans), et leurs enseignants

Objectif : La méthode de l'apprentissage par le service (*service-learning* en anglais), à base d'active participation et de réflexion, permet aux apprenants de mieux connaître les services mis en œuvre dans leur communauté. Cette méthode promeut la responsabilité civique et fait partie intégrante du programme scolaire, qu'elle valorise.

Le manuel vise à :

- inciter les éducateurs qui utilisent l'apprentissage par le service à s'engager dans la pratique de l'éducation aux droits de l'homme ;
- offrir aux éducateurs et aux formateurs aux droits de l'homme la possibilité de se servir de l'apprentissage par le service comme d'un outil d'enseignement ; et
- apporter aux enseignants les outils et les bases pour qu'ils puissent promouvoir l'éducation aux droits de l'homme et l'apprentissage par le service bien au-delà des activités proposées par le manuel.

Description : Le manuel en anglais, *Human Rights and Service-Learning Manual*, se compose de trois grandes sections : activités introductives sur les droits de l'homme ; présentation de l'apprentissage par le service et de la façon d'organiser des activités ; et 20 plans de cours sur les droits de l'homme et l'apprentissage par le service. L'annexe du manuel inclut les principaux documents en matière de droits de l'homme et un glossaire des termes afférents, ainsi que d'autres ressources relatives aux droits de l'homme et à l'apprentissage par le service.

Les plans de cours sont organisés selon cinq domaines où s'exercent les droits de l'homme : environnement, pauvreté, discrimination, droits de l'enfant à l'éducation et à la santé, et droit et justice. Dans chacun de ces domaines thématiques sont proposés trois ou quatre projets d'apprentissage par le service. Dans l'unité « environnement et droits de l'homme », deux sous-thèmes ont été définis : « planter pour les hommes » et « éradiquer la pollution ». Concernant le premier sous-thème, les projets proposés consistent à produire des denrées alimentaires pour en faire don à un foyer de sans-abri, et à faire du volontariat

Description (suite) :	<p>dans une ferme ou une réserve naturelle. Pour le second, il est suggéré aux apprenants de mesurer les niveaux de pollution d'un cours d'eau en référence à des critères de droits de l'homme (qualité de l'eau, mais également accès et utilisation) pour faire rapport aux responsables et aux chefs d'entreprise locaux.</p> <p>Tout projet d'apprentissage par le service étant ancré dans les droits de l'homme, le manuel aide les éducateurs à repérer les droits humains inhérents aux projets planifiés. Dans le cas d'un projet concernant un foyer pour sans-abri par exemple, les apprenants vont faire le lien entre le problème rencontré par les personnes privées de logement, l'éducation aux droits de l'homme et le droit au logement, et pouvoir ainsi faire la comparaison avec les violations du droit au logement dans d'autres régions du monde. Ils vont ainsi comprendre en quoi la privation de logement influe sur l'accès aux droits humains, comme le droit à la santé et au travail, et découvrir ce que signifie militer pour mettre un terme aux violations des droits de l'homme. La dimension des droits de l'homme contenue dans ce type de projet les invite à examiner les causes et pas seulement les symptômes des problèmes locaux, et à comparer la situation dans leur communauté à celle dans d'autres régions du monde.</p>
Points forts :	<p>Le manuel permet aux enseignants engagés dans des projets d'apprentissage par le service de prendre conscience de la dimension des droits de l'homme. La méthodologie d'apprentissage actif et la philosophie de la responsabilité civique qui caractérisent l'apprentissage par le service correspondent en tous points à celles de l'éducation aux droits de l'homme. Tout un éventail de droits de l'homme est abordé dans le manuel et illustrés par des projets locaux d'apprentissage par le service.</p>
Adaptabilité :	<p>Le manuel, élaboré pour les Etats-Unis, fait référence à des exemples, des législations et des affaires judiciaires américaines. Il conviendra donc de l'adapter pour pouvoir l'utiliser dans d'autres contextes. En revanche, les schémas des plans de cours et les projets de service spécifiques se prêtent à la plupart des contextes.</p>
Sources :	<p>L'ouvrage <i>Human Rights and Service-Learning Manual</i> figure à l'annexe du recueil. Pour son achat en version papier, s'adresser à Amnesty International Etats-Unis.</p>

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 18. «Je vis dans un camp» : histoires d'enfants roms à Milan

Nom de l'organisation : Communauté de Sant'Egidio
Via Lanzzone 13, Milan 20123, Italie
Site web : www.santegidio.org
Tél. : +39 3491617035

Public visé : Enfants roms, élèves du primaire et du secondaire

Objectif : La pratique «Je vis dans un camp» vise à sensibiliser les enfants roms et non roms à la discrimination à laquelle est confrontée la minorité rom. Les activités artistiques proposées se déroulent dans le cadre du programme des écoles de la paix (*Schools of Peace*). La pratique aide les enfants roms à exprimer leurs besoins à travers des dessins et leur fournit des opportunités d'affirmer leur personnalité en aidant d'autres groupes vulnérables.

En favorisant chez les jeunes non roms l'éveil d'une conscience et d'une compassion envers la discrimination qui affecte les enfants roms, la pratique entend contribuer à une culture de coexistence qui intègre les différences entre les individus, qu'ils soient roms ou italiens, riches ou pauvres.

Description : Avec le programme d'écoles de la paix, les enfants (6-11 ans) qui vivent dans trois camps roms à Milan dessinent la vie de leurs familles, les processus d'intégration et la réalité de la discrimination. Par ce biais, ces enfants expriment les difficultés à vivre dans un camp et leurs souhaits liés à l'éducation, à la santé et au logement.

Les enfants roms participent à des activités, certaines pour aider d'autres groupes vulnérables, comme les personnes âgées, d'autres pour développer des liens d'amitié entre enfants de différents pays.

Les œuvres des enfants roms ont été publiées dans la presse et largement diffusées au niveau des écoles primaires et secondaires, des collèges et des universités. Sur la base des dessins et des témoignages des enfants roms, les élèves non roms sont invités à réfléchir à l'injustice de la discrimination envers les Roms. C'est aussi l'occasion d'écouter directement les souhaits des enfants roms en matière d'éducation, de santé et de logement.

Dans le monde entier, les écoles de la paix accueillent gratuitement les enfants et les jeunes dans un environnement familial afin de les soutenir dans leur intégration scolaire. Elles aident les familles dans l'éducation des enfants, promeuvent la solidarité avec les moins aisés et permettent aux enfants de surmonter les barrières sociales et la discrimination.

Des activités sont organisées plusieurs fois par semaine, telles que des visites, des sorties éducatives, des fêtes, des excursions et des camps d'été. Chaque année, plus de 30 000 enfants et adolescents fréquentent régulièrement l'école de la paix de Sant'Egidio.

Points forts :	<p>Ces activités sensibilisent les enfants aux questions de droits de l'homme, consolident leur estime de soi et leur donnent la possibilité de découvrir leur propre sentiment de dignité.</p> <p>Parallèlement, les œuvres produites par les enfants roms dans le cadre du programme «Je vis dans un camp» sont utilisées pour sensibiliser les enfants et les jeunes Italiens.</p>
Adaptabilité :	<p>La discrimination à l'encontre des enfants roms est un problème que rencontrent beaucoup de villes européennes ; la pratique peut donc être largement appliquée. Ses composantes de base peuvent être reprises dans tout environnement dans lequel vit une communauté rom. Elle peut aussi être adaptée à d'autres groupes également confrontés à une discrimination de grande ampleur.</p>
Sources :	<p>Le programme des écoles de la paix est présenté sur le site de l'organisation, la communauté de Sant'Egidio. Un aperçu de la pratique se trouve à l'annexe du recueil. Le site web, www.santegidio.org, est consultable en anglais, français, italien et d'autres langues. Le travail des enfants roms sur leur expérience de vie dans un camp figure sur un CD-Rom en italien. Pour l'obtenir, il convient de contacter M^{me} Elisa Giunipero, à l'adresse elisagiunipero@hotmail.com.</p>

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 19. Prix de la jeunesse dynamique : un apprentissage à partir de projets pour promouvoir les droits de l'homme

Nom de l'organisation : Impetus/Institute for Global Ethics
4, Dyers Buildings, Londres EC1n 2QP, Royaume-Uni
Site web : www.impetusawards.org.uk
Tél. : +44 20 7405 5709

Public visé : Enfants et jeunes (à partir de 5 ans) dans les écoles et d'autres environnements

Objectif : Le Prix de la jeunesse dynamique, *Impetus Youth Award* en anglais, incite les jeunes à développer des projets pour explorer les concepts de droits de l'homme et les appliquer à toutes les questions importantes au sein de leur communauté. Les enfants et les jeunes sont également encouragés à prendre en compte diverses valeurs, comme le respect mutuel, qui sous-tendent la loi du Royaume-Uni sur les droits de l'homme (*United Kingdom Human Rights Act*).

Description : Ce programme constitue une reconnaissance des projets de jeunes en faveur des droits de l'homme et une façon de leur rendre hommage. En cela, il motive les jeunes à conduire des activités en faveur des droits de l'homme dans leurs communautés. Pour recevoir un prix, tout projet doit respecter les cinq critères ci-après, et donc se présenter comme :

- une étude des droits de l'homme en tant qu'ensemble de valeurs éthiques partagées ;
- une pratique novatrice pour l'application des valeurs de droits de l'homme aux questions qui préoccupent les enfants et les jeunes ;
- un travail collectif sur des projets ;
- un objectif de partage plus large, avec les communautés à l'échelle locale et/ou planétaire ; et
- une réflexion sur l'expérience conduite et sur l'impact du projet.

Grâce à ces projets, les jeunes acquièrent des connaissances fondamentales au sujet des droits de l'homme ainsi que beaucoup des capacités nécessaires à une active participation, comme l'exige le programme national en faveur de la citoyenneté. Les projets sont conduits en groupes et les rapports sont soumis par le biais du site web du programme *Impetus Youth Award*. Ce site web contient des informations sur la mise en œuvre de projets, ainsi que les modalités de participation, des activités simples pour familiariser les jeunes aux droits de l'homme, des projets plus anciens et des liens vers la loi du Royaume-Uni sur les droits de l'homme. Une fois par an, des projets exemplaires sont présentés à Londres à l'occasion d'une cérémonie durant laquelle les jeunes peuvent aussi participer à un atelier sur deux jours.

Un rapport de 2007 de l'Institute for Reflective Practice montre que ce programme a permis aux jeunes de développer les compétences suivantes :

- l'alphabétisation émotionnelle – prendre conscience de soi ;
- l'intelligence sociale – développer des relations et respecter l'intérêt de l'autre ;
- l'intelligence appréciative – voir les choses à travers différents prismes et aller de l'avant en s'appuyant sur des critères positifs ;

Description (suite) :

- l'intelligence morale – mettre en conformité valeurs et attitudes ; et
- le courage moral – défendre ce qui est socialement juste et bon.

Depuis 2002, 400 groupes ont été récompensés du Prix de la jeunesse dynamique. La taille des groupes participants varie de 10 à 100 jeunes, conférant au programme une large portée à travers le Royaume-Uni. Des projets ont été soumis par des écoles en zones urbaines et rurales et des groupes de jeunes d'Angleterre, d'Irlande du Nord, d'Ecosse et du pays de Galles.

Points forts :

La pratique intègre des activités d'éducation aux droits de l'homme, des projets en faveur de la communauté et elle est diffusée par internet. Le prix est une sorte de reconnaissance des jeunes et une incitation à participer.

Le site web Impetus Youth Award contient les informations nécessaires pour participer aux projets et se porter candidat.

Adaptabilité :

Ce concept de prix, qui reconnaît et rend hommage à l'engagement des jeunes en faveur des droits de l'homme au sein de leur propre communauté, est applicable à un large éventail de contextes locaux et nationaux.

Sources :

Le programme est consultable en anglais et gallois sur le site www.impetusawards.org.uk. Le formulaire de soumission de projets pour l'année scolaire 2007-2008, avec des détails sur la présentation des projets, figure à l'annexe du recueil. Personne à contacter pour de plus amples informations : Lorna Robins, lrobins@globalethics.org.uk.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 20. Le Pont : une approche centrée sur l'élève à l'échelle de l'école tout entière

Nom de l'organisation : Escola Básica Integrada de Aves/S. Tomé de Negrelos (école élémentaire et collège Aves/S. Tomé de Negrelos, connue sous le nom d'école Le Pont)
Dr Largo Braga da Cruz, 4795-015 Vila das Aves, Portugal
Site web : www.eb1-ponte-n1.rcts.pt
Tél. : +351 916 289 856

Public visé : Tous les enfants des écoles primaires et secondaires

Objectif : La Escola da Ponte (l'école Le Pont) propose un mode de vie et d'apprentissage spécifique afin de cultiver chez les élèves l'autonomie, la responsabilité et des relations sociales positives, dans le respect de pratiques démocratiques.

Description : L'école Le Pont est située dans un village du nord du Portugal. Plutôt que des classes en fonction de l'âge des élèves, des groupes d'apprentissage sont formés selon trois phases : l'initiation (acquisition des compétences de base en lecture, écriture et arithmétiques) ; la transition (travail et recherche en groupe) ; et le développement supérieur (travail en groupe et recherche autonome).

Dans le cadre de ces phases, les élèves suivent à leur rythme un parcours d'apprentissage individualisé. En fonction de leur maturité et de leurs besoins et préférences en termes d'apprentissage, ils bénéficient de plus ou moins d'autonomie pour la planification de leur travail quotidien dans les différentes matières. Chaque jour, ils définissent leur programme d'apprentissage en recourant aux approches pédagogiques qui les séduisent le plus (travail individuel, sur des projets, en groupe, etc.). Ils choisissent également les petits groupes dans lesquels ils veulent travailler ; les groupes comptent quatre élèves au plus, y compris des élèves avec des besoins spéciaux. Aucune discrimination n'est autorisée.

Une approche centrée sur les élèves est promue dans la gouvernance de l'école, que se partagent les élèves et les membres adultes de la communauté scolaire, y compris les parents. Chaque année, des représentants élus par les élèves apportent leur contribution à la gestion des affaires quotidiennes de la vie scolaire. Les décisions concernant des activités et des problèmes d'importance pour l'école sont prises chaque semaine dans le cadre d'assemblées scolaires. Par exemple, la charte des obligations et des droits est examinée et adoptée lors des premières réunions de l'assemblée. Seuls les élèves ont le droit de voter pendant les assemblées, même si les adultes peuvent exprimer leur point de vue lors d'un temps qui leur est réservé.

Cette pratique éducative a été développée dans cette école il y a plusieurs décennies. L'école accueille aujourd'hui quelque 200 élèves, de 5 à 16 ans.

Points forts : Cette pratique témoigne d'une approche globale centrée sur l'enfant, appliquée tant à la classe qu'à la gouvernance de l'école dans son ensemble. L'individualité de chaque élève est respectée dans de nombreux aspects de l'apprentissage, y compris les sujets étudiés, les méthodes d'apprentissage et les aspects sociaux inhérents à la classe.

Adaptabilité : Les pratiques de l'école Le Pont sont applicables dans d'autres environnements scolaires à la condition d'une croyance partagée dans la capacité des élèves à faire leurs propres choix et d'un engagement de la part des membres de la communauté scolaire à développer et promouvoir les principes de l'autonomie, de la démocratie, du respect de soi et du respect des autres. La pratique a déjà été adaptée pour être utilisée au Brésil.

Sources : Le site web de l'école Le Pont donne une brève description de ses activités, en portugais et en anglais : www.eb1-ponte-n1.rcts.pt. L'annexe du recueil présente une traduction en anglais des principes fondateurs de l'école, ainsi que des documents en portugais sur les détails de l'organisation et les règlements de l'école. Personne à contacter pour plus d'informations : Cristiano Silva (directrice), cristiano.jose.silva@gmail.com.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 21. Méthodologie et ressources pour l'intégration de la culture rom dans l'éducation (Eurrom)

Nom de l'organisation : Intercultural Institute of Timișoara
Boulevard 16 Decembrie 1989, no 8, Timișoara 300173, Roumanie
Site web : www.intercultural.ro
Tél. : +40 256 49845
E-mail : iit@intercultural.ro

Public visé : Enseignants des établissements d'enseignement primaire et secondaire

Objectif : Le programme Eurrom propose des méthodologies et des ressources pour améliorer les relations entre enfants roms et non roms, et réduire le racisme et les préjugés envers les Roms en général. Eurrom entend également promouvoir le respect de la diversité culturelle, sensibiliser le public visé à l'égalité des droits pour tous et à une identité culturelle positive pour chaque enfant.

Les enfants roms ont souvent des difficultés à s'adapter à leurs environnements scolaires du fait des préjugés largement répandus dont ils font l'objet, des faibles attentes des enseignants à leur égard et parce que les écoles, bien souvent, n'incluent pas d'éléments qui leur rappellent leur propre environnement culturel. Les partenaires au projet ont développé des activités éducatives pour l'intégration de la culture rom à l'école. Ces activités donnent une image positive de la culture rom et encouragent les enfants roms et non roms à coopérer et s'entraider sur leur parcours d'apprentissage.

Description : Eurrom est destiné à des classes de primaire où se côtoient des enfants roms et non roms, mais il est également adaptable au premier cycle du secondaire. La pratique favorise le développement d'activités éducatives qui intègrent des objectifs curriculaires spécifiques et des références à la culture rom. Ces références sont tirées de situations spécifiques des roms dans la communauté locale.

La pratique encourage les enseignants à concevoir et mettre en œuvre des activités éducatives en relation avec les objectifs d'apprentissage du programme (écriture, lecture, langue, littérature, mathématiques, histoire, géographie, langues étrangères et matières artistiques) qui contribuent au développement des compétences interculturelles des élèves roms et non roms.

Parmi ces compétences figurent :

- la connaissance de la culture rom et, pour les enfants plus âgés, la compréhension des racines historiques des inégalités sociales ;
- les capacités à la communication interculturelle, la coopération et la prise de décision démocratique ;
- l'appréciation de la diversité culturelle et d'attitudes mutuelles positives ; et
- une estime de soi renforcée et une identité culturelle positive pour les enfants roms.

Description (suite) : Le guide Eurrom fournit aux enseignants des exemples pratiques d'activités éducatives structurées, susceptibles d'être mises en œuvre dans des classes où se côtoient enfants roms et non roms. Le guide comporte 10 modules pédagogiques qui illustrent la façon de créer un environnement commun dans lequel enfants roms et non roms peuvent jouer un rôle actif et interagir avec les adultes roms. Les thèmes des 10 modules sont les suivants : « Mon journal », « Histoires vraies », « Les correspondants de l'école », « L'histoire locale », « Les modes de vie », « L'artisanat traditionnel », « Les langues roms », « Les traditions locales », « La Kris » (la plus haute instance judiciaire traditionnelle rom) et « Les contes populaires ». Les deux premiers modules sont axés sur le développement d'une identité individuelle positive, tandis que le troisième porte sur la communication, les relations avec les autres et la définition du soi en relation avec autrui. Les autres modules concernent différents aspects de l'identité culturelle et des relations interculturelles.

Les modules ont été distribués en version papier et sur CD-Rom. Plus de 600 éducateurs ont été formés grâce à un programme national conduit en coopération avec le ministère de l'Éducation et un module en ligne. Des évaluations externes ont confirmé les effets positifs de cette méthodologie : elle renforce les relations entre les enfants, améliore l'attitude des enseignants envers les Roms, instaure un rapport de meilleure qualité entre l'école et la communauté rom et encourage par ailleurs la participation des enfants aux processus décisionnels démocratiques. Enfin, il s'avère qu'elle contribue utilement à une question prioritaire depuis longtemps dans de nombreux pays, qui constitue également un enjeu au niveau européen. Cette méthodologie n'est toutefois utilisée que dans les cas où les enseignants ont reçu une formation ainsi que le soutien de la direction de l'école.

Adaptabilité : Le programme Eurrom a été développé en coopération avec des écoles partenaires en France, en Roumanie, en Slovaquie et en Espagne, où la situation des Roms présente divers visages qui reflètent des situations que l'on retrouve au niveau européen. Cette approche, basée sur la pédagogie constructiviste et l'interaction interculturelle comme source d'apprentissage, est conçue pour être adaptée à divers contextes.

Sources : La version roumaine du guide Eurrom ainsi qu'une traduction en anglais d'un exemple de module sont présentées à l'annexe du recueil. Pour les versions française, roumaine, slovaque et espagnole du guide Eurrom, la personne à contacter est Calin Rus, calin.rus@intercultural.ro.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 22. Stratégies participatives dans le monde qui nous entoure : un programme d'éducation aux droits de l'enfant pour le primaire

Nom de l'organisation : EM Educational Services, c/o Mount Royal College
4825 Mount Royal Gate SW Calgary, Alberta T3E 6K6, Canada
Site web : www.mtroyal.ca/healthcomm/cys/
Tél. : +1 403 440 6439

Public visé : Elèves en classes de primaire, de la troisième à la cinquième année (8-10 ans)

Objectif : Promouvoir la connaissance et l'utilisation de quatre stratégies d'apprentissage participatives – la cartographie conceptuelle, la prise de décision, le jeu de rôle et l'écriture réactive – qui présentent un intérêt majeur pour permettre aux enfants de se faire entendre dans la classe.

Description :

Les stratégies participatives décrites ci-dessus tendent à promouvoir chez les enfants la compréhension et l'exercice de leurs droits et responsabilités en matière de participation. L'emploi de ces méthodologies est notamment propice aux droits en matière d'expression d'opinion, de prise de décision, d'appartenance au groupe et de respect de la vie privée.

Ces stratégies aident les enfants à comprendre et à exercer leur droit à se faire entendre, ainsi qu'à respecter les droits des autres tandis qu'ils deviennent des citoyens responsables à l'échelle planétaire. Ces stratégies développent plus spécifiquement des capacités en matière de communication (lire, écrire, écouter et exprimer des points de vue), ainsi que des capacités sociales (prise de décision, résolution des problèmes et coopération).

L'identification de ces stratégies d'apprentissage est le fruit d'une recherche qualitative conduite en relation avec le programme *The World Around Us* et s'inscrit dans le cadre de l'application des droits à la participation des enfants contenus dans la Convention relative aux droits de l'enfant.

Dans les écoles canadiennes, ces stratégies participatives servent de modèles pour la conception de ressources concernant l'éducation aux droits de l'enfant. Ces stratégies peuvent également être appliquées dans des matières comme l'éducation à la citoyenneté ou les sciences humaines.

Points forts : La recherche, présentée à l'annexe du recueil, a permis d'identifier quatre méthodologies pour favoriser l'apprentissage actif dans la classe. Le document illustre le rapport qui existe entre ces stratégies d'apprentissage et la compréhension des concepts de droits de l'homme. La pratique témoigne explicitement de ce qui est généralement accepté dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme, de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation au respect et à la compréhension mutuels, à savoir que des stratégies d'apprentissage participatives sont essentielles à ces approches.

Adaptabilité : Les stratégies participatives de base conviennent aux enfants, indépendamment de leur pays d'origine. Comme avec toutes les méthodologies, les éducateurs devront adapter les stratégies d'apprentissage aux capacités encore timides des enfants de comprendre et d'exercer leurs droits et responsabilités en matière de participation.

Sources : L'annexe du recueil présente les résultats de la recherche basée sur les stratégies participatives utilisées dans *The World Around Us: A Thematic Primary-Level Curriculum for Children's Rights Education*, qui seront publiés en anglais dans *Children Matter: Child and Youth Human Rights Issues* (Mount Royal College, à paraître). L'annexe inclut également des extraits du programme original.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 23. Programme de médiation et d'éducation par les pairs dans les écoles

Nom de l'organisation : Mali Korak – Centar za kulturu mira i nenasilja (« Petits pas » – Centre pour une culture de paix et de non-violence)
Kraljevac 77a, Zagreb 10000, Croatie
Site web : www.malikorak.hr
Tél. : +385 1 45 78 341
E-mail : mkorak@zamir.net

Public visé : Elèves du primaire et du secondaire, enseignants, parents, psychologues et chefs d'établissement dans les écoles qui adoptent le programme

Objectif : Les programmes de médiation mis en œuvre dans les écoles visent à y réduire la violence en promouvant la gestion pacifique des conflits. Dans sa première phase de mise en œuvre, le programme cible les 10-12 ans – le plus fort taux de violence ayant été identifié au sein de ce groupe d'âge, dans les écoles croates.

Description : Les programmes de médiation dans les écoles sont conçus pour réaliser les objectifs ci-après :

- favoriser une prise de conscience aiguë chez les élèves, les enseignants et les parents de la qualité des relations au sein de la communauté scolaire (entre élèves, entre élèves et enseignants, entre enseignants et parents, et entre enseignants);
- faire valoir l'idée que la gestion des conflits peut être un moyen de résoudre les problèmes qui se posent inévitablement dans les établissements scolaires;
- développer les capacités des élèves, des enseignants et des parents à gérer les conflits au moyen de la négociation et de la médiation; et
- donner aux élèves la possibilité de résoudre les conflits (sans les adultes) grâce à la médiation par les pairs.

Pour atteindre ces objectifs, des sessions de sensibilisation sont organisées pour les élèves, les enseignants, les parents et le personnel scolaire. Quatre séminaires de « formation des formateurs », sur deux jours, accueillent au plus 40 élèves et quatre membres du personnel par école; les participants bénéficient d'une formation intensive sur les techniques de négociation et de médiation. Les médiateurs pairs travaillent en équipe et des clubs de médiation par les pairs sont créés dans chaque école pour gérer les conflits.

Les sujets de formation couvrent la méthodologie du travail en groupe, l'acquisition d'aptitudes à la communication, les capacités pour l'analyse et la résolution des conflits, ainsi que la médiation par les pairs et les étapes de sa mise en œuvre dans l'établissement (par exemple les clubs de médiation par les pairs).

En Croatie, 24 écoles primaires et un établissement d'enseignement secondaire ont participé aux programmes d'éducation et de médiation par les pairs. A la lumière d'observations faites sur le terrain, une bonne formation des élèves à la résolution non violente des conflits devrait avoir un impact positif, à long terme, sur les environnements scolaires.

Points forts : Le programme de médiation et d'éducation par les pairs a été conçu pour inciter l'ensemble des écoles à se mobiliser pour une culture de paix, de dialogue et de résolution non violente des conflits. En plus de gérer des conflits spécifiques, le programme préconise une culture de coopération dans les écoles et promeut une résolution des problèmes centrée sur les élèves. Les élèves qui reçoivent une formation à la négociation et à la médiation sont censés développer des compétences sociales, comme la confiance en soi et le sens des responsabilités, qu'ils mettront ensuite au service de la communauté scolaire.

Adaptabilité : Le programme de médiation et d'éducation par les pairs est un modèle susceptible d'être utilisé dans toute communauté scolaire en réponse à un besoin universel, celui de promouvoir des relations positives entre ses membres et de résoudre les conflits de façon constructive.

Sources : Une description de l'atelier de formation des formateurs à la gestion des conflits ainsi qu'un autre atelier figurent en anglais dans l'annexe du recueil. Le manuel *Za Svemire* (un guide pour la résolution pacifique des conflits à l'usage des établissements d'enseignement primaire et secondaire, 2001) existe en anglais et en croate. Une description détaillée de l'ensemble du programme en croate ainsi que le manuel dans sa version complète sont présentés dans l'annexe du présent recueil.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 24. «L'école, un chemin vers la liberté» : une approche éducative non formelle sur plusieurs années

Nom de l'organisation : Acção para a Justiça e Paz (AJP – Action pour la justice et la paix)
R. de S. João n.10, Granja do Ulmeiro 3130-080, Portugal
Site web : www.ajpaz.org.pt
Tél. : +351 239 642815
E-mail : ajp@ajpaz.org.pt

Public visé : Elèves de deuxième cycle du primaire et des classes du secondaire (12-19 ans), leurs enseignants et les membres de la communauté scolaire

Objectif :

La pratique vise à favoriser une meilleure connaissance et conscience des questions de droits de l'homme et à promouvoir le développement personnel et social au moyen d'une méthodologie éducative non formelle.

Le programme «L'école, un chemin vers la liberté» met notamment l'accent sur l'égalité des chances et la prévention de la violence envers les femmes. Selon l'AJP, les approches éducatives non formelles, qui intègrent des éléments cognitifs et affectifs, conviennent mieux pour aider les jeunes à aborder les questions qui les concernent et œuvrer à une authentique culture de paix et d'acceptation dans l'environnement scolaire.

Le programme vise aussi à approfondir et à renforcer le lien qui existe entre les approches éducatives formelles et non formelles.

Description :

Le programme, qui se déroule sur une période de vingt mois, est constitué d'une série d'activités et de méthodologies participatives en trois étapes. Un programme global est défini au départ conjointement par l'AJP et chaque école, puis adapté lorsque démarre le travail avec les élèves. L'objectif en est de sensibiliser aux questions d'inégalités et de discrimination (en particulier eu égard au genre) et de générer des réponses de la part des élèves.

Généralement, l'enchaînement des activités se présente comme suit :

- groupes de discussion : la méthodologie du « théâtre imaginaire » (l'une des formes du théâtre de l'opprimé) est utilisée pour mettre à jour les expériences, les connaissances et les sentiments des jeunes sur des questions comme l'égalité, les droits de l'homme, la violence et le rôle des femmes, des hommes et des jeunes. Des groupes de discussion sont organisés dans toutes les classes ;
- laboratoires d'égalité : des séminaires sont organisés pour les élèves et les enseignants sur au maximum huit thèmes dégagés des discussions en groupe. Ces séminaires font appel à des méthodes d'apprentissage participatives et non formelles, et encouragent le débat et la discussion. Parmi les thèmes possibles figurent les questions d'identité, la discrimination cachée et la violence à l'encontre des femmes ; et
- incubateurs de projets de jeunes pour l'égalité : cette phase de la pratique donne la priorité à des réponses apportées par les élèves aux questions qui découlent des précédents apprentissages. Exemples de projets de jeunes : distribution d'enquêtes aux écoles sur la discrimination, arts visuels et

Description (suite) :	<p>performances dramatiques, ainsi que levée de fonds pour une organisation caritative qui milite sur une des causes étudiées. (Voir l'annexe du recueil pour plus de détails sur les laboratoires d'égalité et les incubateurs de projets.)</p> <p>Pour promouvoir en continu la prise de conscience et l'action sur la discrimination et la violence, un « bureau des droits/centre de ressources » est créé dans chaque école (généralement dans la bibliothèque). Les bureaux/centres fournissent des informations et des outils pédagogiques sur les thèmes de l'égalité entre les femmes et les hommes, les rôles sociaux, l'emploi et le genre, et les droits sexuels et génésiques. Ces structures permanentes visent à faciliter l'engagement ininterrompu des élèves sur ces questions grâce à l'éducation par les pairs et un travail sur des projets.</p> <p>Le projet a fait l'objet d'une évaluation participative dans chaque école. Par ailleurs, les six établissements impliqués dans le projet en 2005-2006 ont participé à une conférence de clôture intitulée « Morceau d'égalité », dans le cadre de laquelle les élèves ont échangé leurs réflexions sur leur travail.</p>
------------------------------	---

Points forts :	<p>Ce projet a pour objectif très clair d'introduire dans les écoles les stratégies d'apprentissage hautement participatives utilisées dans le secteur de l'éducation non formelle. Un projet d'évaluation conduit en 2006 a montré que ces méthodologies permettaient effectivement d'inciter les jeunes à participer, à prendre conscience de leur vécu en termes de discriminations et d'inégalités et à s'engager dans un projet pour contribuer à un éveil des consciences.</p> <p>Grâce à un processus de mise en œuvre souple et réflexif, il a été possible d'adapter en permanence le projet aux élèves, à leur classe et à l'environnement scolaire dans sa globalité.</p>
-----------------------	--

Adaptabilité :	<p>La pratique peut être utilisée dans les écoles qui adhèrent aux méthodes d'apprentissage participatives non formelles. Elle peut aussi être utilisée directement pour l'encadrement de jeunes non formels. Dans ce cas, il peut être nécessaire de recourir à une agence extérieure, comme l'AJP, pour former les jeunes et travailler avec eux sur ces thèmes clés.</p>
-----------------------	---

Sources :	<p>L'annexe du recueil inclut une description détaillée du projet.</p> <p>Le site web www.ajpaz.org.pt/igualdades.htm (en portugais uniquement) présente des logos, des posters, des projets d'élèves ainsi que des photos du projet. Des informations sur l'AJP, des photos, des rapports ainsi que des versions anglaise et française de l'essentiel du site figurent à l'adresse www.ajpaz.org.pt.</p>
------------------	--

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 25. Stop ! : un modèle pour mettre un frein aux railleries et aux brimades à l'école

Nom de l'organisation : Educational Equity Center, Academy for Educational Development (EEC/AED)
100 Fifth Avenue, New York, NY 10011, Etats-Unis
Site web : www.edequity.org
Tél : +1 403 440 6439

Public visé : Administrateurs, enseignants et autres personnels scolaires qui travaillent avec les enfants des classes de maternelle à la troisième année (5-9 ans)

Objectif : L'objectif de ce modèle est d'instaurer dans les écoles un climat plus pacifique, en faisant appel au respect et à la non-violence pour résoudre les situations problématiques qui surgissent. Une approche proactive est proposée pour créer un environnement accueillant et fondé sur le respect, dans lequel les élèves se sentent en sécurité.

Description : Le modèle, conçu pour être appliqué à l'échelle de l'école tout entière, s'appuie sur des travaux de recherche avec pour objectif d'aborder la question des railleries et des brimades dans les classes de la maternelle à la troisième année. Les outils sont notamment un manuel à l'usage des enseignants (*Quit it! A Teacher's Guide on Teasing and Bullying for Use with Students in Grades K-3*), ainsi qu'un CD-Rom qui met en scène des histoires de brimades (*Stories about Teasing and Bullying for Use with Students*) et fournit un mode d'emploi du modèle (*Implementing the Quit it! School-Wide Model*). Le programme inclut le perfectionnement professionnel des enseignants ainsi que des ateliers pour les parents et les personnels scolaires non enseignants.

Le modèle a été développé pour lutter contre les railleries et les brimades en tout début de scolarité dans l'objectif de prévenir les futurs incidents de violence et de harcèlement sexuel. L'hypothèse est que, en commençant précocement à créer un environnement scolaire accueillant et fondé sur le respect, dans lequel chaque enfant a le sentiment d'être en sécurité, les comportements de railleries et de brimades devraient être réduits. La mise en œuvre commence à la maternelle, dans l'école tout entière. Le programme met à contribution l'ensemble des adultes qui travaillent avec les enfants dans l'environnement scolaire et aussi les parents.

Le guide d'activités est organisé autour de trois thèmes: créer nos propres règles, parler de l'enseignement et des brimades et étudier la notion de courage. Les activités, basées sur la lecture et l'écriture, sont conçues pour s'intégrer dans le programme quotidien afin d'aider les élèves à acquérir des capacités essentielles comme l'écoute, la verbalisation, la lecture et l'écriture. Toutes les activités suggèrent des stratégies pour la résolution des problèmes.

Un projet d'évaluation interne, conduit sur une période de deux ans dans une école de New York, a mis en évidence une diminution des railleries et des brimades, un renforcement de l'intervention du personnel dans ces situations et le recours à des réponses verbales plutôt que physiques.

Description (suite) :	<p>Le CD-Rom contient tous les matériels nécessaires à la mise en œuvre du programme, y compris des modules de formation, des rapports de recherche, des témoignages, des documents et des ressources diverses. La pratique est aujourd'hui utilisée par au moins 5 000 éducateurs en Arizona, dans le Connecticut, au Massachusetts, à New York, dans le Texas et d'autres Etats américains.</p> <p>Un guide sur la question pour les cadres préscolaires, <i>The Anti-Bullying and Teasing Book for Preschool Classrooms</i>, a également été produit. Il est possible de se le procurer auprès de l'Educational Equity Center.</p>
Points forts :	<p>La pratique s'appuie sur une approche globale de l'école qui met à contribution l'ensemble des membres de la communauté pour identifier les railleries et les brimades, et changer les comportements. Toute une panoplie d'outils est proposée pour accompagner les membres du personnel de l'éducation dans la mise en œuvre du programme.</p> <p>Une approche basée sur la recherche a été utilisée pour concevoir et évaluer le programme, qui s'est avéré efficace afin de réduire les comportements de railleries et de brimades.</p>
Adaptabilité :	<p>Dans la mesure où le problème des railleries et des brimades concerne tous les pays et que les thèmes couverts par le modèle sont universels et étayés par les principes du développement de l'enfant, le programme est susceptible d'être traduit en de nombreuses langues et d'être utilisé dans divers contextes locaux et nationaux.</p>
Sources :	<p>L'annexe du recueil présente en anglais un exemple de cours proposé par le modèle, avec un résumé des résultats du programme d'évaluation et des recherches corrélées sur les railleries et les brimades. De plus amples informations sur les matériels et la façon de se les procurer sont disponibles sur le site web de l'Educational Equity Center/Academy for Educational Development, www.edequity.org.</p>

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 26. Droits, respect, responsabilité : une approche à l'échelle de l'école

Nom de l'organisation : Hampshire County Council
Fleet Local Office, Birch House, Barley Way, Fleet GU51 2YB, Royaume-Uni
Tél. : +44 1252 814772

Public visé : Elèves du primaire et du premier cycle du secondaire (3-16 ans), leurs enseignants et d'autres membres de la communauté scolaire

Objectif : Le programme Droits, respect, responsabilité vise à permettre aux enfants et aux jeunes gens de développer leur compréhension des droits de l'homme et à les mettre en capacité d'exercer leurs droits et responsabilités, pour eux-mêmes et envers autrui.

Les objectifs spécifiques du programme sont :

- travailler avec les enfants et les jeunes dans l'objectif d'en faire des citoyens mieux informés, actifs, socialement responsables et respectueux des principes démocratiques ;
- développer des exemples d'enseignement et d'apprentissage qui permettent aux enfants et aux jeunes de développer du vocabulaire sur les thèmes des droits de l'homme, et de l'utiliser ;
- concevoir, avec les enseignants et les élèves, des moyens d'intégrer les droits dans le travail quotidien et la gouvernance de l'école (matières, thèmes, conseils d'établissement, valeurs défendues par l'école, accords entre familles et école) ;
- encourager la formation d'une forme de pensée critique et créative pour la résolution des dilemmes sur des questions de droit ; et
- promouvoir une plus forte participation des enfants et des jeunes à leur apprentissage et à la vie de l'école.

Ce programme a été inspiré par des pratiques et des résultats de recherches menées sur l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Ecosse, qui ont fait la preuve d'un impact positif sur le comportement des élèves, leurs valeurs et leurs attitudes.

Description : Le programme Droits, respect, responsabilité, qui concerne l'école tout entière, se fonde sur la Convention relative aux droits de l'enfant (CRDE) dont les principes universels soulignent la nécessité de protéger les droits de tous les enfants, de les aider à comprendre leurs responsabilités et d'offrir le cadre nécessaire à l'enseignement et l'apprentissage. Le programme doit servir à promouvoir la pratique de la citoyenneté démocratique et le respect des droits de l'homme auprès de l'ensemble des membres de la communauté scolaire.

Les aspects clés du programme Droits, respect, responsabilité sont les suivants :

- la CRDE est enseignée et promue dans le cadre de l'éthique, de l'enseignement et de l'apprentissage scolaires ;
- les enfants et les jeunes sont traités comme des citoyens ;
- le respect des identités des enfants et leur estime personnelle sont encouragés afin qu'ils se considèrent comme des détenteurs de droits, de la même façon que les adultes ;

Description (suite) :

- la perspective des droits de l'homme imprègne tout un éventail de matières, dont la littérature, les mathématiques, les sciences et l'histoire, et un langage basé sur les droits est développé grâce au travail régulier des enseignants ;
- des approches de l'enseignement et de l'apprentissage plus démocratiques (qui mettent l'accent sur la participation et les droits) sont élaborées ; et
- des chartes scolaires sur les droits et les responsabilités sont signées par les élèves et les enseignants.

La formation proposée aux écoles primaires est construite selon le schéma suivant : approximativement, un tiers de la formation est axé sur les idées, les faits, les concepts et les principes émergents, les deux autres tiers étant consacrés au travail avec les enseignants et à la conception de pratiques pour divers groupes d'âge. Ces pratiques s'inspirent des méthodes de la « philosophie pour les enfants », qui considère les enfants comme des partenaires dans la construction de leur apprentissage et utilise des techniques d'apprentissage actif. Les principes du programme Droits, respect, responsabilité sont clairement définis mais laissent toutefois aux enseignants la liberté d'utiliser leur créativité pour les appliquer comme ils l'entendent.

La formation proposée aux établissements d'enseignement secondaire, qui met à contribution les élèves – considérés comme des moteurs du changement –, est souvent d'une façon ou d'une autre en lien avec les écoles primaires qui participent au programme. Par exemple, les élèves du secondaire ont conduit une étude sur les environnements scolaires dans le primaire pour faire rapport à leurs enseignants. Le programme Droits, respect, responsabilité dans le secondaire a généralement à voir avec un aspect de la CRDE ou des priorités en vigueur en matière d'éducation ; il contribue ainsi au perfectionnement de l'école.

De l'avis des écoles, le programme Droits, respect, responsabilité leur fournit les orientations à suivre pour une grande partie de leur travail sur la citoyenneté (par exemple le thème des écoles en bonne santé, l'éducation aux relations entre individus, l'éducation en matière de toxicomanie, les compétences émotionnelles et les conseils d'établissement) – et ces orientations sont dans le droit-fil des articles de la Convention relative aux droits de l'enfant. Les membres de la communauté scolaire apprécient de pouvoir se référer à une autorité supérieure (normes internationales en matière de droits de l'homme) en ce qui concerne les valeurs et codes de conduite de leur école.

Dans le Hampshire, 360 écoles primaires ont pris part à la formation initiale ; 45 établissements d'enseignement secondaire, cinq écoles spéciales et quatre centres d'éducation y ont aussi participé, mais à un moindre degré.

Une évaluation externe sur trois ans, achevée en 2008, a mis en évidence les répercussions significatives du programme sur l'environnement des écoles participantes : des effets positifs sur la prise de conscience par les élèves de leurs droits, le respect des droits des autres et les niveaux de participation et d'engagement à l'école. Les enseignants se sont dits moins stressés et ont apprécié davantage leur travail. Le rapport complet figure à l'annexe du recueil.

Points forts :

Grâce à cette approche, l'expérience des droits de l'homme et de la pratique démocratique ne se limite pas pour les élèves à un unique cours ou à un événement isolé ; elle entre dans les habitudes.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Points forts (suite) : Tout porte à croire que l'approche holistique du programme a un impact profond sur la culture et la pratique scolaires, avec des répercussions sur les expériences de l'ensemble des membres de la communauté scolaire.

Adaptabilité : Le programme « Droits, respect, responsabilité » est un processus de développement de grande portée, à l'échelle de l'école dans son ensemble. Ses différentes composantes (chartes scolaires, définition des programmes et activités) présentent une pertinence pour chaque enseignant.

Sources : Le site web du conseil municipal du Hampshire présente le projet ainsi que de nombreux documents pour sa planification au niveau de l'école tout entière, la conception des programmes, les activités d'apprentissage et d'autres activités qui se sont déroulées dans les écoles participantes. Voir le site www3.hants.gov.uk/education/childrensrights/ pour plus de détails. L'annexe du recueil inclut une description détaillée ainsi que le rapport d'évaluation 2008.

Intitulé :	27. L'école comme Etat : simulation d'un Etat démocratique
Nom de l'organisation :	Landeszentrale für politische Bildung Baden-Württemberg (Agence pour l'éducation civique du Bade-Wurtemberg) Stafflenbergstraße 38, 70184 Stuttgart, Allemagne <i>Site web</i> : www.lpb-bw.de <i>Tél.</i> : +49 711 164099 0
Public visé :	Elèves du secondaire (13-18 ans), leurs enseignants, leurs parents et le grand public
Objectif :	Le projet « L'école comme Etat » est destiné à permettre aux élèves de faire l'expérience directe des processus démocratiques.
Description :	<p>Pendant environ quatre jours, élèves et enseignants participent à la simulation d'un Etat démocratique, avec l'ensemble de ses institutions et procédures démocratiques ; ils sont les citoyens, tandis que l'école est le « territoire national ». Tous les membres de la communauté scolaire (élèves et personnels) y participent. L'expérience permet « d'apprendre et de vivre la démocratie ».</p> <p>Pendant quatre jours, les activités suivantes se déroulent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rédaction et adoption d'une Constitution ; • choix du nom du pays, de sa devise et de son drapeau ; • formation des partis politiques et tenue d'élections (et organisation de campagnes électorales) ; • établissement du parlement et du gouvernement ; et • création d'entreprises, recherche d'emploi et embauche. <p>Le projet offre aux élèves l'occasion d'organiser leur communauté sur les plans politique et économique. Les processus électoraux et la gouvernance visent à amener les élèves à prendre conscience des enjeux des processus démocratiques et de l'importance d'un accord commun ainsi que de règles, dont des freins et contrepoids pour équilibrer les pouvoirs des responsables élus. De plus, les élèves sont responsables de la situation financière de leur Etat, dont ils maintiennent l'équilibre grâce à la bonne santé de leurs entreprises.</p> <p>Ce type de pratique est utilisé dans les établissements d'enseignement secondaire du Bade-Wurtemberg depuis le milieu des années 1990.</p>
Points forts :	<p>Ce projet offre beaucoup d'avantages de pratiques similaires qui proposent une approche axée sur la pratique intensive des processus parlementaires, et exige la contribution de l'ensemble de la communauté scolaire.</p> <p>Le caractère unique du projet réside dans les composantes sociales et économiques qu'il intègre, et qui permettent aux élèves d'avoir une vision plus large des aspects et du fonctionnement de leur modèle de société. Ce projet aide les élèves à comprendre et à participer aux relations économiques, à la prise de décision, à la circulation des informations et au fonctionnement des organisations, dans les secteurs public et privé.</p>

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Adaptabilité : La pratique peut présenter un intérêt pour toute école intéressée par la mise en œuvre d'une simulation conduite par les jeunes, impliquant l'élection d'autorités locales et le développement d'une politique active. Les étapes fondamentales de l'organisation du projet sont facilement adaptables à d'autres écoles et contextes nationaux.

Sources : Une documentation détaillée en allemand figure à l'annexe du recueil. Des extraits de ce document ont été traduits en anglais et y figurent également. Des descriptions de la participation des écoles au projet sont consultables en ligne, en allemand, sur le site http://wiki.zum.de/Schule_als_Staat.

Intitulé: 28. La médiation à l'école

Nom de l'organisation: Independent Society for Education and Human Rights (Siedo)
 17 Sfatul Tarii Street, Chişinău, 2012 MD, Moldova
Site web: www.siedo.moldnet.md
Tél.: +373 22 211398
E-mail: siedo@moldnet.md

Public visé: Elèves du primaire et du secondaire (9-18 ans)

Objectif: La pratique promeut des programmes de médiation dans les écoles, comme mécanisme pour la transformation des conflits et le renforcement de la participation civique.

La pratique a été mise en œuvre après que des enquêtes conduites dans quatre écoles de différentes communautés moldaves ont indiqué que les élèves étaient confrontés chaque jour, en moyenne, à une douzaine de conflits avec leurs pairs ou des membres de leur famille. Généralement, ces conflits ne trouvaient pas de solution et tendaient plutôt à s'aggraver. Des sessions de médiation ont alors été envisagées pour diminuer et résoudre les conflits dans les écoles et les communautés; elles pourraient même être un moyen de mettre les citoyens en capacité d'exiger des solutions politiques aux conflits sociétaux interethniques.

De plus, former les jeunes à la médiation est une façon de les doter de compétences proactives utiles dans la vie quotidienne. L'annexe du recueil contient la liste exhaustive des objectifs de la pratique.

Description: Le programme est organisé autour de sessions de médiation conduites par les élèves. Pour préparer une équipe de médiateurs parmi les élèves, l'association qui subventionne le projet, la Siedo, a organisé des ateliers de gestion des conflits et fournit aux participants des outils de formation. L'établissement de commissions scolaires de médiation par les pairs et de clubs de médiation permet la participation des enseignants au programme. Quant à ces commissions et clubs, ils réunissent les parents dans le cadre de conférences pour promouvoir la gestion constructive des conflits à la maison.

Les principaux résultats de ce projet sont les suivants :

- 1 500 exemplaires du guide sur la médiation dans les écoles (en moldave), offerts à toutes les écoles intéressées;
- un groupe de 12 enseignants ressources formés à la médiation scolaire, prêts à se mettre au service d'autres écoles intéressées;
- des services de médiation par les pairs établis dans quatre écoles pilotes;
- un environnement plus pacifique, grâce à la gestion des conflits, pour les quelque 1 000 parents et adultes concernés;
- un partenariat consolidé entre la Siedo et son réseau d'enseignants; et
- une meilleure compréhension du conflit et de la manière de le transformer pour surmonter les différences.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

- Description (suite):** Le projet de médiation mis en œuvre a été porté à la connaissance d'autres enseignants en Moldova par le bulletin de la Siedo; il est dorénavant considéré comme un outil complémentaire aux autres activités d'éducation civique et aux droits de l'homme que mène l'organisation.
- Une évaluation interne a été conduite après que la phase pilote a révélé un degré élevé de satisfaction eu égard au programme de médiation et compte tenu du recours fréquent aux médiateurs composés de pairs dans les écoles. Les élèves formés au rôle de médiateur ont rapporté une diminution des conflits personnels, une plus grande capacité à garder leur calme lors des conflits et une meilleure compréhension de toutes les parties impliquées. L'évaluation a également confirmé que les médiateurs étaient devenus des citoyens plus actifs et qu'ils trouvaient à présent le courage d'intervenir dans certaines situations. Les parents des médiateurs ont vécu la médiation comme une expérience positive pour leurs enfants et ont indiqué appliquer dans l'environnement familial les compétences qu'ils avaient acquises.
-
- Points forts :** La pratique est un bon exemple d'un programme de médiation à l'école initié grâce à la participation des membres de la communauté scolaire. Elle met par ailleurs en lumière l'importance de la phase de pilotage et du processus d'évaluation des premiers résultats avant de passer aux étapes suivantes.
-
- Adaptabilité :** La médiation à l'école est une pratique utilisée dans beaucoup de pays. Le principe présenté dans l'exemple moldave peut fonctionner dans d'autres environnements, à la condition de disposer des outils d'apprentissage nécessaires et de formateurs à la médiation compétents.
-
- Sources :** Une synthèse des objectifs de la pratique ainsi qu'une sélection des chapitres tirés du *Guide on Implementing School Mediation* sont présentés à l'annexe du recueil (en anglais). L'annexe contient également la version intégrale du guide en moldave.

Intitulé : 29. Stop aux brimades ! : une campagne à l'échelle de l'école

Nom de l'organisation : Child Line Lituanie (Vaiku Linija)
 Pylimo 21-5, Vilnius LT-01141, Lituanie
Site web : www.vaikuliniija.lt
Tél. : +370 698 88797
E-mail : vilnius@vaikuliniija.lt

Public visé : Enfants, parents, enseignants et autres adultes travaillant avec les enfants

Objectif : L'objectif de cette campagne est de réduire les brimades et d'autres formes d'agressions dans les écoles.

Selon des études comparatives internationales, la Lituanie affiche l'un des taux de brimades les plus forts dans les écoles, ainsi que des niveaux élevés d'homicides et de suicides. Malgré le lien établi entre les actes d'agression des jeunes et leur environnement familial, les programmes conduits dans les écoles se sont avérés un moyen de lutte efficace contre ces comportements.

Description : La campagne «Stop aux brimades!» vise tous les membres de la communauté scolaire – élèves, enseignants, administrateurs et parents. Elle promeut un climat d'amitié et de coopération dans les écoles, sur la base du respect mutuel. Elle consiste en des activités contre les brimades et des outils pour développer des politiques en la matière, un programme de formation pour le personnel scolaire et une campagne de sensibilisation en direction de l'ensemble de la communauté scolaire.

Les ressources associées à la campagne sont les suivantes :

- un manuel pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques pour lutter contre les brimades ;
- deux films éducatifs sur les brimades, à projeter aux membres de la communauté scolaire ;
- des informations, aux fins de sensibilisation et d'éducation, à diffuser sur support imprimé et par la voie électronique ; et
- des exercices de formation pour aider les personnels scolaires à reconnaître, résoudre et prévenir les situations de brimades.

La campagne est orchestrée par une organisation nationale, Vaiku Linija (Child Line Lituanie), qui propose sans cesse de nouvelles idées sur la façon de sensibiliser aux brimades et encourage les écoles participantes à se connecter à son site. Des exemples de ces activités sont présentés à l'annexe du recueil. Child Line gère aussi une ligne d'appel d'urgence pour les enfants qui vivent des situations de violence et ont besoin de trouver une aide.

La campagne a touché plus de 3 000 élèves et personnels de l'éducation dans les principales municipalités de Lituanie. Child Line a travaillé plus particulièrement avec trois écoles, mais son site web tient à la disposition de tout établissement d'enseignement un large éventail de ressources utilisables gratuitement.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Points forts :

La campagne, particulièrement bien conçue, propose aux écoles qui s'engagent dans la lutte contre les brimades toute une panoplie d'actions pour la sensibilisation et l'élaboration de politiques. Tous les membres de la communauté scolaire sont concernés.

A cela viennent s'ajouter d'autres activités destinées à identifier et résoudre les cas d'agression dans les écoles. Un soutien direct est apporté aux enfants qui ont besoin d'aide. Child Line travaille également avec les décideurs les plus concernés dans l'objectif de les sensibiliser aux brimades et de promouvoir des programmes pour la prévention des brimades à l'échelle nationale.

Adaptabilité :

La campagne peut être organisée dans tout environnement scolaire, dans les écoles ou au niveau national.

Sources :

L'annexe du recueil donne un aperçu de la campagne (Stop Bullying, en anglais) et de ses activités. Pour plus de détails sur les activités contre les brimades, voir le site web de l'organisation en lituanien à l'adresse www.vaikulinija.lt/index.php/nustok/, ainsi que sa page consacrée à la campagne sur www.bepatyciu.lt/.

Intitulé :	30. La fabrique de la paix: une exposition interactive itinérante sur la paix, les conflits, la liberté, les préjugés et le phénomène du bouc émissaire
Nom de l'organisation :	Peace Education Projects Biltsestraatweg 160, Utrecht 3573 PS, Pays-Bas <i>Site web :</i> www.vredeseducatie.nl <i>Tél. :</i> +31 30 272 3500 <i>E-mail :</i> vrede@xs4all.nl
Public visé :	Elèves du deuxième cycle du primaire jusqu'au secondaire (11-18 ans)
Objectif :	L'exposition « La fabrique de la paix » vise à encourager une réflexion personnelle sur nos convictions ainsi qu'un examen critique du comportement de groupe, que modèlent les stéréotypes et les préjugés. Des rapprochements sont proposés avec la société multiculturelle contemporaine, la seconde guerre mondiale et le thème général de la violence.
Description :	<p>L'exposition présente 15 « machines », véritables situations interactives qui invitent les visiteurs à participer à des activités, à faire des choix et à donner leur avis. Les activités sont intitulées : « l'importance des préjugés », « le défenseur de la liberté », « le sélecteur de pouvoir », « le tube des regrets » et « le détecteur de mensonges ». Durant une heure et à la suite d'un film de présentation, les visiteurs vont librement d'une activité à l'autre. L'exposition peut être organisée à l'intérieur comme à l'extérieur.</p> <p>Les thèmes abordés (liste non exhaustive) sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fait ou opinion ; • les préjugés ; • le bouc émissaire ; • les réfugiés ; • la résistance ; et • paix et conflit. <p>D'autres outils ont été conçus pour être utilisés dans la classe avant et à la suite de la visite de l'exposition pour approfondir la réflexion des élèves sur les thèmes proposés.</p> <p>La version néerlandaise de l'exposition se déplace à travers les Pays-Bas, profitant ainsi à quelque 30 000 élèves et 1 000 enseignants chaque année. En outre, l'organisation qui parraine l'exposition « Peace Education Projects » a travaillé avec des partenaires en France, en Allemagne, en Israël, en Irlande du Nord et en Russie pour mettre au point des versions adaptées de l'exposition ainsi que du manuel pour les enseignants.</p>
Points forts :	Cette pratique illustre la mise en œuvre d'une approche créative, à savoir une exposition, dans l'objectif de sensibiliser à des questions délicates comme les stéréotypes, les préjugés et la violence parmi les enfants et les jeunes. Les

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Description (suite): activités sont variées et interactives ; les visiteurs se déplacent de l'une à l'autre à leur propre rythme.

Le fait que la pratique ait été adaptée pour être utilisée par d'autres pays a facilité la mise en réseau des pays et les échanges entre organisateurs au sujet des méthodologies les plus adaptées pour aborder ces thèmes délicats avec les enfants.

Adaptabilité : La pratique a déjà été adaptée avec succès pour être utilisée dans plusieurs pays. Il est toutefois important de s'appuyer sur des exemples locaux, présentant une pertinence pour les élèves, et d'adapter l'exposition ainsi que le manuel pour les enseignants en conséquence. Dans certains cas, des moyens alternatifs, comme un logiciel interactif, ont été développés en relation avec l'exposition.

Sources : Le site www.vredeseducatie.nl renseigne sur la pratique ainsi que sur l'exposition en néerlandais, anglais, français et allemand. L'annexe du recueil contient une description du projet, la liste des lieux qui ont accueilli l'exposition depuis 1993 ainsi qu'une brochure proposant un aperçu du contenu des activités. L'annexe inclut également des exemples des activités préparatoires et de suivi mises en œuvre dans les écoles en relation avec l'exposition. Les organisations qui désirent parrainer l'exposition dans le lieu de leur choix doivent contacter Jan Durk Tuinier, à l'adresse vrede@xs4all.nl.

Intitulé : 31. Exprimez vos préoccupations : un programme d'expression artistique pour former aux droits de l'homme

Nom de l'organisation : Amnesty International, Section irlandaise
 Ballast House, 18-21 Westmoreland St, Dublin 2, Irlande
Site web : www.amnesty.ie
Tél. : +353 1 863 8300
E-mail : info@amnesty.ie

Public visé : Elèves du secondaire (15-17 ans), enfants sortis précocement du système scolaire, adultes avec des déficiences intellectuelles

Objectif : Le programme presse les jeunes, les éducateurs et les artistes à découvrir et comprendre les questions et concepts de développement, de justice globale et de droits de l'homme. Il vise également à développer chez les participants la confiance et les capacités requises pour s'engager dans des actions sur ces thématiques.

La Section irlandaise d'Amnesty International a mis en lumière, au niveau de l'enseignement secondaire en Irlande, l'absence d'éducation aux droits de l'homme, au développement et à la justice globale. Mais la souplesse d'un système qui intègre une « année de transition » sans examen, entre les premier et deuxième cycles du secondaire, a fourni la possibilité d'une exploration globale riche de sens des questions de droits de l'homme.

A la lumière de consultations avec des concepteurs de programmes postprimaires, la Section irlandaise d'Amnesty International a entrepris de produire un module type sur les droits de l'homme. Dans le même temps, quelques artistes irlandais ont exprimé le désir de laisser leur empreinte sur le curriculum en créant avec les jeunes des œuvres qui traduisent leurs préoccupations au sujet du monde dans lequel ils vivent. Motivée par ce projet, l'équipe pédagogique de la Section irlandaise a développé, avec un comité directeur et un groupe de rédacteurs et d'anciens enseignants, un concept novateur : des jeunes et des artistes travaillant ensemble à une œuvre créative susceptible d'être intégrée dans un module de l'année de transition.

Description : Le programme proposé associe les enseignants et les artistes à l'expression créative des préoccupations des jeunes au sujet du monde qui les entoure. Des auteurs, des peintres, des sculpteurs, des photographes, des musiciens et des réalisateurs visitent des écoles et des environnements d'éducation non formelle et, après plusieurs visites, décident de se joindre au projet. Leur travail créatif est ensuite présenté au public à l'occasion de performances artistiques, de projections et d'expositions, et utilisé comme ressource pédagogique dans la classe. Parmi le large éventail des sujets explorés à ce jour, il faut citer le racisme à l'école, les attitudes envers les demandeurs d'asile, le handicap et la violence à l'encontre des femmes.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Description (suite): A l'origine, deux outils ont été conçus pour étayer cette pratique:

- un module sur l'expression des préoccupations, *Voice Our Concern Module* (180 pages, 2004), qui englobe des ateliers et des activités participatives sur les questions de droits de l'homme, ainsi que 10 pièces sur les droits de l'homme écrites par des élèves et des auteurs dramatiques; et
- un manuel, accompagné d'un DVD et de photos, qui présente des ateliers, des activités et des ressources, intitulé *Voice Our Concern Film & Photography Workbook* (2007). Ce manuel est inspiré des films et photographies réalisés par les élèves avec des professionnels.

Le site web de la Section irlandaise d'Amnesty International apporte son soutien à cette pratique et propose des informations sur les performances artistiques, les films et les expositions de photos, les poésies écrites par les élèves, les activités d'éducation aux droits de l'homme proposées dans les écoles et une liste des établissements et des artistes participants. Si la participation d'artistes professionnels est une condition idéale, la pratique peut aussi être mise en œuvre en coopération avec des enseignants formés aux disciplines artistiques.

La pratique a donné de bons résultats dans des établissements d'enseignement secondaire de tous types, à travers toute l'Irlande. Elle a également été employée dans des programmes de retour à l'apprentissage proposé par des centres pour les jeunes défavorisés sur les plans économique et social, de même que pour les adultes avec des difficultés d'apprentissage.

Points forts: «Exprimez vos préoccupations» est une pratique centrée sur l'apprenant qui fait appel à tout un éventail de supports artistiques.

La pratique a été jugée efficace par les élèves et tous ceux qui ont pu voir leurs œuvres.

La pratique est associée à d'autres ressources d'apprentissage, opportunités de formation et campagnes offertes par l'organisation qui la parraine, la Section irlandaise d'Amnesty International.

Adaptabilité: Les ressources peuvent être utilisées dans divers contextes, avec ou sans la participation d'artistes professionnels, à la condition que des matériels soient disponibles pour la production artistique.

Sources: Pour plus de détails sur l'initiative, voir le site www.amnesty.ie. Il est possible d'acheter des exemplaires des publications à l'adresse <http://store.amnesty.ie/>. L'annexe du recueil inclut un extrait du module *Voice Our Concern*.

Intitulé : 32. Bienvenue dans mon quartier : un programme local d'échange d'élèves

Nom de l'organisation : Stichting WIMW
 Hunzestraat 112, Amsterdam 1079 WH, Pays-Bas
Site web : www.welkominmijnwijk.nl
Tél. : +31 20 6465156
E-mail : info@welkominmijnwijk.nl

Public visé : Elèves du primaire (8-12 ans)

Objectif : « Bienvenue dans mon quartier » renforce la cohésion sociale dans les environnements urbains en stimulant chez les enfants un sentiment d'appartenance à leur localité. Le programme les encourage à aller à la rencontre des enfants d'autres quartiers et antécédents et à nouer des contacts avec eux.

Aux Pays-Bas, les débats vont bon train sur l'échec de l'intégration des « nouveaux Néerlandais » – migrants et enfants de migrants – dans le système scolaire. Dans les villes, de plus en plus d'écoles primaires accueillent aujourd'hui plus de 70 % d'enfants issus de l'immigration ou, à l'inverse, plus de 70 % d'enfants autochtones. Alors que se poursuit la discussion sur la scolarisation intégrée, les élèves de ces écoles grandissent sans contact direct les uns avec les autres. Cette pratique a été conçue pour rapprocher les élèves et les aider à acquérir les compétences sociales nécessaires à la gestion de la diversité.

Description : « Bienvenue dans mon quartier » est un programme d'échange, sur un an, destiné aux élèves du primaire. Grâce à ce programme, les enfants nouent des contacts avec des enfants d'autres écoles, quartiers, groupes ethniques et sociaux.

Dans la première phase du programme, les enfants de deux écoles primaires participent à une activité sur le thème du « quartier ». La première semaine, ils se concentrent dans leur établissement sur des questions comme « qui suis-je ? » et « à quoi ressemble l'école de mon quartier en termes d'environnement et de gens ? ». Ils interrogent leurs parents pour connaître leur avis sur le quartier. A la fin de la première semaine, les enfants font connaissance via le site web consacré au programme.

La semaine suivante, les enfants se rencontrent physiquement. Réunis au sein de groupes mixtes (enfants de souche néerlandaise et issus de l'immigration), ils étudient leurs deux quartiers et participent à des jeux qui sollicitent leurs capacités cognitives, créatives et motrices. Les jeux et les tâches qui leur sont proposés abordent diverses questions culturelles de façon ludique. Les enfants sont incités à prendre conscience de l'existence d'autres langues, musiques, habitudes, nourritures et lieux de culte (églises, mosquées, synagogues, etc.), et sont encouragés à se poser mutuellement (et aux enseignants) des questions sur ces sujets. A la fin de cette deuxième semaine, les groupes se réunissent à l'occasion d'une après-midi de jeux autour de ce qu'ils ont appris au sujet du quartier voisin et du leur.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Description (suite): Les activités et les jeux reposent sur les principes de l'apprentissage coopératif et du travail en équipe. Ainsi, les enfants apprennent à tirer profit de la diversité culturelle de leur propre groupe et, grâce à l'accent placé sur l'interdépendance sociale, ils parviennent à améliorer leurs compétences multiculturelles.

Pour renforcer les relations nouées à l'occasion de la première phase d'échange, les écoles participent à une deuxième série d'échanges au bout d'une année. Un nouveau module, développé conjointement avec plusieurs enseignants, a été testé pour la première fois fin 2008. Centré sur la gestion de la diversité, ce module entend stimuler la curiosité des enfants pour le mode de vie des autres et renforcer leurs capacités à faire face à des situations d'incertitude.

Pour faciliter les activités d'apprentissage avec des groupes mélangeant des enfants de souche et issus de l'immigration, des enseignants d'écoles «noires» et «blanches» sont invités à participer à des sessions de formation à l'enseignement en groupes mixtes. La formation vise à aider les enseignants à répondre aux questions difficiles posées par les enfants lors des échanges: «pourquoi n'y a-t-il que des enfants noirs dans cet autre quartier?», ou «pourquoi les élèves de cette autre classe réussissent-ils beaucoup mieux aux contrôles?» La formation est également axée sur l'enseignement et l'apprentissage au sein de groupes où se mélangent des élèves d'antécédents divers (néerlandais et migrants).

12 écoles ont utilisé la pratique en 2006-2007 et 14 en 2008-2009. Toutes les écoles participantes ont pleinement accès aux matériels développés pour le projet, qu'elles peuvent ajuster à leurs besoins spécifiques et à leurs programmes. Ces matériels consistent en un livre de projets pour les élèves, un manuel pour les enseignants, des visites des quartiers concernés, un site web et des jeux.

Une évaluation interne conduite en 2007 a révélé que les élèves estimaient que ce programme d'échange était une expérience positive qui, dans bien des cas, avait bousculé leurs partis pris et leurs préjugés au sujet de «l'autre groupe». Qui plus est, sur les 25 élèves interrogés, 20 étaient restés en contact, par courrier électronique, avec des partenaires de ces échanges. Pour la majorité des enseignants impliqués, le projet s'est avéré être un outil efficace pour mettre à mal les préjugés existants.

Points forts: La pratique vise à offrir à des jeunes enfants une expérience positive de l'apprentissage et du jeu avec des enfants possédant d'autres antécédents. Ce programme d'échange contribue par ailleurs au développement de relations et à la diminution des préjugés.

La pratique trouve son ancrage dans la vie réelle des élèves, dans leur quartier et leur ville.

Le programme contribue à un renforcement des capacités nécessaires aux éducateurs pour enseigner à des groupes mixtes, qui est également susceptible de bénéficier à leur pratique régulière dans leur école.

Adaptabilité: Le modèle dans sa version standard est facilement adaptable à d'autres contextes urbains. Stichting WIMW est en mesure d'apporter son aide à l'adaptation de la méthode à d'autres contextes locaux et nationaux.

Sources :

Des informations générales sur la pratique figurent en néerlandais et en anglais à l'adresse www.welkominmijnwijk.nl. Ces informations sont également disponibles à l'annexe du recueil. D'autres matériels en langue anglaise peuvent être fournis sur demande.

Tous les matériels d'accompagnement associés à la pratique seront rendus publics à l'issue de la phase pilote (à partir de 2010).

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 33. Action civique de jeunes (YPCA)

Nom de l'organisation : Center for Civic Education (CCE) (Centre pour l'éducation à la citoyenneté)
ul. Noakowskiego 10/1, Varsovie 00-666, Pologne
Site web : www.ceo.org.pl
Tél. : +48 22 875 85 40
E-mail : ceo@ceo.org.pl

Public visé : Elèves des premier et deuxième cycles du secondaire (13-19 ans), leurs enseignants, les membres de la communauté et les autorités municipales

Objectif : La pratique vise à renforcer la capacité des élèves à s'engager activement dans la vie publique et à promouvoir un changement social au sein de leur communauté.

Description : Dans le cadre de ce projet d'action civique, les jeunes identifient les problèmes que rencontrent leurs communautés locales. Ils sélectionnent ensuite ceux qu'ils estiment les plus pressants, puis développent des solutions qu'ils mettent eux-mêmes en pratique, ou persuadent les autorités locales et les membres de la communauté de les appliquer. Le projet implique souvent de travailler avec les institutions locales et, parfois, avec les médias.

Ce processus, détaillé à l'annexe du recueil, comprend les six phases ci-après :

- sélection du problème ;
- collecte d'informations ;
- notre solution ;
- présentation au niveau local ;
- mise en pratique ; et
- évaluation.

En guise d'exemple, des élèves en neuvième année à Lublin ont résolu le problème d'un passage piéton dangereux à proximité de leur école en persuadant les autorités locales d'y apporter les améliorations nécessaires. A présent, ils souhaitent résoudre le problème des réverbères qui fournissent un éclairage insuffisant des rues.

La pratique, qui encourage le volontariat dans la communauté, est facilitée par le Centre pour l'éducation à la citoyenneté de différentes manières :

- des stages de formation pour préparer les jeunes désireux de participer au programme et une assistance permanente tout au long du projet ;
- diverses ressources pour étayer la pratique de l'Action civique de jeunes (Young People's Civic Action, YPCA) : « What Must a Young Leader Know ? », ce que doivent savoir les jeunes responsables, pour les élèves ; « Additional Materials », des matériels supplémentaires, pour les enseignants ; et « The Steps of YPCA », décrivant chacune des étapes du programme ;
- la possibilité pour les élèves de publier des informations sur leurs projets, des reportages et des photos sur le site web du Centre pour l'éducation à la citoyenneté, de participer au festival internet YPCA et d'assister à la présentation du projet national à Varsovie ; et

Description (suite) :

- un bulletin contenant des informations utiles et intéressantes sur les jeunes actifs, les concours et les possibilités de bénéficier de soutiens financiers en faveur de projets locaux.

Le projet a été mis en œuvre dans quelque 350 communautés locales en Pologne, impliquant directement 5 000 élèves et bénéficiant ainsi à 20 000 autres jeunes et adultes. La pratique a été développée en collaboration avec le Centre pour l'éducation civique (Calabasas, CA, Etats-Unis), qui conduit une activité similaire appelée «Projet citoyen». La version polonaise confère une autre dimension au concept de plaider des jeunes au sein de leur commune en les invitant à mener une action à l'échelle locale.

La pratique offre aux élèves la possibilité de prendre part à la vie publique de leur localité. L'objectif est de leur faire appréhender l'importance de leur engagement et le pouvoir que leur confère le fait de travailler ensemble et avec des alliés potentiels. Pour les jeunes, c'est souvent la première fois qu'ils peuvent introduire un changement social dans leur propre communauté; cette première expérience les pousse généralement vers d'autres formes actives d'engagement civil.

Points forts :

La pratique encourage une citoyenneté active hors de la classe, par l'identification des problèmes rencontrés par la communauté et la recherche de solutions. Les élèves sont incités à appliquer leurs propres solutions, ainsi qu'à faire pression auprès des agences gouvernementales pour qu'elles y apportent leur contribution.

Le Centre pour l'éducation à la citoyenneté reconnaît et soutient l'action des élèves au moyen de diverses méthodes, notamment en la faisant connaître par le biais de l'internet et d'une conférence nationale.

Adaptabilité :

La pratique originelle, le «Projet citoyen», a été utilisée dans une quarantaine de pays. Une évaluation conduite dans plusieurs pays, reproduite à l'annexe du recueil, met en avant son succès dans divers environnements nationaux.

Sources :

Une description générale du projet de même qu'un rapport de recherche sur la façon dont le «Projet citoyen» a fonctionné en Pologne, aux Etats-Unis, en Ukraine et en Afrique du Sud figurent en anglais à l'annexe et sur le site www.ceo.org.pl/portal/english_dok?docId=42341. Le site www.ceo.org.pl/mod présente en polonais une description détaillée de la pratique et des ressources.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Intitulé : 34. Les jeunes passent à l'action : militer pour résoudre les problèmes de la communauté locale

Nom de l'organisation : Street Law, Inc.
1010 Wayne Avenue, Suite 870, Silver Spring, MD 20910, Etats-Unis
Site web : www.streetlaw.org
Tél. : +1 301 589 1130
E-mail : clearinghouse@streetlaw.org

Public visé : Jeunes de 12 ans et plus dans les écoles et les communes

Objectif : Ce programme vise à encourager les jeunes à faire usage de leurs connaissances citoyennes pour résoudre les problèmes et prendre part à la vie locale.

Description : La mallette « Les jeunes passent à l'action » est conçue pour enseigner aux élèves les compétences requises pour identifier un problème, agir et, au bout du compte, apporter des changements aux politiques publiques. Le programme les guide à travers le processus de sensibilisation et les aide à :

- sélectionner dans les politiques publiques la cause à défendre ;
- devenir un spécialiste de la question en effectuant des recherches ;
- former des coalitions pour militer en faveur de la cause choisie ;
- mettre au point une campagne de sensibilisation ;
- utiliser des stratégies de plaidoyer pour résoudre le problème à l'échelle locale ;
- et
- travailler en coopération avec d'autres jeunes et des adultes pour amasser des fonds en faveur de la cause défendue.

La mallette se compose de cinq documents pour les élèves et d'un guide d'action pour les adultes.

Le programme forme les jeunes à l'analyse des lois et des politiques publiques – démarche qui constitue le fondement de toute action déployée pour améliorer la société. Il permet ainsi d'aborder tous les aspects d'un problème sous un angle totalement objectif. Pour l'essentiel, le programme englobe une formation au plaidoyer et à l'action qui fait appel à des stratégies interactives structurées autour de leur objectif et le développement d'un plan d'action détaillé. La mise en œuvre dudit plan exige un travail de recherche sur la question, la formation de coalitions et l'établissement d'un dialogue avec les décideurs.

Les participants préparent des activités en relation avec la question, comme des rencontres avec les législateurs et les responsables des politiques et des recueils de témoignages. Ils font également campagne par l'envoi de lettres, mènent des enquêtes et font circuler des pétitions. La plupart des projets s'inscrivent dans l'objectif du sommet qui clôture le programme et à l'occasion duquel les participants rendent compte à leur communauté et aux médias des progrès réalisés dans la défense de leur cause.

- Description (suite) :** Aux Etats-Unis, les jeunes ont ainsi servi les intérêts de leur communauté de diverses façons :
- en envoyant des lettres pour exhorter les décideurs à voter en faveur de lois avec un impact sur la vie des jeunes ;
 - en devenant des spécialistes à l'échelle locale de questions importantes ;
 - en témoignant devant les commissions parlementaires des Etats pour faire barrage à des législations en préparation ;
 - en faisant pression sur des conseils d'établissement à l'échelle locale pour l'obtention de ressources supplémentaires ;
 - en menant des campagnes de sensibilisation par les médias pour influencer l'opinion publique dans des débats sur des politiques publiques en préparation ;
 - en alertant les citoyens par courriel au sujet d'un vote à venir, afin de les inciter à se mettre en contact avec leurs représentants élus ;
 - en faisant pression sur les sénateurs et les représentants pour présenter, faire adopter ou voter contre des législations avec des répercussions directes sur la jeunesse ; et
 - en organisant des pétitions pour obtenir le soutien du public et sensibiliser aux problèmes que rencontre la communauté.

Par exemple, « Les jeunes passent à l'action » a contribué significativement au programme initié par la Pennsylvanie pour des routes plus sûres. Le témoignage d'élèves devant le Parlement de l'Etat pour soutenir un projet autorisant le permis de conduire « par étapes » a permis que soit votée une législation dans ce sens.

Des programmes « Les jeunes passent à l'action » ont été lancés en Egypte (actuellement), en Moldova, en Ukraine et, avec le soutien de la Fondation pour la citoyenneté, au Royaume-Uni (actuellement). A Stoke-on-Trent et à Londres, un projet se déroule au contact direct de groupes de jeunes pour favoriser leur épanouissement personnel, leur compréhension des questions sociales et leur engagement politique en soutenant leurs initiatives en faveur de changements à l'échelle locale.

Le programme de l'organisation Street Law est mis en œuvre dans les écoles et les communes. Dans les écoles, le programme a servi de base pour un travail sur les questions sociales, la santé, le renforcement du leadership et les gouvernements d'élèves.

- Points forts :** Le programme contribue au développement des capacités des jeunes à analyser et résoudre les problèmes, et à défendre une cause, autant de capacités qui sont déterminantes pour une citoyenneté active et la promotion des droits de l'homme. De bons résultats ont été obtenus dans de nombreux environnements, locaux comme nationaux.

La pratique rapproche les thèmes de la citoyenneté et des droits de l'homme de ceux abordés dans l'environnement politique local et, notamment par les institutions gouvernementales locales, les médias et les législateurs.

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

Adaptabilité : Parce que le programme propose une approche étape par étape de la défense de causes qui sont des sujets de préoccupation au niveau local, il peut être adapté à des contextes non américains.

Sources : Le programme existe en anglais et en arabe. Pour des informations de référence ainsi que des indications sur la façon de commander la mallette, voir le site www.streetlaw.org/content.asp?ContentId=364. Des exemples de documents en anglais figurent à l'annexe du recueil.

Intitulé : 35. Conseils de jeunes pour la démocratie à l'échelle locale

Nom de l'organisation : Nova Doba, Association ukrainienne des professeurs d'histoire, d'éducation civique et de sciences humaines
 1 Halyts'ka Str., 5 Lviv 79005, Ukraine
Site web : www.novadoba.org.ua
Tél. : +38 032 297 66 89
E-mail : center@novadoba.org.ua

Public visé : Elèves (14-17 ans)

Objectif : La pratique vise à promouvoir la participation citoyenne des jeunes dans les processus décisionnels. Elle offre aux jeunes la possibilité d'influer directement sur les politiques locales en participant aux organes de l'autonomie locale et aux organisations publiques qui s'occupent des jeunes et des enfants.

En Ukraine, dans les petites localités, les écoles sont souvent au cœur de la vie sociale et jouent de plus un rôle phare dans la vie culturelle. Les conseils de jeunes ont été créés pour faire le lien entre les écoles et les organes de l'autonomie locale, et encourager la coopération entre les adultes et les jeunes dans les activités des collectivités locales. Les conseils de jeunes sont censés servir les intérêts de tous : jeunes, dirigeants locaux et communes.

Description : Les conseils de jeunes, créés et élus démocratiquement au sein des écoles, reflètent la structure et les processus électoraux des organes de l'autonomie locale. Ils facilitent la participation des jeunes à la gouvernance locale en permettant l'établissement de relations avec les organes et les programmes en place à cet échelon.

La formation des conseils de jeunes se déroule selon les étapes suivantes :

- former un groupe de jeunes pour impulser le processus et trouver un enseignant pour le parrainer ;
- rédiger un énoncé de mission et des fonctions du conseil de jeunes ;
- organiser des élections générales au niveau des écoles pour choisir les membres du conseil ;
- identifier la législation relative à l'autonomie locale et les moyens pour les citoyens d'influer sur ce processus ;
- développer un accord de coopération entre le conseil de jeunes et les collectivités locales ;
- définir les initiatives que les membres du conseil de jeunes souhaitent entreprendre ;
- communiquer les initiatives envisagées aux représentants des autorités locales, aux membres de la communauté locale, aux médias de masse ; et
- mettre en œuvre les initiatives.

Voici des exemples d'initiatives émanant des jeunes :

- faire participer la population locale à des discussions thématiques animées avec les organes de l'autonomie locale ;
- participer au travail des réunions des collectivités locales ;

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

- Description (suite):
- faire pression pour l'élaboration d'une politique de jeunesse;
 - participer à un débat environnemental qui concerne l'ensemble de la population;
 - organiser des activités récréatives pour les jeunes.

Les matériels ci-après ont été conçus pour appuyer le développement du conseil de jeunes: un guide méthodologique (pour les enseignants), une plaquette d'information (pour les élèves), une lettre d'appel (aux organes de l'autonomie locale) et une brochure générale. Pour se procurer ces matériels, en ukrainien, contacter l'organisation Nova Doba.

A travers l'Ukraine, les conseils de jeunes ont impliqué 7 000 élèves, 1 000 personnels scolaires, 9 000 parents, 1 000 responsables des organes de l'autonomie locale et des milliers de citoyens.

- Points forts :
- La pratique fait ressortir le concept d'autogouvernance par les élèves de l'environnement scolaire en promouvant la participation des jeunes aux questions qui concernent la vie de leur commune. Les jeunes apprennent ainsi comment influencer la politique locale, coopèrent avec les organes décideurs des adultes et renforcent leur confiance en eux en participant à la prise de décision à l'échelle locale.

Les conseils de jeunes sont un exemple des relations de coopération qui devraient exister entre le gouvernement et les citoyens; ils contribuent notamment à une meilleure compréhension de l'importance de la participation des jeunes.

- Adaptabilité :
- La pratique est susceptible d'être adaptée à toute société démocratique dotée d'instances d'autonomie locale élues ainsi que de politiques actives en faveur de l'éducation civique des jeunes. Le processus de création des conseils de jeunes et de mise en œuvre des activités est facilement adaptable à d'autres contextes.
-

- Sources :
- Des informations générales sur cette pratique ainsi que sur d'autres programmes d'éducation à la citoyenneté proposés par l'Association ukrainienne des professeurs d'histoire, d'éducation civique et de sciences humaines sont accessibles en anglais et en français sur le site www.novadoba.org.ua. Le guide méthodologique à l'usage des enseignants, en ukrainien, figure à l'annexe du recueil.

RESSOURCES DES PARTENAIRES

OSCE

Le BIDDH a développé un guide contenant des lignes directrices sur l'étude des questions d'antisémitisme, *Addressing Anti-Semitism: Why and How? A Guide for Educators*, qui a été rédigé en coopération avec Yad Vashem en Israël et publié en décembre 2007 (version anglaise). Cette publication propose aux éducateurs des données factuelles, des informations de référence et des bonnes pratiques concernant la façon d'aborder l'antisémitisme dans la classe. Elle donne également une définition de travail de l'antisémitisme et peut être téléchargée, en différentes langues, sur le site www.osce.org/odihr/20112.html. Les lignes directrices figurent également à l'annexe du recueil.



En coopération avec Yad Vashem, le BIDDH a aussi produit un guide à l'usage des éducateurs sur la préparation des cérémonies en mémoire de l'Holocauste, *Preparing Holocaust Memorial Days – Suggestions for Educators*, qui présente des modules de référence en la matière; ce guide est aujourd'hui disponible en 13 langues. Une autre publication, intitulée *Holocaust Memorial Days in the OSCE Region*, donne un aperçu des pratiques des gouvernements pour la commémoration de la « Journée de la mémoire » ainsi que la liste des pays qui dédient une journée à la commémoration de l'Holocauste, et présente les activités ou les événements organisés par les gouvernements ou les institutions gouvernementales. Pour télécharger des matériels pour les éducateurs, voir le site www.osce.org/odihr/20104.html. Un aperçu des pratiques gouvernementales, en anglais, peut être téléchargé sur www.osce.org/documents/odihr/2008/01/29395_en.pdf. Le guide *Preparing Holocaust Memorial Days – Suggestions for Educators* ainsi que la publication *Holocaust Memorial Days in the OSCE Region* sont présentés à l'annexe du recueil.

La Mission de l'OSCE en Serbie a apporté son soutien au projet du Groupe 484 consacré à la coopération entre élèves et enseignants des collèges dans les communautés multiethniques, « *We and others – co-operation between high school students and teachers from multi-ethnic communities* ». L'objectif de ce projet est d'aider les élèves du secondaire et leurs enseignants des communautés multiethniques de Serbie à améliorer leur connaissance de l'histoire et des traditions grâce à une éducation multiculturelle et à une coopération entre ethnies. Le projet englobe des projets de recherche et des présentations par les élèves, la préparation parallèle des enseignants, ainsi qu'un camp de cinq jours réunissant 50 élèves. Les collèges de diverses régions multiethniques telles Preševo (minorité nationale albanaise), Novi Pazar (minorité nationale bosniaque), Bosilegrad (minorité nationale bulgare), Bački Petrovac (minorités nationales roumaine et slovaque) et Kovačica (minorité nationale slovaque) ont participé au projet. L'annexe du recueil inclut une section du manuel *We and Others*, qui expose les fondements du projet.

La Mission de l'OSCE en Serbie a donné son appui au programme *Alphabet of Tolerance*, à l'origine conçu par l'ONG « Hajde da... » (« Let's... », en anglais) en 2001. La mission s'est associée à la traduction du manuel *Alphabet of Tolerance* en albanais, bulgare et roumain, pour transmettre le même message de tolérance aux populations minoritaires et majoritaires. Ce programme, qui entend promouvoir la tolérance et lutter contre la discrimination, a été

Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage

développé par une équipe de psychologues et de travailleurs sociaux qui ont une expérience du travail au contact direct des enfants et des adultes membres des groupes minoritaires et majoritaires. Le projet ciblait des écoles primaires de quatre régions multiethniques du pays, du sud, du sud-ouest, du sud-est et de l'est de la Serbie. L'annexe du recueil contient des informations générales sur le programme *Alphabet of Tolerance* ainsi que des exemples de la pratique et le scénario d'un atelier.

La Mission de l'OSCE au Kosovo a apporté son soutien à la participation d'élèves du secondaire à une activité extrascolaire, intitulée *Human Rights Clubs*. Les membres de ces clubs bénéficient d'une formation aux droits de l'homme dispensée par un spécialiste de l'OSCE, tandis que la mission apporte son aide à la conception et la mise en œuvre de projets de promotion des droits de l'homme dans leur communauté – comme des expositions de photos, des représentations théâtrales et des concerts. L'annexe du recueil inclut une description de ces clubs.

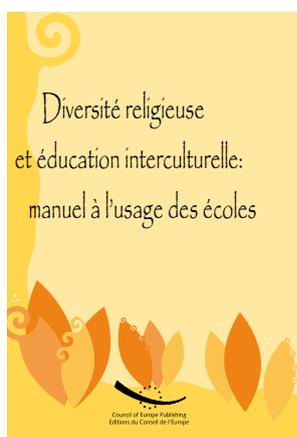
Conseil de l'Europe

Les auteurs de *Pour une gouvernance démocratique de l'école*, tous deux chefs d'établissements d'enseignement secondaire, décrivent la façon dont se déroule le voyage sur le chemin de la démocratie, aident les lecteurs à mesurer les progrès réalisés par leur établissement et offrent des conseils pratiques pour entamer, poursuivre et évaluer leur voyage. L'ouvrage fait partie d'une série d'outils sur la question dont *Advancing Democratic Practice: A Self-Assessment Guide for Higher Education* (2009), ainsi que *European Handbook – Promoting Democratic Schools* (2009) qui a été publié par le Network of European Foundations en coopération avec le Conseil de l'Europe et vise des acteurs extrascolaires, comme les collectivités locales et les organisations de la société civile. La version anglaise de l'ouvrage *Pour une gouvernance démocratique de l'école (Democratic governance of schools)*, également disponible en bosnien, croate, allemand, grec, hongrois, polonais, portugais, russe, serbe et suédois sur le site www.coe.int/edc figure à l'annexe du recueil.

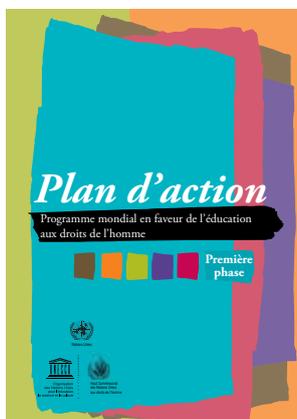


La publication *Ecole, collectivité, université : des partenariats pour une démocratie durable – L'éducation à la citoyenneté démocratique en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique* examine comment les écoles et les universités peuvent collaborer avec la communauté locale afin de promouvoir la démocratie dans la société en s'appuyant sur les principes de l'éducation à la citoyenneté démocratique. Ce guide s'adresse aux décideurs politiques et aux praticiens de l'éducation (en milieu scolaire comme universitaire), à la société civile et aux organisations locales, ainsi qu'aux représentants des pouvoirs publics et des administrations locales.

La dimension religieuse de l'éducation interculturelle est une question qui concerne toutes les écoles, qu'elles présentent une diversité religieuse ou pas, parce que leurs élèves vivent et travailleront dans des sociétés de plus en plus diversifiées. *Diversité religieuse et éducation interculturelle : manuel à l'usage des écoles* est au départ destiné aux enseignants, aux personnels administratifs et aux décideurs, et inclut des perspectives théoriques ainsi que des exemples de pratiques en vigueur. La publication peut être commandée à l'adresse www.coe.int/edc.



La «multiperspectivité», que décrit Robert Stradling dans son ouvrage *La multiperspectivité dans l'enseignement de l'histoire: manuel pour les enseignants*, publié par le Conseil de l'Europe en 2003, est une méthode d'enseignement de l'histoire qui a fait la preuve de son efficacité dans les établissements contemporains. La méthode permet d'approcher les événements historiques selon de multiples perspectives et d'élargir la portée du récit historique en examinant les liens entre celles-ci. L'expérience du Conseil de l'Europe montre que cette méthode peut aider, d'une part, les enseignants à développer des méthodes d'enseignement interactives et, d'autre part, les élèves à acquérir des compétences comme l'ouverture d'esprit, un mode de pensée critique et la capacité à analyser les faits pour parvenir à des conclusions indépendantes – autant de capacités essentielles à tout citoyen actif et responsable. Le guide existe en 17 langues, la version anglaise figurant à l'annexe du recueil. La publication peut être téléchargée à l'adresse : http://publiweb104.coe.int/t/dg4/education/historyteaching/Projects/EuropeanDimension/EuropeanDimensionPublication_en.asp#TopOfPage.



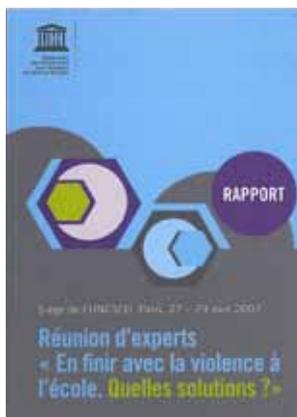
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Le manuel du *Plan d'action – Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme – Première phase* (2006), publié conjointement avec l'Unesco, porte sur la première phase (2005-2009) du programme dédiée à l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes scolaires du primaire et du secondaire, et inclut des conseils et des suggestions pratiques pour faire en sorte que l'environnement scolaire soit propice à l'apprentissage des droits de l'homme. Le plan d'action figure à l'annexe du recueil, section 1, et peut également être consulté en arabe, chinois, français, russe et espagnol sur le site www.ohchr.org.

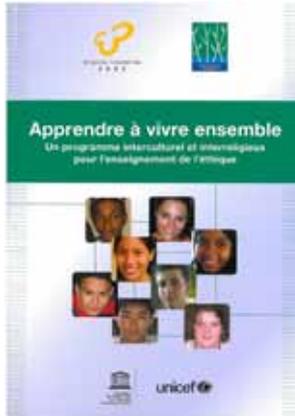
Unesco

La réunion d'experts «En finir avec la violence à l'école: Quelles solutions?» s'est tenue en 2007. Des spécialistes de toutes les régions du monde ont proposé des approches pour intégrer les stratégies de prévention de la violence dans les pratiques et les politiques éducatives. Le rapport de la réunion, en anglais, est inclus à l'annexe du recueil et peut être téléchargé sur <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001557/155767e.pdf>. Les versions française et espagnole du rapport peuvent être téléchargées respectivement sur les sites <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001557/155767f.pdf> et <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001557/155767s.pdf>.

Le guide de l'Unesco, intitulé *Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires: guide méthodologique à l'attention des acteurs et actrices de la chaîne du manuel scolaire*, analyse la construction des inégalités entre les sexes par les manuels scolaires, dans l'ensemble du programme, et donne à chacun des acteurs concernés des outils pour réviser les manuels ou pour utiliser ceux qui existent avec un esprit critique. Les publications en français et en anglais peuvent être téléchargées, respectivement, sur les sites <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001588/158897F.pdf> et <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001588/158897e.pdf>. La version anglaise figure à l'annexe du recueil.



Approches et pratiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage



Le guide *Apprendre à vivre ensemble: un programme interculturel et interreligieux pour l'enseignement de l'éthique* (<http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001610/161060f.pdf>), publié en 2008 par l'Unesco, l'Unicef et la Fondation Arigato, fournit aux éducateurs de la jeunesse des outils pour enseigner aux enfants le respect et la compréhension des diverses fois, religions et convictions religieuses. Le programme est conçu pour aider les enfants et les jeunes à développer un sens plus aigu de l'éthique dans la prise de décision, ainsi qu'à développer leur sentiment d'appartenance à une communauté mondiale. Sa finalité est le développement d'attitudes favorables à la construction de la paix, par l'enseignement de la tolérance et du respect mutuel. Le programme figure à l'annexe du recueil. Les versions anglaise et espagnole peuvent être téléchargées, respectivement, sur <http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001610/161059e.pdf> et <http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001610/161061s.pdf>.

Protect the most vulnerable: A useful tool for promoting preventive education for vulnerable children est un CD-Rom consacré à l'éducation préventive des enfants qui présente des données sur le VIH et le sida, des publications et des documents, des histoires interactives et des photographies d'enfants témoins directs de la pandémie. Pour de plus amples informations, voir le site http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=51423&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.



Instruments pédagogiques pour la classe



Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 36. Construire des passerelles, non des murs : 97 exercices dans le domaine des droits de l'homme, de la compréhension multiculturelle et de la résolution pacifique des conflits

Nom de l'organisation : Menneskerettighetsakademiet (Académie des droits de l'homme)
Blindernveien 5, Oslo 0361, Norvège
Site web : www.mr-akademiet.no
Tél. : +47 22 59 40 56

Den Norske Helsingforskomité (Comité Helsinki de Norvège)
Tordenskioldsgt. 6b, Oslo 0160, Norvège
Site web : www.nhc.no
Tél. : +47 22 47 92 02

Public visé : Enseignants, formateurs d'enseignants et éducateurs travaillant dans des cadres pédagogiques non formels (notamment avec des réfugiés ou des immigrants)

Objectif : Cet ouvrage donne aux formateurs des idées et des instruments pour l'enseignement des questions relatives aux droits de l'homme, à la compréhension multiculturelle et à la résolution pacifique des conflits et contribue à une meilleure connaissance de ces questions par le système scolaire.

Description : L'ouvrage *Bygg Broer, Ikke Murer* (Construisons des passerelles, non des murs), de 450 pages, se compose de 97 exercices faisant appel à des méthodes participatives. Les droits de l'homme, la compréhension multiculturelle et la résolution pacifique des conflits sont abordés de façon cohérente et exhaustive.

Dans ce manuel, l'auteur s'appuie sur ses dix années d'expérience dans l'enseignement de ces questions au sein du Comité Helsinki de Norvège, aussi bien en Norvège, en Europe du Sud-Est, dans la Fédération de Russie (notamment dans la région de Barents, en Ingouchie et en Tchétchénie) et au Bélarus. Le manuel se fonde sur les travaux originaux de l'auteur et sur l'adaptation de cours élaborés par les Nations Unies, Amnesty International et d'autres organisations.

Les questions sont abordées de façon progressive dans chaque leçon pour faciliter l'apprentissage. Outre les exercices, l'ouvrage comprend un chapitre d'introduction qui décrit l'importance croissante accordée à ce type d'enseignement au cours de ces dernières années aussi bien à l'échelon national qu'international. Un autre chapitre décrit les méthodes pédagogiques participatives et fournit des explications à la fois concises et détaillées sur chacun des trois thèmes principaux.

Le Comité Helsinki de Norvège a également mis en place des programmes de formation informelle à destination de la jeunesse. Les formations se déroulent sur neuf jours, les ateliers destinés aux formateurs sur un à trois jours. Des Norvégiens, mais aussi des réfugiés en Norvège ont participé à ces formations. Trente formations aux droits de l'homme ont ainsi été dispensées en Norvège

Instrumentes pédagogiques pour la classe

Description (suite): auprès de 600 jeunes. Dix cours ont aussi été organisés auprès d'environ 200 enseignants. Par ailleurs, l'Académie des droits de l'homme organise des formations de cinq jours à l'attention des demandeurs d'asile et des jeunes norvégiens, en collaboration avec un centre d'accueil de demandeurs d'asile.

Cet ouvrage est utilisé depuis 1998 dans le cadre d'un programme de longue durée avec les 19 écoles primaires et secondaires de la municipalité de Drammen. Le programme est le fruit de la collaboration entre la municipalité, l'Association norvégienne pour les Nations Unies et le Comité Helsinki de Norvège.

Points forts : Cette pratique s'appuie sur une expérience approfondie sur le terrain. Les exercices qui en résultent se sont révélés efficaces dans différents contextes culturels et politiques.

Les formations de neuf et cinq jours à l'intention des jeunes permettent à ces derniers de s'attaquer aux questions essentielles que sont les droits de l'homme, le multiculturalisme et la transformation des conflits.

L'intégration de réfugiés aux programmes de formation apporte une perspective différente qui se répercute de façon importante sur l'expérience d'apprentissage de tous les participants aux ateliers.

Adaptabilité : Les exercices contenus dans cet ouvrage sont utilisés en Norvège, en Europe du Sud-Est et dans certaines républiques de l'ancienne Union soviétique (y compris dans des zones de conflit). La démarche employée pour ces exercices étant universelle, ces derniers ne nécessitent qu'une adaptation minimale pour pouvoir être employés dans d'autres contextes nationaux.

Sources : *Bygg Broer, Ikke Murer* (Construisons des passerelles, non des murs) est disponible en norvégien et en serbo-croate ; une version russe est prévue. La traduction en anglais de certains exercices figure à l'annexe du recueil. En annexe sont également reproduits des extraits de *Bygg Broer, Ikke Murer* en norvégien (Humanist forlag, Oslo, 2007).

Contacts pour plus de détails : lillian@mr-akademiet.no ou djuliman@nhc.no.

Intitulé : 37. Droits et vies d'enfants, jeux de correspondances : kit pédagogique

Nom de l'organisation : Institut danois des droits de l'homme
 Strandgade 56, Copenhague K 1401, Danemark
Site web : <http://menneskeret.dk/>
Tél. : +45 3269 8888
E-mail : center@humanrights.dk

Public visé : Elèves de la septième à la dixième année (12 à 16 ans)

Objectif : Ce kit pédagogique a été élaboré dans le but de fournir aux écoles danoises un ensemble complet de ressources destinées à aider les élèves à :

- mieux connaître et comprendre la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant ;
- se faire une idée des conditions de vie variables des enfants et des jeunes, surtout de ceux qui vivent dans les pays en développement ;
- comprendre les enfants et les jeunes comme étant titulaires de droits ;
- développer des compétences de planification stratégique et de résolution des conflits.

Description : Le kit pédagogique contient :

- une brochure décrivant la Convention relative aux droits de l'enfant dans un langage simple ;
- un diaporama en couleurs sur les enfants et les jeunes dans différentes régions du monde ;
- « Pourquoi ? » : un dessin animé sur les conditions de vie des enfants et les mesures permettant de les améliorer ;
- « Histoire de Pajul » : jeu de rôle sur les stratégies de vie adoptées par un garçon issu d'un milieu fragile dans un pays en voie de développement (Asie du Sud) ;
- « Histoire de Bolette » : jeu de rôle sur les stratégies de vie d'une fille issue des classes moyennes d'un pays développé (Danemark) ;
- exercices de comparaison du mode de vie des jeunes et de leurs droits en fonction de leur milieu socio-économique, de leur appartenance à l'un ou à l'autre sexe, de leur nationalité et de leur origine ethnique ;
- un guide de l'enseignant expliquant l'utilisation de chaque support pédagogique.

Les élèves participent à des activités où ils mobilisent leurs compétences d'analyse, de création et de coopération. Les droits des enfants sont abordés dans un contexte local (danois) et mondial. Les problèmes évoqués dans le contexte danois sont le divorce et certaines situations sociales telles que l'alcoolisme, le suicide et l'absence de vie familiale. Le thème des droits de l'enfant dans le monde est examiné par le biais du travail des enfants en Asie du Sud.

Cela fait presque dix ans que le programme Droits et vies d'enfants existe. Il est proposé dans les collèges de l'agglomération élargie de Copenhague par le biais de « Youth Town », un institut de formation pour les enseignants et les élèves. Le kit peut aussi être utilisé dans des situations d'apprentissage non formel, comme

Instruments pédagogiques pour la classe

Description (suite): les clubs de jeunes. Depuis sa création, cette pratique a permis de toucher environ 4 000 élèves et 200 enseignants.

Points forts : Le kit pédagogique comprend une vaste gamme de supports (papier et multimédia) dont les enseignants peuvent s'inspirer. Ces supports peuvent être utilisés ensemble ou séparément, mais peuvent aussi servir de modèle à l'élaboration d'autres kits pédagogiques de même type.

Les exemples tirés du contexte danois parlent de vivre en famille et de grandir, autant de questions qui intéressent les enfants au plus haut point.

Adaptabilité : Le principe visant à associer différentes ressources pédagogiques peut servir de modèle dans d'autres contextes, tandis que le matériel pédagogique lui-même peut être adapté à d'autres contextes locaux et nationaux.

Sources : La publication est désormais épuisée. Toutefois, une nouvelle édition révisée devrait paraître en 2009. L'annexe du recueil contient un extrait en anglais du guide pédagogique et le guide complet en danois.

Intitulé :	38. Adaptation du manuel <i>Repères</i> pour le système scolaire autrichien
Nom de l'organisation :	Zentrum <i>polis</i> – Politik Lernen in der Schule (<i>polis</i> – Centre d'éducation à la citoyenneté dans les écoles) Helferstorferstra13e 5, Vienne, 1010, Autriche <i>Site web</i> : www.politik-lernen.at <i>Tél.</i> : +43 1 42 77 274 27
Public visé :	Elèves de la cinquième à la treizième année (10 à 18 ans) et leurs enseignants
Objectif :	SchulKOMPASS Österreich est un ensemble de supports en ligne sur l'éducation aux droits de l'homme conçu pour accompagner <i>Repères</i> , le manuel du Conseil de l'Europe pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme à destination des jeunes. La version autrichienne du manuel est une adaptation pour le système éducatif national de cette publication générale. Cet ensemble convivial de supports pédagogiques peut être intégré à différentes matières et travaux interdisciplinaires.
Description :	<p>Le programme SchulKOMPASS permet d'aborder la thématique des droits de l'homme en s'appuyant sur l'expérience, la coopération et l'échange. Reprenant le contenu du manuel <i>Repères</i>, il contient des méthodes et des activités (regroupées par thème ou tranche d'âge) adaptées au système scolaire autrichien.</p> <p>Les enseignements contenus dans SchulKOMPASS ont été adaptés en fonction de critères précis : durée des activités, âges et niveaux ciblés, méthodes et nature des activités, et principes pédagogiques en vigueur dans le système éducatif autrichien. En outre, cet ensemble de documents contient un certain nombre de conseils et de liens à visée pédagogique (articles ou autres supports utilisés en Autriche) qui correspondent aux objectifs de chaque activité et au contexte dans lequel elles sont réalisées.</p> <p>La parution de SchulKOMPASS a été annoncée à environ 7 000 éducateurs par une lettre d'information électronique, par la publication mensuelle du centre, « Polis Aktuell », par publipostage et par le site web du ministère fédéral de l'Éducation, des Arts et de la Culture, qui est l'autorité de tutelle du centre. Le Ludwig Boltzmann Institut für Menschenrechte (Institut Ludwig Boltzmann pour les droits de l'homme) a été chargé de l'exécution de ce projet.</p>
Points forts :	<p>SchulKOMPASS montre qu'une ressource pédagogique internationale peut être adaptée à un contexte national et pédagogique précis.</p> <p>Les activités contenues dans SchulKOMPASS sont particulièrement adaptées au système éducatif formel national. Par ailleurs, les informations générales sur l'éducation aux droits de l'homme sont très pertinentes pour le système autrichien.</p>

Instrument pédagogique pour la classe

Adaptabilité : SchulKOMPASS pourrait être transposé à d'autres contextes nationaux, voire locaux. Il faudrait pour cela l'adapter au système éducatif concerné et aux besoins particuliers des enseignants, des enfants et des jeunes, ainsi qu'à différents environnements d'apprentissage.

Sources : SchulKOMPASS peut être téléchargé à l'adresse www.politik-lernen.at/content/site/gratisshop/shop.item/105450.html (en allemand). Il est également reproduit, en allemand, à l'annexe du recueil. La version française du manuel *Repères* du Conseil de l'Europe peut être consultée à l'adresse <http://eycb.coe.int/compass/fr/contents.html>. La version anglaise de SchulKOMPASS, l'introduction et les conseils d'utilisation figurent à l'annexe du recueil.

Intitulé : 39. Face à l'injustice : réflexion et recherche de solutions sur les injustices entre jeunes à l'école et dans leur communauté

Nom de l'organisation : Maison Anne Frank
 Westermarkt 10, Amsterdam 1016DK, Pays-Bas
Site web : www.annefrank.org
Tél. : +31 20 5567100

Public visé : Elèves du secondaire (de 14 à 17 ans)

Objectif : Le programme *Confronting injustice* (Face à l'injustice) vise à favoriser la compréhension des injustices perpétrées entre jeunes (le harcèlement, par exemple), en insistant sur leur vécu à l'école et au sein de leur communauté. Ce programme encourage la responsabilité sociale et la participation active des jeunes grâce à l'élaboration de stratégies qui leur permettent de s'attaquer à des problèmes identifiés.

Internet permet aux élèves de différent pays de comparer leurs expériences, d'apprendre à quelles injustices d'autres jeunes sont confrontés et de savoir comment ces situations sont traitées dans des cultures différentes.

Description : Un manuel de l'enseignant permet à l'éducateur de guider les élèves tout au long des étapes du projet, à savoir :

- une réflexion sur les expériences vécues en matière d'atteintes aux droits de l'homme comme conséquence du comportement d'autres jeunes ;
- des recherches concernant les injustices perpétrées par des jeunes dans leur quartier en interrogeant le personnel scolaire et les membres de la communauté ;
- une présentation des résultats à la classe et l'organisation d'une exposition en ligne ;
- l'élaboration d'interventions sur l'injustice entre jeunes.

L'exposition en ligne met l'accent sur les réactions que les élèves estiment les plus adaptées aux injustices perpétrées par leurs camarades. Elle donne également lieu à la formulation de recommandations destinées à rendre l'école et le quartier plus sûrs et plus agréables. Ces points de vue se traduisent en une stratégie que les élèves estiment efficace pour « faire face à l'injustice ».

Grâce à l'aide apportée par les ONG participant au projet (Maison Anne Frank et Global Teenager Project (projet mondial pour les adolescents)), les classes participant au projet sont « jumelées ». Elles communiquent entre elles tout au long du projet et enrichissent mutuellement leur travail. Des stratégies sont élaborées grâce aux conseils et aux recommandations de l'école partenaire à l'étranger.

Le programme *Confronting injustice* s'appuie sur la démarche du « cercle d'apprentissage ». Les « cercles d'apprentissage » sont des programmes d'échanges virtuels hautement interactifs portant sur des projets communs entre un nombre restreint d'établissements scolaires disséminés dans différents pays. Les activités

Instruments pédagogiques pour la classe

Description (suite): de ces programmes sont exigeantes et nécessitent une collaboration entre les classes, au-delà des frontières.

Ce projet est le fruit de la collaboration entre la Maison Anne Frank et le Global Teenager Project. Il s'inspire de l'expérience sur le projet international « Understanding Diversity » (Comprendre la diversité), qui s'est déroulé dans plus de 19 pays, reliant des classes et des élèves du monde entier. Le projet *Confronting injustice* a fait collaborer des enseignants et des élèves du Canada, de Lituanie, d'Afrique du Sud, du Royaume-Uni, d'Ukraine et du Zimbabwe.

Points forts :

Ce programme intègre un certain nombre d'éléments utiles en matière de droits de l'homme et d'éducation au respect et à la compréhension mutuels, à savoir :

- l'étude d'atteintes aux droits de l'homme qui touchent personnellement les élèves ;
- le recours à des méthodes pédagogiques participatives et axées sur l'élève, notamment grâce à l'élaboration de projets ;
- l'apprentissage entre pairs de différents pays par des enquêtes croisées sur les injustices entre jeunes ;
- le recours aux technologies de l'information et de la communication pour la communication et la présentation des travaux.

Ce programme permet d'examiner en détail un certain nombre de questions qui ne sont généralement pas traitées en classe et met l'accent sur les éléments nécessaires à la création d'une culture des droits de l'homme dans la salle de classe.

Adaptabilité :

Ce programme est destiné à être exécuté dans des contextes nationaux multiples. Idéalement, il convient de prévoir tout d'abord une formation des enseignants, puis les exemples d'injustices et de stratégies d'intervention qui figurent dans le manuel de l'enseignant peuvent être adaptés au contexte local et national. Il convient aussi de prévoir un système de jumelage de classes, bien que cette opération puisse être organisée de façon informelle par les enseignants.

Sources :

Le manuel de l'enseignant est disponible en anglais et figure à l'annexe du recueil. Pour plus de détails sur cette initiative, contacter Mariela Chyrikins à l'adresse mariela@annefrank.nl.

Intitulé : 40. Crimes de guerre, ce que le public devrait savoir : guide de l'éducateur

Nom de l'organisation : Human Rights Education Associates, Inc. (HREA) (Société pour l'éducation aux droits de l'homme)
 97 Lowell Road, Concord, MA 01742, Etats-Unis
Site web : www.hrea.org
Tél. : +1 978 341 0200
E-mail : info@hrea.org

Public visé : Lycéens et étudiants (de 16 à 20 ans) et leurs enseignants

Objectif : Le manuel *Educator's Guide* (Guide de l'éducateur) se propose de mettre la réalité des crimes de guerre à la portée des jeunes, des jeunes adultes et des futurs décideurs dans la salle de classe.

Le principe est le suivant : si les apprenants et leurs enseignants ont pleinement conscience des horreurs de la guerre – ces guerres qui sont pourtant souvent qualifiées, dans les médias traditionnels, de « chirurgicales », « modernes » ou « justes » – ils prendront des décisions plus pertinentes sur la question de savoir quand, où et pourquoi les guerres doivent être menées, et ils auront une influence sur la façon dont elles sont menées.

Description : Le manuel *Educator's Guide* accompagne la seconde édition de *Crimes of War: What the Public Should Know* (Crimes de guerre, ce que le public devrait savoir), qui se compose d'études de cas rédigées par d'éminents journalistes de terrain. Le guide a été publié en collaboration avec le Crimes of War Project (projet Crimes de guerre, l'éditeur de la deuxième édition) et le United States Institute of Peace (Institut américain pour la paix).

Le guide se divise en huit chapitres thématiques : armes, violence à l'encontre des civils, enfants-soldats, violence sexuelle, terrorisme et torture, génocide, cours et tribunaux internationaux et intervention humanitaire. Chaque chapitre thématique est lié à des études de cas contenues dans la deuxième édition de *Crimes of War* et respecte les normes en vigueur dans le système éducatif américain. Les chapitres sont agencés de la façon suivante :

- présentation du thème ;
- objectifs pédagogiques poursuivis ;
- méthodes utilisées ;
- informations générales sur le thème abordé ;
- questions à débattre (classées par degré de complexité) ;
- activités connexes (peuvent servir à des travaux supplémentaires, en classe ou à la maison) ;
- possibilités d'action pour les apprenants ;
- ressources supplémentaires – films, internet et documentation papier – pour la classe.

En plus des chapitres thématiques consacrés aux études de cas, le manuel *Educator's Guide* contient un glossaire des termes utilisés. Une autre partie de l'ouvrage, consacrée aux notions générales et aux concepts de base, présente

Instruments pédagogiques pour la classe

Description (suite): l'histoire du droit humanitaire international et les concepts clés des Conventions de Genève et de leurs protocoles additionnels.

Afin de renforcer, chez les lycéens et les étudiants, l'idée qu'ils peuvent avoir une action positive sur les crimes de guerre, chaque chapitre comporte une partie « action » qui présente des activités pratiques, comme la participation à des campagnes de sensibilisation ou à des actions militantes. En outre, deux chapitres, consacrés aux mécanismes judiciaires concernant les crimes de guerre, portent sur le système judiciaire et l'intervention humanitaire.

Points forts : Le manuel *Educator's Guide* aide les enseignants à aborder la problématique des crimes de guerre et du droit humanitaire international, qui est rarement traitée en classe. Tout en s'appuyant sur des reportages de presse pour faire participer les apprenants, les chapitres fournissent aussi les informations historiques et techniques générales qui sont nécessaires à la compréhension des thèmes abordés.

Ce guide offre une grande souplesse d'utilisation aux enseignants. Pour chaque thème abordé, il existe toute une série d'études de cas correspondantes dans la deuxième édition de *Crimes of War*. Les questions à débattre sont organisées par ordre de complexité, de façon à trouver plus facilement celles qui se prêtent le mieux à l'étude avec les élèves en fonction de leur niveau. La partie « références » de chaque chapitre permet à l'enseignant de trouver les sources d'origine et les instruments multimédias qui serviront de support au cours.

Adaptabilité : Le manuel *Educator's Guide* a été conçu pour pouvoir être utilisé dans plusieurs pays. Il a été rédigé dans un souci de neutralité culturelle, avec des exemples tirés de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. La deuxième édition de *Crimes of War* est disponible en anglais et en arabe ; des versions en français et dans d'autres langues sont prévues.

Sources : Le manuel *Educator's Guide* peut être téléchargé à l'adresse <http://hrea.org/crimesofwar>. Deux chapitres, « Weapons » (Armes) et « Violence Against Civilians: Sieges and Sanctions » (Violences contre les civils : sièges et sanctions), figurent à l'annexe du recueil. Le texte principal, *Crimes of War: What the Public Should Know* (deuxième édition), est disponible en anglais et en arabe à l'adresse www.crimesofwar.org/thebook/book.html.

Intitulé :	41. Czechkid : supports en ligne pour l'éducation multiculturelle
Nom de l'organisation :	Département des études sur la société civile, faculté des humanités, université Charles, Prague U Krize 8, Praha 5, Jinonice, République tchèque <i>Site web :</i> http://fhs.cuni.cz <i>Tél. :</i> +420 728 97 98 52
Public visé :	Elèves de 12 à 15 ans et leurs enseignants
Objectif :	<i>Czechkid</i> est un ensemble de supports en ligne destiné à aider les enseignants à aborder l'éducation multiculturelle. Il a été créé plus précisément pour faire suite à l'introduction en République tchèque, en 2004, de l'éducation multiculturelle comme matière transversale. Des recherches avaient en effet montré que les enseignants n'étaient pas sûrs des concepts et des méthodes à employer pour l'enseignement de cette matière.
Description :	<p><i>Czechkid</i> peut aussi être exploité directement par les élèves, afin de faire naître le dialogue sur des questions difficiles. Le site met en scène des personnages de dessins animés, des enfants issus de contextes différents, qui discutent de problèmes ayant trait aux droits de l'homme et à l'éducation à la citoyenneté. Les 43 dialogues portent sur les thèmes suivants : bilinguisme et multiculturalisme en République tchèque, homosexualité, racisme et préjugés raciaux, mariage et famille dans le monde musulman, résidence des étrangers, xénophobie, mythes et stéréotypes sur les Roms, etc.</p> <p>Par le biais de différents scénarios, les élèves et leurs enseignants sont amenés à réfléchir à des situations complexes et réalistes sur ces questions, à s'interroger sur les défis réels que pose la tolérance et à réaffirmer leur engagement vis-à-vis du multiculturalisme.</p> <p><i>Czechkid</i> est activement utilisé dans les écoles de plusieurs régions de République tchèque (Liberecko, Střední Čechy, Vsetínsko). Cette ressource est une version adaptée au contexte national de la République tchèque d'Eurokid, élaboré initialement au Royaume-Uni.</p>
Points forts :	Ce programme utilise des dialogues réalistes entre les jeunes pour favoriser le débat sur les questions liées au multiculturalisme tel qu'il existe aujourd'hui. Le site adopte un style «jeune» et évoque des thèmes réels, ce qui permet un échange authentique sur des questions assez complexes sur les minorités.
Adaptabilité :	Les scripts des dialogues utilisés dans le programme <i>Czechkid</i> sont spécifiques à la situation tchèque et devraient donc être revus en profondeur pour pouvoir être utilisés dans d'autres contextes nationaux. A noter toutefois qu'Eurokid existe en anglais, en espagnol, en suédois et en néerlandais.

Instruments pédagogiques pour la classe

Sources :

L'annexe du recueil comprend le tableau des thèmes abordés (Subject Matrix), le contenu du site web (Web Contents) de la section méthodologique à destination de l'enseignant (Teacher's Methodological Section) et un échantillon de dialogue, en anglais. Les versions anglaise et tchèque de *Czechkid* sont disponibles à l'adresse <http://fhs.cuni.cz>.

Intitulé :	42. Boîte à outils pour la diversité: portail de ressources web
Nom de l'organisation :	Faculté de formation des enseignants de l'université de Calgary EDT 1104, 2500 University Drive NW, Calgary, AB T2N 1N4, Canada <i>Site web :</i> www.ucalgary.ca/ <i>Tél. :</i> +1 403 220 7365
Public visé :	Enseignants d'élèves de la septième à la douzième année (12 à 18 ans), chercheurs et animateurs de quartier.
Objectif :	Ce site web est destiné à promouvoir le « militantisme en faveur de la diversité » dans les écoles, en apportant une aide aux éducateurs en Alberta, au Canada et au-delà. Le kit <i>Diversity Toolkit</i> (Boîte à outils pour la diversité) intègre des ressources, des consignes, mais aussi des exemples réussis de programmes antiracistes. Il a pour but d'organiser des initiatives de justice sociale dans les écoles. Ces initiatives visent à créer une plus grande harmonie sociale dans les écoles et les quartiers.
Description :	<p>Le portail web contient les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • présentations annotées de documentation en ligne élaborée par des associations locales en Alberta, mais aussi au niveau international ; • exemples de projets réussis en matière de diversité et de lutte contre le racisme ; • conseils pratiques permettant aux élèves et à leurs enseignants de lancer leurs propres projets ; • références bibliographiques et glossaire. <p>L'étude pilote ayant abouti à la création du site regroupait plusieurs programmes exemplaires en matière de lutte contre la discrimination et comprenait plusieurs entretiens approfondis avec des élèves et des enseignants militants contre le racisme dans les écoles. Le site web est constamment mis à jour.</p>
Points forts :	<p>Il est très facile de naviguer sur le site, qui offre par ailleurs un ensemble concis de ressources soigneusement sélectionnées sur le thème de l'éducation à la diversité et contre le racisme, ce qui facilite le travail des enseignants et d'autres intervenants cherchant de l'aide dans ces domaines.</p> <p>Le site intègre des sources aussi bien locales qu'internationales.</p>
Adaptabilité :	Le portail internet est un modèle qui peut être reproduit pour répondre aux besoins en matière d'éducation des droits de l'homme, d'éducation à la citoyenneté démocratique et d'éducation au respect et à la compréhension réciproques en faisant appel à des ressources locales et internationales.
Sources :	Le site est disponible en anglais à l'adresse www.ucalgary.ca/~dtoolkit . Pour plus de détails, contacter Darren E. Lund à l'adresse dlund@ucalgary.ca .

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 43. Education au développement : manuel de formation

Nom de l'organisation : Faculté de formation des enseignants, université de Zagreb
Savska 77, Zagreb 10 000, Croatie
Site web : www.ufzg.hr
Tél. : +385 1 6327320

Public visé : Futurs enseignants et enseignants débutants travaillant avec des enfants de la première à la quatrième année (6 à 10 ans)

Objectif : L'ouvrage *Education for Development: A Training Manual* (Education au développement : manuel de formation) aide les enseignants à organiser des activités d'apprentissage fondées sur la participation avec de jeunes enfants afin de favoriser le respect, la justice sociale, la résolution des conflits et l'acceptation des différences.

Description : Le manuel de 168 pages montre aux étudiants en formation d'enseignant et aux enseignants débutants comment mettre en place des activités novatrices et créatives qui permettent aux enfants de mieux saisir l'importance de l'autonomie, du respect des différences, de la relation entre droits et devoirs, de la coopération et de la participation au changement constructif. Ces activités sont adaptées à toutes les matières enseignées aux enfants âgés de 6 à 10 ans.

Le manuel se divise en six chapitres. Un chapitre d'introduction présente les méthodes d'apprentissage participatif: séances de remue-méninges, jeux de rôles et reconstitution de puzzles. Sont également abordés dans ce chapitre les climats d'apprentissage, les caractéristiques physiques de la salle de classe et les caractéristiques environnementales de l'école qui agissent sur le sentiment d'être accepté qu'éprouve l'enfant et, par conséquent, sur sa propension à apprendre.

Les cinq chapitres suivants examinent cinq concepts essentiels de l'éducation au développement: interdépendance, connaissance des autres, différences respectives, justice sociale, existence et résolution des conflits, et changements et avenir. Chacun de ces thèmes est relié à des connaissances, des aptitudes et des comportements précis.

Dans le chapitre consacré au respect des différences, les notions de stéréotypes, de préjugés et de discrimination sont abordées, suivies de statistiques nationales et internationales qui montrent l'existence de la discrimination raciale et du sexisme. Des activités pouvant être intégrées à ces sujets précis sont ensuite présentées.

Ce manuel est l'aboutissement du projet d'éducation au développement approuvé par le ministère de l'Education et des Sports de la Croatie et parrainé par le Bureau de l'Unicef en Croatie.

Le manuel de formation est destiné à être utilisé pour la formation initiale et continue des enseignants de toute la Croatie. Il s'agit de l'instrument pédagogique central utilisé dans l'enseignement facultatif « Education au développement », proposé en dernière année aux étudiants de la faculté de formation des enseignants de l'université de Zagreb.

Points forts :	<p>Ce support didactique montre comment les principes de l'«éducation au développement» peuvent être mis en œuvre dans la salle de classe, aussi bien en cours de musique que de sciences. Le manuel met à profit des exemples rencontrés dans ces classes, mais fait aussi appel aux matières enseignées durant les quatre premières années d'enseignement en Croatie et s'inspire du contenu des manuels scolaires. Chaque activité ou exercice proposé est lié à une unité précise d'apprentissage et contient des objectifs clairement définis, les supports nécessaires et une description de la procédure.</p> <p>Le manuel propose une panoplie complète d'idées pratiques à l'intention des enseignants qui souhaitent explorer les thèmes de l'indépendance, du respect des différences, de la relation entre besoins et droits, et de la coopération. Il incite également les éducateurs à concevoir leurs propres activités à partir de ces thèmes.</p> <p>Le manuel est rédigé dans des termes positifs et incitatifs ; il incite les enseignants à aider les jeunes enfants à devenir des citoyens actifs du monde.</p>
Adaptabilité :	<p>Les concepts clés et les méthodes pédagogiques développés dans le manuel sont valables pour toute salle de classe. De par sa structure générale et son format, le manuel est exploitable dans d'autres facultés de formation d'enseignants. Il convient toutefois de remplacer les exemples s'appliquant à la Croatie par d'autres exemples, correspondant à d'autres pays.</p>
Sources :	<p>L'annexe du recueil contient des extraits de la version anglaise du manuel. Ce dernier est disponible, sous forme imprimée, en anglais et en croate. Pour plus d'information, contacter Renata Miljevic-Ridicki à l'adresse rridicki@yahoo.com.</p>

Instrument pédagogique pour la classe

Intitulé : 44. L'énergie d'une nation : les migrants en Amérique, ressources pédagogiques sur l'immigration

Nom de l'organisation : The Advocates for Human Rights
650 Third Ave. S. #550, Minneapolis MN 55402, Etats-Unis
Site web : www.theadvocatesforhumanrights.org
Tél. : +1 612 341 3302
E-mail : hrights@advrights.org

Public visé : Elèves de la fin du primaire et du secondaire (11 à 18 ans), adultes et animateurs de quartier

Objectif : Le projet *Energy of a Nation* (L'énergie d'une nation) vise à réduire l'hostilité vis-à-vis des immigrants en apportant des informations précises sur la problématique de l'immigration et des réfugiés aux Etats-Unis.

Cette pratique vise à aider les élèves à se forger un avis informé sur les questions relatives à l'immigration et aux migrations, à placer ces questions dans une perspective historique et à mieux comprendre la problématique actuelle dans ce domaine.

Description : Le programme *Energy of a Nation: Immigrants in America* s'appuie sur le témoignage d'immigrants et, par des recherches et des jeux de rôle, se penche sur l'immigration aux Etats-Unis d'un point de vue historique, politique, économique et démographique. Les élèves prennent connaissance des obstacles sociaux et juridiques auxquels sont confrontés les immigrants aux Etats-Unis depuis le 11 septembre 2001, mais aussi les populations d'immigrants et de réfugiés aux Etats-Unis, et dans l'Etat du Minnesota en particulier.

Les ressources web comprennent :

- une collection de documents sur l'immigration, incluant des fiches actualisées et des rapports nationaux et locaux sur la question ;
- le programme *Energy of a Nation* ;
- une liste actualisée des événements locaux et nationaux de formation ;
- la législation locale et nationale en vigueur sur l'immigration.

Le programme contient une vaste gamme de ressources qui peuvent être exploitées dans la classe, notamment 11 cours, mais aussi des documents à distribuer, des fiches de travail, des QCM, des idées de projets et d'activités, des fichiers PowerPoint pour l'enseignant et une liste d'œuvres de fiction à lire.

Le site web et le programme *Energy of a Nation* ont été utilisés dans des collèges, des lycées et des universités du Minnesota, mais aussi dans d'autres types d'établissements scolaires aux Etats-Unis.

Points forts : Le site web est convivial et contient des informations utiles pour les enseignants et d'autres utilisateurs, comme les élèves eux-mêmes, les responsables politiques et les responsables des différentes confessions.

Points forts (suite): Outre les instruments destinés aux enseignants et aux élèves, le site web contient des informations régulièrement mises à jour : actualité et statistiques, législation et autres événements relevant de l'immigration. Ce site est une ressource autonome qui permet aux enseignants d'aborder la question de l'immigration avec leurs élèves de façon originale et intéressante.

Adaptabilité: Bien que ce programme ait été destiné à être utilisé aux Etats-Unis et dans l'Etat du Minnesota en particulier, son organisation et le type de supports qu'il nécessite peuvent être reproduits dans d'autres contextes nationaux. En outre, nombre de leçons peuvent elles aussi être adaptées.

Sources: Ce programme, y compris les supports de cours et d'autres ressources, peut être consulté à l'adresse www.energyofanation.org/ (en anglais). Un plan de cours, des stratégies pédagogiques et d'autres exemples de ressources figurent à l'annexe du recueil (en anglais).

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 45. Euroschools 2008 : promouvoir la compréhension interculturelle par le sport

Nom de l'organisation : streetfootballworld GmbH
Waldenserstr. 2-4, Berlin 10551, Allemagne
Sites web : www.euroschools2008.org, www.streetfootballworld.org
Tél. : +49 30 7800 62 46

Public visé : Elèves du secondaire (de 12 à 15 ans)

Objectif : Ce programme favorise la compréhension interculturelle et la sportivité par le biais d'activités liées au championnat d'Europe de football.

L'organisation streetfootballworld, qui est à la fois à l'initiative du programme et qui en assure la coordination globale, vise à intégrer les jeunes à de grands événements sportifs comme le championnat d'Europe de football, mais aussi à utiliser cette discipline sportive comme instrument d'apprentissage. Le programme Euroschools 2008 a été développé dans le but de sensibiliser le public à la diversité culturelle de l'Europe, de favoriser les échanges entre différents groupes et d'apporter une contribution durable au projet de vivre ensemble dans une société pluraliste.

Description : Des élèves venant d'Autriche, de Suisse et du Liechtenstein sont les ambassadeurs des 53 pays adhérents à l'UEFA (United European Football Association). Affectés à une équipe nationale, ils travaillent à un projet sur « leur » pays durant la journée de classe et participent aux nombreux tournois de football Fair Play au nom de l'équipe nationale qui leur a été attribuée. Au cours de l'Euro 2008, les élèves ont pu présenter leur projet et se sont affrontés pour décrocher le titre dans leur propre championnat. Trois mois plus tard, ils ont rencontré des jeunes des 50 autres pays dans un camp de vacances, dans le but de pratiquer le dialogue interculturel. Un tournoi de football Fair Play, auquel ont participé environ 500 jeunes venant de toute l'Europe, a marqué la fin de cette rencontre internationale.

Le site web Euroschools 2008 contient des informations complètes sur le contexte dans lequel s'est inscrit le projet, les écoles y ayant participé, des blogs vidéo et des sources d'information. Le guide de l'enseignant, disponible en anglais, en français et en allemand, comprend trois modules de leçons et d'activités à réaliser dans le cadre du programme.

« Module 1 : Porte ouverte sur l'Europe » contient des leçons sur le dialogue interculturel, le rôle d'ambassadeur des élèves et l'organisation de la journée consacrée au pays qui a été « attribué » aux élèves.

« Module 2 : Fair Play » contient des leçons sur la sportivité (*fair play*) au football, mais aussi dans la société, ainsi que sur l'organisation d'un tournoi de football.

« Module 3 : Euroschools Cup » contient des consignes sur l'organisation des principaux tournois de football et l'exposition des projets réalisés par les écoles participantes.

Description (suite) :	Euroschools est utilisé dans plus de 200 écoles en Autriche, au Liechtenstein et en Suisse. En d'autres termes, plus de 10 000 élèves travaillent à ce projet dans les écoles, 2 000 participent au tournoi Euroschools Cups et 500 se rendent au camp de vacances. Euroschools 2008 s'est déroulé sur une année et il a été suivi du projet « World Cup Schools » (écoles pour la Coupe du monde), en 2006. En raison de la réussite du projet, Euroschools 2008 est devenu le programme officiel auprès des écoles de l'UEFA, des gouvernements des pays participant à l'opération, et des fédérations nationales de football d'Autriche et du Liechtenstein.
Points forts :	<p>Ce programme fait appel à la popularité internationale du football relayée par les médias. Cette discipline sportive motive les jeunes à participer à toute une série d'activités scolaires et extrascolaires défendant les valeurs de l'intégration et l'esprit sportif.</p> <p>Ce programme se compose d'un ensemble unique d'activités scolaires et extrascolaires, ces dernières prenant la forme de compétitions sportives et d'un séjour dans un camp de vacances. Il offre de multiples occasions aux enfants de dialoguer et de réaliser un projet en commun (aussi bien en personne que via internet).</p>
Adaptabilité :	Euroschools 2008 peut être adapté à tout grand événement sportif. Il offre aux pays et aux municipalités l'occasion de dépasser la fonction de divertissement du sport et de se servir de cette discipline pour favoriser la connaissance de cultures différentes grâce à un apprentissage formel et non formel.
Sources :	La pratique est présentée en détail en anglais, en français et en allemand sur le site web du projet, à l'adresse www.euroschools2008.org . Le site consacré à la coordination globale – www.streetfootballworld.org – contient aussi des informations sur des projets complémentaires pouvant être réalisés auprès d'un public scolaire, « Football and Global Learning » (Football et apprentissage dans le monde).

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 46. Guides pédagogiques à l'accompagnement de la projection de films

Nom de l'organisation : Amnesty International Etats-Unis
5 Penn Plaza, New York, NY 10001, Etats-Unis
Site web : www.amnestyusa.org
Tél. : +1 212 633 4270
E-mail : education@aiusa.org

Public visé : Elèves de fin de primaire et du secondaire (de 12 à 18 ans) et leurs enseignants

Objectif : Les guides pédagogiques d'accompagnement à la projection de films de fiction ou de documentaires (*Film Companion Curriculum Guides*) sont destinés à faire progresser les connaissances sur les droits de l'homme tels qu'ils sont présentés dans les films visionnés dans un cadre scolaire.

Les objectifs suivants sont également poursuivis dans ces guides :

- favoriser le visionnage actif de films et la participation à des débats après la projection, avec d'éventuelles actions prolongeant la réflexion ;
- examiner le rôle des actions (ou de l'absence d'action) personnelles ou locales liées à des problématiques de droits de l'homme dans un contexte précis ;
- inviter les apprenants à examiner certains choix personnels et l'impact de leurs décisions personnelles sur d'autres ;
- aider les enseignants à favoriser une participation active des élèves lors de la projection de films à des fins pédagogiques.

Cela fait longtemps que les enseignants utilisent le film comme moyen pédagogique. En 2004, lorsque Amnesty International Etats-Unis (AI Etats-Unis) a été invité à travailler à la réalisation du film « Hôtel Rwanda », le programme d'éducation aux droits humains d'AI Etats-Unis a élaboré un guide simple pour accompagner la visualisation du film et replacer les événements du Rwanda dans un contexte plus large. Le succès du guide d'accompagnement du film « Hôtel Rwanda » a entraîné la création de guides pédagogiques sur d'autres films, qui analysent certains aspects des droits de l'homme, d'un point de vue historique ou contemporain.

Description : Des guides pédagogiques ont été créés pour plus d'une dizaine de documentaires et de films de fiction, dans le but de replacer ces films dans leur contexte et de cadrer les actions et les enseignements possibles en matière de droits de l'homme. Des guides de ce type ont été élaborés pour les films suivants : « Les cerfs-volants de Kaboul », « Born into Brothels » (Nés dans les bordels), « War Dance » (Danse de guerre), « Hôtel Rwanda », « Darfur Now » (le Darfour aujourd'hui), « Blood Diamond » (Le diamant de sang) et « Au nom de la liberté ».

Chaque guide pédagogique met l'accent sur environ trois sujets relatifs aux droits de l'homme présentés dans le film et comprend des thèmes de discussion, trois leçons, des documents à distribuer et une bibliographie. Les guides font appel à des méthodes de pédagogie active et la dernière leçon porte sur la responsabilité personnelle et collective, ainsi que sur les possibilités d'actions.

Description (suite) : Par le biais de son programme d'éducation aux droits de l'homme, Amnesty International Etats-Unis a conçu des modules de deux ou quatre heures destinés à aider les enseignants à progresser aussi bien sur leurs objectifs pédagogiques que sur leurs actions militantes, grâce à des films. Un formulaire de retour d'informations figure dans chaque guide pédagogique, mais aussi sur le site web d'Amnesty International Etats-Unis.

Les guides pédagogiques ont été utilisés dans plusieurs milliers de salles de classe et dans d'autres environnements d'apprentissage, comme des cinéclubs ou des clubs de défense des droits de l'homme, aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

Points forts : Ces guides démontrent qu'une pratique peut améliorer l'efficacité d'autres instruments pédagogiques (documentaires et films de fiction) tout en promouvant la sensibilité aux droits de l'homme et les actions de défense de ce principe.

Les œuvres cinématographiques sont un instrument pédagogique accessible et indispensable qui suscite l'intérêt des apprenants. En choisissant des thèmes liés aux droits de l'homme évoqués dans un film, en citant des exemples d'actions de défense de ces droits ou en effectuant des comparaisons (par exemple en étudiant la façon dont la musique a servi, aussi bien en Afrique du Sud qu'aux Etats-Unis, à faire connaître, inspirer et unir des mouvements sociaux), les films peuvent toucher les apprenants bien davantage qu'un texte écrit.

Adaptabilité : Ces guides pédagogiques sont déjà utilisés dans plusieurs pays. Ils peuvent donc être adaptés entièrement ou en partie à divers contextes nationaux. La partie sur la traduction de la réflexion en actions, notamment, nécessite d'être adaptée. En principe, toute organisation, dans n'importe quel pays, peut développer des guides pédagogiques adaptés à sa production cinématographique nationale en s'inspirant de ce modèle.

Sources : Les guides pédagogiques *Film Companion Curriculum Guides* sont disponibles, en anglais, sur le site d'Amnesty International Etats-Unis, à l'adresse www.amnestyusa.org/educate/film-curriculum-guides/page.do?id=1091399&n1=4&n2=79&n3=1509.

L'annexe du recueil contient le guide d'accompagnement du film « Born Into Brothels ».

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 47. Free2choose : vidéoclips pour organiser le débat sur les libertés fondamentales

Nom de l'organisation : Maison Anne Frank
P.O. Box 730, 1000 AS Amsterdam, Pays-Bas
Site web : www.annefrank.org
Tél. : +31 20 5567100
E-mail : free2choose@annefrank.nl

Public visé : Elèves du secondaire (de 15 à 20 ans) et leurs enseignants

Objectif : Cette initiative est destinée à aider les élèves du secondaire à comprendre l'importance de la liberté dans une société démocratique, mais aussi à comprendre que la démocratie est un processus de négociation permanente.

Description : *Free2choose* est un DVD contenant 10 vidéoclips mettant en scène les limites de la liberté. Ces clips sont courts, vivants et centrés sur des questions intéressantes, pertinentes et d'actualité. Des cas concrets, portant sur des libertés fondamentales précises, comme la liberté d'expression et la liberté de réunion, montrent que, dans une société démocratique, des dilemmes se posent parfois lorsqu'il s'agit de défendre ces droits. Que faire si des néonazis veulent exercer leur droit de manifester? Que se passe-t-il si des journaux soutiennent le terrorisme? Le support comprend aussi un manuel destiné à l'enseignant.

En règle générale, il est possible de présenter et de débattre de trois vidéoclips en une heure de cours. Ces petits films peuvent être sélectionnés en avance par le professeur ou choisis par les élèves.

Les vidéoclips *Free2choose*, qui font aussi l'objet d'une exposition interactive dans la Maison Anne Frank, prônent une réflexion critique sur la notion de «libertés fondamentales» et sur les droits de l'homme en général. Bien qu'elles revêtent une importance fondamentale dans une démocratie, ces libertés peuvent être source de conflits dans la pratique. En s'inspirant des suggestions proposées dans le manuel de l'enseignant, les élèves sont invités à organiser un débat qui les incite à réfléchir en profondeur aux arguments présentés par leurs opposants. De cette façon, le débat favorise le respect mutuel et incite les participants à apprendre aussi bien à défendre leur point de vue qu'à écouter celui des autres.

Alors que de nombreux instruments pédagogiques développés pour l'éducation aux droits de l'homme soulignent l'importance de ces droits, cet exercice force les élèves à faire preuve d'esprit critique quant aux limites et aux conflits potentiels entre différents droits fondamentaux. Cet exercice, qui s'inspire largement de méthodes d'apprentissage basées sur la coopération, donne la possibilité de s'exprimer à tous les élèves, mais incite aussi ces derniers à écouter attentivement les autres. Il leur donne aussi les moyens d'exprimer et de faire entendre leur opinion.

Depuis 2006, des débats sur les thèmes de *Free2choose* ont été organisés dans 11 pays de l'Union européenne. 5 000 DVD ont été distribués et environ 60 000 personnes ont pris part à ces débats. Dans la plupart des cas, les débats

Description (suite) :	ont eu lieu à l'école, mais parfois, <i>Free2choose</i> a été au centre d'un événement local. Durant la phase pilote du projet, chaque partenaire européen a élaboré deux à trois vidéos sur le modèle de <i>Free2choose</i> . Ces clips supplémentaires ont été réunis sur un DVD et diffusés sur YouTube.
Points forts :	<p>Cette pratique proche des jeunes favorise la réflexion critique dans un domaine très délicat, celui des conflits entre les droits de l'homme.</p> <p>Les clips peuvent être utilisés seuls ou dans le cadre d'une exposition portant sur un thème lié aux droits de l'homme. Le projet <i>Free2choose</i> montre aussi qu'une exposition publique peut être un instrument d'enseignement non formel dans le domaine des droits de l'homme.</p>
Adaptabilité :	Le projet <i>Free2choose</i> a été conçu pour pouvoir être utilisé dans différents pays. Tous les vidéoclips peuvent facilement être traduits et doublés dans d'autres langues. Bien que tous les films ne soient pas exploitables dans tous les pays, il en existe au moins cinq pouvant être utilisés dans tous les contextes nationaux. Ce programme existe déjà dans les langues suivantes : tchèque, danois, anglais, français, allemand, italien, letton, polonais, espagnol et suédois.
Sources :	Pour savoir comment vous procurer le DVD et le manuel d'accompagnement pour l'enseignant, écrire à Levien Rouw, à l'adresse l.rouw@annefrank.nl . Pour plus d'information sur les pays ayant accueilli l'exposition <i>Free2Choose</i> , rendez-vous sur le site www.annefrank.org/content.asp?PID=743&LID=2 . Vous trouverez des vidéoclips réalisés par les partenaires du projet européen sur YouTube, en effectuant une recherche sur les termes « f2c/europe ».

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 48. Jeux et activités sur les droits de l'homme pour les organisations de jeunesse

Nom de l'organisation : Conseil tchèque des enfants et de la jeunesse
Senovážné náměstí 977/24, Prague 11647, République tchèque
Sites web : www.crdm.cz; www.kam-pan.cz
Tél. : +420 234 621 209
E-mail : crdmintr@adam.cz

Public visé : Enfants et adolescents fréquentant des organisations de jeunesse

Objectif : Ce projet est destiné à sensibiliser les jeunes à l'importance de promouvoir et de défendre les droits des personnes vulnérables en raison de leur origine ethnique ou sociale, de leur confession ou de leur orientation sexuelle.

Description : Le manuel *Guidelines of Human Rights Activities for Youth Organizations* (Jeux et activités sur les droits de l'homme pour les organisations de jeunesse) est destiné à être utilisée dans un cadre d'apprentissage non formel, en milieu scolaire et extrascolaire, lors de sorties scolaires et en colonies de vacances. Les activités proposées peuvent être exploitées dans la classe (première partie) ou non (deuxième et troisième parties). Le manuel contient 20 jeux et activités divisés en trois parties :

- jeux de plein air ;
- jeux d'intérieur ;
- jeux à faire en classe sur l'année scolaire et jeux pour colonies de vacances.

Les activités doivent être amusantes et concrètes, mais doivent aussi inciter les jeunes à réfléchir à leurs attitudes, sentiments et valeurs personnels. Le guide présente des personnes immigrées, de diverses confessions ou qui ont une orientation sexuelle particulière.

La majorité des activités a été adaptée d'autres sources, comme *Repères* (manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes produit par le Conseil de l'Europe) et les publications d'Amnesty International alors que la partie sur les jeux à faire en classe et dans les colonies de vacances ont été rédigées par le Conseil tchèque des enfants et de la jeunesse.

Le Conseil tchèque des enfants et de la jeunesse fédère plus de 95 organisations de jeunesse consacrées aux loisirs et propose des formations non formelles aux enfants et aux jeunes. Le manuel est un prolongement des travaux précédents du Conseil tchèque des enfants et de la jeunesse, en rapport avec la campagne «Tous différents – Tous égaux» du Conseil de l'Europe. Le Conseil tchèque poursuit son travail de sensibilisation des organisations membres, afin que ces dernières mettent en œuvre l'éducation aux droits de l'homme et à la diversité multiculturelle.

Points forts : Cet ouvrage est destiné à être utilisé dans des cadres d'apprentissage non formel. Sa diffusion est assurée par un organe fédérateur qui travaille avec des groupes de jeunes dans toute la République tchèque.

Adaptabilité : Nombre d'activités contenues dans le manuel s'inspirent de pratiques en vigueur dans d'autres pays. Les jeux à faire en classe et en colonies de vacances, rédigés en République tchèque, peuvent être adaptés à d'autres contextes et aux groupes minoritaires les plus pertinents en matière de confession et d'orientation sexuelle.

Sources : Le manuel est disponible en tchèque et figure à l'annexe du recueil. La table des matières et deux leçons ont été traduites en anglais et se trouvent également à l'annexe.

Des informations générales sur ce projet et d'autres travaux réalisés par le Conseil tchèque des enfants et de la jeunesse sont disponibles en tchèque, en anglais et en français à l'adresse www.crdm.cz.

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 49. Main dans la main sur les campus : projet de leadership de jeunes et d'enseignement des valeurs fondamentales

Nom de l'organisation : American Jewish Committee (AJC – Comité des Juifs américain) – bureau de Berlin
Leipziger Platz 15, Mosse Palais, Berlin 10117, Allemagne
Site web : www.ajcgermany.org
Tél. : +49 30 22 65 94 0

Public visé : Elèves de la huitième à la treizième année (de 13 à 19 ans)

Objectif : Le programme *Hands Across the Campus: A Values Curriculum and Youth Leadership* (Main dans la main sur les campus : projet de leadership de jeunes et d'enseignement des valeurs fondamentales) est destiné à promouvoir les valeurs démocratiques, à combattre les préjugés, à établir le respect pour les différences et à encourager les élèves à jouer un rôle actif dans leur établissement scolaire et leur quartier. Ce programme œuvre aussi en faveur de la compréhension entre les deux rives de l'Atlantique et favorise les échanges avec des partenaires dans le secteur de l'éducation aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

En 2000, à la suite d'une vague d'actes de violence d'extrême droite en Allemagne, l'AJC (American Jewish Committee) a rencontré le chancelier de l'époque, Gerhard Schröder, à Berlin. Ce dernier avait alors incité l'AJC à utiliser le programme *Hands Across the Campus* en Allemagne. Après une discussion avec des enseignants allemands, la version américaine du programme a été lancée en 2003 sous forme de programme pilote auprès des établissements de Berlin, par le biais d'une collaboration avec l'Union fédérale pour l'éducation civique et l'Institut régional de Berlin pour les écoles et les médias (LISUM – Landesinstitut für Schule und Medien, Berlin, Brandenburg). Ensuite, le programme a été réécrit par des enseignants allemands et achevé en 2006 afin de répondre aux besoins du système scolaire allemand, mais aussi aux changements de méthodes utilisées dans l'enseignement de l'éducation civique.

Description : *Hands Across the Campus* est un programme pluridisciplinaire axé sur la problématique de l'identité, de l'histoire, des droits de l'homme et sur certaines questions d'actualité ; il aide les élèves à trouver des réponses à des dilemmes moraux et éthiques auxquels ils sont confrontés personnellement ou qui se produisent dans la société. Ce programme incite les jeunes à réfléchir et à définir leurs propres valeurs, à reconnaître et à respecter les valeurs des autres et à trouver des points de concordance de façon à travailler ensemble sur des questions d'intérêt commun. Les unités d'enseignement sont regroupées selon les thèmes suivants : identité et société, démocratie vivante, démocratie en Allemagne et aux Etats-Unis, droits de l'homme et défis pour la démocratie.

Le programme fait appel à des méthodes interactives d'enseignement et favorise les projets d'apprentissage de la citoyenneté en dehors de la salle de classe. Il peut se révéler un instrument intéressant pour l'élaboration de programmes scolaires. Il favorise les échanges entre enseignants et élèves, entre membres du corps enseignant, mais aussi entre corps enseignant et administration, aidant

Description (suite) : ainsi les écoles à renforcer leur identité. La devise « Former des citoyens pour un monde global » (*Creating Citizens for a Global World*) a été choisie pour ce programme, afin de sensibiliser les élèves et de leur permettre d'affûter les instruments qui leur seront nécessaires au moment où ils s'engageront dans leur vie de citoyen. Le programme met l'accent sur la réflexion démocratique et facilite le contact avec les institutions clés d'une démocratie. Les élèves sont incités à jouer un rôle actif dans leur établissement et dans leur communauté.

Hands Across the Campus est utilisé dans 11 établissements scolaires de Berlin et neuf écoles du Brandebourg (villes d'Oranienburg, Nauen, Velten et Zehdenick). Jusqu'à présent, le programme a été suivi par environ 3 000 élèves et 70 éducateurs.

Points forts : Ce programme fait appel à un certain nombre de démarches différentes visant à renforcer les valeurs et les pratiques démocratiques, notamment par des programmes scolaires (qui comprennent l'apprentissage par la coopération), l'apprentissage de la citoyenneté et la formation au leadership.

Cette pratique rend les frontières plus perméables au sein de la classe, de l'école, et entre l'école et le quartier, permettant d'élargir le rôle de cette dernière au sein du quartier et lui conférant un rôle de catalyseur de la participation démocratique.

Le programme adopte aussi une perspective transnationale en mêlant les expériences démocratiques aux Etats-Unis et en Allemagne.

Adaptabilité : Après avoir été adaptés aux environnements locaux, les éléments de base du programme peuvent être exploités dans d'autres contextes nationaux et pédagogiques. Certains éléments du programme sont d'ores et déjà utilisés dans un cadre d'éducation non formelle en Allemagne, notamment par le biais des associations de jeunesse et de quartier. Une nouvelle version du programme est en cours d'élaboration pour le niveau élémentaire en Allemagne, et des discussions sont en cours pour adapter et exploiter le programme en Israël.

Sources : Une description de *Hands Across the Campus*, mais aussi d'autres programmes pédagogiques de l'AJC en Allemagne, en anglais et en allemand, est disponible à l'adresse www.ajcgermany.org. L'annexe du recueil contient une liste d'unités d'enseignement et trois exemples de leçons en anglais, mais aussi plusieurs unités en allemand ainsi que le programme de leadership de jeunes. Ces supports peuvent aussi être commandés directement à l'AJC.

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 50. Kit de ressources pour l'éducation aux droits de l'homme dans les classes du secondaire

Nom de l'organisation : Centre national d'information et d'éducation sur les droits de l'homme
Behzod 34, Dushanbe, Tadjikistan
Site web : www.tjhr.tj
Tél. : +992 372 21 3609 ou +992 372 221 42 69
E-mail : officetjhr@yahoo.com

Public visé : Elèves de second cycle de l'enseignement secondaire (de 15 à 17 ans) et leurs enseignants

Objectif : Le kit de ressources pour l'éducation aux droits de l'homme (*Human Rights Education Resource Package*) a été élaboré pour l'enseignement des droits de l'homme, une matière introduite dans les programmes du secondaire en 2005 au Tadjikistan dans le cadre du plan d'action national pour l'éducation aux droits de l'homme. Ce cours vise à sensibiliser les élèves du secondaire aux questions juridiques et relatives aux droits de l'homme en particulier, mais aussi à contribuer au développement de la démocratie, de l'Etat de droit et de la société civile au Tadjikistan.

Description : Le kit se compose d'un programme de cours, d'un manuel pour l'élève et d'un manuel pour l'enseignant. Il a été élaboré avec l'aide du bureau régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et du bureau local de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). L'équipe internationale d'experts a adapté le contenu du kit aux besoins et aux réalités du Tadjikistan. Le ministère de l'Éducation du Tadjikistan l'a ensuite homologué pour les établissements du secondaire.

Le kit contient une description détaillée du concept et un aperçu des principales questions à aborder pendant les cours. Les 136 cours qu'il contient sont regroupés en 17 thèmes pour la dixième année et en 13 thèmes pour la onzième année.

Les principales questions abordées sont les suivantes :

- introduction générale aux droits de l'homme, notamment histoire et fondements philosophiques de ces droits (avec des références aux origines des droits de l'homme dans la pensée philosophique locale), instruments juridiques pour la défense des droits de l'homme, générations et catégories de droits de l'homme ;
- approfondissement de questions spécifiques touchant aux droits de l'homme, notamment le droit à la vie, l'interdiction de la torture, les droits de l'enfant, des personnes handicapées, des migrants, des réfugiés et des minorités ;
- mécanismes de défense des droits de l'homme.

Le livre de l'élève est divisé en différents thèmes et comprend une bibliographie, des définitions, des questions à débattre et des exercices. Le manuel de l'enseignant contient le plan détaillé des cours, des conseils pédagogiques, des feuilles à distribuer et des supports didactiques supplémentaires.

Description (suite) : Durant la phase de tests sur le terrain, les manuels de l'élève et de l'enseignant ont été publiés dans la lettre d'information nationale des enseignants et distribués dans tous les établissements secondaires du Tadjikistan.

Points forts : Les supports didactiques sont exhaustifs et organisés de façon complémentaire afin de répondre aux besoins des élèves et de l'enseignant. La création du kit a démontré qu'il était possible d'élaborer des supports pédagogiques à la fois proches de la culture locale et cohérents avec les pratiques internationales en matière d'éducation aux droits de l'homme.

Ce kit pédagogique permet d'aborder l'éducation aux droits de l'homme dans ses dimensions juridique, culturelle et morale.

Adaptabilité : Aussi bien par sa structure que par son contenu, ce kit est un modèle d'enseignement spécialisé de deux ans. Il serait surtout utile dans les pays où il existe un plan d'action national pour l'éducation aux droits de l'homme ou dans lesquels les responsables politiques témoignent d'un authentique intérêt pour la mise en œuvre d'un cours spécialisé sur la question.

Sources : L'annexe du recueil contient le programme ainsi que quelques chapitres extraits des manuels de l'élève et de l'enseignant, en russe. Certaines parties de ces deux ouvrages ont été traduites en anglais et figurent également à l'annexe.

Les dernières éditions des manuels de l'élève et de l'enseignant (dixième année) sont disponibles en tadjik (63 000 exemplaires) et en russe (2 500 exemplaires). Les versions russe et tadjik de ces ouvrages sont disponibles à l'adresse www.tjhr.tj/uchebnik.html. Pour plus de détails, contacter M^{me} Jumaeva à l'adresse jumaevas@yahoo.com.

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 51. Droits de l'homme pour tous!

Nom de l'organisation : Street Law, Inc.
1010 Wayne Avenue, Suite 870, Silver Spring, MD 20910, Etats-Unis
Site web : www.streetlaw.org
Tél. : +1 301 589 1130
E-mail : clearinghouse@streetlaw.org

Public visé : Elèves de l'enseignement secondaire de premier cycle et au-delà (à partir de 12 ans)

Objectif : L'ouvrage *Human Rights for All!* (Droits de l'homme pour tous!) permet aux élèves de mieux comprendre les valeurs et les principes fondamentaux contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, mais aussi les problèmes et les controverses que soulève ce texte.

Aux Etats-Unis, cet ouvrage a pour objectif de promouvoir une culture des droits de l'homme et de sensibiliser les Américains au fait que les atteintes à ces droits (par la pauvreté, l'absence de soins de santé, les dérives policières, la discrimination, la torture, etc.) se produisent dans leur propre pays et pas uniquement à l'étranger. Il s'agit de démontrer que les atteintes aux droits de l'homme ne peuvent être réduites à de simples problèmes « juridiques » ou « constitutionnels ».

L'ouvrage *Human Rights for All!* avait été écrit, au départ, par deux équipes, une américaine et une sud-africaine, pour être exploité dans l'Afrique du Sud postapartheid et aux Etats-Unis. Il a déjà été employé dans de nombreux pays, aussi bien dans sa version originale que dans des versions adaptées.

Description : Le manuel contient cinq chapitres qui abordent chacun des aspects différents des droits de l'homme. La Déclaration universelle des droits de l'homme sert de cadre pédagogique. Les cinq grandes parties de l'ouvrage sont les suivantes :

- que sont les droits de l'homme ?
- droits politiques dans une démocratie ;
- sécurité nationale et procédure équitable à la suite d'une arrestation ;
- droits sociaux et économiques ;
- que faire en cas d'atteinte aux droits de l'homme ?

L'ouvrage comprend aussi les textes fondamentaux en matière de droits de l'homme. Une table des matières complète de l'ouvrage figure à l'annexe du recueil.

Ce texte enseigne les éléments fondamentaux des droits de l'homme, propose des activités liées à l'éducation à la citoyenneté et favorise la compréhension mutuelle en présentant les deux aspects d'un problème. Il recourt à des méthodes interactives : jeux de rôle, travail en petits groupes, simulations de négociations, études de cas et autres méthodes d'apprentissage actif.

Points forts : L'accent est mis sur les droits de l'homme dans le cadre de la primauté du droit. Ces droits sont comparés aux droits civiques et politiques tels qu'ils sont reflétés dans les Constitutions, dans les pratiques de la police et dans les règlements sur la sécurité nationale.

Ce manuel rend plus accessibles les problèmes juridiques rencontrés dans la vie de tous les jours.

Adaptabilité : Des versions de *Human Rights for All!* ont été utilisées dans de nombreux pays, notamment en Europe centrale et orientale, et ses méthodes fondées sur la participation ont été exploitées avec succès dans toute une série d'environnements d'apprentissage. Grâce au partenariat avec la société Street Law, le texte peut être adapté à pratiquement tous les pays.

Sources : La table des matières et un exemple de leçon en anglais figurent à l'annexe du recueil. Ces documents peuvent aussi être commandés à l'adresse www.streetlaw.org/en/StreetLawPublications.aspx.

Instrument pédagogique pour la classe

Intitulé : 52. Veiller au respect des droits de l'homme et signaler leur violation :
11 scénarios de formation extrascolaire

Nom de l'organisation : Centre de la jeunesse pour les droits de l'homme et la culture juridique
Malyj Karetny pereulok 12, Moscou, 127051, Fédération de Russie
Site web : www.ycentre.ru
Tél. : +7 495 311 75 14

Public visé : Lycéens, étudiants et adultes

Objectif : Les Scénarios de formation extrascolaire (*Scenarios for Extra-Curricular Training*) sont destinés à sensibiliser les jeunes aux atteintes des droits de l'homme qui se produisent dans la vie de tous les jours, mais entendent aussi leur apporter les compétences nécessaires pour repérer et analyser ces atteintes, et pour y réagir.

Description : Le programme se compose de 11 scénarios illustrant des situations d'atteinte aux droits de l'homme dans 11 pays imaginaires. Ces pays sont, certes, différents sur les plans économique, social, politique et culturel, mais se ressemblent concernant les atteintes aux droits de l'homme. Les scénarios comprennent une description du pays, des atteintes aux droits de l'homme, le rôle à donner aux élèves, des articles de presse et d'autres supports écrits.

Les apprenants sont divisés en petits groupes en fonction du rôle qui leur a été attribué, défenseurs des droits de l'homme ou représentants des pouvoirs publics. Les groupes rédigent un rapport sur la situation en matière de droits de l'homme dans « leur » pays. Ils doivent enquêter à partir des informations contenues dans leur dossier, qui rassemble des articles de presse, des pages tirées d'internet, des informations télévisées, des plaintes déposées par des citoyens et des rapports de témoins. Le seul moyen de comprendre vraiment la situation est de comparer et d'analyser de façon critique les informations tirées des différentes sources.

Les participants ont aussi la possibilité d'organiser des réunions ou des ateliers complémentaires sur certaines questions, comme les institutions et les instruments nationaux et internationaux au service des droits de l'homme, les méthodes d'analyse et les sources d'information.

Cette activité est prévue pour être pratiquée en dehors de la salle de classe. L'exercice dure habituellement de trois à cinq jours et se termine par un concours couronnant le meilleur rapport.

Fondée sur la problématique actuelle en matière de droits de l'homme en Russie, cette activité sous forme de jeu de rôle est l'un des premiers instruments permettant d'enseigner la surveillance du respect des droits de l'homme à des non-juristes. En prenant part au jeu de rôle, les participants apprennent quelles sont les violations courantes des droits de l'homme et comment y remédier. Ils comprennent aussi l'avantage de la coopération entre acteurs appartenant ou non à l'autorité publique dans la défense du principe de la primauté du droit. En s'appuyant sur différents pays imaginaires, cette activité montre aux jeunes que les droits de l'homme sont violés dans tous les pays, quelle que soit leur situation, et qu'il est toujours nécessaire de défendre et de sauvegarder ces droits.

Points forts :	<p>Ce programme est un apprentissage des droits de l'homme qui repose sur l'analyse de l'atteinte à ces droits et sur la recherche de solutions pour y mettre un terme.</p> <p>Il fait appel à des exemples tirés de la vie de tous les jours. Grâce aux jeux de rôle, les élèves acquièrent les compétences pour lutter de façon constructive pour le respect des droits de l'homme.</p>
Adaptabilité :	<p>Le fait que l'activité repose sur des scénarios mettant en scène des pays imaginaires permet d'aborder une vaste gamme de contextes politiques, culturels et économiques. Par conséquent, cette activité peut être employée directement dans différents pays. Des scénarios proches du vécu des élèves seront particulièrement efficaces.</p>
Sources :	<p>L'annexe du recueil contient des extraits du scénario «Shtarkland» en anglais et en russe. Les dossiers complets du programme <i>Human Rights Monitoring and Reporting: 11 Scenarios for Extra-Curricular Training</i> (Veiller au respect des droits de l'homme et signaler leur violation : 11 scénarios de formation extrascolaire sur la surveillance du respect des droits de l'homme) sont à la disposition des personnes qui participent aux programmes de formation organisés par le Centre de la jeunesse pour les droits de l'homme et la culture juridique. Pour plus d'information, contacter Vsevolod Lukhovitsky, à l'adresse luhovic@mail.ru.</p>

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 53. OUI aux droits de l'homme! : manuel d'action et de défense des droits des personnes handicapées

Nom de l'organisation : Centre pour les droits de l'homme de l'université du Minnesota
229 19th Avenue South, Minneapolis, MN 55455, Etats-Unis
Site web : www.humanrightsyes.org
Tél. : +1 612 625 2857

Public visé : Jeunes et adultes handicapés et leurs défenseurs

Objectif : Le manuel *Human Rights. YES!* vise à sensibiliser le public visé aux droits fondamentaux des personnes handicapées et au contenu précis de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Cette sensibilisation doit aboutir à des actions militantes ou autres en faveur de la défense de ces droits.

Convaincu que les personnes handicapées sont les mieux placées pour défendre leurs droits, des défenseurs des droits des personnes handicapées et des éducateurs aux questions de droits de l'homme ont travaillé ensemble à l'élaboration d'instruments de formation. Ces instruments étaient destinés à former les personnes handicapées à plaider pour leurs droits lors des nombreuses réunions de préparation ayant abouti à l'adoption de la nouvelle convention en 2006. Une équipe de formateurs aux droits de l'homme s'est rendue dans de nombreux pays ainsi qu'au siège des Nations Unies afin de mener à bien ces séances de formation entre 2003 et 2006, développant et affinant les instruments d'apprentissage au fur et à mesure. Le manuel qui est issu de ce processus a été rédigé pour être utilisé dans de nombreux contextes, y compris dans les écoles.

Description : *Human Rights, YES!* (OUI aux droits de l'homme!) est un instrument d'apprentissage et de formation qui s'attaque à des principes clés en matière de droits humains (égalité et non-discrimination, droit de participation, citoyenneté, accès à la justice, éducation, travail, mariage et famille) des personnes handicapées.

Le manuel est divisé en trois grandes parties :

- comprendre le handicap sous l'angle des droits de l'homme ;
- Convention relative aux droits des personnes handicapées ;
- actions militantes pour la défense des droits des personnes handicapées.

L'annexe du manuel contient des conseils pour l'organisation de séances de formation, ainsi que des documents sur les textes fondamentaux en matière de droits de l'homme (formats *in extenso* et simplifié).

Le manuel *Human Rights, YES!* s'inspire de l'expérience de nombreux éducateurs et organisations. Il donne plusieurs exemples d'actions militantes efficaces, l'idée étant de traduire les idées nées de cette expérience en exercices participatifs. Facile à utiliser, à lire et à photocopier, le manuel est à la fois un document de référence et un instrument. Chaque chapitre est autonome et peut être exploité et lu indépendamment des autres, en fonction des besoins du lecteur.

Description (suite) : Bien que ce manuel concerne les droits d'un groupe particulier de la population, à savoir les personnes vivant avec un handicap, son principe fondamental est lié au thème essentiel de la non-discrimination et de l'égalité de tous en droit et en dignité.

Points forts : Ce manuel est consacré plus particulièrement à la question des droits humains des personnes handicapées. Il fait suite à l'adoption récente de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Il porte essentiellement sur l'éducation à la promotion d'actions militantes.

Adaptabilité : L'ouvrage *Human Rights, YES!* peut être utilisé dans divers contextes. Les activités ont été conçues pour pouvoir être adaptées à différents contextes culturels et à des participants différents en termes de ressources, de niveau d'éducation et de handicap.

Sources : Le programme, ainsi que des informations complémentaires, se trouve, en anglais, aux adresses suivantes : www.humacenter@humanrightsyess.org et www1.umn.edu/humanrts/edumat/hreduseries/TB6/. La première partie de l'ouvrage, « Understanding the Human Rights of Persons with Disabilities » (Comprendre les droits fondamentaux de la personne handicapée) figure à l'annexe du recueil.

Des versions de cet ouvrage en arabe, en français et en espagnol sont prévues et seront publiées sur le site web du projet. Contacts pour plus d'information : jlord@bluelawllp.com ou krp@unm.edu.

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 54. « J'ai le droit de connaître mes droits » : programme d'études et supports pédagogiques

Nom de l'organisation : Amnesty International Moldova
P.O. Box – 209, MD, 2012, Chişinău, Moldova
Site web : www.amnesty.md
Tél. : +373 22 27 41 22
E-mail : info@amnesty.md

Public visé : Elèves de septième et huitième années (12 à 14 ans) et leurs enseignants

Objectif : Un cours facultatif pour les élèves du premier cycle du secondaire, intitulé *I Have the Right to Know My Rights* (J'ai le droit de connaître mes droits) a été élaboré par Amnesty International Moldova, avec l'accord du ministère de l'Éducation nationale. Le cours a pour objet de favoriser la compréhension des droits de l'homme, d'inciter à la mobilisation de compétences civiques et de motiver les élèves à s'engager dans des activités de défense des droits de l'homme.

Amnesty International Moldova considère l'éducation aux droits de l'homme comme un instrument visant à promouvoir une culture des droits de l'homme et à prévenir l'atteinte à ces derniers.

Description : L'activité est un cours facultatif sur les droits de l'homme qui s'appuie sur un manuel de l'élève, un guide de l'enseignant et un manuel de référence sur les droits de l'homme. Le cours *I Have the Right to Know My Rights* initie l'élève aux concepts, aux principes et à l'histoire des droits de l'homme, de façon à l'inciter à défendre et à sauvegarder ses droits.

Le principal instrument pédagogique, le manuel de l'élève (150 pages), se divise en quatre modules, consacrés aux thèmes suivants : Que sont les droits de l'homme ? Les droits de l'enfant font partie des droits de l'homme, Diversité et tolérance, et Agir ensemble pour défendre et sauvegarder les droits de l'homme.

Trente-quatre leçons au total sont enseignées, une fois par semaine, sur toute l'année scolaire. Chaque leçon mobilise les connaissances, les comportements et les compétences de l'enfant. Les leçons s'articulent en trois phases : introduction au thème abordé, activités principales et réflexion en vue de développer une pensée critique.

Le manuel de l'élève donne aussi des exemples de situations montrant les réussites obtenues grâce aux droits de l'homme, des études de cas, un dictionnaire et des versions abrégées des principaux textes relatifs aux droits de l'homme.

Le cours repose sur la participation et intègre des élèves et des enseignants de toutes les régions de la Moldova. Une description sommaire de l'élaboration du cours et du pilotage du projet figure à l'annexe du recueil. Les enseignants ayant testé les versions préliminaires du cours sur le terrain ont signalé des changements positifs dans le comportement des enfants, non seulement les uns avec les autres, mais aussi vis-à-vis des enseignants. Certains parents ont signalé que leurs enfants avaient plus confiance en eux et faisaient connaître leurs droits à leur famille.

Description (suite) : Sur l'année scolaire 2007-2008, le cours a été enseigné dans 38 établissements de la Moldova, ce qui représente plus de 1 100 élèves. En outre, certains enseignants utilisent le matériel pédagogique dans le cadre extrascolaire.

Amnesty International Moldova a demandé au ministère de l'Éducation de rendre le cours obligatoire. Des efforts sont également entrepris pour intégrer ce cours au programme des facultés de formation d'enseignants. Une traduction en russe du programme, prévue pour 2009, permettra d'exploiter le cours dans les écoles russophones de la Moldova.

Points forts : Cette activité montre qu'une ONG peut, avec le consentement du ministère chargé de l'éducation, élaborer un cours facultatif et concevoir les supports pédagogiques d'accompagnement. La décision du ministère d'autoriser cette initiative a permis aux enseignants et aux élèves de participer activement au pilotage du projet et a éliminé les obstacles qui empêchaient les professeurs qui le souhaitaient d'enseigner les droits de l'homme.

Après avoir été rigoureusement testés sur le terrain, les cours ont été formalisés en un programme d'études prêt à l'emploi pour les établissements moldaves. Compte tenu de cette première expérience, des projets sont en cours pour l'étendre à une part plus importante du système éducatif national de la Moldova.

Adaptabilité : Les thèmes et les leçons ont une portée universelle et peuvent être utilisés dans d'autres contextes nationaux et locaux avec des adaptations mineures.

Sources : L'ensemble du cours n'est disponible qu'en moldave, mais la traduction en russe est en cours. Des extraits des leçons et un aperçu des thèmes abordés dans les modules et les leçons sont disponibles en anglais à l'annexe du recueil.

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 55. Individu et société : manuel pour les enseignants du secondaire

Nom de l'organisation : Eesti Ajalooopetajate Selts (Association des enseignants d'histoire en Estonie)
Tartu tn 4a-5, Noo, Tartumaa, 61601, Estonie
Site web : www.eas.edu.ee
Tél. : +372 732 504 8686

Public visé : Enseignants d'histoire et de sciences sociales du secondaire et leurs élèves
(de 15 à 18 ans)

Objectif : Le manuel *Individual & Society* (Individu et société) vise à intégrer l'éducation aux droits de l'homme et à une citoyenneté active au programme de sciences sociales dans les établissements du secondaire en Estonie. Il s'agit de participer à l'avènement d'une culture du respect et de la compréhension réciproques entre citoyens de langue estonienne et russe.

Description : Le manuel contient 15 thèmes sur l'éducation civique, juridique et aux droits de l'homme, mais aussi sur le respect et la compréhension réciproques. Les thèmes abordés sont la tolérance, l'égalité entre les sexes et l'égalité sociale, et la lutte contre la traite des êtres humains.

Chaque thème est organisé en fonction d'objectifs, de mots-clés, de termes à retenir, de lectures et d'explications détaillées sur la réalisation d'activités interactives. Le manuel contient des scénarios où les droits de l'homme sont abordés dans une perspective historique et géographique, l'accent étant mis plus particulièrement sur l'Estonie et les pays voisins. En fin de manuel figurent des exemples de rédactions d'élèves sur la question de savoir ce que signifie, pour eux, être un « bon citoyen ».

Le manuel a été largement distribué dans les écoles de langue estonienne et russe. Dans une enquête de la European Association of History Teachers (Euroclio, Association européenne de professeurs d'histoire) cette activité est souvent mentionnée comme instrument d'enseignement des droits de l'homme en Estonie.

L'ouvrage *Individual & Society* a été rédigé en collaboration avec la Citizenship Foundation (Fondation pour la citoyenneté) du Royaume-Uni et avec le soutien du British Council en Estonie.

Points forts : Ce programme répond à toutes les grandes questions traitées dans le recueil. Des experts de langue estonienne et russe ont réalisé ce manuel grâce à un travail de collaboration, ce qui a abouti à l'expression équilibrée des points de vue concernant la valorisation et l'intégration de la diversité du pays, mais a aussi permis de procéder à une analyse critique des stéréotypes et de confronter les questions relatives aux droits de l'homme, qui concernent tous les Estoniens.

Adaptabilité : Le caractère universel des questions abordées rend ce manuel facile à transposer dans d'autres contextes, notamment dans des pays comptant d'importants groupes minoritaires. A noter qu'il convient d'adapter les passages concernés afin de tenir compte des dispositions juridiques en vigueur localement.

Sources : Ce manuel est disponible en ligne, en estonien, à l'adresse www.eas.edu.ee/inimene_ja_yhiskond/uhis_oppematerjalid_2006.pdf et, en russe, à l'adresse www.eas.edu.ee/inimene_ja_yhiskond/uhis_oppematerjalid_2006_venek.pdf.

La version *in extenso* en russe est reproduite à l'annexe du recueil, qui contient aussi un chapitre traduit en anglais.

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 56. Introduction aux droits de l'homme pour les classes du secondaire

Nom de l'organisation : Centre de la jeunesse pour les droits de l'homme et la culture juridique
Maly Karetny pereulok 12, Moscou, 127051, Fédération de Russie
Site web : www.ycentre.ru
Tél. : +7 495 311 75 14

Public visé : Élèves du premier cycle du secondaire (de 11 à 14 ans) et leurs enseignants

Objectif : Cette activité vise à remplacer la méthode traditionnelle d'enseignement des droits et des devoirs, telle qu'elle est pratiquée dans les écoles secondaires russes, par un cours d'éducation aux droits de l'homme correspondant aux normes internationales et aux méthodes pédagogiques d'aujourd'hui.

Description : L'activité présente une approche qui vise à promouvoir des valeurs. Les élèves du premier cycle du secondaire apprennent les valeurs relatives aux droits de l'homme comme le respect d'eux-mêmes et des autres. L'activité *Introducing Human Rights* (Introduction aux droits de l'homme) présente l'éducation aux droits de l'homme dans le secondaire sous l'angle juridique.

La partie pédagogique, élaborée par une équipe d'enseignants et de militants des droits de l'homme, repose sur des stratégies de pédagogie active et des exemples tirés de la vie réelle. Parmi les ressources se trouvent aussi un programme de cours, un manuel pour l'enseignant, un recueil de textes et des supports pédagogiques.

Le programme se déroule sur 82 heures de cours et aborde les thèmes suivants : histoire et philosophie des droits de l'homme, tolérance et non-discrimination, droits et libertés énoncés dans les textes internationaux en matière de droits de l'homme et mécanismes destinés à sauvegarder ces droits. Ces questions peuvent être abordées soit dans le cadre d'un cours consacré uniquement aux droits de l'homme, soit dans des disciplines connexes. Il est également possible d'évoquer des thèmes précis dans le cadre d'activités extrascolaires.

Le manuel de l'enseignant contient les plans de cours, des recommandations méthodologiques sur le déroulement des séances et des documents à distribuer comme les études de cas et les résumés de textes de loi. Le manuel est accompagné d'une compilation d'extraits de textes abordant des thèmes liés aux droits de l'homme.

Le cours d'introduction aux droits de l'homme est l'un des premiers instruments d'enseignement des droits de l'homme à avoir été développé en Russie. Il est largement diffusé et utilisé par au moins 2 000 enseignants dans 24 régions. Le ministère de l'Éducation de la fédération en a recommandé l'utilisation dans l'enseignement secondaire en 1998.

Points forts : Les activités proposées peuvent servir de cadre général à l'enseignement des droits de l'homme et au développement d'une culture des droits de l'homme dans les écoles russes, les activités pouvant être utilisées dans un cours distinct, être intégrées à des matières connexes ou utilisées dans un environnement d'apprentissage informel. Le matériel didactique est bien conçu et facile à utiliser.

Adaptabilité : Le cours est déjà utilisé dans d'autres pays que la Russie. Lors de l'adaptation du matériel éducatif à d'autres contextes nationaux, il convient de veiller, en particulier, à faire référence à la législation nationale, à la littérature locale en la matière, à la recherche d'exemples tirés de la vie réelle qui illustrent la situation des droits de l'homme et aux thèmes les plus importants en relation avec cette problématique.

Sources : Le programme éducatif et le matériel didactique sont disponibles, en russe, à l'adresse www.ycentre.ru. Des exemples tirés du programme et du manuel de l'enseignant figurent, en anglais et en russe, à l'annexe du recueil. Pour plus de détails, contacter Vsevolod Lukhovitsky à l'adresse luhovic@mail.ru.

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 57. Jeunes aux urnes : simulation d'une consultation électorale

Nom de l'organisation : Kumulus e.V.
Postfach 330555, 14175 Berlin, Allemagne
Site web : www.kumulus.net
Tél. : +49 180 1234 0180
E-mail : info@kumulus.net

Cette activité est réalisée en collaboration avec la Bundeszentrale für Politische Bildung (Centre fédéral pour l'éducation civique), l'Auswärtiges Amt (ministère des Affaires étrangères), le Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (ministère fédéral chargé de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et des Jeunes) et d'autres institutions et organisations.

Public visé : Elèves (de 12 à 20 ans), leurs enseignants, leurs parents, et grand public

Objectif : *Junior Voting* (Jeunes aux urnes) est une simulation d'une consultation électorale qui donne aux adolescents une expérience de première main du processus électoral démocratique afin de les inciter à participer ensuite aux élections et de les aider à se forger une opinion politique.

Description : *Junior Voting* est une simulation d'élections qui se déroule sur environ un mois, avant les élections régionales, législatives (« Bundestag ») ou européennes. À l'école, les enseignants informent les élèves sur les enjeux de l'élection et présentent les candidats durant des conférences ou pendant les heures de cours. Les enseignants disposent pour cela de matériaux didactiques et de supports pédagogiques, notamment d'un numéro d'appel, d'annonces et de consignes de vote, de brochures d'information, de vidéos et de supports pour organiser des conférences.

Ce sont les élèves qui organisent les élections proprement dites, dans l'établissement scolaire, notamment en formant un conseil électoral et en nommant des scrutateurs. Ils disposent pour cela d'urnes, mais aussi d'une plateforme en ligne pour le suivi des élections. Les élèves peuvent voter en ligne une semaine avant le dimanche où les élections réelles ont lieu. Les résultats du vote des jeunes sont publiés en même temps que ceux des élections formelles.

Cette activité a été très bien notée par ceux qui l'ont pratiquée : élèves et enseignants disent en avoir été très satisfaits et soulignent aussi son efficacité pédagogique. Par ailleurs, une évaluation externe a montré que les adolescents ayant participé à *Junior Voting* avaient une connaissance approfondie du processus d'élections démocratiques, en particulier les plus jeunes. Il semblerait aussi que la participation des parents aux consultations électorales ait légèrement augmenté à la suite de la participation des enfants à *Junior Voting* et aux discussions auxquelles cette participation aurait donné lieu en famille.

Junior Voting s'inspire de l'activité américaine « Kids Voting ». Elle a été lancée en Allemagne en 1999. Elle a ensuite été adaptée et fait l'objet d'un projet pilote dans la région du Bade-Wurtemberg en 2001. Depuis 2002, elle a été étendue

Description (suite) : à l'ensemble des régions d'Allemagne, où elle s'est déroulée parallèlement aux élections législatives.

Dans le cadre des élections européennes de 2004, *Junior Voting* a été organisé en Pologne et en Autriche, auquel ont participé plus de 350 000 adolescents. Un vote de ce type a également été organisé en Allemagne parallèlement aux élections européennes de 2009.

Points forts : Le programme est bien conçu, car il offre de nombreux supports aux élèves et aux professeurs pour l'organisation de ces élections en classe. La possibilité de voter sur internet permet de recueillir les voix d'un nombre illimité d'élèves et d'écoles, conférant ainsi une dimension réaliste et collective à la participation aux élections. Les ressources sur le site web sont complètes et faciles d'emploi.

Adaptabilité : Cette activité a déjà été menée à bien en Allemagne, en Pologne et en Autriche. Une démarche similaire existe en Finlande et aux Pays-Bas. Le concept du « vote des jeunes » peut s'appliquer à d'autres contextes locaux et nationaux.

Sources : Une description du programme *Junior Voting* et le calendrier des élections au Parlement européen de 2009 sont disponibles en anglais à l'adresse www.juniorvoting.eu. La même information, accompagnée de supports pédagogiques pour l'enseignant et d'informations détaillées sur des consultations électorales précédentes, ainsi que les résultats des évaluations figurent, en allemand, à l'adresse www.juniorwahl.de.

L'annexe du recueil contient une affichette et une fiche explicative pour la participation aux élections européennes de 2009 (en anglais), ainsi qu'une affichette portant sur les élections de 2009 au Brandebourg (en allemand).

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 58. Education juridique et aux droits de l'homme

Nom de l'organisation : Centre de l'éducation du Kosovo
Third Millennium School Complex
Site web : www.kec-ks.org
Tél. : +381 3824 4257
E-mail : office@kec-ks.org

Initiative « primauté du droit » de l'American Bar Association (ABA) au Kosovo
Site web : www.abarol.org
Tél. : +381 3824 3161
E-mail : office@ceelikosovo.org

Cette activité a été organisée avec le soutien de la United States Agency for International Development (Usaid – Agence américaine pour le développement international).

Public visé : Elèves du primaire et du secondaire (de 8 à 18 ans)

Objectif : Pour combler une lacune dans le système éducatif formel du Kosovo⁵, des manuels d'éducation civique destinés aux élèves du primaire et du premier cycle du secondaire ont été rédigés, ainsi qu'un programme de droit (« TeenLaw ») destiné aux lycéens. Les cours d'éducation civique comprennent l'éducation aux droits de l'homme, mais aussi une introduction au système juridique du Kosovo était requise.

Description : Le projet favorise l'éducation au droit et aux droits de l'homme à tous les niveaux de la scolarité. L'ensemble des ressources comblent les lacunes du programme d'éducation civique en matière de droits de l'homme et sur la connaissance du système juridique. Les activités mettent l'accent sur les droits de l'enfant, les droits de l'homme et les responsabilités. Parmi les points essentiels sont évoqués l'éthique, l'égalité des sexes et des minorités, et l'importance d'une résolution pacifique des conflits et de la négociation.

Le *Guide for Children's Rights Committees in Schools* (Guide pour les comités des droits de l'enfant dans les écoles) explique, étape par étape, quelles sont les mesures à prendre pour mettre en place et gérer un comité des droits de l'enfant. *We are Flowers, We are Birds* (Nous sommes des fleurs et des oiseaux) est une anthologie de poèmes et de textes en prose écrits par de jeunes Kosovars. *We Have No Vote, But We Do Have Our Rights* (Nous n'avons pas le droit de vote, mais nous avons des droits) met l'accent sur l'éducation civique, le droit et les droits de l'homme, et souligne les droits et les devoirs des enfants, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. Trois manuels d'éducation civique ont été rédigés avec l'aide d'élèves.

5. Toutes les références faites au Kosovo dans le présent texte, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, s'entendent pleinement conformes à la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjudice du statut du Kosovo.

Description (suite) :

Ces ouvrages ont été distribués dans toutes les écoles primaires et les collèges du Kosovo, ce qui correspond à plus de 324 000 jeunes issus des communautés ethniques albanaise, bosniaque, croate, rom, serbe et turque.

Le manuel *Guide for Children's Rights Committees in Schools* a aidé les établissements scolaires à former des comités d'élèves, d'enseignants et de parents présents dans tout le pays. Les responsables de l'éducation ont fait l'éloge de ces ouvrages, en les qualifiant de très utiles et précieux pour faire avancer la cause des droits de l'homme et pour aider les enseignants d'éducation civique; par ailleurs, ce programme a, selon eux, le mérite de contribuer à améliorer les relations entre élèves et enseignants, sans compter que cette initiative ouvre la voie à la création d'un réseau de conseillers sur les droits de l'enfant à l'échelle du Kosovo.

Pour les élèves de lycée, il existe les cours «TeenLaw» et «Street Law-style», qui sont une introduction au droit, aux droits de l'homme et au système juridique du Kosovo.

Les thèmes traités sont les suivants :

- introduction à «TeenLaw»;
- qu'est-ce que la loi?
- loi et valeurs morales;
- pourquoi la loi est-elle importante?
- qui fait les lois et comment sont-elles élaborées?
- système judiciaire du Kosovo;
- juges, avocats, procureurs et éthique;
- droit civil et droit pénal;
- droits de l'homme et responsabilités;
- discrimination et égalité.

Des étudiants en droit spécialement formés enseignent le cours «TeenLaw» aux lycéens, un programme très apprécié de ces derniers. Des visites aux tribunaux sont organisées avec la classe, les élèves étant invités à participer à des séances de questions et à des débats avec les juges.

Le cours a été testé, sous forme de projet pilote, durant l'année scolaire 2007-2008 avant d'être utilisé dans les 108 établissements du secondaire du Kosovo, ce qui a permis de toucher pratiquement 75 000 élèves. L'annexe du recueil contient une version en anglais des matériels didactiques.

Points forts :

Les ressources élaborées dans le cadre du projet sont destinées à tous les niveaux scolaires et s'intègrent au programme national d'éducation civique. La large diffusion du programme permet de veiller à la sensibilisation d'un grand nombre d'élèves aux questions relatives au droit et aux droits de l'homme.

Le matériel didactique, développé avec des élèves et des enseignants, incite les premiers comme les seconds à dépasser le cadre purement scolaire lorsqu'ils abordent des questions ayant trait au droit et aux droits de l'homme.

Instrument pédagogique pour la classe

Adaptabilité : L'American Bar Association (ABA – Association du barreau américain) dispose de bureaux et de programmes dans plus de 40 pays ; des projets peuvent être réalisés par un bureau dans n'importe quel pays. Tous les textes et les supports élaborés par l'ABA peuvent être utilisés tels quels ou adaptés. Il convient d'adapter certaines parties de «TeenLaw» au système juridique et judiciaire du pays où ce programme sera utilisé.

Sources : «TeenLaw» est disponible en albanais et en anglais (une version serbe est prévue), à l'adresse www.abanet.org/rol/europe_and_eurasia/kosovo.html. La version anglaise figure à l'annexe du recueil.

Intitulé : 59. « Le droit au quotidien » : cours et matériel didactique pour l'initiation au droit

Nom de l'organisation : Association publique VIT des jeunes intellectuels de Grodna
Budzonaha 48a-419, Grodna, 230023, Bélarus
Site web : <http://vit.adukatar.net>, <http://vitngo.org>
Tél. : +375 152 75 71 68
E-mail : vit_hrodna@yahoo.com

Public visé : Elèves du secondaire (15 à 17 ans) et leurs enseignants, ainsi que les étudiants suivant le programme Street Law Clinic

Objectif : La partie pédagogique du programme *Law in Everyday Life* (le droit au quotidien) a été créé afin de renforcer les connaissances des jeunes en droit, mais aussi leur confiance dans la primauté du droit et les droits de l'homme.

Le programme incite les élèves à mieux connaître le système juridique du Bélarus et à y recourir. Il leur fournit également les compétences nécessaires pour défendre et sauvegarder leurs droits reconnus par la loi, leurs droits constitutionnels et fondamentaux, ainsi que leurs intérêts dans la vie de tous les jours, aussi bien au plan interpersonnel que dans leurs relations avec les autorités de l'Etat. Le programme a été lancé dans un contexte de transition vers la démocratie.

Description : Le programme *Law in Everyday Life* prend la forme d'un cours facultatif d'initiation au droit, à la démocratie et aux droits de l'homme destiné aux élèves du secondaire. Il intègre des considérations issues à la fois de normes (responsabilité de l'Etat pour la sauvegarde des droits de l'homme) et de la culture des droits de l'homme (responsabilité qu'a chacun de défendre et de sauvegarder les droits de l'homme), associées à des stratégies de pédagogie active.

Bien que les supports didactiques aient été conçus pour ce cours précis, ils peuvent être intégrés à d'autres thèmes abordés en sciences sociales ou accompagner les cours magistraux donnés par des conférenciers invités, issus des « cliniques du droit ».

Les supports de cours comprennent un manuel pour l'élève et un manuel pour l'enseignant. Le premier contient des informations théoriques sur le droit, la démocratie et les droits de l'homme, ainsi que des exemples, des thèmes de réflexion et des exercices. Le manuel de l'enseignant fournit des plans de cours, des méthodes, des instruments et des suggestions d'enseignement interactif, ainsi que des idées pour créer une ambiance amicale en classe.

A l'époque où le cours a été élaboré, le contenu, la démarche et la présentation des supports pour l'élève et l'enseignant étaient uniques en leur genre au Bélarus. Ce programme fait désormais partie du programme d'études des « cliniques du droit » des facultés de droit, où les étudiants peuvent participer à des programmes spéciaux destinés à former des lycéens et d'autres groupes de la population à différentes questions juridiques.

Instrument pédagogique pour la classe

Description (suite): Plus de 14 000 élèves du secondaire ont participé au cours *Law in Everyday Life* et ces activités sont toujours menées dans environ 70 écoles du pays. En 2006, les supports du programme ont reçu le premier prix de la catégorie « Matériels pédagogiques pour la démocratie et les droits de l'homme », décernés à l'occasion du premier festival national de l'éducation non formelle de Bélarus. L'Association VIT de jeunes intellectuels, une ONG, a mis en place ces activités en collaboration avec l'organisation américaine Street Law, Inc. et le Centre pour l'éducation civique.

Points forts : Ce programme favorise le sens de la citoyenneté active chez les jeunes, qui, en comprenant les rouages du système juridique, sont disposés à résoudre leurs conflits par voie judiciaire lorsqu'il a été porté atteinte aux droits de l'homme.

Adaptabilité : Ce programme a déjà été adapté pour être utilisé dans des contextes d'enseignement non formel au Bélarus. Les matériaux didactiques peuvent être exploités dans d'autres contextes nationaux, sous réserve que les spécificités nationales et régionales soient prises en compte.

Le principe consistant à proposer à des étudiants en droit d'animer des cours dans les lycées a été largement diffusé à l'échelon international par l'organisation Street Law, Inc.

Sources : Le manuel de l'élève pour le programme *Law in Everyday Life* est disponible à l'adresse <http://vitngo.org/upload/Book/content/1/fZuiM4aO.pdf> et le manuel de l'enseignant peut être téléchargé à l'adresse <http://vitngo.org/upload/Book/content/1/3a5f9495.pdf>. La table des matières et un extrait des manuels de l'élève et de l'enseignant sont reproduits, en anglais, à l'annexe du recueil.

Intitulé : 60. Programme d'éducation à la paix « chaîne de vie » : projets d'actions

Nom de l'organisation : Life-Link Friendship-Schools Association (Association des écoles de l'amitié – projet « chaîne de vie »)
 Uppsala Science Park, Uppsala SE 75183, Suède
Site web : www.life-link.org
Tél. : +46 18 504344
E-mail : friendship-schools@life-link.org

Public visé : Elèves du secondaire (12 à 19 ans)

Objectif : Cette activité est destinée à faire participer des jeunes à des actions positives liées au thème de la paix, à l'image de la devise de l'association « Care for Myself, Care for Others and Care for Nature » (Prendre soin de moi, des autres et de la nature).

Le programme d'éducation à la paix *Life-Link* (chaîne de vie) a été lancé au milieu des années 1980 face au pessimisme constaté chez des enfants devant la menace d'une guerre nucléaire et la dégradation de l'environnement.

Description : Le programme d'éducation à la paix propose une liste de plus de 60 actions concrètes de deux heures qui sont consacrées à la paix ou au soin à apporter à toute forme de vie, que les élèves réalisent avec l'enseignant, leurs parents ou dans leur communauté. Ces activités peuvent se dérouler dans la classe, dans des jardins scolaires mis en place par le biais du programme ou dans le quartier. Le programme peut aussi être organisé par des clubs de jeunesse. Si les actions sont destinées à être réalisées sur une période de deux heures, une heure suffit pour certaines tandis que d'autres nécessitent plusieurs jours.

Ces actions sont liées à trois thèmes interdépendants sur la paix : « prendre soin de moi » (santé, droits et devoirs humains), « prendre soin des autres » (résolution des conflits et collaboration constructive) et « prendre soin de la nature » (protection de l'environnement). Le programme *Life-Link* comprend des actions qui touchent précisément aux droits et aux devoirs des élèves, mais qui portent aussi sur les thèmes de l'appartenance à l'un ou à l'autre sexe, du harcèlement ou du handicap. Les écoles rédigent des rapports qui rendent compte du déroulement de l'activité et l'envoient sur le site *Life-Link*. Dès que le rapport est reçu, l'école qui l'a rédigé est automatiquement intégrée au réseau international *Life-Link*.

Le site web contient de nombreuses informations sur les activités réalisées par les classes et les écoles : rapports, actions concrètes et galerie de photographies. Les supports pédagogiques comprennent un manuel et des éléments supplémentaires, comme des diplômes qui peuvent être délivrés aux élèves à l'achèvement du projet, des logos, des blogs et des formulaires permettant de donner un retour d'informations sur les actions proposées. Un manuel de 60 pages, destiné aux animateurs des actions, contient une présentation de l'organisation des activités et de la participation active au réseau *Life-Link*.

Instruments pédagogiques pour la classe

Description (suite): Ainsi, à Uppsala, en Suède, environ 75 écoles réalisent une opération annuelle de nettoyage de trois heures en mai. Cette activité est intégrée au programme scolaire (SVT, sciences sociales et éducation physique) et les écoles ayant participé à l'opération reçoivent des certificats de *Life-Link* et des associations locales.

Depuis 2000, pratiquement 3 000 activités, réalisées par plus de 500 établissements dans 83 pays, ont été enregistrées sur le site web du programme. Selon les estimations, environ 25 000 élèves, 2 000 enseignants, 10 000 parents et un certain nombre d'experts à l'échelon local participent à ces activités chaque année. En 2007, le programme est devenu partenaire du réseau ASPnet de l'Unesco.

Points forts : Le cadre conceptuel du programme *Life-Link* relie de façon positive ce qui a trait au respect pour soi-même, pour les autres et pour son environnement. Une vaste gamme d'actions modestes peut être réalisée.

Grâce à internet, ce programme présente un avantage supplémentaire, à savoir que les actions sont diffusées et qu'il est possible d'intégrer un réseau international important d'établissements scolaires, d'enseignants et d'élèves ayant des intérêts communs.

Adaptabilité : Les actions proposées sont simples et le manuel contient des propositions plutôt que des prescriptions pour mener à bien chaque projet. Le programme d'éducation à la paix est déjà exploité dans plus de 80 pays, ce qui témoigne de la facilité d'adaptation des actions qu'il contient.

Sources : Le site web *Life-Link* (www.life-link.org) contient des informations complètes sur le programme, en anglais, notamment le manuel de 2007. Une version antérieure du manuel est encore disponible sur le site, en arabe, en russe et en espagnol, et certains extraits ont été traduits en français. Les versions anglaise et russe du manuel, ainsi qu'une description générale du programme, figurent à l'annexe du recueil.

Intitulé : 61. *Lift Off*: initiation transfrontalière aux droits de l'homme dans les écoles primaires

Nom de l'organisation : Section irlandaise d'Amnesty International
Ballast House, 1st floor, 18-21 Westmoreland St., Dublin 2, Irlande
Site web : www.amnesty.ie
Tél. : +353 1 863 8300
E-mail : info@liftoffschools.com

Le projet *Lift Off* est né d'un partenariat entre les sections irlandaise et britannique d'Amnesty International, l'Irish National Teachers Organisation, l'Ulster Teachers Union et Education International.

Public visé : Elèves des écoles primaires (de 4 à 12 ans) et leurs enseignants

Objectif : Le programme *Lift Off* vise à promouvoir une culture du droit sur l'ensemble de l'île (République d'Irlande et Irlande du Nord) qui mette en avant la compréhension des droits et des devoirs de l'enfant à l'école primaire. Il a pour but de permettre aux enfants de se montrer plus respectueux envers leur identité culturelle, leur langue et leurs valeurs, ainsi qu'envers celles des autres.

Cette initiative transfrontalière a vu le jour après la ratification par la République d'Irlande et l'Irlande du Nord de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et des modalités de l'Accord de paix pour l'Irlande du Nord du 10 avril 1998, qui a pour priorité le développement des droits de l'homme. Elle soutient les enseignants qui agissent en faveur des droits de l'homme au sein de l'école et y initient leurs élèves, dans un environnement multiculturel et postconflictuel qui pose de nombreux défis.

Description : Ce programme repose sur le principe d'un travail en étroite collaboration entre enseignants, enfants et autres participants. Les personnels éducatifs sont invités à se rencontrer pour réfléchir à la mise au point de supports pédagogiques et aux façons d'aborder les défis auxquels sont confrontées les deux juridictions. On incite également l'enfant à devenir acteur de son propre apprentissage, à s'exprimer et à participer à l'organisation d'une école démocratique. Pour ce faire, des méthodes pédagogiques sont utilisées afin de tisser un lien entre les projets et l'enseignement scolaire général, permettant à tous les membres de la communauté scolaire de participer.

Dans la pratique, trois supports pédagogiques couvrent l'ensemble des cycles du primaire de manière à intégrer les droits de l'homme aux programmes d'enseignement en soulignant les liens entre eux :

- *Right Start* (2007) – support pédagogique pour les 4-8 ans ;
- *Lift Off* (2004) – support pédagogique pour les 8-10 ans ;
- *Me, You, Everyone* (2006) – support pédagogique pour les 10-12 ans.

Ces outils peuvent être téléchargés sur le site web de *Lift Off*, où l'on trouvera également des informations sur les formations, les activités et les manifestations organisées. Enseignants et enfants y disposent aussi de rubriques distinctes.

Instruments pédagogiques pour la classe

Description (suite): Chacun peut y contribuer par ses commentaires ou en partageant son expérience des bonnes pratiques mises en œuvre au sein de son école ou de sa communauté lors des activités concernant les droits de l'homme.

Deux évaluations du programme ont permis de mesurer l'impact de l'éducation aux droits de l'homme sur les enfants et leurs enseignants. L'une de ces évaluations indépendantes (2006) est présentée à l'annexe du recueil.

Les supports pédagogiques *Lift Off* ont été distribués dans 5 000 écoles d'Irlande du Nord et de la République d'Irlande. Un certain nombre d'établissements ont ensuite mis en place une série d'activités sur les droits de l'homme.

Points forts : Il s'agit d'un programme rigoureusement pensé qui a commencé par une évaluation formatrice au stade de son organisation. La mise au point des supports est bien documentée et reflète, par son caractère exhaustif et transparent, une démarche fondée sur les droits de l'homme.

Lift Off est un exemple de collaboration réussie entre ONG, syndicats d'enseignants et organismes publics qui permet à un plus grand nombre de personnes d'adhérer à l'idée de promotion de l'éducation aux droits de l'homme.

Adaptabilité : Ce programme est déjà en application au Danemark, en Italie, en Malaisie et en Sierra Leone. L'essentiel des supports peut être exploité dans n'importe quel cadre scolaire.

Sources : Pour plus d'informations, y compris pour obtenir les supports pédagogiques disponibles en danois, gaélique, italien ou malaisien, consultez le site www.liftoffschools.com (en anglais). L'annexe du recueil comprend une description détaillée du projet et son évaluation indépendante pour l'année 2006 (en anglais).

Intitulé: 62. Ateliers pédagogiques de rencontre du monde musulman

Nom de l'organisation: Association ARABIA.pl
 Sarmacka 5/17 Varsovie 02-972, Pologne
Site web: www.arabia.pl
Tél.: +48 602 638 553

Commission nationale polonaise de l'Unesco
 PKiN, Plac Defilad 1, Varsovie 00-901, Pologne
Tél.: +48 226 203 355

Public visé: Elèves du secondaire (de 14 à 18 ans)

Objectif: Le programme *Meet the World of Islam* (A la rencontre du monde musulman) fournit des informations sur les sociétés arabes et les peuples musulmans. Il vise à contrer les stéréotypes négatifs qui affectent la culture islamique. Il a pour objectif de sensibiliser les jeunes à la différence entre Arabes et musulmans et à la diversité des sociétés et des pays dans lesquels vivent les Arabes et les musulmans. Bien que moins de 1 % de la population polonaise soit musulmane, les sondages d'opinion révèlent que la majorité des Polonais tend à avoir une image négative stéréotypée de la culture musulmane. Ces ateliers combattent justement ces préjugés.

Description: Des ateliers de six heures sont organisés pour les élèves par ARABIA.pl et la Commission nationale polonaise de l'Unesco. Pour la plupart des adolescents, il s'agit souvent d'une première occasion d'aborder le monde musulman. Ces ateliers sont constitués d'activités culturelles pratiques qui établissent un lien avec des éléments positifs du monde musulman, tels que la musique ou la calligraphie arabes, et avec son histoire. Ils sont aussi l'occasion de débattre de thèmes complexes tels que le rôle de la femme dans la culture islamique ou le radicalisme religieux et politique.

En mettant l'accent sur la diversité des traditions plutôt que sur un système unique de pratiques ou de croyances, cette approche pédagogique combat les préjugés qui incitent à stigmatiser la culture musulmane dans son ensemble. Elle contribue également au décryptage des médias afin que chacun apprenne à déceler comment ces préjugés se perpétuent.

Les organisations de parrainage ont travaillé dans plus de 20 écoles de plusieurs régions polonaises et ont ainsi touché plus de 800 élèves. C'est sur la base des ateliers qu'a été rédigé le manuel de l'enseignant, qui contient une vingtaine d'exercices (en polonais). ARABIA.pl s'est également doté d'un portail internet où sont présentés des événements culturels, des conférences et des publications sur le monde arabe.

Points forts: Ce programme mélange agréablement activités pratiques et partages d'informations entre élèves. Les ateliers offrent la possibilité de discuter et d'étudier les clichés qui affectent les minorités.

Instrumentes pédagogiques pour la classe

Adaptabilité : Les principes de ces ateliers peuvent s'appliquer à tout groupe minoritaire et être adaptés à divers pays et cadres d'apprentissage.

Sources : Un exemple d'atelier et un résumé des récents résultats d'évaluation sont présentés dans l'annexe du recueil (en anglais). Pour plus de détails sur le travail de cet organisme dans les écoles, consulter le site www.arabia.pl/warsztaty.

Intitulé :	63. Attention aux préjugés ! : enseignement de la tolérance dans les écoles russes
Nom de l'organisation :	Centre de la jeunesse pour les droits de l'homme et la culture juridique Maly Karetny pereulok 12, Moscou, 127051, Fédération de Russie <i>Site web :</i> www.ycentre.ru <i>Tél. :</i> +7 495 311 75 14
Public visé :	Lycéens (de 15 à 17 ans) et leurs enseignants
Objectif :	Ce cours a pour mission d'apprendre aux élèves à mieux résister aux manifestations quotidiennes de xénophobie et à l'intolérance envers divers groupes ethniques et religieux.
Description :	<p>Le programme regroupe un plan de cours, un manuel de l'enseignant et un recueil composé de textes littéraires et fondamentaux, à utiliser en classe. Il repose sur l'étude de diverses disciplines – droit, sciences sociales, culture générale, histoire et psychologie – et comprend 32 heures d'enseignement sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • concepts de la mythologie ; • origines et exemples concrets de mythes xénophobes contemporains ; • reproduction de mythes contemporains dans les médias ou le discours politique ; • manifestations quotidiennes de la xénophobie. <p>Le manuel de l'enseignant présente des plans par thèmes, des recommandations quant à la méthode à suivre pendant les séances et une bibliographie. Il est complété par un recueil de textes littéraires et d'articles de la presse écrite, ainsi que par des activités de groupe sur chaque thème.</p> <p>Les méthodes pédagogiques et les activités pratiques visent à faire évoluer le raisonnement des élèves et leur capacité à résister aux manifestations d'intolérance dans les médias, les discours politiques et la vie de tous les jours. Une attention toute particulière est portée à l'enseignement du respect, de la non-violence et des valeurs des droits de l'homme par le débat dans la classe et par l'analyse critique des textes littéraires et des articles compilés dans le recueil de textes. Les lycéens préparent et présentent, individuellement ou en groupe, des projets de recherche sur un mythe xénophobe lié à un groupe ethnique donné.</p> <p>Ce cours a été testé sur le terrain dans 30 régions de la Fédération de Russie entre 2003 et 2004. Près de 200 professeurs ont été formés à l'utilisation du support pédagogique. Il a été mis en place dans 20 écoles moscovites et dans trois autres régions russes depuis 2005. Les enseignants concernés ont apprécié le manuel et le recueil. Ils ont pu constater que l'enseignement théorique, les outils pratiques et les synergies mis en place contre les discriminations quotidiennes ont grandement profité aux participants.</p>

Instrument pédagogique pour la classe

Points forts : Ce programme est un exemple de pédagogie de lutte préventive contre les manifestations d'intolérance au quotidien. Il est plus spécifiquement destiné aux élèves de lycée qui, dans certains environnements, auraient besoin d'être protégés des messages xénophobes issus d'organisations néofascistes ou nationalistes.

Sa démarche pédagogique allie plusieurs approches fondées sur le droit et la morale et est illustrée par des exemples concrets tirés des médias, de la littérature et des discours politiques.

Adaptabilité : Ce programme peut être adapté à d'autres contextes nationaux sous réserve de modification des exemples illustrant les thèmes et les manifestations de discrimination, ainsi que des textes littéraires et des articles.

Sources : Des extraits du programme Mind Prejudice, du manuel de l'enseignant et du recueil de textes sont disponibles dans l'annexe du recueil (en russe et en anglais). Le cours complet est disponible en version électronique ou sur papier (en russe). Pour en obtenir des exemplaires, contacter Vsevolod Lukhovitsky à l'adresse luhovic@mail.ru.

Intitulé : 64. Mes droits : projet pédagogique sur le thème des droits de l'enfant

Nom de l'organisation : L'école instrument de paix Slovénie (EIP Slovénie)
 Robiceva 9, Limbus SI-2341, Slovénie
Site web : www.eip-ass.si
Tél. : +386 246 11 585
E-mail : solazamir@eip-ass.si

Public visé : Elèves du primaire et du secondaire (de 6 à 15 ans) et leurs enseignants

Objectif : Au sein des écoles slovènes, le programme Mes droits est destiné à promouvoir les principes érigés par l'ONU dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant en enseignant ceux-ci en classe et en encourageant le développement d'un milieu scolaire respectueux des droits de l'homme.

L'idée initiale était de créer un support pédagogique complet et facile à utiliser pour promouvoir cette convention, ainsi que des méthodes d'apprentissage actives qui pourraient être appliquées à toute matière par les enseignants n'ayant pas été formés à l'éducation aux droits de l'homme.

Description : Les ressources du programme sont les suivantes :

- cartes à jouer pour enfants – dessins faits par des enfants qui illustrent de façon simple les articles de la convention ;
- matériel didactique – cartes sur la convention permettant à l'enseignant d'animer de courtes activités éducatives (5 minutes) sur les droits de l'homme ;
- versions intégrales des articles de la convention et affiches ;
- formation continue des enseignants en poste ;
- site web interactif comportant une rubrique où les écoles peuvent partager leurs activités.

Chaque mois de l'année scolaire est consacré à un droit de l'enfant. Les enseignants peuvent choisir parmi une palette d'activités et de supports. Tous les thèmes et activités proposés s'intègrent dans les programmes scolaires. Un bulletin électronique mensuel présente des exemples de bonnes pratiques ainsi que des idées de liens entre le travail en classe et les dates ou événements importants.

Au niveau de l'école, le programme encourage les activités suivantes :

- manifestations scolaires impliquant l'ensemble de l'école ;
- leçons et activités coordonnées entre les différents niveaux ;
- clubs des droits de l'enfant ou des droits de l'homme ou parlement d'enfants ;
- affiches « Un mètre pour la Convention relative aux droits de l'enfant » dans les couloirs de l'école ;
- éducation informelle des parents et des mesures les incitant à participer à la vie de l'école.

Dans le cadre des directives sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004) et de la première phase du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme (2005-2009),

Instruments pédagogiques pour la classe

Description (suite): ce programme a initialement été mis en place par un collectif national coordonné par l'EIP Slovénie qui regroupait des acteurs clés (organismes publics, ONG, bureau du médiateur pour les droits de l'homme). Au cours des années scolaires 2003-2004 et 2004-2005, 87 écoles y ont participé et 214 enseignants supplémentaires sont intervenus dans les classes. Les cartes à jouer ont été distribuées à 35 000 enfants des établissements slovènes du primaire et du secondaire.

Pendant cette période, le collectif a organisé des manifestations ouvertes au public ainsi que des rencontres avec les médias. Il a également défendu l'éducation aux droits de l'homme en incitant à une coopération entre écoles, par des rencontres régionales des parlements d'enfants et des manifestations en fin d'année scolaire. La jugeant « importante pour la mise en œuvre du programme scolaire national », le ministère de l'Éducation a recommandé l'initiative Mes droits et l'a soutenue en tant que projet fédérant les initiatives d'enseignement des droits de l'homme déjà en place dans les écoles. Ce programme a ainsi pu mettre en avant et relier entre elles les activités similaires à une échelle plus modeste. Cela a permis de renforcer l'éducation aux droits de l'homme dans les classes ainsi que les projets sur l'ensemble de l'école.

Points forts : Le recours à des cartes illustrées de dessins d'enfants rend ce programme particulièrement attrayant pour les jeunes élèves. L'idée de consacrer chaque mois à un droit de l'enfant particulier aide à répartir l'étude de la convention sur toute l'année et permet d'y associer diverses activités au sein de l'école. Les activités connexes peuvent facilement être menées par les enseignants s'intéressant aux droits de l'homme et déjà familiarisés avec ces méthodes interactives simples.

La mise en œuvre de ce programme entre 2003 et 2005 prouve qu'un collectif national entre structures concernées permet de concentrer les efforts et de créer des synergies afin de promouvoir l'éducation aux droits de l'homme au sein du système scolaire national.

Adaptabilité : Bien des leçons sont universelles et peuvent être réutilisées dans tout contexte local ou national. Il conviendra toutefois d'adapter les éléments du programme relevant de la culture slovène ou des événements survenus dans ce pays. L'EIP Slovénie est prête à proposer aux organismes intéressés des supports pédagogiques ainsi que des conseils et formations spécialisés, et à faire part de son expérience de mise en place d'un collectif national pour l'éducation aux droits de l'homme.

Sources : Le détail du programme et de nombreux éléments d'aide en ligne, y compris le support pédagogique, sont disponibles sur le site www.eip-ass.si/mojepravice (en slovène). L'annexe du recueil contient une traduction en anglais des cartes didactiques de l'enseignant, des exemples d'activités et des suggestions de méthode pour le « droit de se livrer au jeu et à des activités récréatives ».

Intitulé: 65. Un seul monde à l'école : documentaires sur les droits de l'homme

Nom de l'organisation: People in Need
 Sokolská 18, Prague 2, 12000, République tchèque
Site web: www.peopleinneed.cz
Tél.: +420 226 200 400, +420 226 200 429
E-mail: mail@peopleinneed.cz

Public visé: Elèves du primaire et du secondaire (de 7 à 19 ans) et leurs enseignants

Objectif: Le projet *One World in Schools* (Un seul monde à l'école) a été mis en place pour fournir des outils audiovisuels de sensibilisation aux problèmes du monde et en matière de droits de l'homme aux enseignants du primaire et du secondaire. Il est présenté à One World, le Festival international du film documentaire sur les droits de l'homme. Ces outils permettent de lancer le débat et d'amener le public à y participer. Les documentaires et autres supports audiovisuels servent aussi à enseigner aux élèves l'importance de la tolérance et du respect des droits d'autrui. Ils les aident à trouver des réponses à des questions difficiles et les incitent à évoluer dans leurs propres comportements et dans leur attitude générale.

Description: Grâce à la diffusion de documentaires filmés ou à d'autres supports audiovisuels, ce projet initie les jeunes Tchèques aux droits de l'homme. Il facilite les discussions entre élèves sur le sens à donner à ces droits, à la tolérance et aux valeurs fondamentales des sociétés démocratiques. Plus de 260 documentaires et autres supports audiovisuels sont mis à la disposition des écoles. Ces films proviennent essentiellement de pays autres que la République tchèque. Avec l'autorisation des détenteurs des droits de propriété intellectuelle, ils ont été soit doublés (pour les élèves du primaire) soit sous-titrés (pour les élèves du secondaire) en tchèque.

Les supports pédagogiques suivants sont à la disposition des enseignants :

- matériel éducatif complet pour l'enseignant ;
- 260 documentaires et autres supports audiovisuels ;
- manuel de l'enseignant pour l'utilisation des documentaires en classe ;
- conseils méthodologiques – synopsis détaillés des films et scénarios de discussions avec les élèves ;
- extraits de films et de discussions ;
- exemples de méthodes d'enseignement interactives ;
- séminaires de formation ;
- équipes spécialisées dans le conseil en projets ;
- sources d'information sur le web ;
- lettre d'information électronique.

Les supports pédagogiques suivants sont à la disposition des élèves :

- *One World Film Club* – diffusions et discussions organisées par les élèves (55 clubs à ce jour) ;
- 260 films documentaires et autres supports audiovisuels ;
- rencontre des organisateurs des *One World Film Clubs* ;

Instrumentes pédagogiques pour la classe

- Description (suite):
- revue pour la jeunesse *Link Magazine* contenant des informations sur les droits de l'homme, l'actualité et les problèmes de société, sous une forme attrayante, avec photos et bandes dessinées;
 - concours d'écriture et concours photo;
 - projections pour enfants isolés (institutions de diagnostics, prisons, hôpitaux, centres de traitement, lieux isolés et camps de réfugiés) avec la participation directe de dirigeants du One World Film Club;
 - sources d'information sur le web;
 - lettre d'information électronique.

Le support pédagogique *One World in Schools* est disponible à partir du site web de People in Need, qui comporte par ailleurs des bandes-annonces, des récits et des aides à la méthodologie pour les différents documentaires. Il est actuellement utilisé par 2 600 écoles tchèques.

Points forts :

Ce projet montre comment utiliser des documentaires à des fins pédagogiques. Si l'usage de documentaires est relativement courant, ce programme se distingue toutefois par son organisation du travail particulièrement efficace autour des films. Il fournit aussi des aides complémentaires, y compris des suggestions pédagogiques pour les enseignants, les clubs d'élèves et les activités extrascolaires.

Adaptabilité :

One World in Schools peut être exploité dans d'autres pays. Le programme a déjà franchi les frontières tchèques. Les organisations étrangères devront faire doubler ou sous-titrer les films dans la langue de leur pays.

Sources :

L'annexe du recueil présente une description du projet en anglais. Des informations détaillées et des documents complémentaires sur *One World in Schools* sont disponibles sur le site web de People in Need : www.jedensvetnaskolach.cz (en tchèque) et www.oneworldinschools.cz (en anglais).

Intitulé : 66. Module en ligne : justice transitionnelle, se reconstruire et reconstruire la société

Nom de l'organisation : Facing History and Ourselves
 16 Hurd Road, Brookline, MA 024450, Etats-Unis
Site web : www.facinghistory.org
Tél. : +1 617 232 1595
E-mail : info@facinghistory.org

Public visé : Enseignants du secondaire, élèves à partir de 12 ans, étudiants, personnel des ONG et universitaires

Objectif : Le module en ligne *Transitional Justice – Reconstructing Self and Society* (Justice transitionnelle – Se reconstruire et construire la société) incite les enseignants, les élèves et les étudiants à analyser la façon dont les sociétés essaient de se réparer, de se reconstruire et de réinstaurer un sentiment de justice et de sécurité après un conflit ou un génocide.

Le projet pédagogique général de Facing History and Ourselves prône une analyse réfléchie de l'histoire et des leçons à en tirer afin d'éviter que les erreurs du passé ne se répètent.

Description : Ce module est un outil éducatif multimédia destiné aux enseignants, aux élèves et aux étudiants, qui met notamment en ligne des lectures, des vidéos, des cartes, ainsi que des activités à réaliser en classe.

Ce module étudie la justice transitionnelle à partir de quatre études de cas : ceux de l'Allemagne, de l'Irlande du Nord, du Rwanda et de l'Afrique du Sud. Les démarches et interventions telles que les réformes institutionnelles, les efforts de réparation, de réconciliation et d'éducation sont étudiés dans le contexte sociétal de ces quatre pays au moment de leur combat pour rétablir la justice au lendemain d'un génocide ou de violences de masse.

Le site web s'appuie sur plusieurs initiatives en faveur de la stabilité, de la sécurité, de la réconciliation, de la coexistence et de la justice. A leur origine, on trouve aussi bien des particuliers que des organisations ou des gouvernements. Les ressources documentaires soulignent les principales actions des ONG, des collectivités et des particuliers en faveur de la paix, de la réconciliation, de la coexistence et de la justice dans des sociétés divisées. Ce module présente des exemples de prévention et d'actions pour surmonter les conflits et en sortir.

Il est utilisé en classe, sur les forums en ligne, lors de séminaires ou d'ateliers. Il sert lors des stages de formation du personnel de Facing History and Ourselves (formations en ligne et en présentiel), en liaison avec des formateurs étrangers. Une fois la formation effectuée, les participants exploitent le module avec leurs propres élèves ou étudiants.

Instrument pédagogique pour la classe

Description (suite): Le module en ligne fait partie du site web Facing History and Ourselves, un site riche en ressources de toutes sortes (guides supplémentaires, leçons, stages et forums interactifs) qui œuvre en faveur de la responsabilité citoyenne, de la tolérance et de l'action sociale.

Points forts : Ce module en ligne propose un ensemble de ressources documentaires tirées d'études de cas qui facilitent l'analyse du phénomène de justice transitionnelle.

Adaptabilité : Les ressources du programme peuvent être réutilisées dans de nombreux contextes nationaux ou locaux et le sont déjà dans plusieurs pays. La diffusion des vidéos sur le site web fonctionne particulièrement bien auprès des élèves et enseignants qui ne sont pas de langue maternelle anglaise.

Sources : Le module *Transitional Justice – Reconstructing Self and Society* est disponible à l'adresse www.facinghistory.org/tj. Un extrait du site web est présenté dans l'annexe du recueil (en anglais). Pour plus d'informations, contacter l'organisation à l'adresse info@facing.org.

Intitulé : 67. On ne joue pas avec les droits! : trousse d'éducation aux droits de l'homme dans un cadre extrascolaire pour les élèves du primaire

Nom de l'organisation : Equitas – Centre international d'éducation aux droits de l'homme
666 Sherbrooke Street West, Suite 1100, Montréal H3A 1E7, Canada
Site web : www.equitas.org
Tél. : +1 514 954 0382
E-mail : info@equitas.org

Public visé : Dans le cadre extrascolaire, enfants (de 6 à 12 ans) réalisant des ateliers périscolaires ou participant à des centres de loisirs et de vacances, leurs enseignants et animateurs, ainsi que les organismes finançant ces activités (municipalités ou structures d'initiative locale)

Objectif : Le programme On ne joue pas avec les droits! sensibilise les enfants aux droits de l'homme et leur enseigne les compétences nécessaires pour combattre les comportements discriminatoires.

Ce programme vise aussi à faire prendre conscience aux municipalités et aux structures d'initiative locale de l'importance d'intégrer l'éducation aux droits de l'homme aux activités des enfants. Il a été initialement mis en place pour combler une lacune reconnue dans les villes canadiennes en matière d'enseignement des droits de l'homme dans les cadres non formels.

Description : Ce programme est comme un kit pédagogique (d'où son nom canadien de «trousse») contenant des informations et des activités destinées aux enfants de 6-12 ans, ainsi qu'aux adultes et jeunes encadrant ces enfants en dehors de l'école. Des jeux interactifs encouragent les comportements en faveur de l'égalité, de l'intégration, de la participation et du respect des droits de l'homme.

La trousse comprend les éléments suivants :

- jeux et activités organisés par thèmes ;
- informations de base sur les droits de l'homme, l'éducation à la non-discrimination et la diversité culturelle ;
- techniques d'éducation aux droits de l'homme et de création d'un environnement tolérant ;
- méthodes pacifiques de résolution des problèmes et des conflits pour faire face à de telles situations dans un cadre extrascolaire ;
- idées de programmes pour l'organisation d'activités autour de thèmes précis liés aux droits de l'homme, à la non-discrimination et à la diversité culturelle.

Ce programme est un support pédagogique complet, qui comprend aussi bien des jeux que des fiches de référence, un répertoire et des conseils facilitant son intégration aux programmes existants pour le public d'enfants visé. Il est complété par des ressources en ligne, qui permettent de mieux orienter les animateurs, et par des stages de «formation des formateurs».

Instruments pédagogiques pour la classe

Description (suite): Les évaluations des formations ont mis en évidence l'impact positif de ces dernières sur les animateurs et révélé une amélioration des rapports entre jeunes, adultes et enfants. Les adultes se sont montrés plus sensibles aux conflits et plus ouverts à leur résolution, ce qui a favorisé la participation et a donné corps à des modèles de résolution pacifique des conflits. Les résultats des évaluations indiquent également un changement dans l'attitude générale et les comportements des enfants, notamment un plus grand respect des différences, une plus grande ouverture qui favorise l'intégration, un renforcement de la coopération entre les enfants et de leur participation et une meilleure intégration aux activités des enfants marginalisés. A noter également une diminution des comportements d'intimidation et de harcèlement, et des violences verbales et physiques.

Ce programme est actuellement mis en œuvre par 12 organismes partenaires dans tout le Canada, y compris à Montréal, Toronto, Vancouver, Winnipeg et Moncton/Dieppe/Fredericton. Il a déjà servi à sensibiliser plus de 40 000 enfants, adolescents et adultes.

Points forts : La trousse *On ne joue pas avec les droits!* constitue un projet unique en soi, grâce à ses caractéristiques uniques, à savoir :

- enseignement des valeurs liées aux droits de l'homme dans le cadre extrascolaire par des jeux ;
- promotion de l'intégration des valeurs des droits de l'homme à l'attitude et aux comportements des enfants ;
- prise en considération non seulement des enfants, mais également des jeunes et des adultes qui les encadrent, des éducateurs spécialisés dans les droits de l'homme, des organismes collectifs et des structures d'initiative locale dans leur action pour le respect des droits de l'homme.

Adaptabilité : Ce kit pédagogique n'a pas de spécificité culturelle. Il a été conçu au contraire en faisant preuve d'une ouverture la plus large possible aux différences. A cet effet, il comprend des jeux issus de diverses cultures et peut être utilisé dans un grand nombre de contextes et de milieux d'apprentissage différents. Les jeux ont été traduits et sont déjà utilisés en Géorgie, en Mongolie et en Ouganda.

Sources : Le programme *On ne joue pas avec les droits!* est disponible en français et en anglais sur le site web d'Equitas (www.equitas.org/trousse/index.php). Des exemples de jeux et de fiches de référence sont présentés en annexe du recueil, ainsi que les résultats de l'évaluation du programme pilote de 2007.

Intitulé : 68. Protection des droits de l'homme : une année d'éducation aux droits de l'homme

Nom de l'organisation : Istituto Comprensivo «Socrate»
Via Giovanni Falcone 103, Marano di Napoli – Napoli 80016, Italie
Tél. : +39 081 5463785

Ont participé à l'élaboration de ce cours le Département de droit constitutionnel de l'université de Naples, le Département des droits de l'homme du Consiglio Nazionale delle Ricerche (CNR) et Amnesty International Italie, ainsi que d'autres ONG à la demande des établissements scolaires.

Public visé : Elèves du secondaire (de 11 à 18), leurs enseignants et leurs parents

Objectif : Ce cours complet familiarise les élèves au thème des droits de l'homme et les incite fortement à la participation. Il sensibilise les élèves aux questions de droits de l'homme et assoit ainsi les bases d'un engagement en faveur de la défense de ces droits par des actions concrètes.

Il a été instauré à la suite du décret gouvernemental italien de 1999 sur l'autonomie des établissements scolaires, qui précisait que ceux-ci devaient réserver 15 % du programme scolaire à des activités en rapport avec les besoins de la communauté. L'Istituto Comprensivo Socrate a, par conséquent, inclus l'éducation aux droits de l'homme dans son programme.

Le projet vise à créer un cadre informel où les adolescents peuvent organiser des activités liées à certaines atteintes manifestes aux droits de l'homme dans leur région : discriminations ethniques ou religieuses, discriminations envers les Roms et violences dans les rapports hommes-femmes.

Description : Tout au long de l'année, l'apprentissage se fait dans une atmosphère démocratique où tous les élèves sont incités à participer. Les choix de thèmes sont présentés par l'enseignant qui anime le groupe, mais les élèves décident en dernier ressort des activités pédagogiques à mener.

Les leçons d'initiation aux droits de l'homme sont tirées de *Repères* (Conseil de l'Europe) et de *First Steps* (Amnesty International). La méthode d'apprentissage est basée sur les échanges en groupe et met l'accent sur une participation équilibrée de chacun et sur le travail d'équipe. Les travaux de groupe (même ceux aboutissant à des conflits) constituent l'appui à l'acquisition des compétences nécessaires, comme la coopération ou la transformation de conflit. L'annexe du recueil répertorie les principaux thèmes étudiés les années passées.

Les cours liés aux droits de l'homme sont suivis de projets concrets, en rapport avec le thème de campagne choisi par les élèves. L'apprentissage est renforcé par des sorties sur le terrain. En échange, on attend des élèves qu'ils participent à la sensibilisation de leurs concitoyens. Parmi les exemples de projets figurent la Marche mondiale contre le travail des enfants et la Journée mondiale contre la torture.

Instrument pédagogique pour la classe

Description (suite): Le cours se termine par une conférence de deux à trois jours menée par les élèves et à laquelle participent des intervenants de diverses ONG, des autorités locales, des journalistes, des juges ainsi que des experts nationaux et internationaux. Pour collecter des fonds en faveur des organisations humanitaires ou des groupes de défense des droits de l'homme de leur choix, les élèves vendent leurs réalisations (sculptures, peintures, CD-Rom) pendant la conférence.

Ce cours est une initiative d'un établissement scolaire napolitain. Le projet s'est ensuite étendu à d'autres établissements, puis à d'autres villes italiennes : Cosenza et Benevento. Environ 250 élèves y participent chaque année.

Points forts : Ce programme démontre le rapport étroit entre l'éducation aux droits de l'homme et leur défense. Son ancrage dans un cadre scolaire est capital ; les élèves s'engagent activement auprès de leur communauté locale pour définir les besoins de celle-ci en la matière. Ils s'impliquent également dans des initiatives scolaires en participant à des activités d'ONG, d'institutions publiques et d'autres membres de leur communauté.

Tout au long de l'année, cet enseignement sert de base à différents types d'interventions de la part des élèves sur des thèmes liés aux droits de l'homme, au commerce équitable et aux économies d'énergie. Lors des vacances d'hiver, un « salon de la solidarité » est organisé pour collecter des fonds en faveur d'une école de Guinée-Bissau avec laquelle les élèves sont en contact. Ceux-ci prennent activement part à des activités extrascolaires de sensibilisation. Ils ont également mis en place plusieurs structures actives permanentes grâce à la fondation d'un groupe Amnesty International dans certains établissements scolaires.

Cet enseignement semble faire boule de neige dans la mesure où des élèves poursuivent leur « travail » de formateurs en faisant connaître leur expérience dans les établissements du secondaire et dans le cadre d'activités locales.

Adaptabilité : La démarche du cours, qui consiste à considérer les choses dans leur ensemble, et le lien étroit qui s'établit entre communauté et scolarité peuvent, en principe, permettre une application du programme dans tout environnement scolaire pour peu qu'il existe un intérêt des élèves pour le sujet et qu'un adulte puisse animer un groupe. Dans les pays où l'éducation aux droits de l'homme n'est pas inscrite au programme, ce projet peut être envisagé exclusivement comme une activité extrascolaire.

Sources : L'annexe du recueil comprend une description détaillée du cours en anglais, dont une liste de thèmes proposés. Des photos des objets exposés lors de l'une des conférences de clôture sont disponibles sur le site www.personalfoto.it/Fotoconvegno.htm.

Intitulé :	69. Recueil de textes pour raconter l'histoire autrement
Nom de l'organisation :	Association des professeurs d'histoire de «l'ex-République yougoslave de Macédoine» Street 60, No. 37, Volkovo, Skopje 1000, «l'ex-République yougoslave de Macédoine» Tél. : +389 70 304011 Ce projet a été conçu en partenariat avec l'association européenne des enseignants d'histoire (Euroclio).
Public visé :	Lycéens (de 17 à 18 ans) et leurs enseignants
Objectif :	<p>Ce livre d'histoire, une alternative aux manuels existants, a été rédigé pour tenir compte des nouveautés suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intégration officielle de la période transitoire entre 1990 et 2000, qui n'était pas correctement couverte jusqu'ici par les ouvrages scolaires ; • intégration de thèmes socioculturels pour compléter les sujets de politique et d'histoire militaire sur lesquels les livres d'histoire se concentrent traditionnellement ; • traitement des sujets sensibles et controversés ; • valorisation de la pensée critique, du développement d'une opinion personnelle ; • mise en avant de l'utilisation de supports de base ainsi que de ressources multimédias illustrant différents points de vue (y compris ceux des minorités ethniques). <p>Le manuel <i>Retelling of History</i> est considéré comme un exemple de méthode moderne d'apprentissage de l'histoire à partir d'enquêtes. Il entend également combler les lacunes actuelles sur la dernière décennie du XX^e siècle, enseignée jusqu'à présent de manière ponctuelle et selon une pédagogie qui perpétuait des interprétations de la période de transition contradictoires et propres à créer des dissensions ethniques.</p>
Description :	<p>Ce manuel comprend un plan de cours détaillé sur la période de transition qu'a connue le pays entre 1990 et 2000, ainsi que des modèles de leçons qui reflètent les objectifs soulignés plus haut et sont regroupés selon quatre grands thèmes : nouvel échiquier politique, relations interethniques, transition et vie quotidienne. Il utilise pour cela des outils pédagogiques de base ainsi que toutes sortes de supports de communication (dont la photographie ou la bande dessinée), des statistiques et des études de cas. Chacune comprend un temps pour les questions à débattre et un devoir à rendre, tel qu'un exposé sur l'histoire ou une dissertation. Le plan de cours est fourni en annexe du recueil.</p> <p>Ce projet est le résultat des efforts conjoints de 11 historiens, dont huit enseignants du primaire et professeurs d'histoire du secondaire, ainsi que trois représentants de l'Institut national d'histoire. Le ministère de l'Éducation a été informé du projet et a fourni deux conseillers en histoire pour la mise au point de l'ouvrage. Les modèles de leçon ont été revus par trois spécialistes étrangers de l'enseignement de l'histoire et le manuel a été imprimé dans sa version définitive en macédonien, en albanais et en anglais.</p>

Instruments pédagogiques pour la classe

Points forts :

Retelling of History procède d'une conceptualisation mûrement réfléchie de ses divers thèmes et propose une méthode originale d'approche des questions que nous pose l'histoire et des multiples sujets de discorde durant les périodes de transition politique que connaissent certains pays.

Ce manuel incite les lycéens à participer à des discussions encadrées sur des sujets controversés liés à la coexistence de plusieurs ethnies et sur des situations posant des défis en matière d'évolution de l'économie et de la politique au quotidien. L'enquête menée sur l'usage de ce manuel d'histoire a révélé que les élèves se montraient motivés par la méthode d'analyse critique proposée et appréciaient la possibilité de travailler sur leurs propres points de vue.

Adaptabilité :

Le format des leçons et la méthode de travail qu'elles nécessitent peuvent être repris pour l'enseignement de l'histoire dans n'importe quel autre contexte national.

Sources :

Les leçons figurent à l'annexe du recueil, de même que les résultats de l'évaluation indépendante de ce manuel. Pour plus d'informations, contacter M. Mire Mladenovski à l'adresse mire.mladenovski@gmail.com.

Intitulé : 70. Droits partagés – Des droits de l’homme aux droits de l’enfant :
base de données documentaire

Nom de l’organisation : Association Droits partagés
40, rue Corvisart, 75013 Paris, France
Site web : www.droitspartages.net ou www.droitspartages.org
Tél. : +33 1 45 86 15 04
E-mail : contact@droitspartages.org

Public visé : Elèves de la maternelle au secondaire, étudiants de l’enseignement supérieur, enseignants en poste ou en formation, documentalistes, parents

Objectif : L’objectif principal de ce projet est d’enseigner à tous comment vivre ensemble à tous les niveaux du système éducatif grâce à la compréhension, la mise en application et la défense, au quotidien, des droits de chacun.

Description : Cette ressource est constituée d’une bibliothèque documentaire en ligne sur l’évolution historique des droits de l’homme et sur le sens même de ces droits dans la vie quotidienne des élèves et des étudiants.

La base de données contient plus de 2 000 documents traitant de l’évolution des droits de l’homme vers les droits de l’enfant depuis le siècle des Lumières jusqu’à nos jours. Régulièrement enrichie et mise à jour, cette base de données propose aux élèves et enseignants des documents officiels, articles, témoignages, débats, littérature, réflexions philosophiques et supports audiovisuels (peintures, photos, vidéos, émissions de radio, etc.) très variés.

Enseignants et étudiants peuvent y sélectionner les thèmes qui les intéressent et télécharger des documents de travail ou des instruments pédagogiques conçus pour guider la réflexion et les discussions en classe. Ils ont par ailleurs la possibilité de personnaliser ces enseignements. Des dossiers préparés par des spécialistes abordent des questions clés et en couvrent les aspects historiques et contemporains qui influencent notre quotidien.

Les enseignants trouveront sur le site une rubrique à leur usage où sont mis à disposition des fiches pédagogiques et des supports multimédias classés par niveaux scolaires. Cette rubrique contient également des exemples d’activités et de projets mis en place par des établissements ainsi qu’un forum d’échange offrant des pistes de réflexion.

Ce projet est né à la suite d’une enquête sur l’éducation aux droits de l’homme menée en France par consultation des diverses parties concernées, dont le ministère de l’Éducation nationale, les enseignants, les élèves et les parents, dans l’ensemble de l’Hexagone. Parrainé par le ministère de l’Éducation nationale, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche et par le ministère de la Culture, ce projet a également reçu le soutien de l’Unesco.

Instrument pédagogique pour la classe

Points forts :

L'organisation du site est conviviale et permet de choisir facilement entre différents thèmes. Les informations et outils pédagogiques peuvent être adaptés au niveau et aux besoins de chaque classe.

L'association Droits partagés est parvenue à mobiliser acteurs et responsables à divers niveaux, du ministère de l'Éducation nationale jusqu'aux élèves, aux parents et aux enseignants dans les divers types d'établissements.

Adaptabilité :

Le site, conçu par et pour la France, s'adresse plus spécialement aux enseignants et aux élèves français. Sa structure et ses méthodes peuvent néanmoins être adaptées à d'autres pays. L'association est déjà en contact avec des établissements et des enseignants étrangers, francophones ou non. Elle souhaite fonder un réseau international avec des partenaires désireux de développer leurs propres bases de données et sites web pour faciliter les échanges.

Sources :

La base de données documentaire est disponible sur le site de l'association, en français, à l'adresse www.droitspartages.net. Des exemples de pages web tirées du site, en français et en anglais, sont annexés au présent recueil.

Intitulé : 71. Droit dans la rue : cours de droit à usage pratique

Nom de l'organisation : Street Law, Inc.
 1010 Wayne Avenue, Suite 870, Silver Spring, MD 20910, Etats-Unis
Site web : www.streetlaw.org
Tél. : +1 301 589 1130
E-mail : clearinghouse@streetlaw.org

Public visé : Elèves du secondaire (de 14 à 18 ans)

Objectif : Le cours *Street Law : A Course in Practical Law* (Droit dans la rue – Cours de droit à usage pratique) a pour but de faire comprendre de manière pratique les principes de base du droit, des droits de l'homme et du fonctionnement de la justice aux élèves du secondaire.

A l'origine, il a été conçu pour pallier le manque de manuels de droit à destination des établissements du secondaire aux Etats-Unis, notamment de manuels qui s'intéresseraient plus particulièrement aux aspects pratiques de la loi et à leur enseignement par des méthodes d'éducation participatives. Les élèves avaient besoin d'apprendre la loi par des cours qui leur expliqueraient comment éviter les ennuis juridiques ou comment réagir face à de telles situations. Le thème des droits de l'homme a été intégré au manuel initial vers la fin des années 1990.

Description : Ce programme s'articule sur les grandes sections suivantes :

- introduction au droit et au système juridique ;
- droit pénal et droit des mineurs ;
- responsabilité civile et délits civils ;
- droit des consommateurs et droit du logement ;
- droit de la famille ;
- droits et société civile.

Ce manuel pratique recourt, par exemple, à des méthodes d'apprentissage interactives basées sur les jeux de rôle, le travail en petits groupes ou les débats. Il convient pour les cours de droit à l'année ou au semestre et s'intègre dans les programmes d'éducation civique américains. Il s'agit du livre le plus largement utilisé pour l'enseignement du droit dans les établissements du secondaire aux Etats-Unis. L'intégration des notions de droits de l'homme dans l'ouvrage donne l'occasion aux élèves d'observer les liens entre loi et droits de l'homme. L'accent est mis sur la participation de chacun au système (l'un des objectifs de l'éducation civique) et la présentation des questions sous divers angles favorise la compréhension mutuelle.

D'après les évaluations internes, les élèves trouvent que ce cours est l'un des plus intéressants qu'ils aient suivis lors de leur scolarité dans le secondaire. Une évaluation indépendante demandée par le ministère américain de la Justice dans les années 1980 a révélé que les élèves ayant participé à ce cours avaient perfectionné leurs connaissances en droit et commis moins d'infractions que les autres.

Instrument pédagogique pour la classe

Description : Depuis sa première édition, le manuel s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires aux Etats-Unis, sur l'île de Guam et à Porto Rico. Des adaptations (environ 150 000 exemplaires) sont en vente en Russie, en Afrique du Sud et dans d'autres pays.

Points forts : Ce programme de présentation générale des droits de l'homme utilise un manuel d'enseignement du droit intégré aux programmes scolaires, qui permet de toucher un plus grand nombre d'élèves.

C'est un outil reconnu et largement diffusé, qui a déjà fait l'objet d'adaptations dans un certain nombre de pays.

Adaptabilité : Ce programme nécessite, après autorisation de Street Law, Inc., une adaptation aux différents systèmes juridiques. La coopération avec divers organismes étrangers a déjà donné de bons résultats en ce sens, au niveau régional comme national. Ce type de collaborations pourra se poursuivre à l'avenir.

Sources : Une version abrégée du manuel figure sur le site web www.streetlaw.com, dans la rubrique « Cases & Resources », ainsi que les informations pour commander un exemplaire papier du livre aux éditions Glencoe/McGraw-Hill. La version en ligne contient de nombreux liens vers des ressources annexes ou d'autres supports (rubriques « Multimedia » et « Supersites »). Un exemple de chapitre est fourni dans l'annexe du recueil.

Intitulé :	72. L'art de vivre en paix avec soi-même, avec les autres et avec la nature : programme de réduction de la violence
Nom de l'organisation :	Association « Educational Center "Post" » Zavulak Uralski 15a-491, Minsk, 220037, Bélarus <i>Site web :</i> http://centerpost.org <i>Tél. :</i> +375 17 269 90 34 <i>E-mail :</i> center_post@tut.by
Public visé :	Elèves du secondaire (de 13 à 18 ans) et leurs enseignants
Objectif :	Le programme <i>The Art of Living in Peace with Oneself, Others and Nature</i> (L'art de vivre en paix avec soi-même, avec les autres et avec la nature) a été mis en place auprès des élèves bélarussiens du secondaire pour limiter les situations d'agressivité et de conflits.
Description :	<p>Ce programme d'éducation à la paix et à la non-violence aborde des thèmes tels que la dignité, le respect, l'interculturalité et la résolution des conflits.</p> <p>Il repose sur l'idée que les comportements agressifs et la violence peuvent être réduits en sensibilisant les jeunes aux facteurs qui contribuent à l'expression de la violence et de la non-violence, à savoir la personnalité de chacun (soi-même et les autres), les biens matériels, l'environnement social et la nature.</p> <p>Le manuel de l'enseignant comporte cinq sections dont chacune correspond à l'un des cinq facteurs, et contient deux à cinq leçons complétées par des supports pédagogiques tels que des lectures, des conseils sur les activités proposées et des documents à distribuer. Ces supports sont destinés à un usage hebdomadaire tout au long de l'année scolaire, pendant les cours ou les heures de permanence. Les activités proposées s'appuient sur des jeux de rôle, des études de cas, des sondages et des discussions en petits groupes. En participant à ces activités, les élèves apprennent à collaborer efficacement entre eux, à développer leur sens de l'analyse et de la critique, et à devenir plus ouverts et plus tolérants envers les autres.</p> <p>En 2006-2007, une phase d'essai réalisée auprès de 4 000 élèves a permis au ministère de l'Éducation de tester le manuel de l'enseignant pour recommander ensuite son utilisation dans les établissements secondaires bélarussiens.</p>
Points forts :	Ce manuel permet d'intégrer l'éducation à l'interculturalité, la paix et la non-violence dans les programmes scolaires. Il fournit aux enseignants des supports pédagogiques en adéquation avec divers objectifs pédagogiques du secondaire. Il s'articule autour des méthodes actives et participatives qui constituent le cœur du projet.

Instrumentes pédagogiques pour la classe

Adaptabilité :

Grâce à son approche interactive, ce manuel initialement destiné à une utilisation scolaire s'adapte aussi facilement à une utilisation en milieu extrascolaire.

Sa conception généraliste, qui ne tient compte d'aucun contexte national particulier, facilite sa traduction et son utilisation dans d'autres pays moyennant de simples petites adaptations.

Sources :

Des exemples de chapitres et la table des matières sont présentés dans l'annexe du recueil en russe et en anglais. Le téléchargement de certaines parties du programme à partir du site web de l'organisation (<http://centerpost.org>) est envisagé. Les exemplaires papiers peuvent être commandés auprès d'Educational Center «POST». Contacter Alena Luhautsova à l'adresse alena_minsk2000@mail.ru.

Intitulé : 73. The Big Myth: CD-Rom d'animation et site web sur le monde des religions et les cultures ancestrales

Nom de l'organisation : Distant Train
 Weidevogellaan 67, 2496 HN, La Haye, Pays-Bas
Site web : www.distanttrain.com
Tél. : +31 15 310 8378
Fax : +31 20 708 3063

Public visé : Elèves du primaire et du secondaire (de 7 à 14 ans)

Objectif : Afin d'encourager une plus grande ouverture d'esprit, le programme *The Big Myth* (Le grand mythe) a pour but de démontrer, par les exemples choisis et un travail d'analyse personnelle des élèves, que toutes les sociétés du monde ont des valeurs et des caractéristiques communes.

Les enseignements du programme visent à combler un manque général de sensibilisation aux traditions des minorités culturelles et religieuses.

Description : *The Big Myth* allie un site interactif doté d'un forum et un CD-Rom, qui regroupent 25 mythes de la création issus du monde entier et présentés sous forme d'animations Flash incluant des récits audiovisuels.

Les mythes antiques sont au cœur de la démarche et le site s'articule autour du thème en six sections, dont un guide de l'enseignant, un forum de discussion, une partie réservée à la création personnelle de nouveaux mythes (« Write your own creation myth ») et une bibliothèque. Il s'agit d'un site web éducatif, entièrement intégré, qui peut être utilisé en classe lors de l'étude des religions, des cultures du monde et de l'Antiquité. Y figurent également des ressources documentaires présentant des peuples indigènes. La rubrique réservée aux enseignants contient des plans de cours, des conseils sur l'utilisation de l'ordinateur à l'école ainsi que des astuces pour la gestion du travail en groupe à partir du site même. La méthode d'apprentissage s'appuie sur le modèle d'instruction complexe, qui tient compte de la diversité des formes d'intelligence ainsi que des techniques d'apprentissage interactives. Elle se propose de faire voyager des élèves d'aujourd'hui, familiarisés avec l'outil informatique, dans un monde antique et multiculturel.

The Big Myth met en effet à l'honneur la diversité et la richesse des cultures. Pour favoriser leur étude comparée, tous les mythes sont traités sur un pied d'égalité – des traditions des Maori à l'Ancien Testament, en passant par les récits traditionnels zoulous ou la mythologie grecque. Cela permet aux élèves issus de minorités d'acquérir des connaissances spécifiques à leur propre culture et prépare les classes à débattre des valeurs communes aux peuples du monde entier. Le programme instaure de ce fait une atmosphère de respect mutuel des différentes traditions culturelles et participe à une éducation plus générale à la citoyenneté, sur le plan national comme international.

Instruments pédagogiques pour la classe

Description (suite): Accessible aux établissements disposant d'une connexion ADSL, ce programme est actuellement utilisé en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et dans d'autres pays européens, ainsi qu'aux Etats-Unis. L'utilisation simultanée de textes, de contes de tradition orale, de musique et d'effets sonores facilite son utilisation auprès des malvoyants et des malentendants.

Points forts : Site et CD-Rom constituent un support multimédia complémentaire très attrayant sur les thèmes des religions et des cultures à travers le monde.

Adaptabilité : La traduction de ce programme ne nécessite que peu de modifications, qui porteront sur la rubrique des enseignants et les plans de cours en fonction des programmes scolaires de chaque pays et des directives nationales.

Sources : Cet outil est disponible en anglais et néerlandais sur le site www.bigmyth.com, ainsi qu'en version CD-Rom. Pour commander le CD-Rom, contacter Fiona Passantino à l'adresse fiona@distanttrain.com. L'annexe du recueil présente des descriptifs en anglais du site *Big Myth* et le guide à l'attention des enseignants.

Intitulé :	74. Le Grand Jeu de l'égalité des chances : activités de groupe en faveur de l'intégration et de la non-discrimination
Nom de l'organisation :	Društvo mladinski ceh Rakovniska 6, Ljubljana 1000, Slovénie <i>Site web :</i> www.mladinski-ceh.si <i>Tél. :</i> +386 31 512 929 <i>E-mail :</i> ceh@mladinski-ceh.si
Public visé :	Elèves de tous âges et leurs enseignants
Objectif :	Ce programme à base de jeux motivants initie les élèves au travail en équipe et favorise leur participation sur des sujets tels que les stéréotypes, la discrimination et l'exclusion.
Description :	<p><i>The Great Game of Equal Opportunities</i> (Le Grand Jeu de l'égalité des chances) comporte quatre «jeux» clés qui comprennent chacun une série d'activités de préparation d'une à deux heures. Ce programme peut se dérouler sur la base d'une heure hebdomadaire ou faire l'objet de plusieurs séquences sur une semaine complète. Il comprend des activités en classe et en plein air, auxquelles les élèves comme les enseignants peuvent participer.</p> <p>Afin de renforcer l'esprit d'équipe et la coopération dans le travail, ses activités sont conçues de sorte que les élèves résolvent les problèmes posés ou réalisent les tâches proposées en collaborant. Elles incitent également les élèves à s'exprimer sur les relations sociales, les clichés et la discrimination.</p> <p>En plus des activités pour les élèves, le programme comprend des activités visant à former les enseignants à l'utilisation des jeux en tant qu'outils d'apprentissage.</p> <p>Le programme est utilisé par les écoles de Ljubljana, dans les festivals pour la jeunesse et auprès d'un public d'enfants socialement exclus (en coopération avec la Croix-Rouge).</p>
Points forts :	<p>Organisé en plusieurs niveaux, nécessaires pour aborder de manière réaliste les problèmes d'appartenance et d'intégration, ce programme est centré sur l'enfant et le fait réagir sur les plans à la fois physique, émotionnel et cognitif.</p> <p>Les jeux pédagogiques plaisent beaucoup aux enfants et permettent d'instaurer une atmosphère agréable, non agressive, dans laquelle les sujets sensibles de l'exclusion et des stéréotypes peuvent être abordés.</p>
Adaptabilité :	Les activités proposées sont universelles et peuvent par conséquent s'appliquer à différents pays, dans un cadre scolaire ou non. Des contenus et adaptations spécifiques peuvent y être ajoutés. Certaines activités se déroulent en plein air.
Sources :	Ce programme est présenté dans l'annexe du recueil en anglais et en slovène.

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 75. Manuel d'éducation aux droits de l'homme : exercices pratiques pour l'apprentissage, l'action et le changement

Nom de l'organisation : Human Rights Center, University of Minnesota Law School
Mondale Building, Suite N120, 229 19th Avenue South, Minneapolis, MN 55455, Etats-Unis
Site web : www.hrusa.org
Tél. : +1 612 625 2857
E-mail : humanrts@umn.edu

Public visé : Educateurs et militants des droits de l'homme

Objectif : Rédigé à partir d'exemples vécus, le manuel *The Human Rights Education Handbook* (Manuel d'éducation aux droits de l'homme) a été conçu pour servir de référence aux professionnels de l'enseignement des droits de l'homme et présente les ressources disponibles ainsi que des conseils sur la conduite du travail en groupe et l'évaluation des élèves.

Description : Afin de mieux servir la cause de l'éducation aux droits de l'homme sous toutes ses formes, ce manuel en pose les bases (qui, quoi, pourquoi, où, quand et comment) à partir des principales sections suivantes :

- introduction à l'éducation aux droits de l'homme ;
- l'art de la modération ;
- composantes essentielles de l'éducation aux droits de l'homme ;
- méthodes applicables à l'enseignement des droits de l'homme ;
- organisation d'exposés sur les droits de l'homme ;
- évaluation des programmes d'éducation aux droits de l'homme ;
- ressources disponibles sur l'éducation aux droits de l'homme.

Les méthodes de travail, stratégies d'apprentissage, activités et suggestions pratiques présentées dans le manuel sont des instruments qui facilitent et renforcent les apprentissages liés aux droits de l'homme, à l'éducation civique, à la compréhension et au respect mutuels. Chacune des composantes du manuel œuvre à établir un environnement respectueux de la dignité, du savoir et du vécu de tous les élèves, et encourage leur participation active.

L'ouvrage reflète l'expérience accumulée par les éducateurs et les diverses organisations, présente les méthodes qu'ils ont mises en pratique et l'ensemble des enseignements retirés. Il traite de thèmes généraux tels que la définition de l'éducation aux droits de l'homme et propose des stratégies permettant de progresser efficacement et de faire face aux difficultés. Le manuel présente également des outils pratiques : guides de planification, exemples d'évaluation, exemples d'ateliers et listes des ressources disponibles.

Le manuel constitue à ce titre le premier ouvrage de référence américain utilisé dans une série d'activités, de formations, de cours en ligne et de stages. Aux Etats-Unis, il est par exemple utilisé par le Centre des droits de l'homme pour la formation des formateurs de l'université du Minnesota, où de nombreux enseignants, universitaires, militants des droits de l'homme et personnels d'ONG viennent se former.

Points forts :	<p>Ce manuel offre un panorama complet de l'éducation aux droits de l'homme et des outils pratiques en la matière.</p> <p>Il s'appuie sur une vingtaine d'années de mise en application de ces principes par des acteurs clés des droits de l'homme dans différents pays. Ses enseignements ont porté leurs fruits à maintes reprises aux niveaux local et national.</p> <p>Depuis de nombreuses années, il inspire de nombreux autres programmes d'éducation aux droits de l'homme et a servi de base à d'autres ressources dans ce domaine.</p>
Adaptabilité :	<p>Ce manuel a été rédigé dans l'intention de le rendre accessible à tous les personnels éducatifs des secteurs scolaires et extrascolaires dans un large éventail de pays. Il ne repose ni sur une structure d'enseignement spécifique, ni sur des normes ou ressources pédagogiques données, mais son adaptation à chaque environnement y est traitée.</p>
Sources :	<p>Ce manuel est disponible en anglais sur le site www1.umn.edu/humanrts/edumat/hreduseries/hrhandbook/copyright.html. Un exemple de chapitre figure à l'annexe du recueil. Pour plus d'informations, contacter l'auteur principal, Nancy Flowers, à l'adresse nfl.owers@sbcglobal.net.</p>

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé 76. Projet d'éducation à la tolérance des enfants en Transcaucasie (CTEP)

Nom de l'organisation : Save the Children – Géorgie
17 Radiani Street, 1st Floor, 0179 Tbilissi, Géorgie
Site web : www.savethechildren.org
Tel. : +995 32 244520 ou +995 32 244521

Ce programme a été mis en place en Géorgie grâce à un partenariat avec le Centre national des programmes et évaluations scolaires, grâce aussi au financement de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid) et de la Direction de la coopération et du développement du Gouvernement fédéral suisse.

Public visé : Elèves du primaire (de 5 à 11 ans), enseignants, parents, toute personne s'occupant d'enfants

Objectif : Le *Children's Tolerance Education Project* (CTEP – Projet d'éducation à la tolérance des enfants) est un projet de sensibilisation à la paix qui se propose d'aider les enfants à mieux s'engager sur le chemin de la tolérance, de la coopération et de la compassion afin de développer leur aptitude à vivre ensemble en paix.

Au cours du siècle passé, les peuples transcaucasiens ont eu à subir plusieurs conflits qui ont engendré des situations de désarroi et d'instabilité. Associés aux problèmes hérités de la période soviétique, ces conflits et soulèvements ont fait évoluer ces sociétés vers un manque de tolérance, de coopération, de confiance et de volonté de négociation, avec une organisation fragile, voire inexistante, de la société civile et un large manque de réflexion critique de la part des populations les plus jeunes.

Les citoyens ont, par conséquent, besoin de travailler sur les notions de tolérance, de coopération et de compassion qui constituent les fondements des sociétés démocratiques, pluralistes et pacifiques. Ce programme constitue une première étape dans la mise en avant de ces valeurs dans le but de renforcer l'aptitude de chacun à transformer les conflits, à prendre des décisions et à développer une réflexion critique dans ces domaines. S'il a été initialement mis en place en Géorgie, ce programme s'applique déjà dans tous les pays de Transcaucasie (Géorgie, Azerbaïdjan et Arménie).

Description : Les activités proposées par le CTEP se composent :

- de 42 spectacles de marionnettes télévisés sur les thèmes de la tolérance, de la citoyenneté, de la compréhension interculturelle et de la résolution des conflits, diffusés à la télévision en Géorgie, en Arménie et en Azerbaïdjan ;
- d'un kit pédagogique sur la tolérance (manuel scolaire et manuel de l'enseignant), à utiliser lors de leçons à distance, de débats en classe ou de la formation des enseignants ;
- de la mise en place de clubs de la tolérance dans les écoles et d'activités extrascolaires complémentaires.

La télévision est un moyen de communication économique lorsqu'il s'agit de toucher un large public. Selon les estimations, environ 21 000 enfants, parents

Description (suite) : et enseignants ont vu ces émissions entre 2005 et 2007, et plus de 3 600 enfants se sont investis dans des activités scolaires pilotes au sein de sept villes. Une évaluation indépendante des programmes scolaires a révélé une hausse statistiquement significative de l'évolution des connaissances, de l'attitude générale et des pratiques des enfants quant à la tolérance, à la participation, à la coopération, à la médiation et à la négociation. Plusieurs facteurs ont eu un impact positif sur le projet :

- les programmes, ludiques et attrayants pour les enfants ;
- une campagne de sensibilisation bien organisée (les émissions télévisées du projet CTPE bénéficiaient du soutien de M^{me} Sandra Elizabeth Roelofs, la femme du Président de la Géorgie) ;
- les activités annexes, comme les émissions-débats qui invitent les enfants à débattre des thèmes de la tolérance ;
- le soutien systématique aux écoles pilotes qui proposent diverses activités scolaires et extrascolaires ;
- les possibilités d'évolution professionnelle par le biais des formations des enseignants organisées en collaboration avec le Conseil norvégien des réfugiés, ou des visites d'échange entre les enseignants des divers établissements impliqués dans le projet.

L'un des objectifs futurs du programme est de présenter un cours facultatif d'éducation à la paix dans les écoles primaires de Géorgie, d'Arménie et d'Azerbaïdjan.

Points forts : Le projet CTEP s'appuie sur un moyen de communication populaire et séduisant (spectacles de marionnettes télévisés) pour promouvoir les valeurs de la tolérance, de la coopération et de la compassion. Les émissions pédagogiques télévisées touchent un large public et ont un rapport qualité/prix très intéressant.

Elles sont complétées par des programmes scolaires et extrascolaires qui incitent les élèves et le personnel éducatif à explorer ces valeurs et à favoriser l'apprentissage de la coopération et de la transformation des conflits.

Cette ressource est utilisée dans les trois pays de la Transcaucasie et peut contribuer à une meilleure compréhension et une meilleure cohabitation transfrontalières.

Adaptabilité : Tous les supports peuvent être traduits pour une utilisation dans d'autres contextes nationaux.

Sources : Ces spectacles de marionnettes sont actuellement disponibles en quatre langues : géorgien, arménien, azéri et russe. Les modules de formation des enseignants sont disponibles en russe. Le manuel scolaire et le manuel de l'enseignant sont disponibles en géorgien, arménien et azéri ; les nouvelles sont en anglais et en russe.

L'annexe du recueil présente les introductions (en anglais) du manuel de l'enseignant et du manuel scolaire ainsi qu'un exemple du programme de formation des enseignants. L'annexe comporte aussi trois nouvelles en russe et en anglais. Pour plus d'informations sur des versions dans d'autres langues ou sur ces émissions pédagogiques, contacter Marina Ushveridze à l'adresse marina@savechildren.ge.

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 77. Ceci est mon foyer : kit pédagogique en ligne pour l'éducation aux droits de l'homme

Nom de l'organisation : University of Minnesota Human Rights Center
229 19th Avenue South, Room N-120, Minneapolis, MN 55455, Etats-Unis
Site web : www.hrcenter.umn.edu
Tél. : +1 612 625 2857
E-mail : home@umn.edu

Public visé : Enseignants du primaire et du secondaire, éducateurs, élèves et parents

Objectif : Ce kit vise à aider le personnel éducatif à améliorer le climat scolaire et à instaurer une culture des droits de l'homme.

Il a été élaboré en coopération avec le Département d'Etat aux droits de l'homme du Minnesota, qui traite régulièrement d'affaires judiciaires de discrimination. Il tente de mettre en œuvre une approche préventive de l'atteinte aux droits de l'homme par l'enseignement de ces droits dans le primaire et le secondaire.

Tandis que les écoles se diversifient de plus en plus d'un point de vue culturel et ethnique, le système éducatif du Minnesota constate une différence importante entre les résultats des élèves blancs et ceux des élèves de couleur. Les écoles du Minnesota enregistrent également des taux élevés de moqueries, d'intimidations et de comportements agressifs.

Description : Le site *This is My Home* (Ceci est mon foyer) est un site web très varié, destiné à l'éducation aux droits de l'homme. Il constitue une ressource importante pour les enseignants en poste ou en formation, les directeurs d'école et les éducateurs locaux, ainsi que pour les parents et les élèves. Son programme d'enseignement complet, applicable dans l'Etat du Minnesota tout entier, couvre la scolarité de la maternelle jusqu'au lycée et repose à la fois sur les normes d'éducation nationales et internationales.

Diverses ressources disponibles en ligne permettent de l'intégrer aux programmes scolaires. On y trouve les modules d'enseignement de la maternelle à la terminale, le questionnaire « Taking Your Human Rights Temperature » (Prendre la température des droits de l'homme dans votre école), des outils pédagogiques et des plans d'action, des affiches, des vidéos et des informations sur les possibilités de formation. Le site web propose des liens vers un vaste choix de ressources documentaires sur l'enseignement des droits de l'homme proposées par le Human Rights Center de l'université du Minnesota, dont sa bibliothèque en ligne, à l'adresse www.humanrightslibrary.org.

Parmi les outils en ligne figure un modèle interactif de mise en œuvre du programme, permettant aux enseignants d'élaborer et de partager leur propre cours sur les droits de l'homme. Ce modèle est disponible à l'adresse suivante : www.hrusa.org/thisismyhome/project/tools.shtml.

Description (suite) :	<p>Les nouveaux cours en ligne créés par les enseignants se trouvent à l'adresse www.hrusa.org/thisismyhome/processmodel2/samples.php.</p> <p>Ce programme tisse des liens entre, d'une part, les principes, les valeurs et les critères se rapportant aux droits de l'homme et, d'autre part, les connaissances requises pour mettre ces idées en pratique. Il fournit aux enseignants du Minnesota un modèle exhaustif, qui propose des séquences échelonnées de manière à s'assurer que les élèves comprennent bien les droits de l'homme. Cet enseignement contribue considérablement au développement éducatif, culturel et social des participants.</p> <p>Le programme est suivi dans les écoles, dans la formation initiale et continue des enseignants et dans les ateliers communautaires ou de formation pour adultes du Minnesota. Bien qu'il s'adresse avant tout aux enseignants de cet Etat, il est utilisé par du personnel éducatif de tous les Etats-Unis et de 65 autres pays.</p>
Points forts :	<p><i>This is My Home</i> établit un lien entre le programme scolaire de l'Etat et des modules d'éducation aux droits de l'homme, ce qui permet de mettre en œuvre ces cours dans les écoles du Minnesota.</p> <p>Le site propose un vaste choix d'outils destinés à la préparation et la mise en œuvre de l'éducation aux droits de l'homme, en s'intéressant particulièrement au climat scolaire général. Des aides en ligne permettent aux enseignants d'échanger leurs expériences.</p>
Adaptabilité :	<p>Les modules de cours et les autres activités peuvent facilement être adaptés à différents âges et contextes culturels. Les cours sont déjà utilisés par des enseignants de plusieurs pays, en dehors des Etats-Unis.</p>
Sources :	<p>Le programme est disponible en anglais à l'adresse www.thisismyhome.org. L'annexe du recueil présente des plans de cours tirés du module «Justice or injustice». Une version espagnole du site web est en cours d'élaboration.</p>

Instrument pédagogique pour la classe

Intitulé : 78. Ensemble contre la pauvreté – L'amitié contre l'exclusion

Nom de l'organisation : ATD Quart Monde
33 rue Bergère, 75009 Paris, France
Site web : www.atd-quartmonde.org
Tél. : +33 1 42 46 81 95

Public visé : Elèves de 7 à 13 ans et leurs enseignants, et éducateurs travaillant dans un contexte éducatif non formel

Objectif : L'une des préoccupations majeures en matière d'enseignements des droits de l'homme est de veiller à ce que la voix des enfants soit véritablement entendue. Fondé sur l'écoute, le dialogue et la participation, ce projet incite les enfants à exprimer leurs opinions et leur ressenti, mais aussi à réfléchir aux thèmes de l'exclusion et de la pauvreté.

Les enfants sont capables d'évoquer leur propre expérience d'exclusion, d'injustice et de pauvreté, et de proposer des idées pour vivre ensemble en paix. Le projet Ensemble contre la pauvreté aide les enfants à mieux se comprendre eux-mêmes et à mieux comprendre, respecter et aider les autres. Il les incite plus particulièrement à apprécier les enfants issus de milieux ou de cultures différents. Enfin, ce programme montre aux enfants qu'ils peuvent agir ensemble, avec leurs camarades de classe, contre la pauvreté et l'exclusion.

Description : Tout au long du projet, les enfants et les jeunes assimilent les valeurs de camaraderie, de justice et de solidarité. Ils réfléchissent à la pauvreté et à l'exclusion en lisant des témoignages d'enfants qui vivent dans cette situation et essayent de s'en sortir. Grâce à des discussions en groupe, des jeux et des activités créatives, les élèves apprennent quelles solutions existent pour lutter contre la pauvreté. La méthode utilisée respecte et encourage l'expression créative de chaque élève.

Le kit pédagogique se compose de trois parties :

- des fiches d'information expliquant ce qu'est la pauvreté et ce que les enfants pensent pouvoir faire pour lutter contre ce phénomène ;
- des livres, histoires et témoignages avec supports pédagogiques ;
- un CD de musique.

Ces supports peuvent être adaptés aux besoins des enseignants et exploités à des occasions particulières (comme le 17 octobre, la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté).

Le site web contient des histoires pour enfants sur la pauvreté et l'exclusion, et donne la possibilité aux élèves venant de pays différents d'échanger et de nouer des amitiés.

Description (suite) :	<p>Le programme Ensemble contre la pauvreté se propose d'atteindre les buts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• sensibiliser les élèves aux mécanismes d'exclusion et de pauvreté, mais aussi aux valeurs de camaraderie, de justice et de solidarité ;• faciliter la réflexion parmi les élèves et les inciter à s'exprimer, individuellement et en groupe ;• développer la confiance en soi et l'esprit de citoyenneté des élèves grâce au respect des valeurs des autres ;• favoriser un climat d'écoute, d'entraide et de respect de l'autre dans la classe ou le groupe ;• présenter des réussites dues à la participation de tous. <p>Le kit est aussi un outil pédagogique pour les enseignants et un moyen de renforcer la communication entre élèves et enseignants.</p> <p>Ce kit a été créé par l'association Taponi, en étroite collaboration avec ATD Quart Monde. Cette initiative a bénéficié du soutien des Associations pour le civisme et la démocratie (Cidem) et du ministère de l'Education français.</p>
Points forts :	<p>Le site web, disponible en 10 langues, est rédigé dans un langage accessible aux enfants et comprend une panoplie de ressources permettant aux élèves et aux enseignants d'atteindre les buts du projet. Des histoires tirées de la vie de tous les jours servent à illustrer le thème plus large de l'exclusion et de la pauvreté.</p> <p>Ce projet favorise les échanges entre élèves, dans la salle de classe, et propose toute une gamme d'activités intéressantes permettant de réfléchir à certaines problématiques et à agir contre l'exclusion.</p>
Adaptabilité :	<p>La méthode peut être reproduite et les histoires adaptées à d'autres contextes culturels et sociaux.</p>
Sources :	<p>Le kit pédagogique est disponible en français et téléchargeable à l'adresse www.taponi.org/site/La-mallette-pedagogique-Taponi.html. Une version imprimée du kit, avec un CD audio, peut être achetée à l'adresse www.editionsquartmonde.org/La-mallette-pedagogique-Taponi. Un exemple d'activité figure à l'annexe du recueil.</p>

Instruments pédagogiques pour la classe

Intitulé : 79. Compréhension et enseignement des droits de l'homme : programme de formation continue des enseignants

Nom de l'organisation : ETC – European Training and Research Centre for Human Rights and Democracy (Centre européen de recherche et de formation pour les droits de l'homme et la démocratie)
Schubertstrasse 29/1, Graz A-8010, Autriche
Site web : www.etc-graz.at
Tél. : +43 316 322 888 1
E-mail : office@etc-graz.at

Public visé : Enseignants du primaire et du secondaire

Objectif : Cette pratique, qui s'adresse aux enseignants de toutes les matières, porte sur l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans la classe. Les enseignants en formation sont des modèles d'identification positifs pour leurs collègues et pour les élèves en promouvant les connaissances, les compétences et les comportements en faveur des droits de l'homme parmi leurs élèves.

Le programme de formation se propose aussi de créer une ambiance sécurisante dans la classe et dans l'école en faisant participer les enseignants, les élèves, le personnel administratif, les parents et les membres de la communauté.

Description : Le projet *Understanding and Teaching Human Rights* (Compréhension et enseignement des droits de l'homme) se compose d'un ensemble complémentaire de supports de formation, dont un manuel de base pour l'enseignant et des supports en ligne prêts à l'emploi (présentations PowerPoint et documents à distribuer téléchargeables). L'ETC s'occupe également des points suivants :

- communication sur le projet et les contributions écrites des élèves ;
- bibliographies ;
- mise en réseau ;
- partage d'informations via une lettre d'information électronique.

Les enseignants peuvent utiliser les supports séparément ou ensemble directement dans leur enseignement ou pour aider les élèves à réaliser des projets sur les droits de l'homme.

Le manuel et les matériels didactiques en ligne se répartissent en 14 modules sur les thèmes suivants : interdiction de la torture, lutte contre la pauvreté, non-discrimination et droit à la santé. Ces modules font l'objet d'un chapitre chacun et sont divisés en plusieurs parties, intitulées « A savoir », « Bon à savoir », « Activités sélectionnées » et « Chronologie », une chronologie d'événements historiques essentiels liés aux droits de l'homme.

Les thèmes abordés dans la catégorie « Bon à savoir » sont les suivants : définitions et descriptions de la problématique, perspectives interculturelles, controverses, mise en œuvre et suivi.

Dans la partie « Bon à savoir », des questions telles que la mobilisation en faveur de la défense et de la sauvegarde des droits de l'homme sont abordées et illustrées à l'aide d'exemples tirés des travaux des organisations internationales

Description (suite) :	<p>et des ONG dans ce domaine. Des présentations PowerPoint sont complétées par des liens hypertextes et des documents de référence portant sur la question abordée dans le chapitre.</p> <p>La partie «Activités sélectionnées» contient des activités mettant concrètement en application les questions traitées tandis que la partie «Chronologie» fournit un aperçu des principaux textes juridiques sur la question.</p> <p>Le manuel a été traduit en 14 langues et une version révisée en anglais a été publiée en 2006.</p> <p>Le Centre européen de formation et de recherche pour les droits humains et la démocratie a organisé et mené à bien des programmes de formation continue pour la faculté régionale de formation des enseignants, dans le cadre de la formation professionnelle proposée par cette faculté depuis 2001 ; depuis 2003, la formation repose sur le programme <i>Understanding and Teaching Human Rights</i>. Comme le manuel, les concepts de formation sont adaptés aux besoins des groupes cibles et vont de séminaires théoriques (aperçu du système des droits de l'homme ou introduction méthodologique à l'éducation aux droits de l'homme) à des ateliers sur des thèmes précis, comme la violence à l'école ou la problématique des droits de l'homme dans les manuels scolaires, en passant par la démarche holistique vis-à-vis de la scolarité. Environ 500 enseignants ont été formés à ce jour.</p>
Points forts :	<p>Le manuel <i>Understanding and Teaching Human Rights</i> propose une vaste gamme de supports que les enseignants peuvent exploiter de façon autonome ou en collaboration avec le centre, pour initier leur classe aux droits de l'homme. Le matériel didactique est riche et aborde toute une série de problèmes liés aux droits de l'homme. Cette pratique continue d'évoluer ; les enseignants peuvent aussi accéder aux supports de formation et aux outils de communication en ligne traduits et mis à jour.</p> <p>Ces supports sont proposés par une ONG mais intégrés aux travaux de la faculté régionale de formation d'enseignants.</p>
Adaptabilité :	<p>Les supports didactiques sont d'ores et déjà disponibles dans 14 langues et ont été exploités avec succès dans toute une série de contextes de formation en Afrique, en Asie et en Europe. Le projet comprend une partie «Perspectives interculturelles», qui rend le manuel adaptable à toute une série de contextes nationaux.</p>
Sources :	<p>Le manuel <i>Understanding and Teaching Human Rights</i> et d'autres supports de formation sont disponibles dans 12 langues, dont l'albanais, le croate, l'anglais, le français, l'allemand, le russe et l'espagnol, à l'adresse www.manual.etc-graz.at/typo3/index.php?id=704. Des copies papier du manuel de formation peuvent aussi être commandées. Un chapitre du manuel est reproduit, en anglais, à l'annexe du recueil.</p> <p>Des informations générales sur le Centre européen pour la formation et la recherche en droits de l'homme et démocratie sont disponibles à l'adresse www.etc-graz.at.</p>

RESSOURCES DES PARTENAIRES

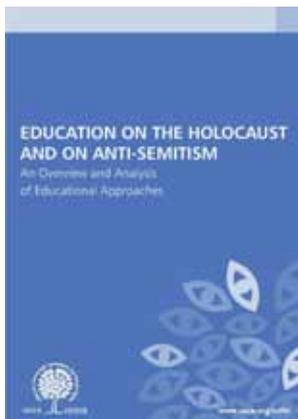
OSCE

Le BIDDH a apporté son concours à la création du *Website Guide for Tolerance Education* (Guide des sites consacrés à l'éducation à la tolérance). Ce site trilingue (polonais, anglais, russe) s'adresse aux universités, aux administrations, aux ONG et aux enseignants du primaire et du secondaire qui proposent un enseignement des questions suivantes : minorités, droits de l'homme, tolérance, Holocauste, éducation interculturelle, édification de la société civile, lutte contre l'antisémitisme et approfondissement du dialogue interreligieux. Le guide est un répertoire d'organisations du monde entier spécialisées dans ce domaine ; il contient une description sommaire des activités proposées afin de faciliter l'accès aux outils pédagogiques. Ces descriptions sont le résultat d'une recherche détaillée dans le domaine du dialogue interreligieux, de la résolution des conflits, de la médiation, des études sur la paix et dans d'autres domaines. Le guide a été élaboré au Centre des études européennes de l'université Jagiellonian de Cracovie et il est également disponible en ligne, à l'adresse <http://tolerance.research.uj.edu.pl>.

En étroite collaboration avec la Maison Anne-Frank et des experts nationaux issus de 10 Etats de l'OSCE participant à l'opération, le BIDDH a apporté son concours à l'élaboration des *Teaching Materials on anti-Semitism* (Matériel pédagogique sur l'antisémitisme). Ces supports pédagogiques mettent l'accent sur l'histoire et la nature des préjugés contre les Juifs. Ils donnent aux élèves la possibilité de mieux connaître l'histoire des Juifs et d'aborder des questions plus générales d'identité et de diversité. Les outils pédagogiques, destinés aux écoles du secondaire, sont en cours d'adaptation pour les 10 pays suivants : Croatie, Danemark, Allemagne, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Fédération de Russie, Slovaquie, Espagne et Ukraine. Le contenu de chaque version est adapté au contexte national correspondant. Les supports en anglais peuvent être téléchargés à l'adresse www.osce.org/odihr/item_11_23875.html. La fiche d'information peut être téléchargée (en anglais ou en russe) à l'adresse www.osce.org/odihr/item_11_20672.html. La première partie des supports pédagogiques ainsi que la fiche d'information figurent à l'annexe du recueil.



Le BIDDH a réalisé l'étude *Education on the Holocaust and on Anti-Semitism : An Overview and Analysis of Educational Approaches* (Education à l'Holocauste et à l'antisémitisme, aperçu et analyse des démarches pédagogiques). Cet ouvrage identifie les bonnes pratiques mises en œuvre par les Etats membres de l'OSCE et la société civile, élabore des recommandations et souligne les nouveaux défis à relever en matière d'éducation sur l'Holocauste et l'antisémitisme. L'étude peut être téléchargée, en russe et en anglais, à l'adresse www.osce.org/odihr/item_11_18712.html. Elle figure également à l'annexe du recueil.



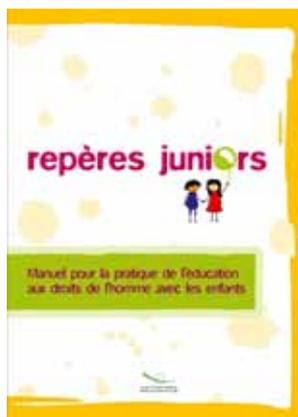
La Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, en collaboration avec des associations représentant des minorités nationales et les collectivités locales, a rédigé un manuel, le *Student Workbook and Teacher Guide on the Culture, Heritage and Traditions of the National Minorities of Bosnia and Herzegovina* (Manuels pour l'élève et l'enseignant sur la culture, le patrimoine et les traditions des minorités nationales de Bosnie-Herzégovine). Ce recueil de matériels éducatifs, dont les éléments s'intègrent avec beaucoup de souplesse

aux programmes scolaires du primaire, défendent les valeurs démocratiques et le respect des droits de l'homme. Ces matériels s'adressent aux enfants de 11 à 14 ans d'environ 17 minorités nationales vivant en Bosnie-Herzégovine. Le programme sera mis en œuvre dans les écoles de Bosnie-Herzégovine en 2009 par des enseignants spécialement formés et s'accompagnera d'un CD-Rom interactif contenant des matériels audiovisuels. Une unité d'enseignement tirée du manuel de l'enseignant figure à l'annexe du recueil en anglais et en bosniaque.

La Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit a apporté son concours à un projet d'éducation aux droits de l'homme reposant sur le projet Our Rights (Nos droits), dont la Slovénie avait pris l'initiative lorsque ce pays présidait l'organisation, en 2005. Dans ce projet, qui sort du cadre traditionnel de la salle de classe, des enseignants ont travaillé avec des élèves du dernier cycle du primaire issus d'origines ethniques diverses. Les enseignants ont été formés à cet effet et ont donné 13 leçons participatives, une pour chaque droit énuméré dans le manuel *Our Rights*. Des appareils photographiques jetables ont ensuite été distribués aux enfants, qui ont été invités à photographier des scènes ou des images illustrant le droit qu'ils avaient choisi; les photographies ont ensuite fait l'objet d'une exposition et d'un concours photo. Des extraits du manuel *Our Rights* figurent à l'annexe du recueil.

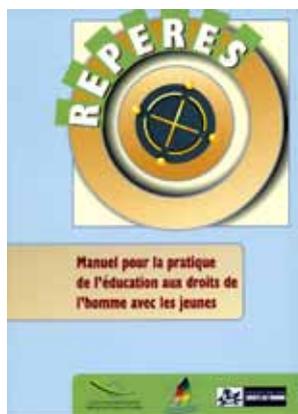
Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe, avec le soutien du Gouvernement suisse, a publié une série de manuels sur la citoyenneté et l'éducation aux droits de l'homme à destination des enseignants. Ces manuels contiennent des instructions détaillées, des supports à distribuer aux élèves et des informations générales pour les enseignants. Ils s'adressent aux enseignants en formation ou débutants, ainsi qu'à ceux suivant une formation continue dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme. Les enseignants expérimentés peuvent aussi tirer profit des idées et des matériels éducatifs contenus dans ces ouvrages. Les ouvrages de la série sont les suivants : *Apprendre à connaître les droits de l'enfant* (2007), *Vivre en démocratie* (2008), *Enseigner la démocratie* (2009), *Participer à la démocratie* (2010), *Grandir dans la démocratie* (2010) et *Eduquer pour la démocratie* (2011). Les manuels *Apprendre à connaître les droits de l'enfant* (également disponibles en albanais, azéri, anglais, macédonien et russe), *Vivre en démocratie* et *Enseigner la démocratie* figurent à l'annexe du recueil. Ces ouvrages peuvent être téléchargés à l'adresse www.coe.int/edc.

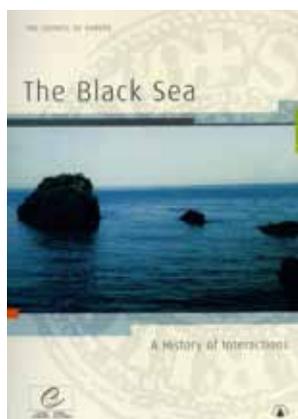


Les *Fiches pédagogiques «Droits de l'Homme» : A l'exercice des droits et des libertés – Ressources pédagogiques* (2010), à la fois théoriques et pratiques, offrent aux enseignants un outil vivant pour sensibiliser leurs élèves aux droits de l'homme. La partie théorique décrit, de manière simplifiée, la Convention et le fonctionnement de la Cour européenne des droits de l'homme, et présente les activités du Conseil de l'Europe. Neuf fiches, chacune consacrée à un article de la Convention, sont destinées à susciter chez les élèves une réflexion sur les droits qui doivent être garantis dans une société démocratique. La partie pratique propose divers exercices et activités d'analyse, de recherche et de réflexion sur les droits de l'homme. Des « cas pratiques » simplifiés permettront notamment aux élèves de se familiariser avec les questions juridiques et de comprendre le fonctionnement de la Cour. Les fiches pédagogiques peuvent être téléchargées à l'adresse : <http://book.coe.int/ftp/3586.pdf>.

Instruments pédagogiques pour la classe



Repères est un manuel d'éducation aux droits de l'homme destiné à la jeunesse et *Repères Junior* s'adresse plus particulièrement aux enfants âgés de 7 à 13 ans. Ces deux ouvrages s'adressent aux éducateurs, aux formateurs et aux enseignants. Destinés en premier lieu aux cadres éducatifs non formels, ils peuvent aussi être exploités dans un contexte formel. Ils aident le lecteur à se familiariser avec des concepts essentiels en matière de droits de l'homme et de droits de l'enfant, apportent des informations théoriques importantes sur des questions clés en matière de droits de l'homme et proposent de nombreuses activités. Ils peuvent être téléchargés à l'adresse www.coe.int/edc. *Repères*, *Repères Junior* et d'autres supports pédagogiques (comme le manuel *Gender matters* (Garçon ou fille, c'est important) ou le kit pédagogique *Tous égaux, tous différents*) peuvent être téléchargés dans de multiples versions linguistiques à l'adresse <http://eycb.coe.int/compass/>. Des exemples d'activités tirées de la version anglaise de *Repères* figurent à l'annexe du recueil.

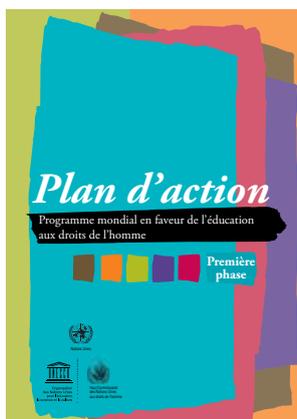


Les *Fiches d'information sur l'histoire des Roms* s'adressent aux enseignants, aux élèves, aux responsables de l'élaboration des politiques et aux spécialistes. Elles peuvent être utilisées dans tous les contextes pédagogiques. Cette publication a été produite avec le soutien financier du ministère finlandais des Affaires étrangères. Le manuel *Accès à l'éducation : concept de mallette pédagogique* (2007) est un guide pédagogique destiné à préparer les enfants roms, sintés et du voyage à l'entrée au cours préparatoire. Des informations supplémentaires, mais aussi les fiches d'information en français et en romani, se trouvent à l'adresse www.coe.int/education/roma. La version anglaise de ces fiches figure à l'annexe du recueil.



The Black Sea: A History of Interactions (La mer Noire, une histoire d'échanges) est un kit pédagogique qui donne des informations aux élèves et aux enseignants qui veulent en savoir plus sur l'histoire des pays qui bordent la mer Noire, mais aussi sur cette mer elle-même. C'est la première fois que des spécialistes venant de Bulgarie, de Géorgie, de Moldova, de Roumanie, de la Fédération de Russie, de Turquie et d'Ukraine tracent ainsi une histoire de la mer Noire, sous l'égide du Conseil de l'Europe. L'organisation a toujours considéré que la diversité et le dialogue interculturel étaient des facteurs qui favorisaient la compréhension mutuelle dans le monde d'aujourd'hui. Le kit pédagogique repose sur de nouvelles démarches dans l'enseignement de l'histoire qui tiennent compte de toute la complexité de cette discipline et se fondent sur des perspectives multiples et des études comparatives. Le kit pédagogique est disponible en anglais. Des informations supplémentaires sont disponibles à l'adresse www.coe.int/t/dg4/education/historyteaching/default_EN.asp.

La publication *Carrefours d'histoires européennes – Perspectives multiples sur cinq moments de l'histoire de l'Europe* (2007), qui se compose d'un CD-Rom et d'un livre, est une contribution à la mise en œuvre d'une méthodologie basée sur la multiperspectivité permettant aux enseignants de présenter dans leur pratique de nombreux exemples d'approches ainsi que différents points de vue ou conceptions d'un même moment de l'histoire récente de l'Europe. Trente-cinq des contributions présentées lors de conférences par des historiens éminents de différents Etats membres du Conseil de l'Europe ont été reprises dans cet ouvrage. Ce dernier permet aux enseignants et aux élèves de replacer l'histoire régionale et nationale dans un contexte plus large, de développer leurs connaissances historiques, d'établir des relations dans le temps et dans l'espace, et de comparer des points de vue différents sur les



mêmes événements et courants historiques. Disponible en anglais et en français, l'ouvrage peut être commandé à l'adresse http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2416.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Le manuel *ABC, L'enseignement des droits de l'homme, activités pratiques pour les écoles primaires et secondaires* (2004) offre des conseils pratiques et formule des propositions pour l'élaboration d'activités d'apprentissage à l'attention des enseignants et des éducateurs qui souhaitent sensibiliser les enfants scolarisés dans le primaire et le secondaire aux questions de droits de l'homme. Le premier chapitre énumère les éléments fondamentaux et les méthodes d'enseignement des droits de l'homme. Les deuxième et troisième chapitres sont destinés aux enseignants du primaire et du secondaire, respectivement. Ils proposent des activités permettant aux élèves de comprendre les droits de l'homme dans le monde, mais aussi dans leur salle de classe et leur communauté. Chaque activité est suivie des articles correspondants de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention relative aux droits de l'enfant, deux instruments des Nations Unies reproduits sous leur forme officielle et dans une version simplifiée aux annexes 1 et 2, respectivement. Le manuel *ABC, L'enseignement des droits de l'homme* est disponible en arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol. Le chapitre 1 du manuel en anglais est reproduit à l'annexe du recueil. Les versions multilingues ainsi que d'autres ressources utiles peuvent être téléchargées à l'adresse www.ohchr.org.

L'ouvrage *ABC, L'enseignement des droits de l'homme – Activités pratiques pour les écoles primaires et secondaires* s'accompagne d'un poster contenant le texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'un jeu dont les grilles correspondent à chacun des articles de la déclaration. Le poster et l'explication qui l'accompagne (disponibles en anglais et en français) figurent à l'annexe du recueil et peuvent être téléchargés à l'adresse www.ohchr.org (rubrique n° 4/ Add.1).

Le manuel *Plan d'action – Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme – Première phase* (2006) est une brochure publiée en collaboration avec l'Unesco. Il contient le plan d'action pour la première phase (2005-2009) du Programme mondial en faveur de l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme aux systèmes d'enseignement primaire et secondaire, qui présente des stratégies concrètes et des conseils pratiques sur des outils et des processus pédagogiques. Le plan d'action figure dans la première partie de l'annexe du recueil et il est également disponible en arabe, chinois, français, russe, espagnol et anglais à l'adresse www.ohchr.org.

La base de données sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme du HCDH fournit des informations sur les matériels pédagogiques élaborés dans le monde entier dans le domaine de l'éducation et de la formation aux droits de l'homme: manuels, guides pour les formateurs, manuels pour les élèves, programmes d'études et autres supports pédagogiques, rapports de conférences et de séminaires, documents de références (bibliographies et annuaires) et supports audiovisuels. Cette base de données est accessible à l'adresse www.ohchr.org. Ces supports, qui constituent la «Collection de matériels sur l'éducation et la formation dans le domaine des droits de l'homme du HCDH»,

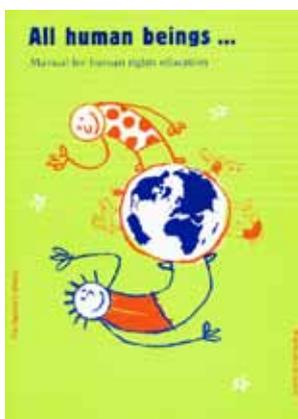
Instruments pédagogiques pour la classe

sont également disponibles à la bibliothèque du HCDH (Avenue Motta 48, Genève, Suisse).

La page web du HCDH sur la Déclaration universelle des droits de l'homme propose une série de ressources sur la déclaration et présente l'histoire du processus d'élaboration de la déclaration et la traduction du texte en 360 langues différentes. Ces ressources sont disponibles à l'adresse www.ohchr.org.

En outre, les publications du HCDH peuvent servir de support pédagogique dans la salle de classe. Il est possible de se les procurer gratuitement auprès du HCDH ou de les télécharger depuis le site www.ohchr.org.

Unesco



L'ouvrage *Tous les êtres humains : manuel pour l'éducation aux droits de l'homme* a été publié à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce guide pratique et illustré aide les élèves et les enseignants des premier et second degrés, partout dans le monde, à comprendre les éléments universels des droits de l'homme. Il fournit une documentation utile, des supports pédagogiques spécifiques et des exercices pratiques. Tous les supports peuvent être adaptés au contexte culturel et aux nécessités locales, de façon à permettre aux élèves de relier les droits de l'homme à leur vie de tous les jours. Le manuel peut être commandé à l'adresse http://publishing.unesco.org/details.aspx?Code_Livre=2603.



Education pour perpétuer la mémoire de l'Holocauste : face au défi de ne pas simplement promouvoir mais de rendre effectif le respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et des valeurs de tolérance et de respect mutuel, l'Unesco reconnaît qu'enseigner les leçons de l'Holocauste est indispensable à la réalisation de cet objectif. Les Nations Unies ont exhorté les Etats membres à élaborer des programmes éducatifs qui graveront dans l'esprit des générations futures les enseignements de l'Holocauste afin d'aider à prévenir les actes de génocide. L'Unesco œuvre à la promotion des matériels pédagogiques et se veut être une plate-forme d'accès à des ressources sur l'éducation pour la mémoire de l'Holocauste pour les institutions, enseignants, étudiants et tous ceux intéressés par le sujet. Ces ressources sont disponibles à l'adresse www.unesco.org/fr/education/promoting-rights-and-freedoms/holocaust-remembrance/.

Mondialogo School Contest – School Kit pour les enseignants : le concours Mondialogo School Contest, qui fait partie de l'initiative Mondialogo pour soutenir le dialogue interculturel des jeunes, a été lancé en octobre 2003 par DaimlerChrysler et l'Unesco, afin de favoriser la compréhension, le respect et la tolérance entre civilisations, et pour inciter des jeunes issus de milieux culturels différents à communiquer les uns avec les autres. La principale mission des participants (de 15 à 18 ans) est de prendre part au dialogue interculturel en élaborant un projet de création avec des élèves d'une école partenaire située sur un autre continent. Le *School Kit pour les enseignants* est reproduit à l'annexe du recueil, en anglais. La version anglaise du kit peut être téléchargée à l'adresse <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001581/158145e.pdf> et la version française à l'adresse <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001581/158145f.pdf>.



Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Intitulé :	80. Programme de qualification et d'accréditation des enseignants du cycle secondaire en démocratie et droits de l'homme
Nom de l'organisation :	Centre d'éducation civique – Civitas@BiH Hamdije Cemerlica 39, Sarajevo 71000, Bosnie-Herzégovine <i>Tél.</i> : +387 33 445700 Bureau du Conseil de l'Europe en Bosnie-Herzégovine Trg Fra Grge Martica 2/1, Sarajevo 71000, Bosnie-Herzégovine <i>Sites web</i> : www.civitas.ba, www.coe.ba <i>Tél.</i> : +387 33 233 935
Public visé :	Enseignants du cycle secondaire
Objectif :	<p>Le Programme de qualification et d'accréditation des enseignants en démocratie et droits de l'homme vise à offrir une formation continue à la fois globale et approfondie aux enseignants et éducateurs chargés de l'éducation civique. L'éducation civique est une matière à option obligatoire pour les élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (âgés de 16 à 18 ans).</p> <p>Cette formation globale répond à une consigne du ministère de l'Éducation exigeant que tous les professeurs de l'enseignement primaire et secondaire soient qualifiés dans leur domaine de compétence. Des recherches ont en effet montré que certains enseignants en fonctions ne maîtrisent pas suffisamment les concepts de la démocratie.</p>
Description :	<p>Le Programme de qualification et d'accréditation des enseignants en démocratie et droits de l'homme est une formation continue proposée aux enseignants qui s'appuie sur deux composantes, l'une théorique et méthodologique, et l'autre pratique. La composante théorique et méthodologique comprend 120 heures de cours, réparties en 12 modules. La composante pratique prévoit d'évaluer l'apprentissage actif et le perfectionnement professionnel des enseignants, au moyen d'auto-évaluations et d'évaluations effectuées par des collègues et des supérieurs.</p> <p>Elaboré par le Centre d'éducation civique – Civitas@BiH –, le programme de qualification s'articule autour de domaines d'apprentissage clés qui ont été classés par thèmes, et subdivisés en compétences spécifiques d'enseignement. Ces compétences embrassent un savoir lié aux thèmes de la citoyenneté, de la démocratie, des droits de l'homme et des libertés ; des vertus telles que le civisme et le sens des responsabilités personnelles ; la participation citoyenne au gouvernement et à la société ; et la méthodologie requise pour utiliser des cours interactifs.</p> <p>Le programme de qualification a été mis au point par plusieurs comités (chargés des normes, du programme, de la nomination et de l'accréditation) dont les membres représentaient à la fois une diversité ethnique et un large éventail d'expériences en matière d'éducation civique.</p>

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Description (suite): Ce programme propose pour la première fois en Bosnie-Herzégovine une formation continue complète aux enseignants d'une matière spécifique. Outre le perfectionnement professionnel intensif des enseignants, il a directement influé sur les politiques éducatives : les 13 ministères de l'Éducation l'ont officiellement approuvé à l'unanimité, et ils sont même convenus de ce que seuls les enseignants qualifiés par cette voie pourraient enseigner l'éducation civique. La formation « Démocratie et droits de l'homme » reste le seul enseignement commun aux trois systèmes éducatifs de la Bosnie-Herzégovine.

Les enseignants d'éducation civique de tous les établissements d'enseignement secondaire de Bosnie-Herzégovine ont suivi le programme, et 45 000 élèves en bénéficient chaque année. Les instructeurs du Programme de qualification et d'accréditation des enseignants en démocratie et droits de l'homme figurent parmi les spécialistes les plus reconnus dans ce domaine aux plans local, régional, européen, et aux États-Unis. Le Conseil de l'Europe encourage la composante pratique de la qualification dans les pays de la région. Une fois la formation suivie avec succès, chaque participant reçoit 12 unités de valeur, conformément au Processus de Bologne et au système européen de transfert d'unités capitalisables.

Ce système de qualification va s'étendre aux enseignants du primaire chargés de l'éducation civique en Bosnie-Herzégovine, et pourrait également être utilisé pour la formation continue des enseignants du primaire et du secondaire dans d'autres matières.

Points forts : Le programme de qualification de Civitas@BiH comprend 120 heures de cours, durant lesquelles les enseignants reçoivent une formation intensive sur les thèmes de la démocratie et des droits de l'homme. Très élaboré, son système interne de normes et d'évaluation permet de garantir qu'au terme du processus, les enseignants atteignent les objectifs d'apprentissage visés.

Adaptabilité : Le modèle de formation peut être utilisé dans d'autres contextes nationaux, car il intègre des structures de contenu et de gestion conçues et reconnues au plan international. Le Conseil de l'Europe appuie déjà la composante pratique du programme dans les pays de la région.

Sources : Des informations détaillées sur le Programme de qualification et d'accréditation des enseignants en démocratie et droits de l'homme et sur sa structure sont disponibles en bosnien, en croate, en anglais et en serbe sur le site web de Civitas @BiH, à l'adresse www.civitas.ba/. Le site web du Conseil de l'Europe en Bosnie-Herzégovine, à l'adresse www.coe.ba/pdf/portfolio_assessment_angepasst_new.doc, présente le modèle du document d'évaluation et d'accréditation (dossier). L'annexe du présent recueil fournit un document de référence et un plan du programme.

Intitulé : 81. S'orienter dans la diversité : comprendre les différences culturelles et sexuelles des adolescents

Nom de l'organisation : SchLAu NRW c/o Schwules Netzwerk e.V.
Lindenstr. 20, 50674 Cologne, Allemagne
Site web : www.schlau-nrw.de
Tél. : +49 0221 257 28 47
E-mail : info@schlau-nrw.de

Public visé : Enseignants, conseillers, professionnels de la santé et autres adultes travaillant avec les jeunes

Objectif : Le manuel *S'orienter dans la diversité* a été réalisé pour fournir des outils pratiques aux adultes travaillant avec les jeunes, face aux questions liées à l'identité et à l'orientation sexuelle telles qu'elles sont perçues en milieu multiculturel. Il vise à leur permettre de créer un cadre protégé et sécurisant, dans lequel les jeunes peuvent explorer leurs émotions et faire leurs propres choix de vie.

Une évaluation des besoins précédemment réalisée avait montré que les enseignants et les conseillers n'étaient pas très à l'aise concernant les questions d'orientation sexuelle, surtout ceux issus d'un milieu culturel ne tolérant pas certaines pratiques.

Description : Le manuel *S'orienter dans la diversité* comporte des informations générales, des lignes directrices pratiques, une foire aux questions, ainsi que des outils et des méthodes d'éducation et de conseil concernant les questions liées à la perception de l'identité et de l'orientation sexuelle. Il présente en outre des histoires réalistes sur la situation des jeunes homosexuels, lesbiennes et bisexuels en Europe, et fournit notamment aux adultes des conseils pour gérer les problèmes de harcèlement auxquels les adolescents peuvent être confrontés du fait de leur orientation sexuelle.

Ce projet porte sur les thèmes clés suivants :

- affirmation de soi et identités ;
- vies de couple ;
- à chacun sa manière de vivre ;
- santé et problèmes psychosociaux ;
- adapter le soutien psychologique et social ;
- sexualités ;
- la « communauté » ;
- histoire et culture ;
- religions ; et
- questions multiculturelles.

Les activités sont conçues pour être effectuées en classe, ou dans des structures de conseil ou de soins de santé.

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Description (suite): Le site web associé présente des informations détaillées supplémentaires sur le sujet, notamment des sections sur l'histoire et la culture de l'identité sexuelle, la position des différentes religions sur l'homosexualité, des conseils spécifiques sur l'orientation sexuelle et la communauté.

Fruit d'une collaboration entre spécialistes autrichiens, français, allemands, italiens et néerlandais, ce manuel est destiné aux établissements d'enseignement secondaire, et aux centres d'accueil des jeunes, aux structures universitaires et aux structures de conseil.

Points forts : Cet outil précieux aide les enseignants et les conseillers à apprendre à gérer les besoins émotionnels des jeunes homosexuels, lesbiennes et bisexuels. Le manuel propose des pistes pour répondre au large éventail de questions que peuvent se poser des adolescents en quête d'identité sexuelle. Les situations présentées sont réalistes et les dialogues sont écrits dans un style familier par souci d'accessibilité.

Adaptabilité : L'ouvrage a été élaboré pour pouvoir servir dans différents contextes nationaux. Il convient néanmoins d'adapter les outils, les méthodes et les lignes directrices aux situations locales et nationales des écoles et des services de soins de santé. Il importe que les pouvoirs publics défendent l'idée d'une école sûre pour tous, y compris les adolescents et les adultes homosexuels, lesbiennes et bisexuels.

Sources : Ce support pédagogique est disponible en ligne en anglais, en néerlandais, en français, en allemand et en italien à l'adresse www.diversity-in-europe.org. Des exemplaires imprimés sont également disponibles en néerlandais, en français, en allemand et en italien. L'annexe du présent recueil présente un extrait de la version anglaise du manuel *S'orienter dans la diversité*, ainsi qu'une évaluation dudit manuel sur le terrain.

Intitulé :	82. Education à la justice sociale : programme de formation des adultes
Nom de l'organisation :	International Step by Step Association (Issa) Keizersgracht 62-64, Amsterdam 1015 CS, Pays-Bas <i>Site web :</i> www.issa.nl <i>Tél. :</i> +361 354 3920 <i>E-mail :</i> issa@issa.nl
Public visé :	Enseignants et autres éducateurs en relation avec des enfants et des familles appartenant à des groupes minoritaires et défavorisés
Objectif :	<p>L'objectif de cette formation est d'améliorer la compréhension et la sensibilisation du public aux mécanismes qui perpétuent l'exclusion, l'oppression et l'iniquité. Il s'agit d'apprendre aux éducateurs à revoir leur propre mode de fonctionnement et à dépasser leur rôle traditionnel, pour devenir de véritables acteurs du changement dans les écoles, dans le système éducatif et dans la société.</p> <p>La formation « Education à la justice sociale » applique les normes pédagogiques conçues par l'International Step by Step Association pour l'enseignement préprimaire et primaire.</p>
Description :	<p>Le projet part du principe que chacun a un rôle à jouer pour identifier et combattre les comportements individuels et institutionnels qui entretiennent la discrimination. Il est donc nécessaire d'améliorer la communication transculturelle entre différents groupes, d'apprendre à construire des alliances entre les groupes pour lutter contre l'injustice et l'oppression, et d'acquérir de l'expérience pour faire face aux préjugés et aux injustices.</p> <p>Cette formation a été employée avec des éducateurs travaillant avec des enfants et des familles roms, des enfants ayant des besoins particuliers, et des enfants dont la première langue n'était pas la langue d'instruction. Elle se compose d'ateliers de deux ou trois jours, à deux mois d'intervalle durant lesquels les participants ont l'occasion d'appliquer les nouvelles pratiques.</p> <p>La formation « Education à la justice sociale » se fonde sur l'interaction, la réflexion et l'expérience. Le programme incite des groupes différents à se rassembler pour dialoguer et s'enrichir mutuellement. Il s'appuie sur une démarche à trois niveaux pour traiter du problème de l'oppression :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nommer – processus de guérison et de gestion de l'oppression en appliquant le langage à l'expérience ; • parler – exprimer ses questions, ses idées et ses sentiments ; et • construire des alliances. <p>La formation a été dispensée dans 12 pays d'Europe centrale et les éducateurs de 27 pays d'Europe centrale et orientale, du Caucase et de la Communauté d'Etats indépendants ont suivi des ateliers de « formation des formateurs ».</p>

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Description (suite): Tous les enseignants qui participent à l'Initiative pour l'éducation des Roms (mise en œuvre en Bulgarie, en Hongrie, dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine », au Monténégro, en Serbie, en Slovaquie et en Slovénie) et à l'Initiative en faveur d'écoles spéciales pour les Roms (menée dans quatre pays de la région) ont suivi le programme de formation des adultes Education à la justice sociale. Les initiatives ont enregistré des progrès dans la qualité de l'enseignement dispensé en classe, la réduction de la ségrégation, la participation de la communauté à tous les niveaux et des changements stratégiques concernant l'éducation des Roms.

Points forts : Cette expérience souligne l'importance d'examiner les pratiques discriminatoires d'un point de vue à la fois institutionnel et interindividuel. Elle illustre une approche psychosociale destinée à aider les éducateurs et d'autres adultes à faire face aux causes et conséquences des préjugés.

Cette pratique s'avère particulièrement utile pour les populations minoritaires roms, notamment dans les environnements où l'intégration est en voie de réalisation.

Adaptabilité : Le programme de formation peut être utilisé avec des éducateurs, des professionnels de la santé et des travailleurs sociaux qui travaillent avec – ou représentent – des groupes victimes d'exclusion, d'oppression ou d'iniquité. La documentation peut être adaptée en fonction des populations visées et des délais impartis.

Sources : L'annexe du présent recueil présente la description du programme Education à la justice sociale et des exemples de calendrier de formation en anglais. Actuellement, la formation est proposée en albanais, arménien, azéri, bulgare, croate, tchèque, anglais, hongrois, letton, macédonien, russe, serbe, slovaque, slovène et ukrainien. Pour obtenir de plus amples informations, contacter l'Issa à l'adresse issa@issa.hu.

Intitulé : 83. Renforcer l'enseignement et l'apprentissage pour les enfants parlant une langue minoritaire : formation des enseignants et ressources pédagogiques

Nom de l'organisation : Nadácia Škola Dokorán (Fondation pour une école ouverte)
 Dr. Janského 19/16, Žiar nad Hronom 965 01, Slovaquie
Site web : www.skoladokoran.sk
Tél. : +421 45 672 31 37
E-mail : nsd@nsd.sk
 L'organisation collabore avec l'International Step by Step Association (Amsterdam, Pays-Bas) et l'ONG Hea Algus (Tartu, Estonie).

Public visé : Enseignants de jeunes enfants (5 à 6 ans) qui entrent à l'école et ne parlent pas la langue utilisée en classe

Objectif : La formation et les ressources pédagogiques associées s'adressent aux enseignants d'enfants qui entrent en maternelle ou à l'école primaire et qui ne parlent pas la langue majoritaire du pays. Les matériels ont été conçus pour que l'enseignant puisse plus efficacement aider les enfants qui parlent une langue minoritaire à perfectionner leurs première et deuxième langues en classe et intégrer dans le processus éducatif global les enfants, les familles et les communautés qui pourraient être marginalisés pour des problèmes de langue.

Description : Le programme de formation des enseignants comprend un module de 12 jours et des manuels d'accompagnement – le *Teacher's Guide* et le *Compendium of Learning Materials* – à utiliser en classe.

Le module de formation de 12 jours traite des thèmes suivants :

- le travail dans une société multiculturelle, le développement langagier durant la petite enfance ;
- l'acquisition d'une deuxième langue et le bilinguisme ;
- l'appui simultané pour perfectionner la langue pratiquée à la maison ;
- les cadres et les stratégies facilitant l'acquisition d'une seconde langue en classe ;
- la coopération avec les familles et d'autres membres de l'équipe et le renforcement de l'alphabétisation.

Ces thèmes sont également traités dans le *Teacher's Guide*.

Le *Compendium of Learning Materials* propose près de 70 activités pour jeunes enfants, destinées à renforcer le perfectionnement langagier, l'alphabétisation et le multiculturalisme en classe. Les matériels promeuvent une approche axée sur la participation de tous, y compris les parents et les assistants pédagogiques appartenant aux communautés de langue minoritaire.

Les outils ont été utilisés pour la première fois en Slovaquie avec des enfants roms en 2005-2006. Dans ce pays, la fondation Nadácia Škola Dokorán a intégré le *Compendium of Learning Materials* et le *Teacher's Guide* dans toutes les initiatives en faveur de l'éducation des Roms, pour faciliter le perfectionnement linguistique de ces enfants dans les classes préprimaires et primaires.

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

- Description (suite):** Les matériels ont été distribués durant la formation à 58 enseignants, dans les régions de Banská Bystrica, Prešov et Nitra, et ont été employés dans 63 classes en Slovaquie. Dans le même temps, ils ont été mis à l'essai en Estonie avec des enfants russophones, par le biais du centre de formation des enseignants de l'ONG Hea Algas.
- Une évaluation externe a montré que la formation était efficace. Des améliorations ont été observées dans l'attitude des enseignants à l'égard des apprenants issus de groupes minoritaires, dans les compétences linguistiques de ces enfants, et dans les relations entre le milieu scolaire et les familles roms (en Slovaquie).
-
- Points forts:** Ce projet particulièrement bien conçu offre un large éventail de ressources qui peuvent aider les enseignants à renforcer l'intégration et le perfectionnement langagier des jeunes enfants issus de populations minoritaires, qui entrent dans un système scolaire utilisant une langue majoritaire. En tentant d'améliorer l'attitude des enseignants et de l'école, et les relations entre le milieu scolaire et les populations minoritaires, cette pratique tient compte des aspects linguistiques mais aussi culturels de l'intégration.
-
- Adaptabilité:** Cette pratique est déjà employée dans au moins huit pays, y compris dans des zones de langue minoritaire au Kazakhstan, au Kirghizistan, au Tadjikistan et en Ouzbékistan. Les matériels peuvent être traduits et employés dans d'autres contextes nationaux où les apprenants minoritaires entament leurs premières années de scolarité.
-
- Sources:** Le *Training Module*, le *Teacher's Guide* et le *Compendium of Learning Materials* sont disponibles en anglais, en estonien, en russe et en slovaque. Les versions en langue anglaise sont incluses dans l'annexe du présent recueil.

Intitulé :	84. Eléphant, abeille ou autre? Pour l'inclusion de tous dans nos écoles : une ressource pour le développement à l'échelle des établissements scolaires
Nom de l'organisation :	Northern Ireland Council for Integrated Education Aldersgate House, 13-19 University Road, Belfast BT7 1 NA, Royaume-Uni <i>Site web :</i> www.nicie.org.uk <i>Tél. :</i> +44 28 90 236200
Public visé :	Enseignants et administrateurs
Objectif :	<p>Les ressources et le perfectionnement du personnel associé visent à renforcer l'inclusion par le biais d'un processus de développement appliqué à l'échelle des établissements scolaires tout entiers.</p> <p>Ce programme s'appuie sur des approches efficaces qui ont été dégagées ces 25 dernières années dans des écoles intégrées (accueillant protestants et catholiques) en Irlande du Nord.</p>
Description :	<p>«Eléphant, abeille ou autre?» explore les principes d'inclusion inhérents aux valeurs de l'école, et décrit la façon d'élaborer des stratégies qui les appliquent, en promouvant un développement à l'échelle des établissements scolaires. Dans cette perspective est défini un processus en sept étapes qui consiste d'abord à circonscrire un problème observé dans le cadre scolaire et s'achève par l'examen régulier des résultats obtenus.</p> <p>Ces pratiques ont été élaborées en Irlande du Nord à l'échelle de la région, dans des établissements fondés sur différents types d'administration, et elles englobent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une vision à l'échelle des établissements scolaires ; • une stratégie et une pratique de l'enseignement religieux ; • des symboles et des emblèmes ; • la médiation par les pairs ; • des stratégies de maintien de bonnes relations ; • un comité d'intégration ; et • des matériels didactiques. <p>Des établissements scolaires et des éducateurs se sont inspirés de ce dispositif pour renforcer l'intégration et l'inclusion, en s'appuyant sur les pratiques et les ressources disponibles. Les enseignants et les administrateurs ont été encouragés à suivre le processus d'élaboration des stratégies décrit, afin d'assurer une promotion de l'inclusion à l'échelle de l'établissement scolaire. Le bref exposé du paysage politique et éducatif de l'Irlande du Nord s'est avéré utile pour aider les écoles à construire leur vision de l'avenir.</p>
Points forts :	Cette approche expose l'ensemble des valeurs, des stratégies et des pratiques liées à l'intégration scolaire. Extrêmement conviviale tant par la forme que par le style, elle peut être utilisée en classe par les enseignants.

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Points forts (suite) : Le programme «Elephant, abeille ou autre?», allié au perfectionnement du personnel, peut faciliter l'ouverture d'un dialogue sur ces stratégies et pratiques à l'échelle de l'établissement scolaire. Il permet de déterminer sur quelles ressources les établissements peuvent s'appuyer pour mettre en place des dispositifs tels que la médiation par les pairs.

Adaptabilité : Bien que ce projet en faveur de l'intégration ait été conçu pour répondre à la situation en Irlande du Nord (en prêtant tout particulièrement attention à la question de l'intégration religieuse), la forme du modèle et une grande part de son contenu peuvent être transposées dans d'autres contextes locaux et nationaux.

Sources : Ce programme ainsi que d'autres publications relatives à l'intégration dans les établissements scolaires d'Irlande du Nord peuvent être consultés en anglais à l'adresse www.nicie.org/publications/. Les ressources sont présentées en anglais dans l'annexe du présent recueil.

Intitulé : 85. Cadre pour la formation initiale des enseignants et outils de soutien

Nom de l'organisation : Centre for Human Rights and Citizenship Education, St. Patrick's College
Drumcondra
Drumcondra Dublin 9, Irlande
Site web : www.spd.dcu.ie/chrce
Tél. : +35 31 884 2079

Public visé : Formateurs d'enseignants et de futurs enseignants

Objectif : Cette pratique vise à accroître la place et l'influence de l'éducation aux droits de l'homme, à la citoyenneté et au développement dans la formation initiale des enseignants de St. Patrick's College, à Drumcondra, en créant un cadre évolutif et des outils associés destinés aux enseignants et aux apprenants.

La formation initiale des futurs enseignants du primaire constitue une période charnière pour veiller à ce qu'ils assimilent les connaissances, les compétences, la compréhension et les comportements requis pour l'éducation aux droits de l'homme et d'autres pédagogies. Ils devront en effet favoriser le développement des enfants en tant que citoyens actifs, sensés, engagés, et conscients des enjeux du monde actuel. Mais si la formation initiale offre un cadre approprié, le programme est déjà particulièrement fourni, et le large éventail de disciplines imposées peut freiner toute initiative ne figurant pas nommément dans le corps du programme. Le Centre for Human Rights and Citizenship Education et St. Patrick's College ont élaboré ce dispositif pour accorder une juste place à l'éducation aux droits de l'homme, à la citoyenneté et au développement dans le programme de formation initiale des enseignants.

Description : Le Centre for Human Rights and Citizenship Education a conçu le cadre pour intégrer l'éducation aux droits de l'homme, à la citoyenneté, au développement et au dialogue interculturel dans la formation initiale des enseignants du primaire. Ce cadre est évolutif et inclut à la fois des composantes spécifiques et des composantes intégrées. Le centre a préparé une brochure d'orientation qui aide les apprenants à cerner les notions, les valeurs et les méthodes pédagogiques associées à l'éducation aux droits de l'homme, au développement et au dialogue interculturel dans les programmes d'éducation et de sciences humaines prévus chaque année pour leur formation initiale. Tous les apprenants ont également accès à un site interne des ressources en ligne de l'établissement, qui présente des cours, des outils pédagogiques, des liens et des lectures recommandées.

La première année, le cadre met l'accent sur les expériences, les perceptions et les connaissances personnelles de l'enseignant apprenant, en matière de développement, de dialogue interculturel et de droits de l'homme. Ce travail s'effectue par le biais d'un cours de formation initiale des enseignants qui est axé sur le « soi ».

La deuxième année, le cadre met l'accent sur la « pratique ». Les apprenants participent à des séminaires pratiques qui leur permettent d'appliquer

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Description (suite): concrètement les pédagogies du développement, du dialogue interculturel et des droits de l'homme dans le programme du primaire.

La troisième année, le cadre rassemble la vision personnelle des apprenants, leur savoir pédagogique et leur compréhension du contexte social, culturel, politique et économique dans lequel ils vont enseigner. Un cours spécifique et un cours à option portent plus largement sur le « contexte » de l'enseignement et de l'apprentissage. Ces cours décrivent notamment la façon d'intégrer des pratiques démocratiques et des perspectives mondiales à l'échelle d'un établissement scolaire.

La première année d'application a été l'année scolaire 2007-2008. Plus de 1 600 enseignants apprenants participeront au programme durant ses trois premières années.

Points forts : Grâce à des formations spécifiques ou interdisciplinaires, les apprenants peuvent s'engager activement dans l'éducation aux droits de l'homme et d'autres pédagogies associées. Le projet inclut stratégiquement le cadre pour la formation initiale des enseignants. Il couvre également les principaux thèmes du présent recueil et change chaque année d'orientation, en mettant successivement l'accent sur le « soi », la pratique et le contexte plus large de l'enseignement.

Ce cadre est le fruit d'une évaluation des besoins au sein de l'école de formation des professeurs et des établissements primaires en général. En tant que tel, il représente une innovation cruciale dans la formation des enseignants en Irlande. Il peut contribuer énormément à développer l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté, et l'éducation globale et interculturelle dans le secteur du primaire au sens large, et influencer sur les évolutions futures de la formation initiale des enseignants. Etant donné que la formation initiale des enseignants intègre rarement ces principes, et qu'une telle préparation demeure essentielle, cette pratique pourrait devenir un véritable modèle pour les programmes de formation des enseignants.

Le programme résulte d'une collaboration unique entre le Centre for Human Rights and Citizenship Education – établi à l'école de formation des professeurs pour promouvoir l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté –, la section irlandaise d'Amnesty International et le projet Dice, financé par Irish Aid.

Adaptabilité : La planification, l'application et l'évaluation de ce cadre permettent de mesurer les perspectives et les problèmes que peut engendrer l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme et d'autres pédagogies sociales dans la formation initiale des enseignants.

Sources : L'annexe du présent recueil présente une description du cadre en langue anglaise. Les modules ainsi que d'autres ressources sont décrits à l'adresse www.spd.dcu.ie/chrce.

Intitulé :	86. Holocauste et comportement humain : séminaire en ligne
Nom de l'organisation :	Facing History and Ourselves 16 Hurd Road, Brookline, MA 02445, Etats-Unis <i>Site web :</i> www.facinghistory.org <i>Tél. :</i> +1 617 232 1595 <i>E-mail :</i> info@facing.org
Public visé :	Enseignants du secondaire des premier et second cycles, formateurs des enseignants et membres d'ONG
Objectif :	<p>Le séminaire vise à préparer les éducateurs à faire réfléchir les élèves sur des questions morales profondes, en les aidant à comprendre comment l'Histoire est façonnée par la haine, l'indifférence, le déni, mais également l'attention, la compassion et la responsabilité.</p> <p>La formation en ligne présente des stratégies et des ressources qui font le lien entre l'Histoire et les choix auxquels les apprenants sont confrontés aujourd'hui. Une telle démarche a pour but d'élargir la compréhension que les élèves ont de l'Histoire, avec son legs de préjugés et de discrimination, de courage et de compassion. Elle implique activement les élèves dans la construction d'un monde plus sûr et plus sain.</p> <p>L'outil a été élaboré pour mettre l'un des principaux séminaires de perfectionnement professionnel de Facing History and Ourselves à disposition d'éducateurs qui, sans cela, n'auraient aucun accès à son contenu et à sa méthodologie.</p>
Description :	<p>Le séminaire en ligne « Holocauste et comportement humain » examine l'échec de la démocratie dans l'Allemagne nazie et les choix effectués par des individus et des groupes qui ont conduit au massacre de millions de personnes. Il offre une vue d'ensemble de la montée des nazis et de l'Holocauste et une vision plus approfondie de certaines ressources et méthodologies offertes par Facing History and Ourselves.</p> <p>Les séances d'ouverture se penchent sur le comportement de l'individu et du groupe. Comment notre identité se construit-elle ? Comment devenons-nous membre d'un groupe ? Les participants étudient également les relations entre les auteurs des crimes, leurs victimes et les spectateurs. Dans les séances ultérieures, les participants étudient les choix que les citoyens allemands et d'autres ont faits dans les années 1920 et 1930. Les apprenants comprennent peu à peu comment de nombreux choix tant actifs que passifs ont sapé la démocratie ; ils commencent à réaliser comment la haine, l'indifférence, le déni et l'opportunisme peuvent progressivement façonner une période de l'Histoire. Lorsqu'ils découvrent comment les Juifs et d'autres populations ont été humiliés, isolés et finalement assassinés, ils réalisent que le cours de l'Histoire n'est pas inéluctable.</p> <p>Les séances de clôture reviennent sur les thèmes évoqués lors des séances d'ouverture et étudient les questions du bien et du mal, et de la culpabilité et de la responsabilité. Les participants abordent également des thèmes liés à la prévention de la discrimination et de l'exclusion, à la prise de décisions éthique, et au choix de participer à la démocratie.</p>

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Description (suite): Durant toute la formation, des liens sont établis avec le parcours d'autres pays tels que le Rwanda et l'Afrique du Sud. Les participants comparent les choix que les gens ont faits à certaines époques et ceux qui se posent aujourd'hui.

Le séminaire en ligne simplifié se déroule sur huit semaines. Chaque semaine, les participants effectuent un large éventail d'activités, comme lire des documents, consulter des clips vidéo, créer des articles de journal et participer à des forums de discussion en ligne. Ils doivent effectuer environ quatre heures de travail par semaine, à leur rythme. La formation permet d'effectuer des échanges avec des collègues par téléconférence. L'une de ces téléconférences accueille un survivant de l'Holocauste, ce qui confère à l'expérience une dimension unique.

Lorsqu'ils ont suivi le séminaire, les éducateurs peuvent accéder à d'autres ressources offertes par Facing History and Ourselves, notamment :

- un support en ligne personnalisé qui leur permet de mettre le programme en œuvre dans leur classe du premier ou du second cycle du secondaire ;
- plus de 20 ouvrages didactiques et guides d'études qui relient le programme et les problèmes du monde actuel ;
- des outils didactiques en ligne, comme des plans de cours, des modules de programme et d'autres outils ;
- des ateliers, des forums, des séminaires et des conférences en ligne ou en présentiel.

A ce jour, plus de 600 éducateurs issus de 31 pays ont suivi le séminaire en ligne. Parmi eux, 221 ont fait l'objet d'une évaluation postséminaire en 2007. Les résultats ont indiqué que les trois quarts d'entre eux ont pu mettre en œuvre un aspect de la formation dans leur enseignement. Selon ces enseignants, les élèves ont considéré les cours intéressants, motivants et comme ayant contribué à l'amélioration de leur rendement scolaire.

Points forts : La présentation du séminaire en ligne conjugue toutes les composantes d'un apprentissage en ligne fructueux, notamment des lectures, des discussions entre élèves, des travaux à rendre et des ressources multimédias telles que des clips vidéo et des activités interactives.

Son format en ligne permet aux éducateurs de participer à distance. La diversité internationale des apprenants ouvre la voie à des discussions transnationales enrichissantes sur la nature de la démocratie, des histoires nationales difficiles et des choix moraux individuels.

Adaptabilité : Les adultes de nombreux pays ont déjà assisté avec profit au séminaire. La pratique permet aux participants de faire le lien entre des études de cas et leur propre vécu, offrant ainsi un modèle pour les sociétés divisées et les régions où le passé a laissé des traces palpables.

Sources : La description de cette pratique et des modalités d'inscription sont disponibles en anglais à l'adresse www.facinghistory.org/OnlineSeminar. Le portail web www.facinghistory.org/resources offre un large éventail de ressources didactiques qui visent à « relier le passé aux choix moraux qui se posent aujourd'hui ». L'annexe du présent recueil présente une image de la page web.

Intitulé :	87. Education aux droits de l'homme : concepts et pédagogies
Nom de l'organisation :	International & Multicultural Education, School of Education, University of San Francisco 2130 Fulton Avenue San Francisco, CA 94117-1080, Etats-Unis <i>Site web :</i> www.soe.usfca.edu/departments/ime/index.html <i>Tél. :</i> +1 415 422 2209
Public visé :	Futurs enseignants et enseignants du niveau préprimaire à la douzième année d'études et étudiants du troisième cycle en sciences de l'éducation (âgés au minimum de 22 ans) dans les centres universitaires de premier cycle et les universités
Objectif :	<p>La formation « Education aux droits de l'homme » vise à fournir aux enseignants des instruments de connaissance, de motivation et de pédagogie, afin qu'ils puissent inclure un cadre international des droits de l'homme dans leur programme. Les apprenants préparent des outils pédagogiques qui pourront être utilisés dans l'exercice de leurs fonctions ou distribués à d'autres éducateurs.</p> <p>L'enseignement est dispensé dans l'International and Multicultural Department de la School of Education de l'université de San Francisco. Il a pour mission de promouvoir l'équité, la justice et la paix par le biais de la scolarisation et des services, en mettant l'accent sur la diversité et l'éducation comme vecteurs de l'intégration.</p>
Description :	<p>La formation « Education aux droits de l'homme » est un enseignement de troisième cycle incluant trois unités capitalisables de la School of Education. Cette formation se déroule durant cinq mois et s'achève par la présentation d'un projet pédagogique final (outil d'apprentissage), conçu pour organiser une séance d'éducation ou de sensibilisation en milieu scolaire ou communautaire.</p> <p>La formation explore les concepts essentiels des droits de l'homme, tels qu'ils sont décrits à la base dans les documents clés des Nations Unies, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Les apprenants étudient les violations des droits de l'homme actuellement observées dans le monde, et débattent des forces et des faiblesses du cadre conçu par les Nations Unies pour les combattre. La classe examine également le rôle des ONG (comme Amnesty International et Human Rights Watch), le militantisme et d'autres moyens de défense des droits de l'homme. Des intervenants sont invités dans la classe.</p> <p>La formation prévoit l'examen de quatre études de cas portant sur des questions urgentes en matière de droits de l'homme, chacune étant analysée à la lumière du cadre international des droits de l'homme. Les apprenants élaborent ensuite des outils pédagogiques fondés sur la recherche, pour enseigner sur des questions de droits de l'homme de leur choix. Ces outils d'apprentissage sont distribués en format papier, en format électronique par le biais de sites web et sous la forme de présentations orales effectuées dans différents contextes, comme des classes</p>

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Description (suite): allant du niveau préprimaire à la douzième année, des établissements universitaires et des programmes postsecondaires.

Les apprenants qui ont suivi la formation pilote au printemps 2007 ont indiqué que la formation « Education aux droits de l'homme » avait enrichi leurs perspectives, l'orientation de leurs études et leur enseignement. Face à ce succès, l'université a décidé de renforcer l'éducation aux droits de l'homme à compter de l'automne 2008, en proposant quatre enseignements supplémentaires : « Le droit international des droits de l'homme présenté aux éducateurs », « L'éducation aux droits de l'homme : pédagogie et pratique », « La problématique homme/femme et la mondialisation » et « L'immigration et le déplacement forcé ».

Points forts :

Cette formation conçue pour les enseignants se distingue par son approche pédagogique interactive, centrée sur l'apprenant. Les étudiants en sciences de l'éducation pilotent leur propre apprentissage, en préparant des présentations de groupe sur différentes études de cas, en participant à des jeux de rôle ou à des forums de discussion en ligne, en visitant des quartiers de San Francisco pour débattre de questions de droits de l'homme avec le public et en créant des outils pédagogiques fondés sur l'étude d'une question de leur choix relative aux droits de l'homme.

Il s'agit du premier cours de pédagogie portant explicitement sur les droits de l'homme qui soit dispensé dans un établissement scolaire des Etats-Unis. Il allie l'acquisition de connaissances et une réflexion critique sur les questions d'actualité en matière de droits de l'homme à l'élaboration d'outils pédagogiques qui peuvent être utilisés par l'apprenant.

Adaptabilité :

La formation « Education aux droits de l'homme » a été mise au point pour les universités des Etats-Unis, mais elle pourrait être adaptée à d'autres pays et pour la formation continue des enseignants. L'accès à internet faciliterait la réussite de cette pratique telle qu'elle est conçue actuellement.

Sources :

Le programme détaillé peut être consulté en anglais à l'adresse <http://learning.berkeley.edu/AIUSA-syl/toc.html> (qui présente d'autres programmes d'études) et figure également dans l'annexe du présent recueil.

Des informations générales sur l'International and Multicultural Department de la School of Education de l'université de San Francisco (Etats-Unis) sont disponibles à l'adresse www.soe.usfca.edu/departments/ime/index.html.

Intitulé :	88. <i>Inter Guide</i> : un guide pratique pour appliquer l'éducation interculturelle dans les écoles
Nom de l'organisation :	Universidad Nacional de Educación a Distancia (Uned) Pº Senda del Rey, 7 Madrid 28040, Espagne <i>Site web</i> : www.uned.es <i>Tél.</i> : +34 913987289
	Ce projet a été coordonné durant sa phase d'élaboration par l'Université espagnole d'enseignement à distance (Uned), et mis en œuvre en collaboration avec l'université Complutense de Madrid (Espagne), le Conseil national de la recherche espagnol, l'université de Huelva (Espagne), l'université d'Oslo (Norvège), l'université de Nottingham Trent (Royaume-Uni), Globea et l'université Charles (République tchèque), Navreme Knowledge Development network (Autriche), l'université de Lettonie et l'université de Porto (Portugal).
Public visé :	Futurs enseignants et enseignants en fonction des cycles primaire et secondaire
Objectif :	L' <i>Inter Guide</i> vise à encourager les enseignants à procéder à une analyse critique de la diversité culturelle et des pratiques courantes de leur système d'enseignement et de leur établissement scolaire. Le projet appuie également une démarche interculturelle qui dispense à tous un enseignement équitable et de qualité.
Description :	<p>A l'origine, <i>Inter</i> était un projet Socrates-Comenius, qui a débouché sur l'élaboration et la validation d'un guide de formation destinée à la formation initiale et continue des enseignants. Les objectifs d'apprentissage du guide sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • définir la diversité culturelle des élèves et des communautés dans le cadre scolaire européen et, plus particulièrement, dans les pays qui participent au projet ; • évaluer de manière critique les pratiques et politiques éducatives conçues pour répondre aux besoins des élèves et des communautés de cultures diverses ; • déterminer et illustrer l'approche interculturelle de l'éducation fondée sur une théorie établie et évaluer ses incidences pratiques ; et • construire un système permettant d'analyser, de soutenir, de gérer et d'améliorer l'approche interculturelle des pratiques scolaires liées aux programmes, ainsi que les politiques et règles institutionnelles. <p>Ce guide de 211 pages se compose de huit modules qui traitent de l'éducation interculturelle, notamment les thèmes de l'homogénéité et la diversité, le rôle de la scolarisation, la structure et l'organisation des établissements scolaires, les stratégies d'enseignement et d'apprentissage, les politiques éducatives, ainsi que l'école, la maison et la communauté. Chaque module présente une introduction, des activités, des propositions de collaboration avec d'autres acteurs, des stratégies destinées à planifier et à adapter les programmes, des ressources et des sujets de réflexion. Un DVD conçu pour accompagner l'<i>Inter Guide</i> contient des clips vidéo qui illustrent la bonne pratique dans les établissements scolaires. Les</p>

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Description (suite): matériels didactiques sont disponibles sur CD-Rom et en ligne pour permettre la formation à distance. De cette façon, ils peuvent être utilisés dans un environnement d'apprentissage en ligne ou en présentiel.

L'ouvrage a été testé sur le terrain et validé avec le concours d'organismes et d'universités entre 2002 et 2005. Il a reçu le prix Evens en 2005. *L'Inter Guide* a été mis en œuvre dans le cadre d'activités de formation des enseignants de l'université Complutense de Madrid (Espagne), du programme postuniversitaire de l'université de Huelva (Espagne) et du programme de formation des enseignants de l'Université espagnole d'enseignement à distance (Uned), de l'Institut d'éducation multiculturelle de Lettonie, du programme de formation initiale des enseignants de l'université de Nottingham Trent (Royaume-Uni), de l'université de Porto (Portugal), et de diverses activités de formation continue des enseignants, prises en charge par le ministère espagnol de l'Éducation (Espagne) et par Navreme Knowledge Development network (Vienne, Autriche).

Ces expériences réalisées à l'aide du guide ont débouché sur l'établissement de l'Inter Network. Ce réseau, destiné à développer l'échange d'expériences et d'outils pratiques pour la formation des enseignants, est disponible en ligne à l'adresse <http://internetwork.up.pt/>.

Points forts : Le guide soutient une approche globale et méthodique de l'éducation interculturelle dans les écoles, en identifiant les nombreux aspects des politiques et des pratiques qui influent sur les échanges interculturels. La pratique encourage la réflexion critique et la réactivité au sein du corps enseignant.

Le projet a été conduit et validé dans plusieurs cadres nationaux, ainsi que préparé dans différents formats pour accroître son adaptabilité (en présentiel et en ligne; formation initiale et continue).

Adaptabilité : Le guide a été conçu de façon à convenir à des cadres nationaux et structurels divers, et il est déjà utilisé dans une demi-douzaine de pays. Il est disponible dans six versions locales, adaptées au contexte et à la langue local ou national.

Sources : *L'Inter Guide* est disponible en tchèque, en anglais, en letton, en norvégien, en portugais et en espagnol à l'adresse http://inter.up.pt/inter.php?item=inter_guide. La version en langue anglaise est incluse dans l'annexe du présent recueil. Le DVD *Kaleidoschool* (en anglais et en espagnol) est un supplément du guide disponible sur demande.

Intitulé :	89. Méthodologies interactives pour des activités d'éducation aux droits de l'homme
Nom de l'organisation :	Centre «humaniste» d'études méthodologiques Molodyozhnaya 4, Moscou 117296, Fédération de Russie <i>Site web :</i> www.humanist.ru <i>Tél. :</i> +7 985 108 1457 <i>E-mail :</i> humanist@bk.ru
Public visé :	Futurs enseignants et enseignants du secondaire en fonction, et travailleurs sociaux
Objectif :	Ce perfectionnement professionnel vise à préparer les éducateurs du secondaire et les travailleurs sociaux à enseigner les droits de l'homme en employant des méthodes interactives. Les apprenants sont initiés aux méthodes pédagogiques actives et aux droits de l'homme. L'objectif consiste à leur permettre de créer des atmosphères d'apprentissage fondées sur la démocratie et sur le respect.
Description :	<p>Ce programme de perfectionnement professionnel a été élaboré par le Centre «humaniste» d'études méthodologiques, en coopération avec le Centre de la jeunesse pour les droits de l'homme et la culture juridique; l'objectif consiste à assurer la formation initiale et continue des enseignants aux méthodes pédagogiques actives, par le biais d'activités sur l'éducation aux droits de l'homme.</p> <p>Le programme se compose d'un module d'introduction générale sur les droits de l'homme et d'un module spécialisé qui peut être sélectionné selon les besoins et les intérêts de l'apprenant. Le module d'introduction porte sur cinq thèmes fondamentaux en matière de droits de l'homme, notamment «Histoire et philosophie des droits de l'homme» et «Introduction à l'éducation aux droits de l'homme». Le module spécialisé couvre 11 thèmes, notamment «Droits et libertés élémentaires», «Tolérance», «Justice» et «Droits des enfants».</p> <p>L'enveloppe pédagogique comprend un recueil de textes, ainsi que des matériels d'information qui peuvent être utilisés en classe, avec chacun des thèmes des modules. Chaque thème est suivi de recommandations à l'attention des formateurs des enseignants sur la façon de conduire un double exposé sur le contenu et sur la méthodologie.</p> <p>De 2001 à 2003, le cours a été testé sur le terrain avec succès dans les centres de formation initiale et continue de trois régions russes (Moscou, République de Carélie et l'Oblast de Kalouga). Plus de 300 enseignants et élèves ont participé et la pratique a bénéficié d'une évaluation positive de la part du Bureau du médiateur pour les droits de l'homme de la Fédération de Russie.</p>
Points forts :	La pratique constitue un exemple d'intégration des droits de l'homme dans la formation initiale et continue des enseignants quel que soit le domaine d'enseignement. Les droits de l'homme ne sont pas traités comme une discipline

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Points forts (suite) : théorique en eux-mêmes, mais comme une part intégrante de la formation générale des enseignants, à inclure dans les méthodes pédagogiques préconisées. Il en résulte une plus grande motivation à l'égard de l'éducation aux droits de l'homme et de leur application au sein de l'établissement scolaire, même si le sujet ne se présente pas sous la forme d'une formation distincte.

Adaptabilité : La pratique pourrait être adaptée à d'autres pays qui peinent à intégrer l'éducation aux droits de l'homme dans les programmes d'études officiels, en prenant en compte les politiques éducatives nationales et les programmes de formation des enseignants.

Sources : L'annexe du présent recueil présente un exemple de chapitre du recueil de textes (en russe et en anglais). Y figurent également le programme d'études ainsi que les recommandations sur la formation des enseignants en russe. L'enveloppe pédagogique complète est disponible en russe sur demande.

Intitulé :	90. Introduction à l'éducation aux droits de l'homme : formation en ligne
Nom de l'organisation :	Human Rights Education Associates, Inc. (HREA) 97 Lowell Road, Concord, MA 01742, Etats-Unis <i>Site web :</i> www.hrea.org <i>Tél. :</i> +1 978 341 0200 <i>E-mail :</i> info@hrea.org
Public visé :	Enseignants et formateurs travaillant avec des apprenants de tous âges
Objectif :	<p>La formation en ligne vise à offrir un perfectionnement professionnel sur le web aux éducateurs désireux d'acquérir des connaissances et des compétences pour fournir des programmes d'éducation aux droits de l'homme. Cette formation complète et exploite les ressources de Human Rights Education Associates, Inc. destinées aux éducateurs aux droits de l'homme, notamment une grande bibliothèque en ligne et le Global Human Rights Education Listserv (liste de diffusion mondiale sur l'éducation aux droits de l'homme).</p> <p>Dans la formation en ligne intitulée « Introduction à l'éducation aux droits de l'homme », les participants approfondissent leurs connaissances en matière d'éducation aux droits de l'homme dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les normes internationales des droits de l'homme, notamment celles qui s'appliquent aux enfants ; • les définitions relatives à l'éducation aux droits de l'homme ; et • les modèles et pédagogies associés à l'éducation aux droits de l'homme et à l'apprentissage émancipateur. <p>Les participants acquièrent des mécanismes de base pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyser les facteurs qui influent sur les composantes et les approches de l'éducation aux droits de l'homme ; • élaborer une activité d'apprentissage ou un outil d'éducation aux droits de l'homme ; • explorer internet à la recherche de ressources ; • porter un regard critique sur les activités d'éducation aux droits de l'homme.
Description :	<p>La formation en ligne présente l'éducation aux droits de l'homme sur le plan international aux éducateurs et aux formateurs qui travaillent dans des secteurs formels et informels. Les participants apprennent à élaborer un module, une formation ou d'autres projets qui soutiennent la mission de leur organisation. Les formateurs appliquent ces compétences dans des contextes formels et informels et pour valoriser les ressources humaines de leur propre organisation.</p> <p>Le premier élément de la formation en ligne est une introduction au cadre des droits de l'homme, aux approches des programmes d'études y afférents, et aux matériels didactiques employés dans le monde entier. S'ensuit une présentation des méthodes d'apprentissage participatives et de la théorie pédagogique associée. Les participants explorent ensuite des approches disciplinaires de l'éducation aux droits de l'homme, en étudiant des programmes d'études et des outils employés en sciences sociales, en lettres et en sciences. Sont également examinées des approches thématiques de l'éducation aux droits de l'homme et</p>

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Description (suite): de leur défense, en prenant des exemples liés aux droits de l'enfant, aux droits des femmes et aux droits des minorités. Plusieurs sessions ont pour objectif d'accroître les compétences des participants, qu'il s'agisse de mettre en place une expérience d'apprentissage, d'utiliser internet ou d'intégrer des évaluations.

La formation en ligne comporte une soixantaine d'heures de lecture, de travaux de groupe en ligne, d'échanges entre les apprenants et les instructeurs, ainsi que des missions à réaliser; elle a une durée de douze semaines. Les activités et les missions à réaliser suivent des techniques d'apprentissage actives et participatives, qui mettent en avant la réflexion et la collaboration. Les participants effectuent les lectures demandées, préparent les tâches intérimaires et finales des missions assignées, et participent à des discussions de groupe.

La formation en ligne utilise Moodle, une plate-forme d'apprentissage en ligne très conviviale, ne nécessite pas une connexion internet à haut débit, même s'il faut accéder à internet une fois par semaine. Les apprenants peuvent choisir de participer via le web ou par courrier électronique. À l'exception des sessions de discussion en ligne (qui sont facultatives), ils peuvent décider eux-mêmes de participer à la formation à tout moment durant la session hebdomadaire.

La formation en ligne est dispensée en anglais tous les trois ans depuis 2003. Depuis 2005, elle est également dispensée en allemand. Chaque classe comptait environ 25 apprenants, représentant plus de 15 pays. L'évaluation de la formation a donné d'excellents résultats; les participants ont exprimé leur satisfaction par rapport à l'organisation et la pertinence des différentes composantes, au sentiment d'appartenir à une communauté et à la facilité d'utilisation du site web. Pour consulter les résultats des évaluations de formations précédentes, consulter la page www.hrea.org/courses/8E.html.

La formation en ligne intitulée « Introduction à l'éducation aux droits de l'homme » est l'une des 20 (ou plus) formations en ligne payantes que Human Rights Education Associates, Inc. propose aux apprenants adultes dans le domaine des droits de l'homme. D'autres formations riches en contenu qui peuvent intéresser les éducateurs portent sur « Le système des droits humains des Nations Unies » et l'« Introduction au système européen de promotion et de protection des droits de l'homme ».

Points forts : La formation en ligne apporte une solution pratique aux éducateurs qui souhaitent bénéficier d'un perfectionnement professionnel mais ne peuvent pas être présents sur place. Elle a été conçue pour s'adapter aux toutes dernières technologies et méthodologies des communautés d'apprentissage en ligne. Les évaluations ont montré que l'enseignement dispensé renforce efficacement l'acquisition des connaissances et des compétences indispensables à l'élaboration de programmes d'éducation aux droits de l'homme.

Adaptabilité : La formation en ligne a déjà été suivie avec succès par des apprenants d'horizons nationaux divers et venant de différents environnements d'apprentissage.

Sources : Pour de plus amples informations sur la formation en ligne, notamment sur les résultats d'évaluation, consulter le site www.hrea.org/courses/8E.html. L'annexe du présent recueil présente un extrait du programme d'études.

Intitulé : 91. Un enseignement plus intéressant : un manuel didactique pour le perfectionnement professionnel des enseignants d'instruction civique en Estonie

Nom de l'organisation : Institut Jaan-Tõnisson
Pikk str. 7, Tallinn 10123, Estonie
Site web : www.jti.ee
Tél. : +372 5119245
E-mail : jti@jti.ee

Public visé : Enseignants d'histoire et d'instruction civique dans le deuxième cycle du secondaire travaillant dans des établissements qui pratiquent l'estonien et le russe

Objectif : Le manuel didactique *More Interesting Lessons: A Resource Book for the Professional Development of Civics Teachers in Estonia* (Un enseignement plus intéressant : un manuel didactique pour le perfectionnement professionnel des enseignants d'instruction civique en Estonie) vise à promouvoir des approches démocratiques et des méthodes pédagogiques actives auprès des enseignants du deuxième cycle du secondaire. En s'appuyant sur des exemples relatifs aux droits de l'homme, la pratique entend renforcer la prise en compte de ces thèmes dans les programmes d'instruction civique obligatoires en Estonie.

Description : Ce manuel détaille des méthodes interactives couramment utilisées et présente des activités destinées aux cours d'instruction civique. Les activités de présentation des droits de l'homme ont été extraites d'autres sources, mais adaptées au contexte estonien, en incluant des exemples locaux, des noms et des événements spécifiques du pays. Le manuel explique aux enseignants comment personnaliser leurs cours et élaborer leurs propres activités interactives pour répondre aux besoins de leurs classes.

L'institut Jaan-Tõnisson a mis sur pied une offre de formation continue inspirée de la structure et du contenu du manuel. L'ouvrage a été distribué à quelque 300 établissements scolaires pratiquant l'estonien et le russe. Grâce à cette ressource et aux sollicitations associées, les thèmes des droits de l'homme sont inclus depuis 2002 dans les tests nationaux d'évaluation des élèves en instruction civique.

Points forts : Le manuel est bien conçu et facile à utiliser. Il représente un exemple des efforts qui peuvent être entrepris pour préparer une nouvelle génération d'éducateurs en mettant en avant des valeurs démocratiques et participatives et les thèmes relatifs aux droits de l'homme.

Le manuel a été élaboré pour la formation continue des enseignants d'instruction civique, mais d'autres enseignants pourraient s'en servir pour intégrer l'éducation aux droits de l'homme dans des disciplines liées à l'instruction civique.

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Adaptabilité :

Le manuel s'inspire d'un large éventail d'activités qui sont déjà employées au plan international et ont démontré leur applicabilité à des contextes nationaux variés. Il pourrait être adapté plus spécifiquement à d'autres contextes en vue d'introduire les droits de l'homme dans des programmes existants.

Sources :

L'ouvrage est disponible en estonien et en russe. La version russe est incluse dans l'annexe du présent recueil, avec des passages traduits en anglais. Pour plus d'informations ou pour obtenir une copie papier, contacter Sulev Valdmaa à l'adresse sulev@jti.ee.

Intitulé :	92. Perfectionnement professionnel des enseignants des droits de l'homme
Nom de l'organisation :	Centre constitutionnel arménien de protection des droits de l'homme (ACRPC) 1 Shirakatsi Lane, Building 2, Vanadzor 2003, Arménie <i>Site web :</i> www.acrpc.am <i>Tél. :</i> +374 32 2 29 67 <i>E-mail :</i> acrpc@acrpc.am
Public visé :	Enseignants du secondaire et formateurs d'enseignants
Objectif :	Ce programme de perfectionnement professionnel d'un an vise à renforcer les connaissances et les compétences des éducateurs arméniens chargés d'enseigner les droits de l'homme et l'instruction civique, en tant que matières comprises dans le programme des sciences sociales pour les élèves de la huitième à la dixième année (14 à 18 ans).
Description :	<p>La formation englobe un atelier de vingt jours qui se tient durant les vacances d'été ou d'hiver, et deux ateliers de suivi, de sept jours chacun, qui se déroulent dans le courant de l'année. Il existe en outre une formation à distance (mais qui ne passe pas par le web), effectuée au rythme de chacun, étendue sur onze mois.</p> <p>Les thèmes abordés portent sur l'histoire et la philosophie des droits de l'homme, la nécessité de l'éducation aux droits de l'homme, les dispositifs de protection, l'ensemble des droits, le droit humanitaire international et les droits de groupes spécifiques tels que les enfants, les femmes et les personnes handicapées.</p> <p>Les ateliers présentiels mettent en œuvre de multiples méthodologies d'apprentissage, destinées à faciliter l'assimilation des contenus et la pratique des techniques pédagogiques, comme les travaux individuels effectués avec l'aide d'un instructeur, l'apprentissage en équipe, et les travaux en petits groupes. Tandis que le Centre constitutionnel arménien de protection des droits de l'homme est principalement responsable du contenu du programme de formation aux droits de l'homme, l'Institut national arménien de l'éducation travaille avec les enseignants sur les méthodes pédagogiques collaboratives. Les apprenants découvrent à leur rythme la liste des thèmes des droits de l'homme. Des tests sont effectués une fois l'étude de chaque thème clé achevée, et un examen final conclut la formation.</p> <p>Les apprenants poursuivent leurs études à distance durant onze mois et participent à deux ateliers qui leur permettent de montrer leurs compétences pédagogiques. Ils envoient les travaux écrits demandés par courrier électronique au centre, où ils seront évalués. Les participants ont jusqu'à une année pour achever le programme. Lorsqu'ils ont franchi toutes les étapes, ils reçoivent un certificat de formation.</p> <p>Le programme est assuré en collaboration avec l'Institut national de l'éducation du ministère arménien de l'Éducation et de la Science. Les diplômés du programme de formation aux droits de l'homme travaillent dans environ 300 établissements scolaires des 11 régions arméniennes et ont dispensé leur savoir à 60 000 élèves du secondaire.</p>

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Points forts :

Le programme de perfectionnement professionnel se déroule sur un an et offre un apprentissage approfondi sur les thèmes des droits de l'homme. Sa formule autonome et personnalisée facilite l'assimilation des contenus au rythme de l'apprenant.

Pour que ce programme de formation d'un an ait des résultats concluants, jusque dans les salles de classe, le processus d'admission est rigoureux et exige que les enseignants signent un « contrat » d'engagement. En outre, le directeur de leur établissement doit garantir qu'ils auront la possibilité d'enseigner les droits de l'homme ou une autre matière liée au droit, durant au moins deux ans après la conclusion de la formation.

Une évaluation externe menée en 2006 a montré que ce programme de formation était unique dans le pays et participait activement à préparer ses diplômés à enseigner les droits de l'homme dans les écoles. L'étude a mis en évidence que de nombreux enseignants qui avaient suivi la formation étaient plus engagés dans les questions des droits de l'homme en dehors du cadre scolaire. De leur côté, les élèves des diplômés du programme ont remporté les Olympiades nationales relatives à la « Constitution et aux droits ».

Soucieux d'élever le niveau de la culture juridique, le Centre constitutionnel arménien de protection des droits de l'homme propose d'autres services aux enseignants et aux membres des communautés par la voie de séminaires, de publications et de son Réseau de bibliothèques spécialisées dans les droits de l'homme.

Adaptabilité :

Un programme de formation approfondi, composé d'ateliers présentiels et d'apprentissages à distance, peut être employé dans de nombreux contextes locaux et nationaux. De plus, il est parfois possible de compléter la composante de la formation à distance par des échanges sur internet.

Sources :

Une description en anglais du programme de formation ainsi que des rapports issus de cours de formation précédents sont disponibles à l'adresse www.acrpc.am/en/advcourse.htm. L'annexe du présent recueil présente une description du programme.

Intitulé : 93. Formation sur la diversité religieuse et la lutte contre la discrimination

Nom de l'organisation : CEJI – Une contribution pour une Europe inclusive
319, Avenue Brugmann, Bruxelles 1180, Belgique
Site web : www.ceji.org
Tél. : +32 2 344 3444
E-mail : ceji@ceji.org

Cette pratique a été organisée avec le concours de l'Institut de coopération internationale de la Confédération allemande pour l'éducation des adultes, le Centre d'études islamo-chrétiennes (Danemark), la Ligue de l'enseignement du Calvados (France), le Centre multiconfessionnel de l'université de Derby (Royaume-Uni), Partners Bulgaria Foundation et le Scarman Trust (Royaume-Uni).

Public visé : Educateurs et enseignants pour adultes et animateurs de groupes de jeunes

Objectif : Le programme est conçu dans un esprit d'éducation à la diversité et contre les préjugés, reconnaissant et respectant la diversité multiculturelle. Il lutte contre les préjugés et la discrimination et renforce les compétences interculturelles. Les ateliers de « formation des formateurs » entendent tout particulièrement aider les éducateurs à gérer les problèmes liés à la diversité religieuse et à la discrimination qu'ils peuvent rencontrer dans leurs milieux éducatifs.

Les problèmes liés à la diversité religieuse prennent une ampleur de plus en plus importante dans la société européenne. Le travail du Ceji dans le domaine de l'éducation à la diversité et à la non-discrimination, dans des environnements d'apprentissage formels et non formels, révèle la nécessité de préparer les éducateurs à travailler efficacement avec des populations d'horizons religieux divers.

Description : La formation sur la diversité religieuse et la lutte contre la discrimination propose des séances de sensibilisation de deux jours et des ateliers de « formation des formateurs » de cinq jours. Elle met en œuvre un processus pédagogique conforme aux programmes d'éducation créés par l'institut A World of Difference de l'Anti-Defamation League. Ce modèle d'apprentissage s'appuie sur une recherche relative à la réduction des préjugés, qui désigne l'empathie, l'estime de soi, la pensée critique, l'apprentissage coopératif, des aspirations élevées, des environnements variés et l'action sociale, comme les atouts clés à développer pour prévenir et combattre les préjugés et les comportements discriminatoires.

Le programme de formation a adapté les solutions de promotion de la diversité aux questions religieuses, et s'articule autour d'une série de concepts pédagogiques : « Construire un socle », « Identité », « Prise de conscience culturelle », « Examiner les problèmes », « Résoudre les problèmes » et « Action sociale ». Les participants entreprennent un ensemble d'activités reliées entre elles, interactives et participatives, en privilégiant des méthodes pédagogiques interculturelles. Ces moyens didactiques sont décrits dans le *Handbook for Adult Educators*.

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Description (suite): La formation encourage les participants à cerner leur identité religieuse, à réfléchir sur leurs propres croyances et, finalement, à respecter la large diversité des courants spirituels qui existent entre les multiples traditions religieuses, et au sein de chacune d'entre elles. En échangeant leurs opinions et leurs expériences, les participants peuvent renforcer leur conscience culturelle et leur compréhension de l'autre. La conscience étant le moteur indispensable à toute action, la formation s'attache à développer les stratégies et la motivation pour que les participants s'impliquent activement dans la création de sociétés diversifiées et inclusives.

En juin 2008, 75 éducateurs et formateurs pour adultes, provenant de 10 régions de l'Union européenne, avaient suivi le stage de formation de cinq jours, puis eux-mêmes dispensé des sessions de sensibilisation de deux ou trois jours, en utilisant le *Handbook for Adult Educators*. Les participants peuvent recevoir des unités de cours capitalisables de niveau universitaire, s'ils choisissent de s'engager dans un processus d'assistance pédagogique à plus long terme. Le programme fait l'objet d'une évaluation externe pour mesurer la pertinence, l'utilisation et l'incidence de la formation sur les usagers finaux de différents niveaux. Le 14 juin 2008, il a reçu la médaille d'or du Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie de la Commission européenne dans la catégorie Education des adultes (programme Grundtvig).

Points forts : La formation sur la diversité religieuse et la lutte contre la discrimination est un programme européen conçu pour éduquer spécifiquement les adultes sur ces thèmes. Traitant de questions très actuelles, la formation a attiré de nombreux étudiants, certains provenant de diverses minorités en Europe.

Le programme met un thème auparavant réservé aux personnalités religieuses à la portée des éducateurs, qu'ils aient des compétences ou des convictions religieuses, ou pas. Il est ouvert aux personnes de toutes confessions, croyances et préférences religieuses ou non religieuses.

Adaptabilité : Les ateliers de formation et de sensibilisation ont remporté un franc succès dans de multiples pays européens (Belgique, Bulgarie, Danemark, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Espagne, Turquie et Royaume-Uni). Le Ceji prévoit déjà qu'un nombre croissant d'enseignants d'établissements scolaires et universitaires (notamment ceux dispensant un enseignement religieux ou éthique) participera aux stages de formation de cinq jours. Le programme peut également être adapté à des apprenants plus jeunes (de moins de 16 ans).

Sources : Pour obtenir la description générale de la formation sur la diversité religieuse et la lutte contre la discrimination du Ceji, consulter le site à l'adresse www.ceji.org/education/religion_diversity.php. L'annexe du présent recueil présente des extraits du *Handbook for Adult Educators* en anglais, notamment un exemple d'activité.

Intitulé :	94. Formation spécialisée pour les enseignants d'éducation civique en fonction
Nom de l'organisation :	<p>Initiatives civiques – Association des citoyens pour la démocratie et la société civile Simina 9a, Belgrade 11 000, Serbie <i>Site web</i> : www.gradjanske.org <i>Tél.</i> : +381 11 2632 631; 381 11 2632 694 <i>E-mail</i> : civin@gradjanske.org</p> <p>Ce projet est mené en collaboration avec la faculté des sciences politiques, université de Belgrade, Serbie.</p>
Public visé :	Enseignants d'éducation civique du secondaire
Objectif :	<p>La formation propose aux enseignants d'éducation civique des concepts et des méthodes participatives, pour qu'ils transmettent leur savoir, tout en s'intéressant activement aux larges questions concernant l'engagement citoyen des élèves et des enseignants dans leurs écoles et leurs communautés.</p> <p>Depuis 2002, l'instruction civique est l'une des deux matières optionnelles obligatoires dans le programme scolaire serbe (les élèves doivent choisir entre l'éducation civique ou l'éducation religieuse). La généralisation réussie de l'éducation civique est liée aux programmes de formation continue proposés, car la formation initiale ne permet pas de se spécialiser ou de recevoir une formation générale sur ce thème.</p> <p>Le perfectionnement professionnel des enseignants d'éducation civique vise non seulement à améliorer les compétences des éducateurs qui enseignent cette matière en sollicitant la participation des apprenants, mais aussi à renforcer leur engagement lorsqu'ils préparent leurs propres cours. En outre, les enseignants sont encouragés à entreprendre des initiatives citoyennes dans leurs écoles et leurs communautés pour, à leur tour, montrer à leurs élèves comment lancer, gérer et accomplir des actions citoyennes de tous types.</p>
Description :	<p>La formation spécialisée pour les enseignants d'éducation civique en fonctions est un enseignement agréé, que propose la faculté des sciences politiques de l'université de Belgrade, en collaboration avec l'ONG Initiatives civiques. La formation s'appuie sur la collaboration de professeurs d'université qui privilégient des méthodes pédagogiques interactives, d'experts extérieurs à l'université spécialisés dans des domaines précis et de formateurs expérimentés provenant du secteur non gouvernemental. La méthodologie de travail est variée et fournit un modèle pédagogique aux enseignants participants.</p> <p>La formation s'articule autour de modules traitant principalement des thèmes de la citoyenneté dans une société moderne complexe, la citoyenneté et l'Etat, les processus de prise de décisions, la majorité et le consensus, les droits de l'homme, les médias, la politique sociale, la politique économique et l'intégration européenne. Chaque module est présenté dans le cadre d'une session de formation de deux jours (12 heures au total). Les thèmes et les objectifs d'apprentissage des modules sont décrits dans le détail dans le rapport d'évaluation, qui figure lui-même à l'annexe du présent recueil.</p>

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes

Description (suite): Chaque module associe des conférences interactives, des discussions et des activités basées sur des ateliers qui incluent des techniques de travail coopératif au sein de petits groupes. A la fin de chaque module, les participants élaborent des unités d'enseignement dont l'objet se rapporte au thème principal. Entre les sessions de formation de l'université, les enseignants testent ces travaux pratiques avec leurs élèves, dans leur contexte de travail réel, et peuvent ainsi procéder aux modifications appropriées. Une équipe de professionnels les encadre et leur prodigue des conseils, et évalue le perfectionnement professionnel et les progrès de chacun.

Les enseignants consignent les différentes étapes de leur formation, ce qui leur permet d'auto-évaluer leur processus d'apprentissage et de mesurer l'amélioration de leurs compétences professionnelles. Une évaluation formative conduite en 2007 durant la phase initiale a mis en évidence des améliorations concrètes dans la qualité de l'éducation civique, et enregistré des résultats probants, notamment les nouveaux outils élaborés par les enseignants ou les activités et les enseignements novateurs assurés par leurs soins en dehors des salles de classe.

La formation est dispensée par la faculté des sciences politiques de l'université de Belgrade, et les enseignants participants viennent de toutes les régions du pays. A ce jour, quatre groupes de 25 participants y ayant assisté, elle a atteint près de 2 500 élèves. En raison d'une forte demande, des formations parallèles ont été organisées en 2008. Les éducateurs participants reçoivent des unités d'enseignement capitalisables de l'université lorsqu'ils achèvent leurs modules avec succès (soit la moitié des unités requises pour l'obtention d'une maîtrise).

Points forts : D'après le rapport d'évaluation, la méthodologie de la formation s'avère efficace pour renforcer la motivation et les efforts des enseignants d'éducation civique. Elle favorise en effet la participation et l'autonomisation, encourageant les enseignants à élaborer leurs propres cours et à améliorer les compétences civiques des élèves au-delà de la salle de classe.

Cette pratique constitue le parfait exemple d'un programme de formation fondé sur la collaboration d'une université et d'une association civile, et les thèmes du module sont plus qu'à l'ordre du jour dans le cadre européen actuel.

Adaptabilité : Le modèle institutionnel du programme, le choix des thèmes et la méthodologie de la formation sont aisément adaptables à d'autres contextes nationaux.

Sources : L'annexe du présent recueil contient le rapport d'évaluation, qui détaille les thèmes des modules, les thèmes secondaires, les objectifs d'apprentissage associés et autres spécificités du programme de formation. Une description générale du programme ainsi que d'autres programmes proposés par Initiatives civiques sont disponibles en anglais à l'adresse www.gradjanske.org/page/civicEducationProgram/en/specijalisticki.html.

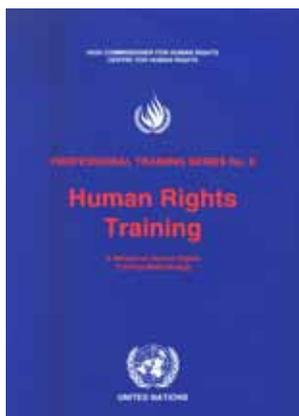
RESSOURCES DES PARTENAIRES

Conseil de l'Europe



Recommandation 1849 (2008) de l'Assemblée parlementaire pour la promotion d'une culture de la démocratie et des droits de l'homme par l'éducation des enseignants (<http://assembly.coe.int/main.asp?Link=/documents/adoptedtext/ta08/frec1849.htm>). L'annexe du présent recueil présente la recommandation.

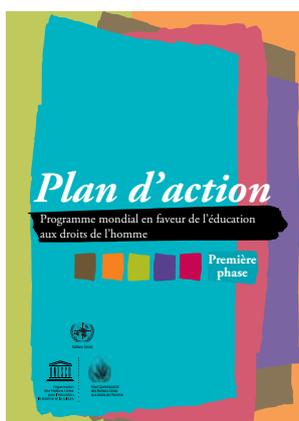
L'ouvrage *Contribution des enseignants à l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme: cadre de développement de compétences* (2009) définit les principales compétences que les enseignants doivent acquérir pour mettre en pratique la citoyenneté démocratique et les droits de l'homme dans leur classe, dans l'établissement scolaire et au sein de leur communauté en général. Il s'adresse à tous les enseignants – pas seulement aux spécialistes mais aux enseignants dans toutes les matières – et aux éducateurs des enseignants qui travaillent dans des établissements d'enseignement supérieur et d'autres environnements, dans le cadre d'une formation initiale ou d'une formation continue. L'annexe du présent recueil présente cette publication.



Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

La base de données sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme du HCDH fournit des renseignements sur les programmes (et les institutions associées) qui soutiennent l'apprentissage aux droits de l'homme, qu'il s'agisse de formations, de programmes d'études universitaires, de conférences et de séminaires ou de stages d'été. Elle est disponible à l'adresse www.ohchr.org.

La publication *Human Rights Training – A Manual on Human Rights Training Methodology* (2000) du HCDH donne des orientations sur l'organisation de formation aux droits de l'homme à destination des professionnels. L'annexe du présent recueil présente le manuel. Il est également disponible en arabe, en chinois et en anglais à l'adresse www.ohchr.org.



Le manuel *Plan d'action – Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme – Première phase* (2006), publiée conjointement avec l'Unesco, décrit le plan d'action pour la première phase (2005-2009) du programme mondial axé sur l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes d'enseignement primaire et secondaire; le document inclut des conseils et des idées pratiques concernant le perfectionnement professionnel des enseignants et les membres du personnel éducatif. La première section de l'annexe du présent recueil présente le plan d'action (qui est aussi disponible en arabe, en chinois, en français, en russe et en espagnol à l'adresse www.ohchr.org).

Les publications du HCDH peuvent également être utilisées par les éducateurs pour des activités d'apprentissage et d'enseignement; la plupart d'entre elles sont disponibles sur le site www.ohchr.org et peuvent être téléchargées gratuitement.

Perfectionnement professionnel des éducateurs et autres adultes



Unesco

La *Recommandation de l'OIT/Unesco concernant la condition du personnel enseignant* (1966) (http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=13084&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) énonce les droits et les responsabilités des enseignants, ainsi que des normes internationales afférentes à leur préparation initiale et à leur perfectionnement professionnel, ainsi qu'à leurs conditions de recrutement, d'emploi, d'enseignement et d'apprentissage. L'annexe du présent recueil présente la recommandation en anglais. Le texte peut également être téléchargé en français, en espagnol et en russe, respectivement aux adresses <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001140/114048f.pdf#page=27>, <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001140/114048s.pdf#page=27> et <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001140/114048rb.pdf#page=29>.

La *Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur de l'Unesco* (http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13144&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) a été adoptée par la Conférence générale de l'Unesco en 1997, après des années de travail préparatoire mené par cette organisation et par l'OIT. Cette norme constitue un ensemble de pratiques recommandées portant sur l'ensemble du personnel enseignant de l'enseignement supérieur. L'annexe du présent recueil présente la recommandation en anglais. Elle peut également être téléchargée en anglais, en espagnol, en russe, en chinois et en arabe, respectivement aux adresses : <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001102/110220e.pdf#page=31>, <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001102/110220s.pdf#page=34>, <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001102/110220rb.pdf#page=38>, <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001102/110220cb.pdf#page=34> et <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001102/110220ab.pdf#page=33>.



Méthodologies d'évaluation



Méthodologies d'évaluation

Intitulé :	95. Méthodologie d'évaluation Equitas
Nom de l'organisation :	Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains 666 Sherbrooke Street West, Suite 1100 Montréal, Qc. H3A 1E7, Canada <i>Site web :</i> www.equitas.org <i>Tél. :</i> +1 514 954 0382
Public visé :	Organisateurs de la formation à l'éducation aux droits de l'homme et autres formateurs
Objectif :	Une stratégie complexe d'évaluation interne a été développée pour être appliquée à une formation intensive sur trois semaines que propose Equitas, le « Programme international d'éducation aux droits humains », dans un triple objectif: inciter les adultes qui y participent à une réflexion critique, réunir des informations sur l'impact du programme et y apporter en permanence des améliorations.
Description :	<p>L'évaluation, à la fois formative et sommative, fournit à Equitas et à ses partenaires des renseignements en cours et en fin de formation. Elle induit un retour d'informations non seulement sur les processus et la teneur de la formation, mais également sur la réalisation de ses objectifs dans trois domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyse effective des questions et situations rencontrées par les participants à la formation dans leur travail sur les droits de l'homme au sein de leurs organisations ; • exploration approfondie de la façon dont l'éducation aux droits de l'homme peut améliorer l'efficacité du travail en faveur des droits de l'homme ; et • renforcement de la capacité des participants à appliquer leur apprentissage dans leurs organisations mais aussi la société. <p>Les données sont collectées par divers moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des questionnaires complétés par les participants à la suite de chacun des modules du programme ; • un questionnaire rempli par les participants en début de formation concernant le processus d'évaluation lui-même, suivi d'une discussion encadrée par un facilitateur ; • un questionnaire d'évaluation finale en fin de formation ; • des sessions de <i>debriefing</i> quotidiennes avec les formateurs ; • la mise par écrit des réflexions des formateurs sur l'apprentissage des participants ; et • des informations collectées de façon informelle à l'occasion des échanges réguliers avec les participants et les personnes ressources. <p>Ces informations sont résumées dans un rapport d'évaluation qui inclut des recommandations sur les modifications à apporter au programme de formation pour en améliorer l'efficacité. Ces rapports sont consultables par le public.</p>
Points forts :	La méthodologie d'évaluation, qui s'appuie sur une approche globale transparente, fortement axée sur la participation et l'autoréflexion, se veut être un outil pour l'amélioration du programme. Les rapports d'évaluation contiennent la réponse de l'organisation aux résultats de l'évaluation de l'année précédente, témoignant de sa réactivité et de sa volonté d'assumer sa responsabilité.

Méthodologies d'évaluation

Points forts (suite): L'évaluation fait partie intégrante de tous les aspects du programme de formation et requiert la contribution permanente des participants sous la forme de retour d'informations. Ces processus illustrent l'importance de l'évaluation pour l'ensemble des personnes impliquées dans le programme de formation.

Adaptabilité: La méthodologie d'évaluation peut être adaptée aux fins d'une utilisation dans d'autres contextes locaux comme nationaux. Plusieurs instruments d'évaluation ont été traduits en d'autres langues, dont le russe.

Sources : Le rapport d'évaluation du programme de formation 2007, qui contient les instruments et les résultats, figure à l'annexe du recueil. Le rapport d'évaluation 2006 peut être consulté en anglais à l'adresse <http://equitas.org/english/pdf/Eval%20report06.pdf>.

Intitulé : 96. Modèle pour l'évaluation des objectifs éducatifs interculturels des manuels de l'enseignement primaire et secondaire

Nom de l'organisation : Helpdesk for Intercultural Learning Materials
224, Tsar Boris III Blvd., Sofia 1619, Bulgarie
Site web : www.helpdeskgb.org
Tél. : +359 2 9 67 10 63

Public visé : Les évaluateurs des supports pédagogiques, les enseignants de toutes les matières, les formateurs des enseignants, les auteurs et les éditeurs de manuels, les responsables et les experts compétents au sein du ministère de l'Éducation et les élèves du secondaire (14-18 ans)

Objectif : Le modèle d'évaluation a été conçu dans l'objectif d'initier en Bulgarie un processus de suivi et de révision des outils d'apprentissage conformément aux objectifs de l'éducation interculturelle et de la non-discrimination, autrement dit l'équité et l'ouverture aux interactions interculturelles dans la classe, dans la communauté locale, à l'échelle nationale et mondiale.

Lorsque cette pratique a été conçue, les modèles et politiques susceptibles de promouvoir l'éducation interculturelle avaient fait l'objet de débats approfondis, mais la contribution potentielle que pouvaient y apporter les manuels scolaires n'avait guère été examinée. Un processus de révision des manuels, associé à des activités de formation, a donc été mis au point pour agir sur le développement tant de la philosophie que du contenu des outils d'apprentissage, ainsi que, plus généralement, sur les pratiques pédagogiques des éducateurs.

Description : Le modèle proposé met en place un processus d'évaluation de la capacité potentielle des outils d'apprentissage à promouvoir l'apprentissage et les valeurs interculturels au sein du système scolaire. En vertu de ce modèle, les objectifs clés de l'apprentissage interculturel sont les suivants : la réflexion sur la diversité culturelle des sociétés ; l'encouragement des élèves à comprendre leurs identités complexes et celles des autres ; l'apport de perspectives multiples sur le contenu des matières enseignées ; la remise en cause des stéréotypes ; et la promotion de perspectives non discriminatoires et d'une citoyenneté active.

Le modèle recommande aux évaluateurs d'appliquer ces objectifs à l'analyse des outils d'apprentissage : le contenu, la langue, le visuel et les activités. Un rapport type leur est fourni pour la rédaction de leurs conclusions. Des programmes de formation sont mis en œuvre pour la présentation du modèle à divers publics (voir la liste ci-dessous). Ces programmes, et les analyses qui en découlent, aident les enseignants à comprendre les objectifs de l'éducation interculturelle, ainsi que la façon dont les outils d'apprentissage peuvent contribuer à la réalisation de ces objectifs. Les enseignants ont de plus conçu et piloté de nouvelles activités de formation en vue de faire barrage à la marginalisation basée sur le genre et l'ethnie.

Méthodologies d'évaluation

Description (suite): Plus de 30 manuels scolaires bulgares ont été passés au crible, dans différentes matières, par des membres de l'équipe de Helpdesk for Intercultural Learning Materials, des enseignants formés à cette fin et des élèves de plusieurs villes de Bulgarie (Ruse, Sofia, Turnovo, Veliko, Yambol, notamment). Ils y ont ainsi repéré quelques cas de marginalisation de groupes minoritaires et, parfois, ont conçu des outils d'apprentissage types, non discriminatoires et participatifs. Les résultats de leurs analyses ont été présentés dans différents forums et sont consultables sur le site web de Helpdesk.

A la lumière du modèle d'évaluation et des analyses, le ministère bulgare de l'Éducation a défini des critères applicables à la production de manuels scolaires en cohérence avec les objectifs de l'éducation interculturelle: les nouveaux manuels ne peuvent recevoir l'approbation du ministère que s'ils respectent ces critères. Les organisations non gouvernementales qui travaillent avec et pour les communautés marginalisées ont également adopté la méthodologie Helpdesk for Intercultural Learning Materials pour le volet éducatif de leur action.

Points forts: Les points forts du modèle d'évaluation sont notamment les suivants:

- les processus de formation et d'évaluation cultivent une plus grande sensibilité, une meilleure compréhension et acceptation des valeurs que sont la diversité, la multiplicité des perspectives, l'équité, l'inclusion, la cohésion sociale et les droits de l'homme;
- le modèle permet d'ouvrir la discussion sur l'éducation interculturelle aux expériences scolaires de chaque apprenant et aux questions plus larges de diversité culturelle, à l'intérieur et par-delà les frontières de la Bulgarie; et
- la pratique favorise chez les enseignants des attitudes proactives et une citoyenneté responsable.

Adaptabilité: Même si le modèle d'évaluation reflète l'environnement social et éducatif de la Bulgarie d'aujourd'hui, il présente un caractère général qui le rend adaptable à d'autres contextes locaux et nationaux. Il peut être utilisé pour évaluer le potentiel interculturel de tout type d'outils d'apprentissage (manuels, fiches d'activités, ressources web, kits de formation, etc.). Il peut également servir de tremplin au développement de stages et d'outils de formation sur des questions interculturelles et sur la citoyenneté, à destination de divers publics culturels.

Sources: Le modèle d'évaluation ainsi que les rapports présentés à titre indicatif sont consultables sur le site en anglais et en bulgare et peuvent être téléchargés à l'adresse www.helpdeskgb.org/title_UK.html. Des modèles de documents figurent à l'annexe du recueil. Personne à contacter pour plus d'informations: Leah Davcheva, leah.davcheva@gmail.com.

Intitulé :	97. Normes pédagogiques Issa pour les classes de maternelle et du primaire : schéma d'observation (ISSA)
Nom de l'organisation :	International Step by Step Association (Association internationale Pas à Pas) Keizersgracht 62-64, Amsterdam 1015 CS, Pays-Bas <i>Site web :</i> www.issa.nl <i>Tél. :</i> +361 354 3920 (Bureau de Budapest)
Public visé :	Enseignants, administrateurs, entités gouvernementales, organismes professionnels, universités et instituts de formation des enseignants du préscolaire et du primaire
Objectif :	Les normes pédagogiques Issa ont été élaborées pour promouvoir la reconnaissance d'une approche fondée sur les droits d'une éducation et d'une prise en charge qualitatives de la petite enfance. La pratique de l'auto-évaluation vise à poser les bases de la création d'environnements éducatifs qui n'excluent aucun enfant, soutiennent, font valoir et autonomisent chacun, et favorisent chez tous un sens de la communauté et de l'interdépendance.
Description :	<p>Les normes pédagogiques établissent des principes de qualité aux fins d'une contribution modèle des éducateurs à l'éducation de la petite enfance, tant pour les enfants que pour leurs familles, et ce dans six domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aide à l'épanouissement personnel ; • développement d'environnements promoteurs d'un sentiment d'appartenance chez l'ensemble des élèves et des familles ; • mise en œuvre d'un apprentissage en cohérence avec la croissance et l'épanouissement des enfants ; • incitation des familles et des membres de la communauté à être des partenaires à part entière du processus éducatif ; • promotion de l'inclusion et de la diversité dans la pratique quotidienne ; et • aide au perfectionnement professionnel continu. <p>Les normes éducatives appliquées à la petite enfance apportent une certaine garantie que les questions de justice sociale sont abordées par les éducateurs, grâce à la collecte de données sur les indicateurs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • il existe un sentiment d'appartenance chez l'ensemble des élèves et leurs familles ; • les familles et les membres de la communauté participent au processus éducatif ; • le bien-être psychologique de tous est assuré ; • l'identité des élèves est affirmée et valorisée ; • les enseignants et les enfants s'engagent dans des démarches de réflexion ; • les enseignants utilisent des pratiques novatrices culturellement adaptées à leur environnement ; et • les stratégies d'enseignement encouragent toutes sortes d'interactions sociales au sein et hors de la classe.

Méthodologies d'évaluation

- Description (suite):** Les normes pédagogiques sont exposées dans une publication de 56 pages qui inclut des formulaires d'observation (avec des instructions) pour évaluer dans quelle mesure la pratique concernée s'y conforme.
- L'initiative de l'ISSA, lancée par le réseau de la Fondation Soros en 1994, englobe aujourd'hui plus de 50 000 classes. Les normes ont été développées par des experts du réseau Issa à partir des travaux et de l'expérience d'une communauté internationale de chercheurs sur la petite enfance visant à déterminer les pratiques synonymes d'une éducation de qualité pour tous les enfants. Les normes sont utilisées dans 28 pays d'Europe centrale et orientale, et en Asie centrale.
-
- Points forts :** Les normes promeuvent des valeurs essentielles et des pratiques d'apprentissage centrées sur l'enfant et l'inclusion, avec un ancrage fort dans la classe et le parcours scolaire.
- L'utilisation d'instruments d'observation favorise la réflexion et la discussion critique. Les protocoles d'observation peuvent également être appliqués au perfectionnement professionnel et à l'évaluation continue dans les environnements scolaires.
-
- Adaptabilité :** L'utilisation des instruments d'observation, conçus pour être adaptables à de multiples contextes locaux et nationaux, donne de bons résultats. Les normes elles-mêmes pourraient servir de cadre à la définition de normes locales ou nationales dans tout type de contexte.
-
- Sources :** Les normes pédagogiques Issa pour les classes de maternelle et du primaire sont consultables en anglais (Issa Pedagogical Standards for Preschool and Primary Grades) sur le site web de l'Issa, www.issa.nl/program_standards.html, et figurent à l'annexe du recueil. Personne à contacter pour plus d'informations : Aija Tuna, atuna@issa.hu.

Intitulé : 98. Zéro exclu : étude des approches de l'égalité des orientations sexuelles dans le primaire

Nom de l'organisation : Université de Sunderland
 Forster Building, Chester Road, Sunderland SR1 3SD, Royaume-Uni
Site web : <http://education.sunderland.ac.uk/CESOJ/cesoj>
Tél. : +44 191 5152380
 Ce projet est conduit conjointement avec l'université d'Exeter (Royaume-Uni) et l'Institut de l'éducation de l'université de Londres.

Public visé : Elèves du primaire (5-11 ans)

Objectif : Cette recherche-action conduite par des éducateurs du primaire et des chercheurs universitaires vise à aider les enseignants à appliquer des stratégies pour aborder l'égalité des orientations sexuelles dans leurs écoles et à les évaluer.

Le projet a été conçu à partir des thématiques qui se sont dégagées d'une précédente recherche conduite à l'université de Sunderland, qui a mis en évidence :

- l'invisibilité des parents lorsqu'ils ont des orientations sexuelles différentes (lesbiennes, gays, bisexuel(le)s ou transgenres), malgré leur présence effective au sein de la communauté ;
- l'insuffisante représentation des enfants vivant dans des familles homoparentales (ou avec d'autres parents proches de même sexe) et de leur vie quotidienne, dans les cadres scolaire et extrascolaire ;
- la tendance des enseignants (qu'ils soient hétérosexuels ou pas) à adopter une approche plus réactive que proactive pour aborder l'égalité des orientations sexuelles, si tant est qu'ils abordent la question ; et
- la tendance des enseignants à sous-estimer la signification des brimades homophobes dans les écoles primaires.

Description : La recherche-action est un processus par lequel les participants examinent leurs propres pratiques éducatives de façon systématique au moyen de techniques spécifiques. « Zéro exclu » est un projet de recherche-action mené conjointement avec des universitaires et des praticiens. Il vise à permettre aux enseignants d'appliquer et d'évaluer en classe, et dans un espace de collaboration entre chercheurs et praticiens, des stratégies permettant d'aborder l'égalité des orientations sexuelles.

Le projet invite les enseignants du primaire à procéder à un examen critique des clichés hétéronormatifs qui sous-tendent l'homophobie dans leurs écoles, dans le cadre d'une action éducative de plus grande envergure fondée sur l'égalité et l'inclusion.

Pilotée par Elizabeth Atkinson, directrice de recherche à l'université de Sunderland, la recherche-action implique 26 enseignants-chercheurs chargés de conduire leur propre projet dans leurs établissements, sur tout le territoire du Royaume-Uni et durant chacune des phases du projet (2006-2007 et 2007-2008).

Méthodologies d'évaluation

- Description (suite):** Les projets sont variables, mais tous explorent les stratégies pour traiter de l'égalité des orientations sexuelles dans le primaire.
- Seize sites de projet ont été identifiés à travers le Royaume-Uni, dans le sud-ouest, le nord-est et Londres/les régions des Midlands en Angleterre; tous les établissements participants sont des écoles primaires, à l'exception d'une école maternelle. Chaque site concerne au moins une classe, mais quelques-uns concernent des écoles tout entières. L'enseignant-chercheur qui participe au projet peut être le chef d'établissement, ou le coordinateur de l'initiative Healthy School (Ecoles en bonne santé) au niveau local et, dans ce cas, le projet implique plusieurs écoles. Chaque site reçoit une série d'ouvrages à la disposition du corps enseignant et de l'école dans son ensemble pour la formation sur la diversité qui fait partie du projet. Cette formation fait appel à du personnel et, dans certains cas, des parents et des membres de la communauté.
- Les résultats du projet sont publiés dans des revues professionnelles et universitaires, présentés à l'occasion de conférences, et ils sont également diffusés au moyen d'événements de promotion du projet à travers le Royaume-Uni. Un ouvrage, intitulé *Undoing homophobia in primary schools* (Trentham, 2009) lui est également consacré.
-
- Points forts:** «Zéro exclu» est une approche unique du perfectionnement professionnel des enseignants au moyen de la recherche-action. Les premiers résultats d'une évaluation internationale montrent que le processus a généré des changements au niveau des politiques et des pratiques mises en œuvre dans les écoles participantes.
-
- Adaptabilité:** Le modèle de collaboration entre écoles et universités employé pour la recherche-action peut être reproduit non seulement pour l'étude de la question de l'égalité des orientations sexuelles, mais également dans d'autres domaines de discrimination potentielle et concernant les pratiques en relation avec les droits de l'homme.
- Il conviendrait d'organiser des formations à destination des enseignants et du personnel des écoles participantes pour les sensibiliser aux politiques nationales et aux attitudes personnelles à avoir s'agissant des questions d'orientation sexuelle et de perception de l'identité de genre, ou encore vis-à-vis d'autres groupes victimes de discrimination choisis pour faire l'objet de la recherche-action.
-
- Sources:** Le site du projet (No Outsiders, en anglais) propose des idées et des réflexions sur l'enseignement, ainsi que des politiques, des ressources, des nouvelles et des événements dans le monde entier, à l'adresse www.nooutsiders.sunderland.ac.uk. L'annexe du recueil propose aussi une brève description du projet. Personne à contacter pour plus d'informations: Renée DePalma, renee.depalma@sunderland.ac.uk.

Intitulé :	99. Evaluation par les pairs et auto-évaluation des performances des formateurs aux droits de l'homme
Nom de l'organisation :	EIP-Slovénie – School for Peace/Ecole pour la paix Robiceva 9, Limbus SI-2341, Slovénie <i>Site web :</i> www.eip-ass.si <i>Tél :</i> +386 246 11 585 <i>E-mail :</i> solazamir@eip-ass.si
Public visé :	Formateurs à l'éducation aux droits de l'homme
Objectif :	EIP-Slovénie a mis au point une grille d'évaluation par les pairs et un questionnaire d'auto-évaluation afin d'inciter les formateurs chargés d'encadrer les ateliers pour la formation des enseignants à l'éducation aux droits de l'homme à pratiquer l'observation didactique et la réflexion personnelle. Ces processus d'évaluation interne visent à promouvoir la volonté de perfectionnement et l'apprentissage parmi les formateurs.
Description :	<p>La grille d'évaluation par les pairs comporte 30 questions sur les techniques de formation des enseignants, leurs qualités en matière de formation et leur capacité à s'évaluer. Les appréciations doivent être fournies selon l'échelle suivante : « très bien », « satisfaisant » et « à améliorer ».</p> <p>Le questionnaire d'auto-évaluation interroge notamment les formateurs sur la façon dont les participants ont vécu leur formation, sur les approches et les méthodes utilisées les plus/les moins efficaces, ainsi que sur l'adéquation des ressources et d'autres éléments de l'atelier de formation.</p> <p>La grille d'évaluation par les pairs et le questionnaire d'auto-évaluation sont utilisés dans le cadre des programmes d'EIP-Slovénie pour la formation continue des enseignants et en ligne. Ces instruments figurent à l'annexe du recueil.</p>
Points forts :	<p>Si, généralement, les participants aux ateliers de formation complètent des formulaires d'appréciation/d'évaluation, les formateurs ont moins l'habitude d'évaluer le travail de leurs pairs et leur propre travail. Or, cette pratique amène une amélioration sensible et constructive de la performance, propice à un auto-apprentissage et à un perfectionnement véritable.</p> <p>L'utilisation de ces outils véhicule un message fort, à savoir que les formateurs, comme leurs élèves, peuvent améliorer leurs performances. Ces évaluations permettent aussi de garantir que les techniques des formateurs reflètent les principes fondamentaux que sont le respect des droits de l'homme et la dignité humaine, ainsi que la participation démocratique.</p>
Adaptabilité :	Ces outils d'évaluation peuvent être utilisés sans difficulté dans les ateliers et les programmes d'éducation aux droits de l'homme.
Sources :	L'annexe du recueil présente les questionnaires d'évaluation par les pairs et d'auto-évaluation en anglais.

Méthodologies d'évaluation

Intitulé : 100. Promouvoir les droits de l'homme dans les manuels scolaires du primaire et du secondaire : une analyse des manuels sous l'angle des droits de l'homme

Nom de l'organisation : Economic and Social History Foundation of Turkey (History Foundation of Turkey)
Zindankapı Değirmen Sok. No: 15 Eminönü, Istanbul 34134, Turquie
Site web : www.tarihvakfi.org.tr
Tél. : +90 212 522 02 02
E-mail : tarihvakfi@tarihvakfi.org.tr

Public visé : Elèves et enseignants du primaire et du secondaire, responsables chargés des politiques éducatives, auteurs des manuels

Objectif : En 2002 et 2003 en Turquie, 190 manuels ont été analysés sous l'angle des droits de l'homme afin d'évaluer la place réservée aux principes des droits de l'homme dans les programmes scolaires. Il s'agissait ainsi de sensibiliser les enseignants, les auteurs de manuels et les décideurs à la nécessité d'intégrer les concepts de droits de l'homme et de culture démocratique dans les manuels et les environnements scolaires.

Description : Une analyse approfondie de 190 manuels scolaires du primaire et du secondaire a été conduite pour mettre en lumière les violations implicites et explicites des normes et principes des droits de l'homme. Les critères de l'analyse qualitative (qui figurent dans l'annexe au recueil) portaient sur la forme, le fond et les processus pédagogiques. L'objectif en était d'identifier les contenus et les approches en contradiction avec les valeurs des droits de l'homme.

Les points analysés étaient les suivants :

- violations directes des droits de l'homme : affirmations mensongères, distorsion volontaire ou ignorance des concepts fondamentaux des droits de l'homme ;
- militarisation de l'espace civique ;
- promotion du nationalisme et de l'identité nationale dans un esprit xénophobe ;
- présentation de principes antidémocratiques et antilaïcs ;
- mise en avant de valeurs patriarcales et de préjugés concernant le genre ; et
- non-promotion de la réflexion critique, utilisation de l'éducation comme outil d'endoctrinement.

Les manuels scolaires analysés ont été regroupés par matière : religion et moralité, sciences sociales et histoire, littérature et langue turque, géographie, éducation civique et droits de l'homme, sécurité nationale, mathématiques et sciences naturelles, et philosophie.

Pour préparer l'analyse, un questionnaire a été soumis à 300 enseignants du primaire et du secondaire et à 1 200 élèves, afin d'étudier leur perception des manuels sous l'angle des droits de l'homme et de cerner leur compréhension conceptuelle des normes et valeurs des droits de l'homme.

Description (suite) : L'analyse qualitative des manuels a été conduite par quelque 300 volontaires ayant reçu une formation préalable, qui se sont réunis en groupes de travail régionaux. A l'issue de l'analyse, il a été fait état de 4 000 cas problématiques de promotion d'idées et de valeurs en conflit avec les droits de l'homme.

Ces efforts ont abouti à quatre publications clés :

- une synthèse des résultats, y compris des recommandations, en turc et en anglais ;
- les résultats du questionnaire soumis aux enseignants et aux élèves ;
- un guide pour la rédaction de manuels plus sensibles aux droits de l'homme ;
et
- un guide destiné aux enseignants sur le développement d'un environnement scolaire respectueux des droits de l'homme.

Durant et après l'analyse des manuels, des ateliers, des séminaires de formation et des tables rondes ont été organisés pour les enseignants et les auteurs de manuels afin de les sensibiliser aux droits de l'homme et aux cultures démocratiques dans les environnements scolaires. Ces rencontres ont également débouché sur la formation de groupes de la société civile formés d'enseignants, de syndicats, de parents et d'ONG qui préconisent la révision des manuels scolaires. A la fin du projet, un symposium international a permis de débattre des aspects internationaux de la question ; les conclusions du symposium ont été publiées en turc et en anglais.

De l'avis de la History Foundation of Turkey, les programmes éducatifs et les manuels scolaires ont été révisés conformément aux recommandations découlant de l'analyse. Une évaluation est en cours pour déterminer l'ampleur des corrections apportées.

Points forts : L'analyse des manuels scolaires a été conçue à la manière d'une démarche professionnelle qui a mis à contribution des experts universitaires, des enseignants, des parents et des membres de la société civile. Le processus devait favoriser l'apprentissage et servir de catalyseur à l'inclusion des normes de droits de l'homme dans les manuels. Il a débouché sur des recommandations concrètes adressées aux autorités éducatives et aux auteurs des manuels.

Adaptabilité : Les lignes directrices et les critères développés pour l'analyse qualitative des manuels reflètent une compréhension universelle des normes et valeurs des droits de l'homme. Par conséquent, la méthodologie est parfaitement adaptable à d'autres contextes.

Sources : L'annexe au recueil présente une liste des critères définis et des recommandations adressées au ministère de l'Éducation, ainsi qu'une brève description du projet. Le projet est également présenté succinctement en anglais sur le site de la History Foundation of Turkey, à l'adresse www.tarihvakfi.org.tr/dkih/arsiv/sonuchelgesi_eng.asp.

Méthodologies d'évaluation

Intitulé : 101. Conception, production et utilisation d'outils éducatifs pour la compréhension interculturelle par les enseignants : un projet de recherche-action

Nom de l'organisation : Université de Thessalie, Département d'éducation de la petite enfance Argonauton and Filellinon, Volos 38222, Grèce
Site web : www.uth.gr
Tél. : +30 6973050052

Public visé : Futurs enseignants et enseignants en fonction

Objectif : Ce projet a été développé pour aider les enseignants à faire le lien entre la théorie et la pratique de l'éducation interculturelle. Les enseignants qui participent à cette recherche-action apprennent à identifier, concevoir, produire et utiliser efficacement les outils éducatifs qui promeuvent le respect et la compréhension mutuels.

Description : Le projet concerne une recherche-action mise en œuvre par des éducateurs dans le contexte de la formation initiale ou continue des enseignants. Après avoir étudié les principales dimensions théoriques de l'éducation interculturelle, les enseignants se penchent sur l'application des outils interculturels qu'ils ont eux-mêmes conçus. Chaque cycle de recherche-action comporte quatre phases : conception de l'outil éducatif, utilisation de l'outil dans la classe, observation de l'action, puis réflexion sur l'action et le matériel. La méthodologie générale de la recherche-action est présentée à l'annexe du recueil.

La recherche-action se déroule sur une période de huit semaines. Quelque 80 futurs enseignants et enseignants en activité ont participé à des séminaires de formation, tandis que 1 000 autres ont eu l'opportunité de s'informer et de discuter de la recherche-action développée par leurs collègues. Une évaluation internationale a révélé que les enseignants avaient revu leurs outils d'apprentissage à la lumière de leur recherche-action et que la majorité des éducateurs avaient apprécié leur expérience de chercheurs.

Points forts : Ce projet encourage les enseignants à appliquer la théorie de l'éducation interculturelle en développant des outils d'apprentissage et en réfléchissant à leur utilisation au moyen d'une recherche formelle. Cette combinaison d'approches incite les enseignants à être des vecteurs créatifs et réflexifs de l'éducation dans leur propre classe.

Adaptabilité : Le modèle peut être facilement adapté à d'autres démarches locales et nationales de formation des enseignants. Pour cela, il convient de recourir à un formateur des enseignants en possession d'une solide connaissance de l'éducation interculturelle (en théorie et en pratique) et de la méthodologie de la recherche-action.

Sources : L'approche est présentée plus en détail dans l'annexe au recueil, en anglais et en grec. Personne à contacter pour plus d'informations : Kostas Magos, kmago@tee.gr.

RESSOURCES DES PARTENAIRES

Conseil de l'Europe

La publication (en anglais seulement) intitulée *Introducing Quality Assurance of Education for Democratic Citizenship in Schools – A comparative Study on Ten Countries* (2009) donne une vue générale, à partir des perspectives internationales, de l'applicabilité et de la pertinence de l'« Outil sur l'assurance de la qualité de l'éducation à la citoyenneté démocratique à l'école ». Sur la base de 10 rapports nationaux, la publication examine les exigences inhérentes à l'assurance de qualité dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme et procède à une comparaison des systèmes d'évaluation spécifiques à ces pays. Elle propose une étude de faisabilité sur les conditions adaptées à l'application dudit outil et entend servir de guide pour les décideurs, d'étude de cas de la mise en œuvre pour les chercheurs et de base de réflexion pour les praticiens de l'éducation. Cette publication a été produite par le Conseil de l'Europe en coopération avec l'Institut allemand de recherche pédagogique (DIPF) et la fondation « Remembrance, Responsibility and Future ». La publication est consultable en ligne à l'adresse www.coe.int/edc et figure par ailleurs dans l'annexe du recueil.

Conseil de l'Europe et Unesco



L'ouvrage intitulé *Outil pour l'assurance de la qualité de l'Éducation à la citoyenneté démocratique (ECD) à l'école* (2005) (<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001408/140827f.pdf>), publié conjointement par le Conseil de l'Europe, l'Unesco et le Centre for Educational Policy Studies de Ljubljana, porte sur le perfectionnement de l'école sur la base de l'auto-évaluation et de l'appréciation. L'outil a été développé en vue de combler l'écart qui subsiste entre les politiques et les pratiques de l'éducation à la citoyenneté démocratique, comme suivi à un projet lancé dans le cadre du Pacte de stabilité, soutenu par l'Unesco et par le Conseil de l'Europe. L'outil vise à améliorer à la fois la gouvernance de l'éducation et les pratiques et performances d'enseignement et d'apprentissage. Il est actuellement testé dans plusieurs pays et des outils supplémentaires seront conçus à la lumière de ces expériences. L'outil figure à l'annexe du recueil. La version anglaise peut être téléchargée sur le site <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001408/140827e.pdf>.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Le HCDH a entrepris de produire, avec Equitas – Centre international d'éducation aux droits de l'homme, un manuel sur l'évaluation des activités en matière de droits de l'homme, intitulé *Evaluating Human Rights Education Activities: A Handbook for Human Rights Educators* (à paraître). Après une présentation des principes et modèles, le manuel propose une approche pas à pas, ainsi que des outils adaptés pour l'évaluation des activités d'éducation aux droits de l'homme.

Le HCDH va aussi publier un outil d'auto-évaluation de l'éducation aux droits de l'homme dans le primaire et le secondaire destiné aux gouvernements, intitulé *Human Rights Education in Primary and Secondary Schools: A Self-Assessment Tool for Governments* (à paraître). L'outil vise à accompagner les gouvernements dans l'évaluation de leurs progrès vers l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes d'enseignement primaire et secondaire, conformément au plan d'action pour la première phase (2005-2007) du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme.

Unesco

Le Bureau international d'éducation (BIE) de l'Unesco, en coopération avec le Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), a développé une base de données de bonnes pratiques pour apprendre à vivre ensemble, intitulée *Learning to Live Together*, ainsi que des cadres et des outils conceptuels et méthodologiques pour contrôler et évaluer l'efficacité ainsi que l'impact des programmes scolaires et extrascolaires. Ils peuvent être consultés sur les sites : www.ibe.unesco.org/en/learn-to-live-together.html, www2.gtz.de/publikationen/isissearch/publikationen/search.aspx?SearchType=simple&language=en et www.hrea.org/index.php?base_id=104&language_id=1&erc_doc_id=4821&.

Learning to Live Together est également présenté dans l'annexe du recueil.

